TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 253 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 4 AVRIL 1981



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 50 pes. ; G.-B., 25 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Échec du putsch en Thaïlande

(Lire page 7 l'article de notre correspondant J. de Barrin.)

Le bombardement de Beyrouth a fait plus de quarante morts

Une sanglante mise en garde de Damas

La brusque flambée de violence au Liban n'était pas inattendue. Depuis plusieurs mois, en effet, la tension montait dangereusement et le climat politique se dégradait lentement, mais inexorablement.

Le sommet Sarkis - Assad du 9 mars, coïncidant avec une nette aggravation de l'insécurité dans le pays, s'était soldé par un échec total. Le chef de l'Etat libanais avait soumis au président syrien un « plan de sécurité », dans le cadre duquel des unités de l'armée libanaise prendraient la relève des Forces syriennes au Liban (FAD) le long de la « ligne verte » qui sépare les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth.

Le président Sarkis, appuyé sur ce point par le Front libanais (droite chrétienne), estime que seule une telle mesure est susceptible de préparer la voie au processus d'entente nationale. Pour leur part, les Syriens, qui se sont récemment rapprochés du Front élargi, présidé par M. Rachid Karamé, et regroupant les adversaires du Front libanais, considèrent que l'entente nationale devrait précéder la mise en application de tout plan de sécurité. Un tel plan, dans les conditions actuelles, ne ferait, à leurs yeux, que renforcer le camp des conservateurs chrétiens, solidement implantés dans leur « mini-Etat », au détriment des palestino-progressistes. Ces derniers estiment que l'armée libanaise, insuffisamment préparée, n'est pas capable de s'opposer efficacement aux milices de M. Bechir Gemayel.

Il n'en demeure pas moins que la rare brutalité de la réaction des forces de Damas ne fera que renforcer la position de ceux qui demandent, depuis un certain temps déjà, le remplacement des troupes syriennes de la FAD par une force neutre ou internationale. En décembre dernier, à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays de la Ligue arabe qui s'est tenue à Tunis, les pays arabes pétroliers qui financent le budget de la FAD avaient formulé de sérieuses réserves avant de renouveler pour six mois le mandat des « casques verts ». Certains d'entre eux, dont l'Arabie Saoudite, se seraient même abstenus lors du vote. Il est presque certain qu'en juin prochain les critiques seront encore plus virulentes. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'à cette occasion l'Arabie Saoudite et les principaux bailleurs de fonds suspendent leur contribution à la FAD, laissant peser tout le fardeau financier de la force arabe de dissuasion sur le gouvernement de Damas.

Les dirigeants syriens sont décidés à ne pas céder à ce qu'en privé ils qualifient de « chantage grossier ». Ils ont rappelé à plusieurs reprises qu'ils se trouvent au Liban à la demande des autorités légales de Beyrouth et ne partiront que le jour où ces autorités le leur demanderont publiquement. Isolés de plus en plus sur le plan arabe, tenus à l'écart du processus des négociations sur le Proche-Orient par les accords de Camp David, les dirigeants de Damas ont peut-être surtout voulu démontrer à Beyrouth, à la veille de la tournée proche-orientale de M. Alexander Haig, qu'ils détiennent le pouvoir de faire monter à leur guise la tension dans la région.

Affrontements à Zahlé

Un calme précaire régnait à Beyrouth, vendredi après-midi, 3 avril, au lendemain des graves affrontements qui ont opposé, jeudi, le long de la ligne de démarcation entre les secteurs, les soldats syriens de la Force arabe de dissuation et les miliciens chrétiens. Les bombardements de la FAD ont fait, selon les premiers chiffres connus, quarante et un morts et cent soixante-douze blessés, principalement dans la population civile des quartiers chrétiens. Des affrontements meurtriers se déroulent également à Zahlé. Le gouvernement français a exprimé, ce vendredi, sa « grande préoccupation ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Bien qu'elle ait été particulièrement meurtrière, les Libanais essayent d'espérer, en ce lendemain de violence aveugle, que la journée du jeudi 2 avril 1981 ne fera pas partie de ces « journées noires » qui jalonnent la crise libanaise et en constituent les dates mémorables, non seulement en raison du nombre élevé de victimes, mais plus encore parce qu'elles auront été le point de départ d'une phase de graves troubles : 13 avril 1975 (début de la guerre), 6 décembre 1975 (« samedi noir »), 16 mars 1976 (coup de force militaire), 1er juin 1976 (première intervention massive de la Syrie), 13 juin 1978 (assassinat du fils du président Frangié).

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Il n'y a plus d'abonné...

Plutôt que de composer sur mon cadran téléphonique VGE 81-88 pour faire savoir à M. Giscard d'Estaing ce que je pensais de sa politique, j'ai appelé le numéro où le président serait susceptible de m'expliquer ce qu'il pensait, lui, de sa politique. Une voix enregistrée m'a répondu qu'il n'y avait plus d'abonné au numéro que je venais de demander. Pourtant, pas d'erreur possible, j'avais bien composé BAGatelles 74-81...

CLAUDE-H. BUFFARD.

Les banques françaises ont enregistré en 1980 une forte hausse de leurs profits

L'année 1980 a été faste pour les banques commerciales françaises, qui ont enregistré une très forte progression de leurs bénéfices, grâce à la hausse record des taux d'intérêt, qui favorise les banques de dépôt et le développement des activités à l'étranger.

Cette prospérité, qui peut apparaître insolente en cette période de crise, donne l'idée à M. Chirac d'effectuer un prélèvement sur ces résultats « tout à fait exceptionnels » pour réduire de 3 % ou 4 % le coût des crédits destinés aux P.M.E.

A en juger par les indications données en cours d'année, on savait déjà que les résultats des banques françaises s'inscriraient en forte hausse pour l'exercice 1980 : depuis quelques semaines, c'est une certitude. La progression des bénéfices nets, après provisions, amortissements et impôts, est de 26 % pour le C.I.C., de 29 % pour Indosuez, de 42 % pour le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, de 48 % pour la Lyonnaise des dépôts, de 49 % pour le Crédit commercial de France, de 52 % pour la Banque de Paris et des Pays-Bas, de 75 % pour le Crédit du Nord et de 145 % — record absolu — pour la petite *Banque de Bretagne*.

On attendait avec intérêt les résultats des grandes banques nationales. Là aussi, l'année a été bonne, mais avec des correctifs lourds de signification. Sans doute, les résultats bruts, avant amortissements, provision et impôts, sont-ils en augmentation, pour la Société générale, de 93 % à près de 3,3 milliards de francs, et pour le Crédit lyonnais, de 108 % à 3,14 milliards : ceux de la B.N.P. ne sont pas encore connus, mais devraient être du même ordre

A l'origine de ces performances spectaculaires, on trouve, d'abord et *avant tout, la hausse rapide des taux* d'intérêt, qui ont battu leurs records historiques, passant de moins de 9 % en juillet 1979 à près de 13 % actuellement.

Un tel mouvement a favorisé essentiellement les banques à guichets, dont 40 % des dépôts ne sont pas rémunérés, bien que les frais de collecte et de gestion atteignent, tout *de même, 8 % à 9 %. Mais l'écart* entre le coût moyen de leurs ressources et le taux des crédits qu'elles consentent au niveau actuel de 14 % à 20 % et plus, s'est creusé à leur avantage.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 38.)

MADAGASCAR : la révolution essoufflée

(Lire page 5 le début de l'enquête de J.-P. Langellier.)

Le parti communiste veut conserver les mains libres pour le second tour

M. Georges Marchais participe, samedi après-midi, à Toulouse, à un meeting au cours duquel M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. et membre du bureau politique du P.C.F., doit également prendre la parole. Les dirigeants du P.C.F. et de la C.G.T. ont ainsi l'occasion de répondre aux militants de l'Union dans les luttes, qui lancent un appel à la constitution, en cas de défaite de M. Giscard d'Estaing, d'un gouvernement d'union, formé sur la base d'un accord entre les partis de gauche.

Selon les dirigeants communistes, les propos tenus le 31 mars à la télévision par M. François Mitterrand sont révélateurs des « difficultés » que rencontre le candidat socialiste.

Que M. Mitterrand ait jugé opportun d'affirmer son engagement à gauche et de s'adresser à l'électorat communiste en termes non plus négatifs — défiance vis-à-vis de la direction du P.C.F., — mais positifs — « *la politique que je mènerai* [sera] *conforme aux engagements fondamentaux* » (c'est-à-dire à ceux de l'union de la gauche) — provoque, de la part des communistes, une réaction ambiguë.

M. Marchais y a vu une tentative pour « *faire vibrer la corde sociale* » (*le Monde* du 3 avril), plutôt que la « *tonalité de gauche* » qu'avait relevée *l'Humanité* du 1er avril.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

Et si l'on reparlait de l'emploi ?

Un frémissement à gauche et le retour des institutions dans le débat, telle est l'impression que laisse cette semaine de campagne présidentielle.

*Après la « Cartes sur table » du président sortant, lundi, l'emploi semblait, plus que jamais, devoir tenir la place centrale dans la bataille électorale. Puis, le « Grand Débat » a donné à M. Mitterrand l'occasion de s'adresser aux électeurs communistes, de réaffirmer ses options de gauche, de combattre l'image droitière que veut donner de lui la direction du P.C. Résultat : comme une hésitation du côté des amis de M. Marchais. Dans l'*Humanité*, on relève la « tonalité de gauche »... Serait-ce le début de quelque chose ? Non, semble-t-il, car, bien vite, la suspicion revient (voir ci-contre).*

M. Mitterrand dans la même émission parle aussi de son intention de dissoudre l'Assemblée nationale et de mettre en place un gouvernement « de transition » s'il est élu. Ainsi relance-t-il le débat sur les institutions.

Depuis 1962, toutes les grandes consultations électorales ont posé la question essentielle à laquelle la Constitution n'apporte malheureusement aucune réponse : que se passe-t-il s'il n'y a plus harmonie entre la majorité parlementaire et la « majorité présidentielle » ?

Si MM. Giscard d'Estaing et Chirac sont d'accord pour condamner la mise en place d'un « gouvernement de transition », la dissolution de l'Assemblée élue en mars 1978 est plus que contestée par le premier mais jugée « naturelle » par le second.

Un frémissement sans lendemain, un débat sans issue : et si l'on reparlait de l'emploi ?

LES RELATIONS AVEC L'AUDIO-VISUEL AGITENT LE MONDE DE L'ÉDITION

(Lire page 42.)

Entretien avec...

M. Pascal Gauchon

« C'est à M. Giscard d'Estaing de mériter les voix de la droite »

M. Pascal Gauchon, professeur agrégé d'histoire et de géographie à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), candidat du parti des forces nouvelles (P.F.N.) à l'élection présidentielle, aspire à incarner une « nouvelle droite » politique en alliant « le style de M. Chirac et la pensée de M. Reagan ».

Il *critique sévèrement la politique de* M. Giscard d'Estaing, notamment à l'égard de l'U.R.S.S., mais il exclut la « politique du pire » qui consisterait, selon lui, à faire le jeu de la gauche au second tour de scrutin. « C'est à M. Giscard d'Estaing de mériter les voix de la droite », dit-il.

Toutefois, si son candidat ne franchissait pas le seuil des cinq cents parrainages requis, *le P.F.N. appellerait, au premier tour,* à un « vote de sanction » contre le président sortant.

« Depuis sa création en 1974, votre parti ambitionne de sortir l'extrême droite de sa marginalité politique en recherchant l'union avec les éléments droitistes de la majorité hostiles aux orientations giscardiennes, mais vos tentatives d'alliance n'ont pas donné de résultats probants. Vous apparaissez toujours aussi marginaux. N'est-ce pas un échec ?

— Nous avons entrepris effectivement une reconversion de la droite afin de la réinsérer dans le jeu politique et d'en faire une nouvelle droite politique, qui soit l'expression moderne de notre *famille* d'idées. En sept ans, je crois que nous avons progressé sur cette voie. Je crois que nous avons aujourd'hui une image de marque positive. C'était pour nous la première étape. Ensuite, *nous avons eu des accords avec* d'autres formations politiques, aux municipales de 1977 et à l'élection municipale d'Aix-en-Provence en 1979. J'ai aussi participé, aux côtés de plusieurs personnalités, au comité de soutien à M. Reagan, et, il y a deux mois, j'ai été reçu à l'hôtel de ville de Toulon par le maire, M. Maurice Arreckx.

Tout cela prouve que nous *ne sommes pas* isolés. *Nous com*mençons à être reconnus, et je crois que le P.F.N a démontré qu'il n'est ni un parti marginal ni un parti de marginaux. Nous savons évidemment que cette *nouvelle droite politique ne* sera pas bâtie en un jour. Il faut continuer sur cette voie d'ouverture, confirmer notre existence, *notre audience dans le pays.* C'est le but de ma candidature.

Propos recueillis par ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10.)

MATISSE, PICASSO, DEUX EXPOSITIONS

L'eau et le feu

Matisse, Picasso. Ce fut la grande confrontation du siècle, celle de l'esprit de l'eau et de l'esprit du feu, comme disait Maurois à propos de Gladstone et de Disraeli. On pourra *y rêver* une fois encore à l'occasion de deux expositions récemment ouvertes. L'une, à la galerie Berggruen, évoque la verte vieillesse de Picasso avec une vingtaine de gouaches et de dessins des années 1966-1972. *L'autre, à la Bibliothèque natio*nale, restitue tout le plain-chant de l'œuvre gravé de Matisse, eaux-fortes, pointes sèches, livres illustrés, lithographies surtout et rarissimes aquatintes fort peu connues, presque jamais exposées.

La Bibliothèque nationale avait déjà présenté, en 1970, l'ensemble des gravures de Matisse que possède le *Cabinet des estampes. Ce que nous* voyons aujourd'hui, c'est la donation Jean Matisse, léguée en 1978 et 1981 par la veuve du fils aîné du peintre. Elle comprend, à côté de quelques *dessins et de cent quarante planches* de haut vol, des documents précieux entre tous, ainsi les monotypes de 1915-1917 (par définition uniques) et des maquettes de livres, dont celle des *Amours de Ronsard : un minuscule carnet dont ne voudrait pas le plus modeste des écoliers et qui est émouvant comme le petit air de flûte préludant à la symphonie somptueuse du premier matin du monde.*

ANDRE FERMIGIER.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

RELIGION

L'Eglise catholique sort de la période post-conciliaire. Pour André Piettre, le temps du doute est dépassé, le monde s'ouvre de nouveau au spirituel. Mais Jean L'Hour s'inquiète de ce que l'on parle plus du pape, dont les pouvoirs utilisent volontiers l'image rassurante, que de l'Evangile. Entre la restauration et le dépassement, la voie, il est vrai, est bien étroite, comme le note Gaston Piétri, qui appelle de ses vœux un second souffle pour Vatican II. Quant à Gabriel Matzneff, il s'étonne de voir la plupart des candidats à l'élection ignorer ses coreligionnaires orthodoxes.

Un second souffle pour Vatican II

par GASTON PIETRI (*)

IL faut un second souffle pour Vatican II. Ce second souffle incontestablement sera plus spirituel. Ce n'est pas que les textes de Vatican II manquent de solidité spirituelle. Mais le débat sur « *les nouveaux chemins pour la mission* », tel qu'il est en train de s'ouvrir en France (assemblée plénière de l'épiscopat 1980), montre à l'évidence qu'il devient difficile désormais de se fixer sur la « *présence au monde* ».

La « *présence au monde* » comporte au moins deux faces : l'attention à ce qu'il est convenu d'appeler les « *réalités collectives* », l'accueil des requêtes de la culture contemporaine pour un renouvellement de l'intelligence de la foi. L'une et l'autre se trouvent devant l'urgence d'un second souffle. Il suffit d'un rien pour que, ne sachant comment aller au-delà, des chrétiens basculent dans l'en-deçà. Un rien, c'est-à-dire des nuances qui, pour être importantes, ne sont pas toujours sensibles à ceux dont la foi ne s'est pas encore exposée aux feux croisés des questions du monde contemporain. Et ce rien peut entraîner dans une restauration, alors que notre besoin est celui d'un dépassement.

A tout instant la ligne de crête est là sous nos yeux. Mais elle est presque imperceptible. Les apôtres de l'Evangile ont autre chose à faire que de limiter leur rôle à celui de militant politique ou d'animateur socioculturel. Et que dire quand des théologiens se transforment en psychologues ou sociologues ? L'exigence demeure néanmoins d'aborder ce monde tel qu'il est. L'important, écrivait Maurice Blondel, en 1896, est de « *dire quelque chose qui compte pour les esprits qui ne croient pas* ». (« *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine.* »)

Que certains attendent de l'Eglise des affirmations sans failles, nous le savons. Mais il faudra bien décevoir leur attente. André Dumas l'a dit en termes incisifs : « *Dieu est, aujourd'hui comme hier et demain, celui qui accepte de se laisser attaquer par les questions des hommes et qui leur demande à eux aussi de se laisser attaquer par les questions de Dieu.* » (*Nommer Dieu*, Le Cerf.) Oui aux questions de Dieu ; nous ne l'avons pas encore laissé parler comme il voudrait. Pas de questions de Dieu pourtant sans les questions par lesquelles les hommes « attaquent » le Dieu de nos représentations boiteuses.

Penser que cette écoute des questions des hommes est de soi inversement proportionnelle à la qualité de l'enracinement spirituel en Dieu, c'est tout le contraire de l'expérience spirituelle du Dieu de Jésus-Christ. La vie spirituelle passe par l'épreuve de la rencontre de la modernité à travers les questions parfois les plus corrosives de la culture de notre temps. Elle passe aussi, à l'heure où le militantisme est en baisse, par le souci d'empoigner des questions qui sont celles de la vie et de la mort de nos sociétés. Aucun fondamentalisme, aucune poussée du « spirituel » ne sauraient nous dispenser de cette épreuve. Nous nous trouverions un beau jour la tête dans le sable, faisant la « politique de l'autruche », incapable de saisir le réel où Dieu nous rejoint.

Les militants chrétiens qui naguère ont résolu de s'avancer, au prix d'engagements onéreux, sur les terrains du social et du politique, étaient souvent porteurs d'une riche formation chrétienne personnelle. De même ceux qui acceptaient de recevoir de plein fouet les assauts des sciences nouvelles. A l'étape présente, la tâche est de redonner des assises spirituelles. En dépassant certaines perceptions trop unilatérales, mais non pas en les escamotant. En traversant le monde avec ses provocations, mais non pas en faisant mine de ne pas voir et de ne pas entendre.

Deux écueils, sans cesse présents sous nos pas, prêts à faire « déraper » le mouvement de dépassement et à le faire tourner en restauration.

— La demande religieuse du grand nombre mêle ses eaux plus d'une fois au courant actuel de recherche spirituelle. Elle dit à sa manière quelque chose du besoin spirituel. Cependant, faire fond sur elle comme sur un aspect décisif de l'identité chrétienne collective pourrait conduire à des impasses. Des sociologues pensent que ces rites résistent d'autant mieux que pour marquer les moments importants de l'existence, dans notre société, il n'en est pas d'autres. Dans le même temps, des rites que l'Eglise reconnaît comme indicateurs spécifiques de l'identité chrétienne (la messe dominicale, par exemple) sont en baisse. Un écart s'installe. « *Dans la religion chrétienne, j'en prends et j'en laisse* », disait un grand adolescent.

— Le deuxième écueil est celui d'un malentendu sur une identité proprement catholique. Aux yeux de beaucoup, elle est faite surtout d'un ensemble de réflexes correspondant à des points d'insistance d'époques parfois très proches. Ainsi de la valeur attachée à l'Eglise comme corps structuré et hiérarchique et par là même lié à la cause de l'ordre. Peut-on oublier ces penseurs qui, au dix-neuvième siècle et même plus près de nous, se sont faits à ce titre les défenseurs de l'Eglise et de la papauté sans adhérer eux-mêmes personnellement à la foi chrétienne ? Leur descendance intellectuelle n'est pas morte. Cette identité-là, si elle venait à se faire passer ici ou là pour l'identité chrétienne, nous ramènerait ailleurs qu'au Dieu de Jésus-Christ.

Ces écueils manifestent que la religion se reçoit, pour une part, comme un héritage. Encore faut-il savoir se le réapproprier. Pour ce faire, il est capital de l'exposer aux questions des hommes et du monde. C'est la condition pour que la « présence au monde », une fois dépassée, puisse être vécue à son tour comme une présence à ce Dieu qui ne s'identifie que dans une aventure spirituelle.

(*) Directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

LES ORTHODOXES ET LES ÉLECTIONS

par GABRIEL MATZNEFF

LES Français de confession orthodoxe n'ont présentement qu'un sujet de conversation : les prochaines élections. Il s'agit d'abord de celles qui, le 31 avril et le 1er mai, donneront un successeur à Mgr Georges, archevêque orthodoxe de France et d'Europe occidentale, décédé dimanche dernier ; il s'agit aussi des autres, et que le 26 avril, où aura lieu le premier tour des élections présidentielles, soit précisément le jour de la Pâque orthodoxe, ne nous empêchera pas de voter.

Lundi, qui est le jour où nous avons appris la mort de notre archevêque, je dînais chez des amis qui ont un téléviseur, et j'ai demandé à regarder le journal de 20 heures, pour y suivre le reportage sur le deuil qui venait de frapper la communauté orthodoxe de France. Nous n'avons ni vu d'images de l'archevêque Georges ni entendu le moindre commentaire sur sa mort. Nombreux sont les Français orthodoxes qui auront ressenti un tel silence comme une insulte.

Certes, de même que les protestants et les juifs, nous formons, par comparaison aux catholiques romains, un groupe religieux minoritaire. Il n'y a pas de raison qu'on nous accorde plus d'attention qu'aux protestants ou aux juifs ; mais il n'y en a pas davantage qu'on nous en accorde moins. Le jour où le grand rabbin de France et le président de la fédération protestante de France s'endormiront dans la paix du Seigneur, je suis bien certain que les journaux télévisés de 20 heures consacreront une place d'importance à cet événement. Les orthodoxes ne réclament aucune faveur particulière, mais ils souhaitent qu'on leur témoigne la même sympathie qu'aux autres communautés spirituelles de la nation.

Pendant la guerre d'Algérie, quand il fallait aller au cassepipe, les jeunes Français de confession orthodoxe ont soudain été considérés comme des citoyens à part entière, et bon nombre d'entre eux ont laissé leur vie dans les djebels ; mais en temps de paix, nous ne sommes plus que des citoyens de seconde zone, disons le mot : des métèques. Pour nous en convaincre, il n'est que de lire les déclarations des hommes politiques. Ainsi, par exemple, la polémique qui, cette semaine, oppose MM. François Mitterrand et Alain Peyrefitte. « J'ai invoqué, *déclare M. Mitterrand,* la position des Eglises catholique et réformée, de la religion juive, toutes hostiles à la peine de mort... » (1). *Et c'est à ces mêmes autorités religieuses que, dans sa réponse, se réfère le garde des sceaux. En France, hors du catholicisme, du protestantisme et du judaïsme, c'est le vide. L'orthodoxie, ça n'existe pas.*

Des candidats à l'élection du 26 avril, M. Jacques Chirac est, à notre connaissance, le seul qui ait prouvé à maintes reprises l'intérêt et l'amitié qu'il porte à la communauté orthodoxe de France : l'Institut Saint-Serge et la cathédrale Saint-Alexandre peuvent en rendre témoignage. Il va sans dire que l'épiscopat orthodoxe ne donne aucune consigne de vote et laisse chaque fidèle libre de son choix ; mais un simple laïc, qui d'ailleurs n'engage que lui, est également libre de publier sa préférence.

(1) *Le Monde* du 1er avril 1981.

Une image trop rassurante

par JEAN L'HOUR (*)

LES professionnels des mass media sont aux anges (!) : enfin un ecclésiastique qui « passe » à l'écran. Souriant, sportif, direct, viril, Jean-Paul II fait accourir les foules. Il diffuse une telle énergie, il respire une telle assurance, il a l'air tellement « bien dans sa peau » qu'il subjugue, paraît-il, tous ceux qui l'approchent. Il les transforme, en tout cas, en admirateurs béats dénués de tout sens critique.

Homme de spectacle, Jean-Paul II l'est assurément. Le malheur, c'est que l'Evangile se trouve entraîné avec lui dans le spectacle et devient une chose à voir. Cela me paraît profondément indécent et contraire à la nature de l'Evangile : aux scribes et aux pharisiens qui demandaient à *voir* des signes, Jésus répond par un refus et « *il les plante là* » (*Matthieu* 16;4) ; quand Jésus s'aperçoit qu'on veut faire de lui un roi, « *il s'enfuit seul dans la montagne* » (*Jean* 6;15).

Les spectacles pontificaux sont hautement symboliques et leur pouvoir de signification est encore décuplé par l'image télévisée. Dans tous les pays, du Mexique aux Philippines, c'est la même scène : une estrade dressée au-dessus des foules agenouillées, encadrées par la police ou l'armée ; sur cette estrade, un homme vêtu de blanc, seul entre ciel et terre, un homme venu d'ailleurs, descendant parfois du ciel par hélicoptère et reprenant son vol une fois le spectacle terminé... Encore un peu et on se croirait au Thabor, avec la différence toutefois que Jésus, en redescendant (à pied) de la montagne avec ses trois disciples « *leur recommanda de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu...* » (*Marc* 9;9).

L'ordonnance des cérémonies religieuses correspond elle-même à un ordre social bien déterminé. Que voit-on ? Un « leader » à la fois inaccessible et proche, vers qui convergent tous les regards. Puis, une couronne de gardes du corps et d'évêques également empressés à préserver le leader de tout débordement anarchique. Un peu plus loin, les prêtres, puis les religieuses (des femmes, enfin ! Mais les dernières directives de Rome les veulent voilées et en uniforme) : derrière enfin, tout derrière, les laïcs, éperdus de reconnaissance.

Société monarchique, hiérarchique, masculine et disciplinée, telle est l'image télévisée des messes du pape. Est-il image plus rassurante pour les pouvoirs en place et les classes dirigeantes de nos sociétés prétendues libérales ? N'est-ce pas la raison de l'empressement des pouvoirs publics et de leurs instruments de propagande à assurer à Jean-Paul II la publicité la plus large ? Tout est mis en œuvre pour éviter les ratés et, s'il s'en produit, pour les censurer (l'intervention jugée irrespectueuse d'une religieuse aux Etats-Unis et l'improvisation gênante d'une militante d'Action catholique en R.F.A.).

Jean-Paul II ne manque pas une occasion de rappeler aux prêtres et aux religieuses que l'engagement politique ou syndical n'est pas de leur ressort. Qu'est-il lui-même et que fait-il ?

Il a beau se présenter comme pasteur ou pèlerin, sa qualité de chef d'Etat colle à sa fonction de pontife où qu'il soit et dans tout ce qu'il dit. Quelle aubaine pour les responsables gouvernementaux de pouvoir ainsi, à peu de frais, sacraliser leur propre image aux yeux des citoyens ! Le fourmillement des personnalités politiques autour de Jean-Paul II en France comme aux Philippines serait seulement ridicule s'il n'était aussi lourd de signification.

Jean-Paul II est allé plus loin : il a accordé au dictateur et tortionnaire Marcos un certificat de légitimité en le disant choisi par le peuple ! On croit rêver... Il prêche la justice et les droits de l'homme, mais aux paysans du Brésil et des Philippines il interdit la révolte alors qu'on les emprisonne, qu'on les torture et qu'on les assassine...

Nous sommes bien loin des espérances qu'avait laissé naître le deuxième concile du Vatican. A l'intérieur de l'Eglise, l'autoritarisme se renforce, les dissidents se taisent ou s'en vont sur la pointe des pieds, les protestants, quant à eux, s'interrogent. On parle avec gourmandise d'un renouveau du spirituel et de la foi... On voit surtout des églises vides de jeunes, des communautés de base ignorées et des responsables ecclésiastiques qui, perdant leur personnalité et leur sens critique, ne sont plus que l'écho de la voix du maître.

On entend beaucoup parler de Jean-Paul II, bien moins de l'Evangile. Cela me gêne.

(*) Prêtre et exégète de l'Ancien Testament, traducteur à mi-temps dans une entreprise.

Un nouveau printemps de l'Église ?

par ANDRÉ PIETTRE (*)

« IL y a des lieux où il faut appeler Paris capitale de la France... » L'arrivée d'un nouvel archevêque à Paris, c'est-à-dire à la tête de l'Eglise de France, annonce-t-elle, après l'avènement de Jean-Paul II, un nouveau printemps de l'Eglise ? Celle-ci ne commence-t-elle pas à émerger de la longue et profonde crise post-conciliaire ? Il est permis de le penser.

Un premier fait est évident : le monde auquel l'Eglise de Vatican II s'était « ouverte », trop souvent sans prudence, ce monde n'est plus le même. Libérés de tout tabou, nombre de clercs s'étaient mis à l'écoute de l'intelligentsia d'alors, subjuguée par les « maîtres du soupçon » et les novateurs des sciences humaines. Ils crurent pouvoir interpréter la foi à travers des « grilles » marxiste, psychanalytique, structuraliste, existentialiste, etc.

Ce monde de l'après-concile est déjà dépassé. Le marxisme, sans parler du maoïsme, est en déliquescence ; le freudisme idéologique est de plus en plus contesté ; le structuralisme discuté ; les sciences de l'homme remises en cause dans leur philosophie inavouée.

De même dans le domaine moral, on avait allègrement levé les tabous de la chair et du sexe ; on avait déplacé l'accent du domaine des mœurs sur celui de la charité, du partage, au lieu de lier l'une et l'autre éthiques dans un même sens de l'homme. Mais voici qu'au Parc des Princes, cinquante mille jeunes font un triomphe au pape qui leur rappelle le courage moral. Voici que nombre d'entre eux retrouvent le sens de la famille. De l'Eglise, ils attendent plus que des nouveautés faciles : des exigences d'absolu.

Parallèlement, dans le domaine religieux, après le souffle de « désacralisation » qui emporta comme un ouragan, signes, langage, objets, gestes sacrés, on voit des croix reparaître, on entend commenter les messages pontificaux jusque-là mis sous le boisseau...

Surtout, le doute qui s'était insinué dans beaucoup d'esprits à la suite de positions aventurées ou d'inquiétants silences — qu'entendre par divinité du Christ ? Rédemption ? Sacrifice ? Vie future ? Immortalité de l' « âme » ? Péché originel ? Présence eucharistique ? Virginité de Marie ?, — ce doute latent et grave qui faisait dire à bien des fidèles : « *On ne sait plus ce qu'il faut croire* », commence à être dissipé. Des théologiens et des prédicateurs, tels le Père Bernard Bro et l'ancien curé de Sainte-Jeanne-de-Chantal réussissent à exprimer dans un langage neuf l'enseignement traditionnel, dans le même temps que des revues rédigées principalement par des laïcs sur des questions théologiques ou spirituelles (*Communio*, *Rédemption*) atteignent en nombre croissant des milliers de lecteurs.

L'anémie pernicieuse que le doute avait engendrée, a été arrêtée. Dans le clergé, les douloureux « départs » semblent stoppés. Après un effondrement des vocations sans autre précédent que celui de la Révolution (646 ordinations diocésaines en 1966 ; 99 en 1977 ; guère plus d'un prêtre nouveau par département !), une légère remontée s'affirme (vers 110-115 actuellement). Des centres de formation au sacerdoce voient leurs entrées s'accroître ; tel séminaire est rouvert, témoin Orléans... Et si persiste, hélas ! la diminution des pratiquants (de 45 % environ des 85 % de Français se déclarant catholiques en 1966, on tombe à 21 % en 1974, 16 % en 1977, 15 % en 1981 — moins peut-être que les chrétiens en U.R.S.S. ! — et le pourcentage ne serait plus de 6 % chez les jeunes), il en est de ces petits « restes » ce qu'il en fut si souvent dans l'histoire d'Israël : comme l'acier retrempé, ils puisent dans le creuset d'une fidélité éprouvée une fermeté accrue, source de renouveau...

C'est un fait, enfin, qu'après trop de discours, la méditation et l'oraison retrouvent des adeptes (1). On revient à l'essentiel. Les vocations contemplatives, qui n'avaient guère tari d'ailleurs, augmentent (et l'on ne parle pas des ermites, vingt-cinq il y a dix ans, plus de deux cents aujourd'hui !), les moines s'installent au cœur de la cité ; les « foyers de charité » essaiment dans le silence ; les charismes témoignent à leur manière ; les groupes de méditation sur l'Evangile et la Bible se multiplient ; l'œcuménisme, non sans difficultés, approfondit ses voies d'approche ; le catholicisme social, hier vilipendé, est remis en honneur. Autant de bourgeons dans une fin d'hiver...

Or, dans le même temps que l'Eglise commence à se refaire, un pontife étonnant parcourt l'univers pour crier à l'humanité que la mort de Dieu, c'est le suicide de l'homme.

S'appropriant par un coup de génie la formule des Droits de l'homme, par laquelle celui-ci s'était affirmé sans nul besoin de Dieu, il lui clame que, sans Dieu, les Droits de l'homme sont bafoués par l'Etat déifié. Et le monde, surpris, l'écoute. Car le monde est en attente.

Il l'est en Occident, où la crise économique s'est ajoutée à une crise internationale aux terribles menaces, qui est d'abord idéologique. Le point le plus sensible en est très précisément la question de l'homme et de ses droits. D'où viendra la solution ? Catastrophe d'apocalypse ou arbitrage suprême : c'est le dilemme de l'avenir.

Au Proche-Orient et en Afrique, la révolte de l'Islam ne traduit-elle pas, au-delà des outrances sanglantes de révolutionnaires archaïques, un refus de matérialisme occidental et un appel à un message de transcendance ?

N'est-ce pas le même appel qui monte d'Extrême-Orient et que traduit le dialogue convergent d'un représentant du spiritualisme occidental à travers l'esthétique, et d'un témoin japonais du bouddhisme (2). N'est-il pas singulier que celui-ci multiplie chez nous ses adeptes ?

Des mains se cherchent dans l'ombre. A une Eglise amenuisée en nombre, mais purifiée par la *catharsis* de l'épreuve, s'ouvre un champ immense. Il ne s'agit plus de parler le langage du monde, mais de trouver un nouveau langage pour le monde : « *Nous ne pouvons nous dérober. Il faut que nous le disions : nous sommes les meilleurs. Nous sommes chargés dans ce monde de répondre à la question : quand finira la nuit ?* (3). »

Et parce que la France porte, par son rayonnement intellectuel, une responsabilité particulière dans la crise de l'Eglise, elle doit aussi être au principe de son redressement. Il y a des moments où il faut appeler Paris, capitale de la France ; et la France, fille aînée de l'Eglise.

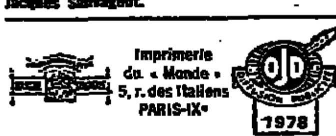
(*) Membre de l'Institut.

(1) N'est-ce pas un témoignage hautement exemplaire que celui de Mgr Lustiger lui-même, dont la presse nous apprend qu'« *il consacre un jour par semaine à la méditation* » ? (H. Fesquet, *le Monde* des 1er-3 mars).

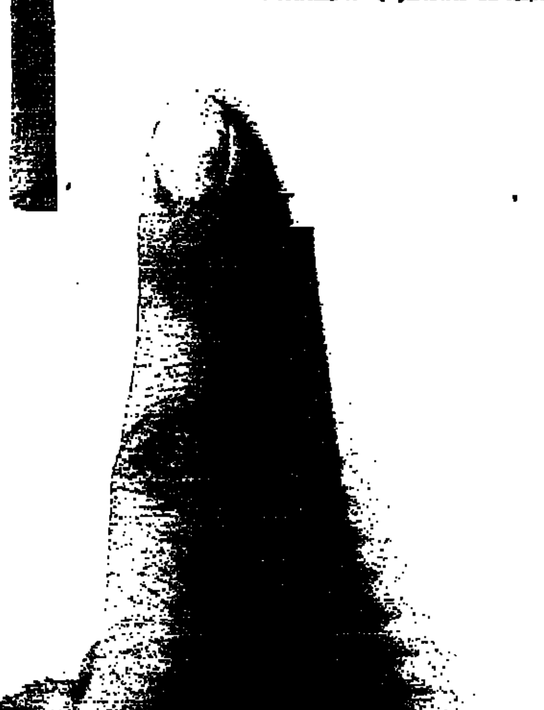
(1) R. Huygue et Daisaku-Ikeda, *La nuit appelle l'aurore*, Flammarion, 1980.

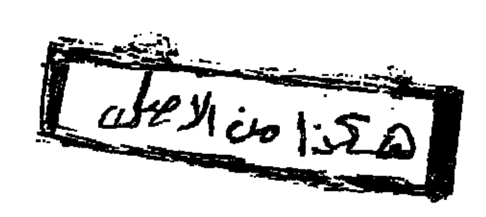
(2) J.-M. Lustiger, *Sermons d'un curé de Paris*, Fayard, 1978, page 38.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.





Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

EN DÉPIT DE NOMBREUX OBSTACLES

Les négociations entre le pouvoir et les paysans pourraient aboutir assez rapidement

Alors que l'accalmie persiste en Pologne, à Moscou, la « Pravda » continue à donner des conseils au parti polonais. Selon l'organe du P.C. soviétique, les communistes polonais ont deux tâches prioritaires : renforcer l'unité du parti et lutter contre les ennemis du socialisme.

A Washington, la poursuite des manœuvres combinées des pays du pacte de Varsovie suscite l'inquiétude. M. Weiberger, secrétaire à la défense, a déclaré, jeudi 2 avril, que, ces derniers jours, l'U.R.S.S. a pris des mesures qui accroissent ses capacités d'invasion de la Pologne et que les États-Unis avaient eux-mêmes pris « des mesures » en conséquence, sans préciser lesquelles.

Pour sa part, M. Jagielski, vice-premier ministre polonais, s'est entretenu, mercredi et jeudi, avec plusieurs dirigeants américains, dont M. Bush. Une aide alimentaire d'urgence a été promise dont on ne connait pas encore les modalités. « D'autres demandes » sont à l'étude. Elles concernent sans doute les problèmes du rééchelonnement de la dette polonaise. Varsovie, enfin, envisagerait la possibilité de redemander son adhésion au Fonds monétaire international qu'elle avait quitté en 1950. Cette confidence aurait été faite, selon le « Financial Times », à des banquiers occidentaux par M. Woloszyn, sous-gouverneur de la Banque centrale polonaise. Mais, selon le quotidien britannique, cette intention, qui assurerait au F.M.I. un droit de regard sur la gestion de l'économie polonaise, est mise en doute par les observateurs.

De notre correspondant

Varsovie. — Hier innombrables, les drapeaux, signes de l'état de préparation à la grève, disparaissent des façades d'immeubles et d'usines. L'apaisement est visible dans les rues, et les pourparlers en vue d'un règlement de la question du syndicat paysan commencent ce vendredi 3 avril, dans les délais et les formes prévus par le compromis passé lundi entre le gouvernement et Solidarité (*le Monde* du 31 mars). On semble, pour une fois, ne pas se contenter de la pause après la tempête.

M. Onyszkiewicz, porte-parole par intérim de Solidarité après la démission de M. Modzelewski, a tenu, jeudi, une conférence de presse pour expliquer que le compromis avait été conclu avec le gouvernement, parce qu'il *« avait été clairement indiqué qu'une grève générale aurait provoqué une confrontation totale »*. Il a indiqué que les négociateurs du gouvernement avaient brandi la menace de l'instauration de l'état d'urgence et évoqué la possibilité d'une intervention extérieure.

De son côté, la commission du travail de la Diète a saisi le présidium du Parlement d'un projet d'abrogation de deux décrets de 1972 sur les salaires et les pensions des dirigeants de l'Etat et du parti. Le premier texte visé assure aux dirigeants le paiement de leur salaire de six mois à deux ans après leur révocation d'un poste donné. Le second décret incriminé permet à la famille d'un responsable décédé de toucher 75 % de la retraite du défunt.

Ce droit ne concerne pas seulement les conjoints, mais s'étend aussi aux enfants, aux frères et sœurs du défunt. Un club d'intellectuels du parti avait, début mars, réclamé l'annulation de ces dispositions — *« insulte aux principes de la justice sociale »*, — qui établissent des *« privilèges dynastiques inadmissibles dans un système socialiste »*.

Une situation toujours menaçante

Les pourparlers avec les paysans auront lieu parallèlement à Bydgoszcz, où des représentants du gouvernement négocieront avec les agriculteurs qui occupent depuis le 16 mars le siège du parti paysan officiel (l'un des groupements adhérant au Front nationale dirigé par le POUP), et à Varsovie, où les délégués de Solidarité rurale seront reçus par le professeur Szczepanski, membre de la présidence collégiale de l'Etat. M. Szczepanski devrait ensuite présenter un rapport sur ce problème à la commission parlementaire chargée de superviser l'application des « accords sociaux », dont il est le président.

Les autorités paraissent décidées à essayer de trouver une solution à cette affaire qui peut, à chaque instant, redevenir explosive, ne serait-ce que parce que les dirigeants de Solidarité n'ont pas de prise réelle sur l'action des agriculteurs. Le général Jaruzelski aurait donné à cet égard des assurances tangibles au cardinal Wyszynski, lors de leur rencontre de la semaine dernière. Il est possible que les choses aillent relativement vite, mais les obstacles sont encore nombreux. L'accord de lundi n'a, en effet, fixé aucune date pour la fin de ces consultations et M. Kania reste très réticent à reconnaître la réalité de l'existence de ce mouvement, qui suscite une hostilité certaine chez les alliés de la Pologne. Un pas décisif dans ce domaine constituerait donc un signe encourageant pour l'avenir.

A l'issue d'une audience chez le cardinal primat, qui les a à nouveau assurés du soutien de l'Eglise, les dirigeants de Solidarité rurale se sont, pour leur part, montrés assez confiants et conciliants aussi. *« Toutes les guerres se terminent par des négociations. Ne pourrait-on pas cette fois-ci commencer directement par les négociations ? »*, a notamment déclaré le président du mouvement, M. Jan Kulaj.

Le premier journal indépendant du bloc socialiste

Cette affaire paysanne occupe une grande place dans le premier numéro, mis en vente ce vendredi, de *Solidarnosc*, l'hebdomadaire du syndicat, dont les autorités ont autorisé la parution, après cinq mois de promesses et de tergiversations. Dirigé par M. Tadeusz Mazowiecki, conseiller du syndicat et grande figure de l'intelligentsia catholique libérale, le journal est tiré à cinq cent mille exemplaires, dont la moitié environ sont vendus sur abonnement.

Les lettres rouges et rondes du titre suffisent à faire oublier une mise en page encore un peu terne. Le ton général des articles — soumis à la censure — est modéré et peut-être un peu trop intellectuel pour un journal syndical, dont on attend plus de prise sur les réalités sociales de la vie quotidienne. Une page entière, la seizième et dernière, sera consacrée au courrier des lecteurs. Il n'y a rien là de subversif, sauf le principal : l'existence même de cet hebdomadaire qui est le premier grand journal indépendant du bloc socialiste.

Deux des caricatures qu'il publie ont obtenu un franc succès avant même la mise en vente de ce premier numéro. L'une représente un blessé sur un lit d'hôpital, entouré d'une nuée de journalistes et de photographes : *« Mais vous reconnaissez en tout cas l'existence du renouveau, car avant vous auriez reçu des coups plus violents et personne ne l'aurait su. »* La seconde représente une queue tristement longue devant un magasin d'alimentation désespérément vide. Un client perplexe lance à la cantonade : *« Ils disent que Solidarité jette de l'huile sur le feu. Mais où est-ce que le syndicat arrive à trouver de l'huile ? »* Le rationnement de la viande est entré en vigueur jeudi en Pologne.

BERNARD GUETTA.

Suisse

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions indiqué dans notre édition du 27 mars, M. Walter Bringolf, mort le 25 mars, n'a jamais été secrétaire de la section suisse de la IIIe Internationale, fonctions qu'occupait en revanche M. Jules Humbert-Droz, qui, en 1920, avait rencontré Lénine avec lui. D'autre part, en 1959, les partis bourgeois se sont opposés à l'entrée de M. Bringolf au Conseil fédéral.

Yougoslavie

L'AGITATION DANS LA RÉGION DE KOSOVO

Les rassemblements dans les lieux publics sont interdits

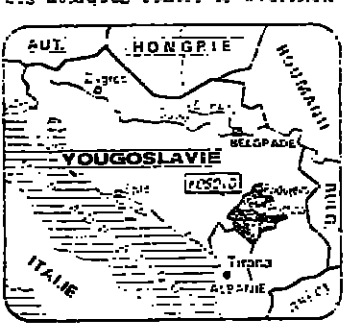
De notre correspondant

Belgrade. — Les désordres qui se sont produits mercredi 1er avril à Pristina, ville principale de la région autonome de Kosovo, ont été vigoureusement dénoncés, jeudi 2 avril, à une réunion des dirigeants de la République fédérée de Serbie, dont Kosovo fait partie intégrante.

Ils ont également été dénoncés par les plus hautes instances de Kosovo et par le principal responsable, M. Nimani, dans une déclaration à la télévision à laquelle la presse accorde une importante publicité. Dans toutes les versions officielles des événements, on affirme que les désordres de Pristina, qui, selon les dernières informations, ont été d'une extrême gravité, ont été provoqués par des *« groupes destructeurs »* ayant pour objectif de *« déstabiliser »* Kosovo, la Serbie et la Yougoslavie tout entière. Ils ont eu un caractère *« éminemment nationaliste et irrédentiste albanais »*.

Usant de *« pressions, chantages et menaces »*, ces groupes, soutenus de l'extérieur par des *« forces hostiles »* à l'indépendance de la Yougoslavie, sont parvenus à *« fourvoyer »* certains étudiants, élèves, ouvriers, voire enfants. Les manifestants se sont servis d'armes à feu contre les forces de l'ordre. Les directions de Kosovo et de la Serbie invitent la population au calme et à la vigilance.

Aucune source autorisée n'a précisé jusqu'à présent quelles seraient les *« forces extérieures »* impliquées dans les désordres qui ont eu lieu à Pristina et, comme on vient de l'apprendre, à Podujevo, localité située à une trentaine de kilomètres de Pristina. Mais, de toute évidence, il s'agit de l'Albanie, dont le régime depuis 1948 poursuit inlassablement ses attaques contre le *« révisionnisme yougoslave »*, malgré une certaine amélioration au cours des dernières années des rapports d'Etat entre les deux pays voisins.



Il se confirme que les manifestations de Pristina ont cessé. Les rassemblements et les déplacements en groupes dans les lieux publics ont été interdits sur le territoire de la province. Dans les rues on ne rencontre que peu de passants, la population étant encore sous le choc. Les organes de sécurité et la défense territoriale ont été considérablement renforcés et il semble que certaines unités de l'armée aient pris position aux portes de la ville.

PAUL YANKOVITCH.

SIX RÉPUBLIQUES ET DEUX RÉGIONS AUTONOMES

La République fédérative de Yougoslavie comprend six républiques fédérées : Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine, et deux régions autonomes, situées l'une et l'autre sur le territoire de la République de Serbie : la Voïvodine, peuplée surtout de Yougoslaves d'origine hongroise, et le Kosovo, peuplé d'Albanais.

Les Albanais, au nombre de 1 300 000, forment la minorité nationale la plus importante. On les trouve aussi en Macédoine et au Monténégro. Kosovo, aujourd'hui la région la plus sous-développée de Yougoslavie, a constitué le cœur de la Serbie médiévale, mais les Serbes et les Monténégrins y sont de plus en plus minoritaires.

La région autonome de Kosovo relève de la République de Serbie, mais, avec son Parlement et son gouvernement, son statut équivaut pratiquement à celui d'une république. Aussi la question de sa transformation en septième république fédérée est-elle souvent posée.

La présidence de la République de Yougoslavie est collégiale. Ses huit membres, représentant les six républiques et les deux régions autonomes, assurent à tour de rôle les fonctions de président, chacun pendant un an. L'actuel titulaire est M. Tsvijétine Miatovitch (Bosnie-Herzégovine), élu le 15 mai 1980. M. Sergueï Kraigher (Slovénie), vice-président, lui succédera le 15 mai prochain.

U.R.S.S.

Mme Ossipova est condamnée à cinq ans de camp et cinq ans de relégation

De notre correspondant

Moscou. — Reconnue coupable d'agitation et de propagande antisoviétique, Mme Tatiana Ossipova, trente-deux ans, membre du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, a été condamnée, le jeudi 2 avril, à cinq ans de camp de travail à régime ordinaire, suivis de cinq ans de relégation, pour avoir tenté d' *« affaiblir le régime soviétique »*. Mme Ossipova est la femme de M. Ivan Kovalev, fils du biologiste Serge Kovalev, lui-même condamné, en 1975, à sept ans de camp à régime sévère plus cinq ans d'exil, pour avoir aidé des catholiques lituaniens à diffuser une publication clandestine.

L'agence Tass a indiqué que Mme Ossipova, qui est ingénieur de géophysique, avait reconnu les faits. En réalité, elle a plaidé non coupable tout en assumant la responsabilité des documents qu'elle est accusée d'avoir *« fabriqués, conservés et diffusés pendant trois ans »* et qui, selon le procureur, contiennent *« des matériaux calomniant le régime politique et social de l'U.R.S.S. »*.

Comme pièces à conviction, l'accusation a notamment cité *« des blocs-notes de fabrication étrangère pour des inscriptions s'effaçant automatiquement »* (1).

La mère de Mme Ossipova, le mari de sa mère et sa grand-mère ont déposé devant le tribunal comme témoins à charge. La mère, en particulier, a déclaré que sa fille avait trahi sa patrie, mais que le véritable coupable était Ivan Kovalev qui l'aurait « endoctrinée ».

L'avocat commis d'office a demandé l'indulgence du tribunal, mais il n'a guère été suivi puisque Mme Ossipova s'est vu infliger une peine plus lourde que celle demandée par le parquet (cinq ans de détention suivis de trois ans d'exil). Selon l'article 70 du code pénal de la Fédération de Russie, Mme Ossipova risquait sept ans de camp de travail à régime sévère et cinq ans de relégation. — D. V.

(1) Ces mystérieux blocs-notes sont tout simplement les « ardoises magiques » que connaissent bien, en Occident, les enfants et les ménagères. — (N.D.L.R.)

APRÈS LA MORT DE JURI KUKK

Un appel au boycottage des relations scientifiques franco-soviétiques

Après la mort dans un camp de travail en Union soviétique, du dissident estonien Juri Kukk, ancien professeur d'électrochimie (*le Monde* du 31 mars, quatre comités de scientifiques français, représentant respectivement des physiciens, des chimistes, des biologistes et des mathématiciens (1), *« demandent à la communauté scientifique de se joindre à ceux de ses membres qui boycottent depuis deux ans déjà les relations scientifiques avec l'Union soviétique et de prévenir leurs collègues soviétiques des raisons de leur position »*.

A l'appel du laboratoire d'électrochimie faciale du C.N.R.S. de Bellevue, où Juri Kukk avait fait un stage en 1975-1976, tous les scientifiques français invités au colloque franco-soviétique d'électrochimie qui devait se tenir à Moscou, du 12 au 22 mai, ont déjà retiré leur participation, annulant ainsi ce colloque. Une délégation des comités de scientifiques s'est rendue, d'autre part, mercredi 1er avril, à l'Institut d'astrophysique de Paris où allait s'ouvrir un colloque franco-soviétique d'astrophysique. Les participants soviétiques ont refusé d'entrer dans la salle de réunion, et la première journée du colloque a été annulée.

De son côté, Amnesty International fait circuler une pétition en faveur de M. Mark Niklus, biologiste et zoologiste estonien, condamné, en même temps que Juri Kukk, à dix ans de camp de travail à régime sévère suivis de cinq ans de relégation. Parmi les premiers signataires, on relève les noms de R. Aron, S. de Beauvoir, A. Glucksmann, M. Halter, J. Ivens, B.-H. Lévy, E. Le Roy Ladurie, C. Mauriac, J.-F. Revel, P. Sollers, O. Todd, I. Xenakis. Les signatures doivent être adressées à M. José Féron, 25, rue des Rossays, 91600 Savigny-sur-Orge.

(1) *Physiciens* : J.-P. Mathieu, université P.-et-M.-Curie, tour 22, 4, place Jussieu, Paris-5e. *Chimistes* : P. Rabette, université P.-et-M.-Curie, tour 54, 4, place Jussieu, Paris-5e. *Biologistes* : C. Caussanel, laboratoire physiologie des insectes, 7, quai Saint-Bernard, Paris-5e. *Mathématiciens* : M. Brové, 9, rue Brézin, Paris-14e.

Grande-Bretagne

M. ANTHONY BENN SERA CANDIDAT AU POSTE DE LEADER ADJOINT DU PARTI TRAVAILLISTE

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Anthony Wedgwood Benn, un des leaders de la gauche travailliste, a décidé de se présenter, à l'automne prochain, contre M. Healey pour le poste de leader adjoint du parti. La décision, annoncée aux Communes le jeudi 2 avril, à l'issue d'un débat de nuit, est de nature à raviver les querelles entre la gauche et la droite du Labour, au moment même où, sous l'impulsion de M. Foot, leader du parti, les factions s'efforçaient, dans un souci d'unité, de mettre une sourdine à leurs désaccords.

Cet effort est apparu d'autant plus nécessaire aux dirigeants du Labour que le nouveau parti social-démocrate S.D.P., formé autour des députés dissidents travaillistes, paraît, d'après tous les sondages, « mordre » essentiellement dans la clientèle électorale travailliste. En effet, selon le dernier sondage Gallup, le S.D.P., si une élection avait lieu actuellement, arriverait en tête avec 36 % des suffrages (31 % le mois dernier), contre 25,5 % aux conservateurs et 24,5 aux travaillistes (28 % en février).

M. Foot avait tenté en privé de dissuader M. Benn de rouvrir un débat au sein du parti, puisque l'élection pour le poste de leader adjoint n'aura lieu qu'au prochain congrès de Brigthon, en septembre. A dire vrai, M. Benn est allé plus loin et plus vite que ses amis politiques ne le souhaitaient. Plusieurs d'entre eux ont déjà exprimé leur surprise et leur mécontentement. Son initiative, soutenue par seize députés de la gauche travailliste est intervenue juste avant la réunion du groupe Tribune, auquel il appartient, et qui recommandait qu'aucune candidature individuelle ne soit proposée avant une discussion intérieure. Redoutant peut-être de ne pas être suivi par ses amis, M. Benn les a pris de court.

Il a, cependant, réussi à diviser la gauche du groupe parlementaire (il faut s'attendre que d'autres candidats de gauche présentent également leur candidature), à renforcer contre lui l'opposition des modérés, mais surtout à rallier derrière M. Foot la majorité des leaders syndicalistes. Dans ce contexte, ses chances d'être élu contre M. Healey sont considérées comme très faibles, malgré le soutien qu'il peut espérer auprès des sections locales du parti.

HENRI PIERRE.

Turquie

● RECTIFICATIF. — Il a été écrit par erreur, dans un article publié dans nos éditions du 30 mars, que les élections avaient été annoncées pour le 18 avril. Il fallait lire : Le général Evren (...) a indiqué, le samedi 28 mars, que la date des prochaines élections sera annoncée après l'entrée en fonction de l'assemblée constituante prévue l'automne prochain.

EUROPE

Espagne

DANS UNE LETTRE PASTORALE

Les évêques du Pays basque condamnent à la fois « les actions subversives » de l'ETA et « les mesures répressives » du gouvernement

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — « *Une cause de grave préoccupation et d'inquiétude* », suivant le porte-parole du ministère de la défense. « *Une déclaration inopportune* » pour le ministre de l'intérieur, M. Roson. Ces deux commentaires donnent le ton des réactions du gouvernement après la publication, mercredi 1er avril, par les trois évêques du Pays basque, d'une sévère lettre pastorale analysant la situation dans cette région, et critiquant à la fois « *les actions subversives de l'ETA et les mesures répressives du gouvernement central* ». Si la condamnation des premières a été bien accueillie à Madrid, la dénonciation des secondes y a, en revanche, causé un vif émoi. Le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo, s'en est entretenu d'urgence jeudi avec le nonce apostolique à Madrid, Mgr Innocenti.

Le document épiscopal s'en prend d'abord à l'ETA, qui « *persiste obstinément dans des actions militaires destinées à provoquer les forces armées* ». Cette conduite, écrivent les évêques, « *vise à tout le moins à mettre le pays au bord d'une situation limite d'affrontement, voire à essayer directement de provoquer un coup d'Etat qui se traduise par l'occupation militaire du Pays basque* ». Le texte ajoute, que « *certains secteurs de la population basque appuient de diverses manières le projet et la stratégie de ces groupes subversifs* ».

Mais le texte des évêques de Saint-Sébastien, Bilbao et Vitoria est aussi net lorsqu'il affirme réprouver dans ce contexte « *toute intervention militaire qui vise à supplanter un ordre légal approuvé par la population* ». La lettre pastorale précise, en des termes d'une particulière actualité depuis la tentative de putsch militaire du 23 février : « *La mission des forces armées, dans tout Etat de droit, consiste à servir les institutions dont le peuple s'est doté, et non à se prononcer sur la légitimité du processus démocratique. La vie politique doit toujours conserver son indépendance par rapport aux forces armées, et ne doit pas être soumise à leur pression.* »

Après ces considérations théoriques, les évêques du Pays basque en viennent à la situation présente dans leur région. Rappelant que « *les abus contre la liberté ne peuvent être combattus en renonçant à la liberté* », ils soulignent que « *les mesures d'exception temporaires qui pourraient se justifier devraient en tout cas être le fruit d'une libre décision du pouvoir politique.* » « *Dans leur application*, ajoutent-ils, *devront être respectés les droits inaliénables des personnes. Toute pression coercitive de forces extérieures ou de pouvoir de fait dans l'exercice des fonctions de gouvernement constitue une atteinte à la liberté démocratique.* »

Les évêques se font plus clairs encore : « *Les secteurs immobilistes de la société espagnole n'ont pas accepté la réforme du régime politique. Ils ne se sont pas résignés à perdre leur hégémonie. Ils rencontrent un écho favorable au sein d'importants secteurs des forces armées, qui, visés par l'action de l'ETA, ne sont pas insensibles aux voix qui les invitent de manière répétée à une intervention militaire, afin de contrôler le processus politique espagnol. L'essai de coup d'Etat du 23 février dernier et son influence notable dans le développement postérieur de la vie politique en sont la preuve évidente.* »

La lettre pastorale des évêques du Pays basque, région où l'épiscopat a toujours joué un rôle d'avant-garde dans la défense des libertés (notamment à l'époque franquiste), exprime un sentiment de plus en plus répandu dans leur région. Quelle que soit leur idéologie, toutes les forces nationalistes basques, qui représentent une grande majorité de l'électorat, craignent que les partis politiques de Madrid, pris d'une véritable psychose du coup d'Etat militaire, ne consentent, pour apaiser les forces armées, à des concessions dont les provinces du Nord feraient principalement les frais. Les mesures antiterroristes adoptées par le gouvernement et permettant l'intervention des forces armées au Pays basque (mesures auxquelles aucun parti politique de Madrid ne s'est opposé directement) sont venues renforcer cette appréhension.

THIERRY MALINIAK.

● *Deux condamnations à Bayonne.* — Deux frères, Basques espagnols, MM. Miguel Angel Aldana Barrena, trente-deux ans, et Alberto Mario Aldana Barrena, trente ans, ont été condamnés, jeudi 2 avril, par le tribunal correctionnel de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) à six mois d'emprisonnement ferme pour détention de munitions de première catégorie. En revanche, le tribunal a prononcé la relaxe pour l'accusation de participation au fonctionnement de l'ETA, mouvement séparatiste basque interdit en France.

Les deux frères souhaitent obtenir le statut de réfugié politique. Mais tous deux font l'objet avec six autres Basques espagnols d'une demande d'extradition de l'Espagne (*le Monde* du 1er avril). Dans ces mandats d'arrêt extraditionnels, l'Espagne accuse Alberto Maria de vols à main armée et Miguel Angel de trois assassinats et de détention d'armes.

Belgique

M. Mark Eyskens est chargé de former le nouveau cabinet

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce que les sociaux-chrétiens flamands ont exigé pour un des leurs la fonction de premier ministre et opposé une veto à la désignation de M. Paul Vanden Boeynants, président du P.S.C. francophone, le roi a demandé à M. Mark Eyskens, quarante-huit ans, ministre des finances dans le cabinet sortant, de former le nouveau gouvernement. Deux heures plus tôt, le jeudi soir 2 avril, après avoir fait à Anvers ses adieux à la reine Béatrix des Pays-Bas, qui terminait un voyage officiel de trois jours en Belgique, le souverain avait accepté la démission de M. Martens, qui avait présidé quatre cabinets en deux ans.

Pendant trois jours, le chef de l'Etat avait fait un tour d'horizon du monde politique, économique et financier, et tous ses interlocuteurs lui avaient dit qu'à leur avis le moment était venu de changer de premier ministre. M. Martens, pense-t-on, a été un excellent chef de gouvernement quand il s'agissait de régler les problèmes institutionnels, mais il n'est pas un économiste, et les questions financières ne sont pas de sa compétence. « *C'est un Barre qu'il nous faut* », ont expliqué plusieurs personnalités représentant le patronat.

Pendant la journée de jeudi, malgré le relèvement brutal du taux de l'escompte passé la veille de 13 % à 16 %, le franc belge était à nouveau « *tombé au plancher* », et la Banque nationale avait dû dépenser 2 milliards de francs belges (280 millions de francs français) pour le soutenir.

Les partenaires de la coalition auraient pu s'entendre sur le nom de M. Vanden Boeynants, plusieurs fois cité au cours des derniers jours et présenté à tort ou à raison comme « *l'homme providentiel* », seul capable de sortir le pays de l'ornière économique. Les sociaux-chrétiens flamands, sous prétexte qu'ils sont le parti le plus puissant du pays, ont cependant continué à revendiquer le poste de chef du gouvernement. La marge de manœuvre du roi s'est rétrécie d'heure en heure et il a fini par faire appel à M. Mark Eyskens.

Le nouveau formateur part avec d'innombrables handicaps. Fils de l'ancien premier ministre Gaston Eyskens, qui avait présidé le gouvernement au moment de la question royale et pendant la crise congolaise de 1960, M. Mark Eyskens est professeur à l'université catholique flamande de Louvain. Brillant économiste, ressemblant à son père, avec les mêmes tics, c'est un homme concret et direct, mais qui ne fait pas de concessions. Les partenaires socialistes de la coalition sortante le considèrent avec méfiance et le croient capable de sacrifier des « *acquis sociaux* » pour redresser la situation économique et financière du pays. M. Eyskens est d'ailleurs le principal responsable de la crise actuelle : c'est lui qui a proposé la neutralisation et la réforme de l'indice officiel des prix auquel les salaires sont automatiquement rattachés.

M. Eyskens va donc d'abord devoir convaincre les interlocuteurs socialistes de sa bonne foi et ne pas se montrer trop intransigeant. Aura-t-il la souplesse voulue ? On se montre sceptique rue de la Loi, et on n'exclut pas un simple « *tour de piste* » du formateur. S'il constate chez les socialistes, une hostilité insurmontable il passerait rapidement la main à M. Vanden Boeynants qui pourrait, cette fois-ci, être accepté par les sociaux-chrétiens flamands de M. Tindemans.

Le nouveau formateur, c'est son premier objectif, compte faire vite. Dès lundi, sans doute, on saura s'il échoue ou s'il réussit à restaurer la coalition sortante, seule formule actuellement ensisagée.

PIERRE DE VOS.

DIPLOMATIE

Les menaces sur la Communauté européenne

- M. Giscard d'Estaing met en cause la participation britannique
- M. Schmidt menace de limiter la contribution budgétaire de la R.F.A.

M. Giscard d'Estaing n'exclut pas une Europe privée de la présence britannique et le chancelier Schmidt menace de limiter la contribution de la R.F.A. au budget communautaire.

Dans un entretien publié ce vendredi 3 avril par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, le chef de l'Etat rappelle que « *c'est sous le président Pompidou que la décision a été prise* » d'admettre la Grande-Bretagne dans la C.E.E. Il ajoute :

« *Je n'ai pas à juger des actes de Georges Pompidou. Mais il est bon de rappeler que la décision a été prise et les négociations conclues avant le début de mon septennat. A l'époque, tous nos partenaires étaient pour l'entrée de la Grande-Bretagne. Le choix n'était pas malheureusement de conserver l'Europe à six telle qu'elle était — ce qui eût été sans doute la solution la plus efficace et à condition qu'elle progresse, — le choix était de voir l'Europe à six bloquée ou de voir la Grande-Bretagne entrer avec tous les problèmes qu'elle entraînait avec elle (...). Un certain nombre de points n'ont pas été précisés dans la négociation, on le voit maintenant.* »

A la question : « *Tabarly a perdu une course parce que les Anglais avaient changé le règlement en course. Les Britanniques ne font-ils pas de même avec la C.E.E. ?* », le président de la République répond : « *Nous n'accepterons pas. Pour moi, le problème est clair. L'année 1981 sera une année de vérité. Le débat, c'est l'acceptation des règles communautaires. L'épreuve n'est pas de discuter cas par cas de tel ou tel sujet. C'est : la Grande-Bretagne accepte-t-elle réellement les règles communautaires ?*

— *Et si c'est non ?*

— *Nous verrons.*

— *Vous seriez prêt à casser l'Europe à dix ?*

— *Nous verrons.* »

Ce n'est pas la première fois qu'une telle hypothèse est envisagée à Paris. Déjà après l'offensive budgétaire de Mme Thatcher au conseil européen de Dublin en décembre 1979, une formule dite d'« association-participation » de la Grande-Bretagne à la Communauté avait été explorée à Paris (*le Monde* du 21 décembre 1979). Il fallait entendre par là une association économique de la Grande-Bretagne, plus souple que l'intégration actuelle, et une participation à la coopération politique, qui, à l'origine de la candidature britannique, paraissait seule intéresser le gouvernement de Londres. Une telle idée avait été rejetée avec indignation à Londres

L'irritation contre le comportement de la Grande-Bretagne a également provoqué jeudi une remarque de M. Schmidt devant le Bundestag. Sans la citer nommément, le chef du gouvernement de la R.F.A., commentant le conseil européen de Maastricht, a déclaré : « *Cela ne peut pas continuer ainsi, que nous soyons d'un côté le principal bailleur de fonds de la C.E.E. et que de l'autre nous soyons traités d'une manière aussi injuste dans les secteurs de la pêche, de l'acier ou dans d'autres domaines qui nous intéressent.* »

Toutefois, M. Schmidt a fait une distinction remarquée entre les pays « pauvres » (Italie, Irlande et Grèce), qui retirent justement des bénéfices de leur appartenance, et les pays « riches » comme le Danemark et le Benelux. Pour ces pays, le chancelier suggère de plafonner les bénéfices qu'ils retirent de leur appartenance à la C.E.E.

Un tel plafonnement remettrait en cause le fondement même de la Communauté, mais, dès le conseil européen de Luxembourg en avril 1980, M. Giscard d'Estaing avait fait remarquer qu'il serait inévitable si la Grande-Bretagne maintenait d'une façon permanente ses revendications pour un équilibre des dépenses-recettes (*le Monde* du 30 avril 1980). Si la Grande-Bretagne exigeait de plafonner ses dépenses communautaires, les profits des Etats bénéficiaires du système communautaire (Benelux, Danemark, Irlande) devraient aussi être plafonnés. Cette remarque avait décimé les rangs de ceux qui appuyaient la Grande-Bretagne ou considéraient ses demandes avec indulgence. — M. D.

L'UNESCO défend la liberté de l'information partout

déclare son directeur général

M. Blaker, ministre adjoint au Foreign Office, a vivement relancé, jeudi 2 avril, la polémique au sujet du « nouvel ordre de l'information » débattu à l'UNESCO (« le Monde » des 15 et 28 octobre 1980).

Parlant à Londres, M. Blaker a exprimé son « inquiétude » devant ce qu'il considère comme « une nouvelle menace contre la liberté de la presse ». Son gouvernement, a-t-il dit, refuse d'accroître « les contrôles de l'Etat et des autorités internationales » sur les médias, contrôles qui « cherchent à museler la presse et sont des aveux d'échec politique ou idéologique ». Le remède, a-t-il dit, « serait pire que le mal », les « régimes totalitaires censureraient les journaux et brouilleraient les émissions de radio pour des raisons d'Etat et par crainte de la vérité ».

« *Quand l'UNESCO défend l'idée d'un équilibre dans la circulation de l'information* (entre les pays développés et les pays en voie de développement), *l'UNESCO n'en défend pas moins l'idée de la liberté de l'information dans les pays en développement, comme partout ailleurs* », a déclaré, jeudi 2 avril, M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, parlant devant l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française. « *Je défie qui que ce soit de me montrer un seul papier de l'UNESCO où est mise en cause la liberté de l'information.* »

Répondant à diverses critiques, dont l'organisation qu'il dirige a été récemment l'objet, M. M'Bow a ajouté : « *L'UNESCO défend le respect des droits de l'homme partout, mais on lui fait un procès d'intention parce qu'elle dit des choses qui dérangent dans un monde qui veut rester dans un confort douillet.* »

Le directeur général de l'UNESCO a poursuivi : « *Dans le système des Nations unies, l'UNESCO est la seule organisation dont un comité examine les plaintes qui lui sont adressées pour violation des droits de l'homme dans les domaines de sa compétence. L'UNESCO expose les résultats de ses enquêtes et en discute avec les Etats membres pour trouver des solutions. (...) Le directeur général a la possibilité d'intercéder auprès des gouvernements pour la libération des personnalités emprisonnées. J'ai obtenu énormément de résultats très importants dans ce domaine, mais nous ne publions pas les documents pour ne pas être accusés de faire de la propagande.*

» *Je ne pense pas qu'il existe une seule organisation au monde qui défende autant les journalistes, leur indépendance, leur autonomie que l'UNESCO, mais ce que fait l'UNESCO n'est pas connu et souvent certains travestissent volontairement ce que l'UNESCO dit, ou ne donnent qu'une version partielle des choses.* »

Interrogé sur ce qu'il attend de « *la fin du siècle* », M. M'Bow a répondu : « *Les relations entre ce qu'on appelle le Nord et le Sud n'ont pas débouché sur des décisions permettant de donner un peu d'espoir aux peuples qui vivent dans les conditions les plus difficiles. Ces échecs sont intervenus à un moment où les tensions s'accroissent (...), où l'armée se développe, où chacun accroît ses capacités de destruction. Dans les pays industrialisés le chômage augmente et la capacité productrice n'est plus utilisée à plein.* »

Certains, poursuit M. M'Bow, ne voient de solution que dans un affrontement, mais, dit-il, « *la prochaine guerre risque d'être la dernière* ». Le directeur général souhaite que « *ceux qui cherchent des voies nouvelles* » n'aient pas « *une vue étriquée* » et « *abordent les problèmes dans leur vraie dimension* » ; il souhaite que « *les capacités que l'homme a accumulées sur le plan matériel* » amènent l'humanité « *à affirmer davantage sa solidarité* ». Pour éviter « *un affrontement qui sonnerait le glas de l'espèce humaine* », il estime nécessaire que « *les rapports entre les peuples soient fondés sur autre chose que la volonté de domination de qui que ce soit sur qui que ce soit* ».

M. D.

AMÉRIQUES

Jamaïque

LE F.M.I. VA ACCORDER A KINGSTON UN PRÊT DE 700 MILLIONS DE DOLLARS

Le Fonds monétaire international a accepté de prêter près de 700 millions de dollars à la Jamaïque au cours des trois prochaines années, a révélé, jeudi 2 avril, le *Financial Times*. Cette décision sera formellement approuvée d'ici une quinzaine de jours et devrait déclencher une série de prêts par des banques privées, ajoute le quotidien, tout en estimant que ces crédits apporteront un ballon d'oxygène indispensable à l'économie jamaïcaine, qui traverse une phase difficile.

[Cette décision du F.M.I. peut être interprétée comme la conséquence du bouleversement politique intervenu en Jamaïque avec la victoire, aux élections du 30 octobre 1980, du parti de M. Edouard Seaga, favorable à l'économie de marché et très lié aux Etats-Unis, sur celui de M. Michael Manley, tiers-mondiste et proche de M. Fidel Castro.]

Belize

L'ÉTAT D'URGENCE EST PROCLAMÉ A LA SUITE D'ÉMEUTES

Belize (*Reuter, U.P.I.*). — L'état d'urgence a été proclamé jeudi 2 avril au soir à Belize à la suite des émeutes de ces derniers jours. Belize, l'ex-Honduras britannique, petite enclave de langue anglaise de l'isthme centro-américain, doit accéder à l'indépendance avant la fin de l'année 1981, et rompre ainsi le dernier lien colonial avec Londres, mais une partie de la population rejette les concessions faites au Guatemala par la couronne britannique au cours des récentes négociations. Le Guatemala avait en effet jusqu'ici émis des prétentions territoriales sur Belize et n'a accepté de reconnaître le processus conduisant à l'indépendance de l'ancienne colonie britannique qu'à la condition d'obtenir un droit de passage vers l'Atlantique à travers des zones maritimes bélicéennes. (*le Monde* du 20 mars.)

Les émeutiers entendent donc protester contre l'accord intervenu entre la Grande-Bretagne et le Guatemala le 11 mars dernier. Le premier ministre de Belize, M. George Price, avait annoncé il y a quelques jours que cet accord serait soumis par référendum à l'approbation de la population.

Etats-Unis

APRES L'ATTENTAT CONTRE M. REAGAN

M. John Hinckley est déclaré « mentalement capable » de répondre de son acte devant la justice

Washington (*A.F.P., UPI*). — John Hinckley, accusé de tentative de meurtre contre le président Ronald Reagan, a été déclaré, jeudi 2 avril, « *mentalement capable* » de soutenir un procès, mais devra néanmoins subir, en Caroline du Nord, de nouveaux tests psychiatriques. Le jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, a été présenté devant un juge de Washington, qui a décidé de l'envoyer au pénitencier de Butner, près de Durham (Caroline du Nord). Dans ce pénitencier, où Hinckley est arrivé, jeudi en fin d'après-midi, les autorités tenteront de déterminer quel était son état d'esprit lors de l'attentat contre le président américain. Ces examens dureront quatre-vingt-dix jours au maximum.

La constatation qu'Hinckley est « *mentalement capable* » de participer à un procès, faite par le juge Lawrence Margolis, signifie simplement qu'il comprend ses droits et peut aider à préparer sa défense. *Elle ne préjuge en rien* la décision de justice qui le déclarera responsable ou irresponsable. Son avocat, Vincent Fuller, a indiqué qu'il n'avait pas encore décidé s'il plaiderait ou non la démence.

Le *Washington Post* a, d'autre part, publié la lettre, postée deux heures environ avant l'attentat, dans laquelle Hinckley annonçait ses intentions à la jeune actrice Jodie Foster. Celle-ci a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'elle n'avait jamais rencontré Hinckley et avait remis les nombreuses lettres d'amour de celui-ci (elle reçoit en fait de nombreuses missives de ce genre, venues d'un peu partout) à la police.

Voici des extraits de cette lettre :

« *Chère Jodie,*

Il est très possible que je sois tué en essayant d'atteindre Reagan. C'est pour cette raison précisément que je t'écris cette lettre maintenant. Comme tu le sais à présent, je t'aime beaucoup. Au cours des derniers sept mois, je t'ai laissé des douzaines de poèmes, de lettres et de messages dans le faible espoir que tu t'intéresserais à moi. (...)

» *J'abandonnerais cette idée d'abattre Reagan en une seconde si je pouvais gagner ton cœur et vivre le restant de mes jours avec toi, que ce soit dans une totale obscurité ou n'importe comment. Je reconnais que la seule raison pour laquelle je mets ce projet à exécution maintenant est que je ne peux plus attendre de t'impressionner. Je dois maintenant faire quelque chose qui te fasse comprendre clairement que je fais tout cela pour toi*

» *En sacrifiant ma liberté et peut-être ma vie, j'espère te faire changer d'avis à mon sujet. J'écris cette lettre une heure avant de partir pour le Hilton. Je te demande s'il te plaît d'examiner le fond de ton cœur et de me donner au moins la chance de gagner ton respect et ton amour par cet acte historique. Je t'aime éternellement. — John Hinckley.* »

Le président dans un état « satisfaisant »

Selon le bulletin de santé publié dans l'après-midi de jeudi, par la Maison-Blanche, le président américain ressent quelques douleurs, « comme prévu », en raison de ses blessures et de l'opération qui a suivi, mais il peut marcher, et s'alimenter normalement. Son état est jugé « satisfaisant ». Le médecin-chef de l'hôpital où se trouve M. Reagan, a, de son côté, démenti que le président ait été « en danger de mort » dans les minutes qui ont suivi l'attentat et qu'il ait perdu connaissance.

L'état de M. James Brady, le chef du service de presse de la Maison-Blanche, très grièvement blessé à la tête, reste, en revanche « critique » malgré l'amélioration constatée ces derniers jours. Une petite controverse a agité la presse américaine qui s'inquiétait de ne pas disposer de photographie du président depuis l'attentat. Il semble que M. Reagan, qui est encore sous perfusion, et qui reçoit, de temps en temps, une aide respiratoire à l'aide d'une sonde nasale, ait, lui-même, demandé à n ne pas être photographié pour l'instant.

OCÉAN INDIEN

Madagascar : la révolution essoufflée

I. — L'heure du désenchantement

Quelques semaines après avoir connu de graves désordres, qui ont eu lieu, au début de février, à Antananarivo, la République malgache traverse une phase de tensions politiques et sociales, et est confrontée à de sérieuses difficultés économiques.

Récemment rentré de Madagascar, notre envoyé spécial Jean-Pierre Langellier fait ici le point sur l'ensemble de ces questions.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Antananarivo. — « *Le Christ fut trahi par ses proches collaborateurs. Pierre, l'orgueilleux disciple, voulait lui succéder à la tête de la lutte révolutionnaire (...). Judas, l'intellectuel, était un voleur. Il détourna à son profit le sac contenant les deniers. Voilà une importante leçon à méditer pour notre nation. A bon entendeur, salut.* » Dans un récent grand discours, M. Didier Ratsiraka, commentant longuement l'Ecriture, épitres et psaumes à l'appui, a mis en garde ses rivaux, traîtres en puissance. Chez tout autre président socialiste, ce recours à l'Evangile eût semblé incongru. Mais à Tana, la chrétienne, le procédé fit mouche. Attentive aux rumeurs, la ville s'interroge. Qui sont Pierre et Judas ? Seront-ils châtiés ? La parabole, promue méthode de gouvernement par un dirigeant « *marxiste et croyant* » : voilà certes une nouvelle preuve de son habileté manœuvrière. C'est aussi un signe de faiblesse.

Cinq ans après son déclenchement, la révolution s'essouffle. L'enthousiasme est devenu désenchantement. La confiance a cédé la place au doute, l'intransigeance vertueuse aux compromissions. Assaillie par les tracas de l'intendance, l'équipe dirigeante ne fait plus guère preuve d'imagination. Elle n'a pas le temps. L'expérience socialiste s'enlise dans l'incompétence, l'attentisme et la bureaucratie. « *On a perdu la foi* », soupire un responsable.

Premier constat : la révolution n'a accouché d'aucune force originale apte à mobiliser les énergies autour des objectifs gouvernementaux. « *Ici, hormis l'armée et les Eglises, il n'existe aucune force, seulement des coteries* », nous dit *un vieux familier des arcanes* malgaches. Le régime est dépourvu d'armature politique. La « stratégie du consensus » poursuivie avec une remarquable constance par M. Ratsiraka explique partiellement cette carence. Depuis 1977, six organisations au pouvoir au sein du Front national de défense de la révolution (F.N.D.R.) : l'Arema (Avant-garde de la révolution malgache, dont M. Ratsiraka est le secrétaire général ; l'A.K.F.M. (ancien parti du Congrès de l'indépendance, prosoviétique) ; le M.F.M. (parti du pouvoir aux prolétaires) ; le Vonjy, abritant des ralliés de l'ancien régime ; l'Udecma (Union des démocrates-chrétiens) et le V.S.-Monima, rameau dissident du parti Monima du vieux leader « sudiste » et paysan M. Monja Joana, lequel, à son tour, vient de se rallier au Front.

Aux yeux du président, le Front a pour avantage d'« impliquer » la classe politique en la rendant solidaire du pouvoir, fût-ce à son corps défendant. Certains y voient même le noyau d'un futur parti unique. En réalité, chaque formation tire à hue et à dia, soucieuse avant tout de préserver sa personnalité, ses acquis et son implantation. C'est l'univers des clans et des alliances tactiques. Porte-parole d'une frange d'intellectuels et de « marginaux », le M.F.M. de M. Manandafy Rakotonirina, radical et discipliné, estompe son gauchisme en briguant une respectabilité. Tiraillé entre le réformisme et le goût pour l'ordre, l'A.K.F.M. de M. Richard Andriamanjato cultive ses contradictions. Laïque et marxiste, mais dirigé par un pasteur, inféodé à l'Union soviétique, mais régnant en maître parmi la bourgeoisie des Hauts-Plateaux, nationaliste mais bastion de l'ethnie merina, il prospère à l'ombre du Front. Les transfuges du parti social-démocrate (P.S.D.), l'ancienne formation gouvernementale, ont largement infiltré l'Arema. Tiraillée quasi officiellement entre une « droite » et une « gauche » — appellations hautement fantaisistes au demeurant, — celle-ci reste en quête d'une stratégie claire.

Autant de courants antagonistes, d'ambitions rivales. « *C'est une lutte de places, au lieu d'une lutte de classes* », résume, caustique, M. Ratsiraka. Voulu ou non par un président prompt, il est vrai, à prendre ombrage de toute concurrence, cet émiettement du pouvoir le paralyse. Structure ouverte à tous — ou presque — le Front n'est pas devenu un relais efficace de l'action gouvernementale. Hormis le M.F.M., les formations du Front séduisent peu la jeunesse.

Une continuité en trompe-l'œil

En cinq ans, M. Ratsiraka a consolidé un édifice institutionnel complexe — président, premier ministre, Conseil suprême de la révolution (C.S.R.), Assemblée nationale populaire — dont la pyramide repose sur les collectivités décentralisées. Le gouvernement malgache est l'un des plus stables du monde. Les remaniements ministériels sont sans cesse ajournés. Cette continuité en trompe-l'œil dissimule un équilibre minutieux et fragile, où les forces en présence se neutralisent mutuellement. La crainte de déclencher, en altérant cet équilibre, un processus incontrôlable est source d'atermoiements, voire d'inaction. La révolution est souvent indécise. Paradoxalement, le régime tient sa force de sa précarité même.

A ces incertitudes répond l'indifférence du plus grand nombre, dont la presse déplore l'« *immaturité idéologique* » : autre facteur de stabilité sinon d'inertie. Les appels à la « vigilance » ou à la « conscientisation » résonnent dans le vide. Ce langage de bois n'a qu'une faible prise sur les masses rurales. « *Parler de société de classes à un paysan malgache est absurde si on ne le sensibilise pas en même temps à des cas concrets d'injustice* », note M. Charles Ravoajanahary, doyen du C.S.R. En fait, les joutes politiques n'enfièvrent que la société citadine. Le pouvoir s'exerce et se partage à huis clos entre bourgeoisies rivales. L'aura de M. Monja Joana tient en partie à ce qu'il est un authentique plébéien. A part lui, où sont les cadres issus du monde paysan ? Assommé par les slogans, le villageois malgache se replie sur son univers traditionnel. Vivier à cadres, la bourgeoisie administrative se porte à merveille. Les épouses huppées s'offrent un saut faubourg Saint-Honoré plusieurs fois par an. Les petits fonctionnaires sont les plus durement frappés par la crise économique. « *Parmi le menu peuple de Tana, on ne mange plus le riz qu'une fois par jour et on ne parle que de cela* », observe un vieux résident.

M. Ratsiraka se veut un arbitre à l'abri des chamailleries partisanes. Il a, pour revendiquer ce rôle, des accents gaulliens : « *Le bon peuple me comprend.* » Sa popularité, quoique en baisse sensible, demeure confortable, notamment auprès des masses rurales, habituellement favorables au pouvoir en place. Mais n'est-il pas coupé d'elles ? En prenant du champ, le président s'isole. « *Il est mal informé. Son tableau de bord n'est pas à jour* », remarque l'un de ses proches. « *Il rumine seul. En son for intérieur, il n'a confiance en personne* », ajoute un autre. Il lui arrive même de téléphoner à la rédaction de *Madagascar Matin*, le quotidien officieux, pour déconseiller tel article. S'il pratique volontiers l'autocritique depuis quelque temps, beaucoup de ministres jugent imprudent de lui tenir un langage de vérité.

Existe-t-il meilleur symbole de solitude hautaine que le futur palais présidentiel en construction à *proximité* de Tananarive ? Financé et conçu par les Nord-Coréens, le « *bunker* » — comme on l'appelle ici — s'élèvera, dit-on, sur un labyrinthe de souterrains. La disposition des lieux est tenue si secrète qu'un fabricant d'ascenseurs français n'a pas été autorisé à se rendre sur place. Nombre d'intellectuels, naguère séduits par la finesse et le nationalisme de M. Ratsiraka, critiquent ouvertement son régime. Plusieurs officiers de sa génération ont été mis à l'écart ou ont, eux-mêmes, pris leurs distances.

Le socialisme malgache n'échappe pas à la « complotite ». Les moyens d'information officiels partent régulièrement en guerre contre les « *profiteurs organisés* » et les « *ennemis de la révolution* » aux « *desseins inavoués* », alliés d'« *une certaine presse* ». Trois étrangers, dont le voilier s'était échoué sur une plage malgache, ont croupi en prison pendant seize mois, sous l'accusation d'« *espionnage* » et d'« *atteinte à la sûreté de l'Etat* ». Finalement, on ne retint contre eux, faute de preuves, que leur « *entrée illégale dans le pays* ». Trois officiers sont détenus depuis près de trois ans et demi (1). Certaines des inculpations formulées contre eux — notamment la « *détention d'armes sans autorisation* » — semblent fondées. Mais leur prétendu « *complot* » était assorti de telles maladresses qu'il relevait, selon un expert de l'« *enfantillage* ». M. Ratsiraka nous a assuré qu'ils étaient convenablement traités, recevaient régulièrement la visite de leur famille et seraient jugés en bonne et due forme quand le magistrat instructeur aurait rassemblé tous les éléments de l'enquête. A Antananarivo, les spécialistes affirment pourtant que l'instruction est achevée depuis belle lurette. Le maintien d'un climat de défiance a parfois des effets inattendus. A force d'entendre crier au loup, la population voir partout des « *individus louches* ». En octobre dernier, à la suite d'incidents ayant entraîné mort d'homme, les autorités ont eu peine à arrêter les rumeurs qui accusaient certains assistants techniques nord-coréens d'être des « *arracheurs de seins, coupeurs de testicules* ».

En cinq ans, le régime s'est personnalisé. Gardien des institutions, le C.S.R. ne joue qu'un rôle secondaire. De temps à autre, la censure frappe certains partis du Front notamment le V.S. Monima et le M.F.M. *Madagascar Matin* cède parfois à la flagornerie, qualifiant M. Ratsiraka d'« *éminent dirigeant* », de « *président respecté* ». Rien de commun pourtant avec le culte servile qui entoure la plupart des chefs d'Etat africains. Pour l'essentiel, la « *Grande Ile* » n'est pas une terre d'arbitraire ou de répression. En privé, chacun use sans crainte de sa liberté de parole. « *Ratsiraka n'est pas Menguistu* », résume un responsable. La peine de mort existe mais n'a jamais été appliquée. La violence reste rare, le terrorisme inconnu. D'où le traumatisme que provoque chaque effusion de sang : « *mai malgache* » en 1972, assassinat du président Ratsimandrava en 1975, émeutes lycéennes en février 1981.

Le pouvoir évite autant que possible de créer des situations de conflit mais pèche souvent par maladresse. L'« *affaire Monja Joana* » le démontre amplement. Le vieux dirigeant gauchiste, qui réclame depuis 1977 une « *épuration* » du régime, a commis une erreur tactique en appelant dans un tract au soulèvement et à la grève générale. Fallait-il pour autant l'arrêter sans oser l'inculper ? En prenant cette demi-mesure, M. Ratsiraka *a donné une* impression de faiblesse tout en ternissant à l'étranger une image de marque à laquelle il tient beaucoup.

Le régime a de bonnes idées mais les réalise mal. Qui lui ferait grief d'avoir ouvert des milliers d'écoles — il reste deux millions d'analphabètes, — institué un service national mixte permettant aux bacheliers de servir pendant un an comme enseignants, ou consacré 700 millions de francs à la construction de six centres universitaires régionaux ? Dans le même temps, il ruinait son crédit auprès des professeurs et les poussait à la grève en ignorant leurs revendications et en refusant de les consulter sur les réformes de structure.

Autre phénomène inquiétant, admis par M. Ratsiraka et dénoncé en novembre dernier, dans une lettre qui fit du bruit, par le cardinal d'Antananarivo : l'extension de la corruption. On reproche beaucoup au président sa faiblesse envers un entourage, notamment familial, qui n'est pas au-dessus de tout soupçon. Tel ministre est convaincu d'avoir reçu un chèque, mais aucune sanction ne le frappe. Il a fallu de longs mois avant qu'un élu de la province de Tuléar, suspecté d'avoir détourné de fortes sommes, soit puni par l'envoi dans... une ambassade à l'étranger.

Le système favorise, en effet, le clientélisme. On maintient un ministre à son poste uniquement parce qu'il est « fidèle ». L'affiliation politique prime la compétence. La nomination d'office, en 1978 — et sur des critères idéologiques, — du recteur, traditionnellement élu par ses pairs, fut l'un des germes de la crise universitaire. Cette politisation à outrance est pratiquement officialisée dans les COOPAREMA, coopératives de consommation gérées par le parti du président.

Le favoritisme épouse d'ailleurs souvent des clivages ethniques. Fervent avocat de l'unité nationale, M. Ratsiraka ne les transcende pas pour autant. Issu d'une ethnie côtière, on le sent mal à l'aise sur les Hauts-Plateaux où prédominent les Merinas. Il semble tenir ceux-ci, à tort ou à raison, pour des adversaires. Pourtant, nombre d'entre eux — militaires et intellectuels par exemple — l'ont soutenu dès l'origine. Pour atténuer la suprématie des Merinas dans l'administration, on a instauré des quotas provinciaux. Appliqué avec rigidité, ce système est source de frustration et d'attentisme parmi les cadres. « *Le pays manque d'instituteurs*, note un enseignant. *Faut-il à tout prix refuser les postes à des gens compétents, au préjudice des élèves, sous prétexte qu'ils sont merinas ?* » Le tribalisme n'épargne pas l'armée, néanmoins dorlotée par le président.

Malgré ses faiblesses, le régime ne paraît pas menacé. « *La situation est très différente de ce qu'elle était en 1972*, constate un haut dignitaire. *A l'époque, personne ne croyait plus dans les institutions. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Un putsch ? Pratiquement impossible. L'armée n'est ni unie, ni disciplinée, ni apolitique. Il n'y a pas d'alternative au système en place. La population est mécontente mais refuse l'aventure.* » Cette crainte de l'inconnu est le meilleur atout du président.

(1) *Le Monde* du 26 avril 1980.

Prochain article :

RIZ ET POLITIQUE



PROCHE-ORIENT

Le général Haig proposera un « consensus stratégique » aux amis des États-Unis dans la région

Le secrétaire d'État fera escale à Paris vers le 10 avril

Le général Haig, qui commence ce vendredi un voyage de cinq jours au Proche-Orient, a décidé de prolonger sa mission par une visite plus complète en Europe. Aux escales de Madrid, qu'il fera les 8 et 9 avril, et de Londres (les 9 et 10 avril), le secrétaire d'Etat ajoutera un bref séjour à Paris et à Bonn, qui devrait se situer entre le 10 et le 11 avril. On s'attend que le chef de la diplomatie américaine poursuivra à cette occasion l'examen des relations Est-Ouest, qui font l'objet dès aujourd'hui des entretiens que M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a à Moscou avec les dirigeants soviétiques.

M. Genscher devait notamment remettre ce vendredi à M. Brejnev la réponse du chancelier Schmidt au message que le président soviétique lui avait fait parvenir, ainsi qu'à d'autres dirigeants occidentaux, au début de mars. Jeudi, le ministre ouest-allemand a eu avec M. Gromyko, nous rapporte Daniel Vernet, une longue conversation qualifiée d'« ouverte et dépourvue de toute polémique ». La conférence de Madrid, le problème des missiles à moyenne portée en Europe, les relations entre les deux États allemands et la situation en Pologne ont été notamment évoqués.

De notre correspondant

Washington. — Le général Haig n'est porteur d'aucune formule miracle pour résoudre le conflit israélo-arabe. Il pense comme tout le monde que rien d'important ne peut être entrepris avant les élections israéliennes de juin prochain, susceptibles de ramener les travaillistes au pouvoir. Ce voyage est avant tout une prise de contact avec les principaux pays « amis » de la région.

Le conflit israélo-arabe n'est plus présenté, à Washington, comme le dossier prioritaire du Proche-Orient. On met plutôt l'accent sur *« la menace des Soviétiques et de leurs représentants »*. Dans cet esprit, le général Haig va proposer aux dirigeants égyptiens, israéliens, jordaniens et saoudiens une sorte de *« consensus stratégique »*. Ce ne peut être, évidemment, un pacte à cinq, mais le résultat d'accords bilatéraux entre les *Etats-Unis et chacun des pays* concernés.

La nouvelle administration américaine tient le raisonnement suivant : si on expulse les Soviétiques du Proche-Orient, la Palestine deviendra un problème régional, donc facile à « gérer ».

Quoi qu'en pensent ses collaborateurs, *le secrétaire d'Etat* sait que cette menace soviétique n'est pas le premier souci des pays qu'il va visiter. Pour la plupart d'entre eux, la stabilité au Proche-Orient passe par la solution du conflit israélo-arabe. C'est aussi le point de vue des Dix de la Communauté européenne, qui reprochent aux Etats-Unis de tout ramener aux relations Est-Ouest et d'oublier les Palestiniens.

Pour les Etats-Unis, Israël et l'Egypte restent deux alliés essentiels comme le montre la part qui leur sera consacrée, en 1982, dans le budget d'assis*tance américaine. Cela n'empê*che pas M. Reagan de regarder ailleurs : vers la Jordanie et l'Arabie Saoudite, qu'il veut associer à un nouveau processus de paix (encore à définir), et même en direction de l'Irak, où un collaborateur du général Haig se rendra à l'occasion de ce *voyage (1)*. Washington serait prêt à débloquer la vente de quatre Boeing à Bagdad.

Mais c'est l'Arabie Saoudite qui intéresse au premier chef les Américains. Ce pays assure un quart de leurs importations de pétrole. Il a pris beaucoup d'importance depuis la « perte » de l'Iran. Ryad le sait et réclame avec de plus en plus d'insistance des armes perfectionnées. Malgré l'opposition d'Israël, M. Reagan a déjà accepté de livrer à l'Arabie Saoudite des équipements spéciaux qui permettront d'augmenter le rayon d'action et la capacité offensive de ses soixante-deux F-15 commandés en 1978. Selon le *New York Times*, les Etats-Unis seraient également sur le point d'annoncer la vente à Ryad de cinq avions-radars AWACS, livrables en 1985.

L'Arabie Saoudite réclame des armes, mais elle ne voudrait de bases américaines ni sur son sol ni dans les émirats voisins. L'Egypte, de son côté, n'accepterait la participation de soldats américains à la force multilatérale qui doit s'installer dans le Sinaï, après le retrait complet des Israéliens en *1982, qu'en dernier* ressort, s'il n'y a pas moyen de faire autrement. Le général Haig va tenter d'éclaircir ces réticences. On se demande à Washington si les pays « amis » ne souhaitent pas en fait une présence militaire des Etats-Unis dans la région, mais sous une forme aussi peu visible *que possible*.

ROBERT SOLÉ.

(1) Selon une source officielle américaine citée par l'A.F.P., ce responsable serait M. Morris Draper, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient. Il se rendrait aussi en Syrie, au Liban et dans certains autres pays du golfe Persique. De même source, on rapporte que le président irakien s'est dit prêt à accueillir M. Haig en personne, mais que l'emploi du temps du secrétaire d'Etat ne lui permettra pas de se rendre à Bagdad au cours de cette tournée.

Liban

Le bombardement de Beyrouth

(Suite de la première page.)

Le pays vivant, de plus en plus, depuis trois mois, sur un volcan et la situation se dégradant lentement mais inexorablement, la crainte est vive, à Beyrouth, de voir les événements en cours précipiter une nouvelle phase de troubles généralisés, que l'on prévoyait certes, mais que l'on situait plutôt à l'horizon 1982.

Ce vendredi matin, chacun rete*nait son souffle ici. A l'est* (secteur chrétien), très durement touché, quelques voitures circulaient timidement. Même à l'ouest (secteur palestino-progressiste), qui a subi les contrecoups des incidents plus qu'il n'en a été la cible directe, la circulation était fluide.

La gravité de la situation amène cependant les différentes parties libanaises à un minimum de prudence sinon de modération. De prime abord, les positions sont rigides, mais on sait que les deux adversaires sont, dans l'immédiat et sans que cela préjuge leur attitude future, disposés au compromis.

Les forces libanaises (chrétiennes) de M. Bechir Gemayel ont battu le rappel des partis et des ministres chrétiens qui, à l'exception de deux d'entre eux, MM. René Moawad et Joseph Abou Khater, ont participé à la réunion convoquée à cet effet et ont décidé de demander au gouvernement de prendre plusieurs mesures :

1) Déployer l'armée libanaise le long de la ligne de démarcation à Beyrouth, en remplacement des troupes syro-palestiniennes de la FAD ;

2) Saisir le Conseil de sécurité ;

3) Demander l'envoi d'une force internationale pour tout le Liban et non plus pour le Sud seulement.

Ces requêtes sont inacceptables pour la Syrie mais peuvent ouvrir la négociation.

De son côté, le Mouvement national s'est activé pour constituer un front unique avec les dirigeants islamiques, dont la principale personnalité est, en l'occurrence, le chef du gouvernement M. Chafic Wazzan. Accusant les *« alliés d'Israël »* (c'est-à-dire les forces libanaises chrétiennes) de créer des troubles à Beyrouth *chaque fois qu'il est question* d'envoyer l'armée libanaise au Sud et leur reprochant de donner à la crise une allure confessionnelle, le Mouvement national s'oppose catégoriquement au déploiement de l'armée le long de la ligne de démarcation mais il affirme être déterminé à faire preuve de sang-froid et à appuyer les autorités légales.

Placé une fois de plus dans une situation impossible, le président de la République, M. Elias Sarkis, après avoir ordonné un cessez-le-feu, a convoqué le conseil des ministres vendredi matin, dans le souci d'éviter un éclatement du gouvernement qui précipiterait la crise et risquerait de la rendre irréversible.

La principale difficulté réside dans l'impossibilité de déterminer les causes réelles de l'embrasement de jeudi et les intentions, au stade actuel, des protagonistes majeurs de la crise : la Syrie, les Palestiniens, les forces libanaises chrétiennes, Israël. On en connaît les causes immédiates : à Beyrouth, une série d'accrochages au point de passage intersecteurs de Primo, à Zahlé, la décision de l'armée syrienne d'empêcher le percement en cours par les forces libanaises d'une route de haute montagne reliant cette ville à la *zone chrétienne* et, en même temps, d'assurer la continuité de ses propres voies de communication.

Sur le fond, on en est réduit à des hypothèses. Damas souhaiterait prendre les devants dans la perspective d'une mise en cause *de sa présence militaire au Liban* en juillet prochain à la Ligue arabe et consolider une position devenue chancelante ; de la part des forces libanaises, il s'agirait d'*« exploiter les contradictions syro-palestiniennes »*, qui se sont aggravées au cours des derniers mois, en centrant les accusations sur l'Armée de libération de la Palestine, incluse *de facto* dans la Force arabe de dissuasion, et dont la mise à l'écart, bien qu'elle soit toujours et quoi qu'on en dise sous contrôle syrien, apparaîtrait comme une mesure anti-palestinienne.

La bataille de jeudi

La bataille de jeudi a fait plus de quarante morts. La canonnade a duré de 10 h. 30 à 16 heures, puis, sans cesser complètement, elle a décru. Vendredi, en milieu de matinée, on lentendait encore des explosions. Toutes les voies de communication entre les deux secteurs *de la ville* ont été coupées, à l'exception d'une seule empruntant un long déour par la banlieue. L'aéroport a été fermé durant deux heures. Les forces libanaises mettent en cause autant les tireurs palestiniens que syriens.

A Zahle, le bombardement a *continué toute la journée* et la ville a été survolée par quatre Mig-21 syriens, sans cependant que ceux-ci interviennent. Les hostilités ont repris vendredi matin, malgré un cessez-le-feu conclu à 22 h.30. On dénombre huit morts et plusieurs dizaines de blessés, sans compter une *trentaine de personnes emmurées* dans l'abri d'un immeuble qui s'est effondré et dont on ignore le sort.

LUCIEN GEORGE.

● *Pour la troisième fois en une semaine*, les forces israéliennes ont attaqué le Sud-Liban. Selon le correspondant militaire de la radio israélienne qui a participé au raid effectué dans la nuit du jeud 2 au vendredi 3 avril, le commando venu par la mer a opéré à 25 kilomètres au nord de la ville de Saïda, sur la route nationale menant à Beyrouth. *« Il a dressé une embuscade à des véhicules des forces armées palestiniennes, en a détruit un et tué ses deux occupants, puis a essuyé un feu nourri tout en regagnant son embarcation sans être atteint »*, précise la radio israélienne. D'après Beyrouth, le raid a eu lieu à 25 kilomètres seulement au sud de la capitale.

A travers le monde

Danemark

● ATTENTAT CONTRE UN DIPLOMATE TURC. — M. Cavit Demir, conseiller chargé des affaires du travail à l'ambassade de Turquie au Danemark, a été grièvement blessé par balles dans son appartement, au cours de la *nuit du 2 au 3 avril*, par un inconnu auquel il avait ouvert la porte. L'attentat a été revendiqué par un coup de téléphone anonyme à l'Agence France-Presse et à l'agence Reuter, par deux organisations s'intitulant respectivement « Armée secrète arménienne » *et « Groupe* du peuple arménien pour la justice ». — *(A.F.P.)*

Ile Maurice

● GREVE DE LA FAIM D'ANCIENNES HABITANTES DE DIEGO-GARCIA. — D'anciennes habitantes de Diégo-Garcia, contraintes de quitter leur île en 1965, lorsque celle-ci est passé sous tutelle britannique, poursuivent, depuis le 16 mars, une grève de la faim devant l'ambassade de Grande-Bretagne, à Port-Louis. Les grévistes réclament au gouvernement de Londres une allocation compensatoire de 8 millions de livres (environ 115 millions de francs), alors que les Britanniques maintiennent leur proposition initiale équivalant à environ 14 millions de francs destinés aux îliens expulsés. — *(A.F.P.)*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux *semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ASIE

Thaïlande

Le général Prem a repris sans combats le contrôle de Bangkok

Le général Prem Tinsulanond, premier ministre, a repris, sans effusion de sang, vendredi 3 avril, à Bangkok, le pouvoir dont il avait été chassé, mercredi 1er avril. Principal responsable du coup d'Etat, le général Sant Chitpatima, adjoint du chef du gouvernement, a quitté la Thaïlande. Son adjoint, le général Vasin, se serait rendu.

Les forces loyalistes avaient repris peu à peu, dans la journée, le contrôle de la capitale. L'échec du putsch est dû en particulier au fait que la majorité des forces armées est restée fidèle au gouvernement et, surtout, que le roi Bhumibol s'est rangé aux côtés du général Prem replié à Korat dans le nord du pays. Après une épreuve de force de quarante-huit heures et une tentative de négociations, le premier ministre a jugé la situation à son avantage et a fait marcher des unités sur la capitale, qu'elles ont reprise, semble-t-il, en deux heures.

Les autres officiers qui avaient participé au coup d'Etat ont été arrêtés, notamment le colonel Prachak Sawangchit, chef de la division d'infanterie stationnée à la frontière khméro-thaïlandaise, et le colonel Manoun Roupakachorn, commandant de la quatrième division blindée à Bangkok. Le général Sern Nanakhon, commandant suprême des forces armées de terre, qui avait été nommé « conseiller » du « comité révolutionnaire », a, selon l'A.F.P., retrouvé ses fonctions antérieures, tandis que le général Montchai Punkonchen, chef de la police qui avait paru être avec les insurgés, s'est rallié au gouvernement.

A Washington, le département d'Etat avait déclaré, jeudi, espérer que la crise « serait résolue sans violence ». Notre correspondant à Bangkok fait le récit des quarante-huit heures de flottement qui ont précédé l'échec du coup d'Etat.

Un étrange ballet entre rebelles et loyalistes

De notre correspondant

Bangkok. — L'armée thaïlandaise avait, jusqu'à ce jour, l'art de mener à bien les coups d'Etat qu'elle fomentait. La population n'avait pas le temps de dire ouf — au reste, personne ne lui demandait son avis — que la partie était gagnée, la cause entendue. Cette fois, les choses ont traîné en longueur. Les militaires n'ont pas marché du même pas; chaque clan a tenté de rallier l'autre à sa cause.

Généraux putschistes et forces loyalistes n'ont cessé, pendant quarante-huit heures, de se recommander du « peuple thaïlandais ». Mais une bonne partie de la population hésite à accorder trop de crédit à leurs professions de foi.

Le premier jour du putsch, Bangkok avait appris avec philosophie la nouvelle. Scénario classique : un général chassait un autre du pouvoir. Tout juste montrait-on quelque curiosité à connaître la liste des nouveaux « promus ». Les habitants de la capitale vaquaient à leurs occupations comme à l'ordinaire; quelques soldats gardaient les points stratégiques; de rares patrouilles circulaient dans la ville. Le général Sant Chitpatima était donné gagnant.

Au fil des heures, les auteurs du putsch tardaient à se montrer sur l'écran de télévision. La radio répétait à satiété les mêmes mots d'ordre « révolutionnaires ». Lorsque, mercredi 1er avril en fin d'après-midi, une édition spéciale du *Bangkok Post* annonça que le général Prem Tinsulanond s'était réfugié à Korat, à 250 kilomètres au nord-est de la capitale, la population comprit alors que ce coup d'Etat ne ressemblait à aucun autre. Le chef des « rebelles », qui se disait résolu à défendre *« à tout prix »* Bangkok contre l'attaque des forces loyalistes, était alors donné perdant.

Jeudi 2 avril au matin, rien n'était encore réglé. Les habitants de Bangkok écoutaient alternativement la radio « rebelle » et la station « loyaliste » qui se livraient une bataille des ondes. La confusion était à son comble. Chaque camp cherchait un soutien populaire.

A Bangkok, les auteurs du coup d'Etat convoquaient en vain à leur quartier général les chefs des partis politiques et les anciens membres du gouvernement. Ils rétablissaient dans leur dignité de parlementaires les députés et les sénateurs, remettaient en vigueur la Constitution suspendue la veille, invitaient la population à venir lui faire part de ses sentiments. Toutes ces décisions, pour le moins déroutantes, donnaient à penser que le général Sant était vraiment en très fâcheuse posture.

Pendant ce temps-là, à Korat, le général Prem, retranché dans un camp militaire en compagnie de la famille royale, lançait aux chefs « rebelles » un ultimatum qui expirait à 15 heures (heure locale). Un de ses porte-parole sollicitait à la radio le soutien des « scouts villageois », milice patriotique créée il y a une dizaine d'années sous le patronage du roi, et composée de deux à trois millions de civils.

Répondant à cet appel, des centaines de civils armés se mettaient en route vers certaines villes de province. Beaucoup voyageaient entassés dans des camions, chantant et agitant des drapeaux thaï. En fin de matinée la rumeur commençait à courir que les troupes « loyalistes » faisaient lentement mouvement vers Bangkok, à partir du nord-est et du sud. On signalait déjà des accrochages près de la station balnéaire de Pattaya et de Saraburi. On assurait même que des forces rivales se faisaient face à quelques kilomètres de l'aéroport international de Don-Muang. On annonçait, enfin, des concentrations de troupes vietnamiennes à la frontière de la Thaïlande et du Cambodge, d'où les auteurs du coup d'Etat avaient retiré certaines unités.

Bangkok se préparait au pire. Certaines ménagères remplissaient leurs cabas, les guichets des banques étaient pris d'assaut par les petits épargnants, des files de voitures s'étiraient près des stations-service. Les habitants étaient invités par la radio de Korat à regagner leur domicile avant 15 heures, heure à laquelle expirait l'ultimatum. *Pour intimider les rebelles*, des chasseurs-bombardiers « loyalistes » survolaient à basse altitude la capitale.

En fin d'après-midi, la confusion régnait toujours. L'ultimatum du général Prem avait été repoussé à 18 heures (heure locale). Environ trois mille personnes avaient répondu à la demande des putschistes de se rassembler sur la place du marché central. Décontractés et parfois hilares, des soldats rebelles portant un brassard blanc patrouillaient gentiment aux abords des bâtiments publics, sous le regard des gamins.

A la radio, la voix du général Sant avait repris de l'assurance comme s'il escomptait déjà le soutien des habitants de la capitale. Il lisait à la télévision un appel à la concorde du patriarche suprême, numéro un dans la hiérarchie bouddhique. Il animait, semble-t-il, avec un certain succès, des réunions avec les syndicalistes et les étudiants. Assurément, les auteurs du coup d'Etat marquaient des points.

Des putschistes « démocrates »

Du côté de Korat, nouvelle *« capitale »* du royaume, son adversaire, le général Prem, donnait l'ordre aux *« scouts villageois »* d'arrêter leur mouvement, repoussait, une nouvelle fois, son ultimatum sans fixer d'heure limite, et rejetait l'offre de négociations de son rival. Parallèlement, il conférait avec son prédécesseur, le général Kriangsak Chamanand, que l'on présentait comme un médiateur possible, et réunissait autour de lui plus de la moitié de ses ministres.

Le général Prem avait-il donc *« bluffé »* en annonçant le ralliement en sa faveur de tous les corps d'armée stationnés en province ? Ne se sentait-il pas en mesure de reprendre sans délai le contrôle de Bangkok ? Etait-il, au contraire, assuré de son succès et voulait-il seulement laisser un délai de réflexion à ses adversaires ? Au cours d'une conférence de presse, il avait affirmé vouloir *« calmer la situation pour éviter un bain de sang »*. Le général Sant l'avait averti : *« Si vous êtes vraiment un démocrate, laissez le peuple décider de son sort par référendum. Mais si vous vous servez de la démocratie comme d'un paravent, sachez alors que la détermination du parti révolutionnaire sera sans failles. »*

A Korat, où la fête locale battait son plein, nulle agitation suspecte n'était perceptible. Pas l'ombre d'un uniforme. Sur les routes de province, la circulation était fluide. De rares contrôles d'identité. Quelques soldats embusqués ici ou là derrière des sacs de sable.

Jeudi soir, avant une nouvelle *nuit que* l'on disait décisive, il n'y avait à Bangkok et en province aucun signe annonciateur d'un affrontement. On se prenait à espérer un *« compromis à la thaïlandaise »*, qui sauverait la face de chacun des protagonistes. Personne, à cette heure, ne s'aventurait plus à avancer quelque pronostic que ce soit. Et le roi Bhumibol ? Pouvait-il être l'arbitre de la situation ? *« Il s'est trop engagé pour jouer un rôle quelconque*, nous assure une étudiante. *Nous le soupçonnions de tirer les ficelles du jeu politique. Aujourd'hui, il confirme nos craintes. »* Propos excessifs ? D'aucuns soutiennent, au contraire, que le souverain n'aurait pas fait de son plein gré le voyage de Korat et que « son » premier ministre l'y aurait retenu « prisonnier ». Une rumeur commençait à courir Bangkok, jeudi, en fin de soirée : « Le roi a abdiqué... »

Vendredi matin à l'aube, les forces en présence campaient toujours sur leurs positions. A Bangkok comme à Korat, la nuit avait été calme, pas de coup de feu, aucun mouvement de troupes. Le général Montchai, directeur général de la police, avait rejoint les forces loyalistes, assurant que les putschistes l'avaient contraint à leur apporter sa caution.

De nouveau, le ton montait entre les deux adversaires. Le général Prem invitait, une fois encore, les *« soldats égarés »* à regagner leurs casernements, et lançait un troisième ultimatum, sans fixer d'heure limite. De son côté, le général Sant ordonnait aux radios loyalistes, sous contrôle de l'aviation et de la marine, de cesser leurs émissions.

Les auteurs du coup d'Etat confirmaient le retour à la *« pleine démocratie »*, et annonçaient un train de nouvelles mesures libérales : suppression de la censure, liberté syndicale, formation d'un gouvernement dans les quinze jours, nationalisation d'entreprises privées, réforme agraire, etc. Mesures que l'on sait inspirées par les *« jeunes turcs »* pour s'attacher le concours des intellectuels et des *« chers étudiants » qui représentent*, selon la radio, *« le capital le plus précieux du pays »*. Le général Sant et ses coéquipiers se donnaient des allures d'hommes de gauche.

D'autre part, les putschistes sollicitaient une audience royale, reprochant au général Prem de *« monopoliser la monarchie »*, institution la plus sacrée du pays. Ils convoquaient la population de Bangkok, vendredi matin à 8 heures (heure locale), à un nouveau rassemblement sur la place du marché central.

Vendredi matin, Bangkok était beaucoup plus calme et silencieuse que d'habitude. Pas d'embouteillages; des habitants peu enclins à sortir de chez eux : des commerçants et des hommes d'affaires inquiets. Un avion tournoyait au-dessus du quartier de Sukhumvit, lâchant des tracts *« loyalistes »*. La télévision se montrait curieusement silencieuse : ni proclamations *« révolutionnaires »*, ni marches militaires.

On apprenait alors que le colonel Prachak, un des responsables des *« jeunes turcs »* et l'un des hommes forts du nouveau régime, avait quitté la capitale. La radio rebelle précisait qu'il s'était rendu à Korat pour négocier et qu'il y avait été retenu prisonnier. Du côté loyaliste, on annonçait aussitôt qu'il s'était enfui en hélicoptère en Birmanie. Il se confirmait ensuite que le général Sant avait réussi à fuir le pays, sans doute pour se réfugier en Birmanie.

Les événements se précipitaient. A 9 heures (heure locale), il ne faisait plus de doute que le coup d'Etat avait échoué. A 9 h. 20, la radio rebelle cessait d'émettre. Peu à peu, le 21e régiment royal d'infanterie — demeuré loyaliste — reprenait le contrôle de tous les bâtiments officiels. Restait à réduire le quartier général du comité révolutionnaire, au centre de la capitale. Radio Korat demandait alors aux habitants d'éviter ce secteur, à cause d'une *« possible attaque aérienne »*. Quelques minutes avant 10 heures, les insurgés de la Ire armée déposaient les armes, criant dans la rue : *« Les Thaïlandais ne combattent pas les Thaïlandais : nous sommes frères ! »*

JACQUES DE BARRIN.

● RECTIFICATIF. — La réunion en faveur de la libération du dissident chinois Wei Jungsheng, organisée par le Comité international contre la répression, aura lieu, lundi 6 avril, à 20 h., 12, place du Panthéon, et non pas à 14 h., comme il a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 3 avril.

Le Monde

politique

La campagne de M. Mitterrand

Dans la région Rhône-Alpes : « Il vaudrait mieux s'interroger sur le rapport que sur le coût de la semaine de trente-cinq heures »

Lyon. — M. Mitterrand a poursuivi sa campagne électorale dans la région Rhône-Alpes, jeudi 2 avril, après un voyage entre Paris et Dijon à bord d'une rame du futur train à grande vitesse. Il est arrivé dans la Loire au milieu de l'après-midi, à l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon. Il s'est rendu aussitôt à une rencontre avec les militants et les élus socialistes du département, puis s'est dirigé vers Lyon, où il a, dans la soirée, prononcé un long discours de près d'une heure et demie dans un palais des sports copieusement garni : dix mille personnes environ ont assisté au meeting du candidat socialiste, pendant lequel MM. Jean-Pierre Chevènement et Pierre Mauroy ont prononcé une courte allocution. M. Mitterrand, dans ses deux discours, a essentiellement centré son propos sur les propositions économiques qu'il entend défendre face à l'opinion.

De notre correspondant régional

« *Le charbon, le textile, Manufrance, trente-six mille chômeurs dans le département, dont le nombre en sept ans a été multiplié par quatre et demi* » : ces rappels du secrétaire de la fédération socialiste de la Loire, M. Michel Debout, ont donné le ton d'une journée du candidat socialiste très centrée sur les questions économiques. Sous le portrait, ou presque, de M. Antoine Pinay, prédécesseur du maire socialiste de Saint-Chamond, M. François Mitterrand s'est appuyé sur les exemples des communes d'union de la gauche : « *Quand on me pose des questions telles que : — Vous sentez-vous en mesure de présider la France ? Disposez-vous des femmes et des hommes capables de gouverner ? — je réponds : regardez nos villes, regardez nos communes. La compétence moyenne des socialistes est devenue telle qu'ils peuvent gouverner la France. Je suis très sûr de moi, parce que je sais que je dispose dans tout le pays d'équipes nombreuses et expérimentées qui ont gardé tout leur dynamisme.* »

La relance de la croissance

La situation de la Loire a servi au candidat socialiste pour illustrer la « *détérioration dramatique* » de l'économie : « *Cela va de mal en pis*, a-t-il déclaré. *la déchirure s'élargit. Qu'est-ce qui peut permettre de penser que cela va s'arranger ? Par quel effet magique la même politique pourrait-elle avoir des effets différents ?* » Après avoir brièvement développé ce qui allait être le thème central de son discours de la soirée, la relance de la croissance comme réponse à la récession, M. Mitterrand a affirmé que ses engagements de candidat « *avaient valeur de contrat* ». A partir de l'exemple des nationalisations (« *pas une de plus, pas une de moins que ce que nous annonçons* »), il a affirmé qu'il entendait « *inaugurer une politique contractuelle dans ce pays* ».

Au cours du grand meeting de Lyon, l'imitateur Pierre Douglas, légèrement contesté aux cris de « *Unité* », au moment de son imitation sévère et sans nuances de M. Marchais, puis le chanteur Georges Moustaki, ont fait patienter la foule qui occupait le palais des sports de Gerland, la plus grande salle de la ville.

En ouverture, M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du P.S., député de Belfort, a ironisé sur « *le souffle court du candidat sortant* ». A noter cette formule cruelle : « *Aucun voleur à l'arraché n'est aussi efficace pour voler l'argent dans le sac des vieilles dames que Valéry Giscard d'Estaing... Mille francs déposés en 1974, sur un livret de caisse d'épargne ne valent que 430 francs aujourd'hui.* »

M. Pierre Mauroy, porte-parole du candidat, a schématisé le choix offert aux Français : « *Ou bien on continue, on rempile ou bien on change* »

M. François Mitterrand a centré son intervention sur les problèmes de l'emploi et sur la solution de la « *relance qui s'oppose à la récession* » Premier coup de patte au président de la République : la variation de ses évaluations du nombre d'emplois créés par son septennat : « *Il disait 550 000 à TF 1 en l'écrivant sur le tableau et en oubliant de parler des emplois perdus ; au cours d'une interview, un peu plus tard, dans un hebdomadaire : 400 000 ; dans un quotidien*, les Echos, *deux jours plus tard, il disait 750 000 ; trois jours plus tard enfin, à A 2, il disait : 500 000 à 600 000 : il faudrait que le candidat sortant... sortant de Polytechnique, apprenne à compter.* »

Après un examen de la situation économique mondiale et de la crise du capitalisme, M. Mitterrand a rappelé l'objectif « immédiat » de gagner trois points de croissance : « *Sur chaque point, l'industrie française est en mesure de produire. Comment ne pas croire aux réserves de notre industrie (...) si nous rallumons la machine* ». Quant au programme sur l'emploi de M. Giscard d'Estaing, le candidat socialiste a confié n'y avoir « rien compris ». « *Nous proposons l'abaissement de l'âge de la retraite, il propose une préretraite à la discrétion du patronat.* » La formation professionnelle ? « *Elle existe depuis 1971 et prévoit l'attribution de 2 % des ressources des entreprises ; on en est à 1,1 % : appliquons donc la loi votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.* »

La réduction du temps de travail ? « *A la question : combien cela va coûter ? que l'on m'a posé* » a poursuivi M. Mitterrand, *j'aurais dû répondre : combien cela va rapporter ? Nous lisons neuf cent cinquante mille emplois.* »

Enfin, le candidat socialiste a refusé l'étiquette de « *champion du monde des candidatures* », qu'il a décernée à M. Reagan, lequel s'il n'a pas été battu pour la présidence, a été battu « *pour la désignation dans son parti, ce qui est pire* ». Un ange est passé dans la salle puisque la même mésaventure est advenue à M. Rocard...

CLAUDE REGENT.

M. WILLY BRANDT : l'élection de M. Mitterrand « favoriserait l'avenir ».

Dans une interview accordée à *Combat socialiste* et publiée vendredi 3 avril, M. Willy Brandt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, président du S.P.D., déclare :

« *Je ne veux pas donner l'impression d'intervenir dans les affaires intérieures françaises Mais je dois dire qu'une excellente amitié s'est nouée entre Mitterrand et moi-même. Au cours de notre voyage en commun en Allemagne, nous avons pu constater que son élection renforcerait les liens entre nos deux pays* (1). *Cet événement apporterait de nouveaux éléments à la coopération européenne et favoriserait l'avenir. Nous ne pouvons donc que suivre, avec énormément d'intérêt, la campagne électorale en France. Mais, encore une fois, ce n'est pas la nôtre.* »

(1) Le 5 mars dernier, M. Mitterrand et l'ancien chancelier avaient effectué un voyage en Allemagne de l'Est au cours duquel ils avaient parcouru une partie du chemin emprunté par M. Mitterrand en mars 1941, lorsque, prisonnier de guerre, il avait échoué dans l'une de ses trois tentatives d'évasion.

● *Selon M. Gaston Defferre* président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui s'exprimait vendredi matin à Europe 1, « *Si M. Giscard d'Estaing est battu, l'U.D.F. éclatera* ». M. Defferre prévoit qu'il y aura alors beaucoup de ralliements au groupe socialiste, car l'U.D.F. n'existe que parce que M. Giscard d'Estaing est président.

MM. Deniau et Jospin à l'émission « Le grand débat »

Deux champions

Le premier face-à-face, organisé par TF 1 dans le cadre de son émission « Le grand débat », opposait, jeudi soir 2 avril, MM. Jean-François Deniau et Lionel Jospin.

Duel de champions, puisque chacun représentait un candidat. Et duel d'« espoirs » : à chaque camp sa valeur sûre, son bon élève, son... « surdoué ». M. Lionel Jospin, l'appliqué, le solide, le calme, qui avait fort bien tenu tête — et peut-être mieux que cela — à M. Georges Marchais, le 29 avril 1980, lors d'un débat aux « Dossiers de l'écran » (*le Monde* du 2 mai 1980). Premier secrétaire du P.S. depuis l'entrée en campagne de M. Mitterrand, et professeur à l'université de Sceaux.

M. Jean-François Deniau, le brillant, l'encyclopédique, le tard venu aux sommets giscardiens (pour cause de méfiance des petits camarades vis-à-vis de son trop bel esprit), le rusé aussi, et le principal responsable de la campagne de M. Giscard d'Estaing.

Deux champions incarnant deux mondes différents, mais aussi deux fils de fonctionnaires, deux fonctionnaires. Deux énarques, deux politiques et... deux hommes bien élevés.

Très bien élevés. Ils n'avaient rien de concret à ajouter à ce que disent chaque jour, chacun de son côté, leurs patrons respectifs, mais ils ont avec application et courtoisie échangé des arguments sans surprise. L'intérêt n'était guère dans le contenu, puisqu'il commence à être connu de tous, mais dans la manière. Et M. Jospin s'est un peu laissé prendre au piège de la manière. Comme un sportif qui met longtemps à s'échauffer, il a commencé par laisser son adversaire prendre l'avantage et a eu, par la suite, bien du mal à effacer ce handicap. Dans le genre feutré, courtois, M. Deniau était le plus malin. Il y a du redoutable dans cet homme-là : un regard souriant, passant par-dessus d'innocentes lunettes de gratte-papier, masque un esprit madré, prompt à concevoir un propos ne donnant pas prise aux attaques de l'adversaire, et retors au débat.

M. Jospin avait pour lui une sorte de candeur qui lui a peut-être coûté des points dans cet affrontement, mais qui a fait de lui, un moment, le porte-parole convaincant d'une France modeste aspirant au changement. Il parlait avec allant, et son ton ne cachait nul stratagème...

Mais bien vite revenait l'impression générale : les deux champions savaient que ce débat n'avait pas de véritable enjeu, et la passion en était presque absente.

Pas d'enjeu, si ce n'est — pour partie — l'avenir personnel de l'un et de l'autre. Mais cela, c'est une autre histoire. — N.-J. B.

L'emprunt 7 % 1973

Au cours de son face-à-face avec M. Jean-François Deniau, M. Lionel Jospin a évoqué le coût exhorbitant pour l'Etat de l'emprunt 7 % 1973 (« le Monde » du 21 janvier) lancé alors que M. Giscard d'Estaing était ministre de l'économie et des finances.

Les chiffres cités, à ce propos, par le premier secrétaire du P.S. sont exacts. En sept ans, pour 6,5 milliards de francs recueillis au départ, l'Etat a déjà dû payer 10 milliards de francs d'intérêts et sur les bases actuelles, il aura — toujours en intérêts — acquitté 37 milliards de francs au 16 janvier 1988, date à laquelle — toujours sur les bases actuelles — il devrait rembourser près de 60 milliards de francs supplémentaires.

Cette dette considérable est due au fait que l'emprunt 7 % 1973, assorti d'une garantie de charge est indexé sur la variation entre le poids d'or de l'unité de compte européenne et celui du franc à partir d'une base fixée au début de 1973. Une « indexation de secours » émise sur les variations du cours du lingot d'or coté à Paris sur un cours de base de 10 483 F devait jouer si la valeur du franc n'était plus définie par un poids d'or. Or c'est ce qui s'est produit au lendemain de la réunion du F.M.I. à la Jamaïque, bien que la France n'ait pas ratifié les accords qui décrétaient qu'aucune monnaie n'était plus rattachée à l'or. Depuis avril 1978, c'est donc le cours du lingot d'or de 1 kg qui sert de référence pour fixer le coupon annuel de l'emprunt. Le cours du lingot à Paris ayant, entre 1973 et 1980, été pratiquement multiplié par huit, la charge de cet emprunt a considérablement augmenté, ce qui embarrasse beaucoup les experts de la Rue de Rivoli, à la recherche d'un expédient pour limiter ou reporter cette charge écrasante.

La campagne de M. Marchais

Le parti communiste veut garder les mains libres pour le second tour

(Suite de la première page.)

La nuance n'est pas négligeable : d'un homme politique de droite qui parle des « catégories défavorisées », on dit qu'il « fait du social », et non qu'il tient un langage de gauche...

Les communistes entendent limiter la portée des déclarations de M. Mitterrand, tout en cherchant à les exploiter à leur profit. C'est ce qu'ils font en disant que le candidat socialiste est en difficulté et que la perspective ouverte par le P.C.F. l'a obligé à une inflexion formelle dans l'énoncé de sa politique.

Mais cette explication, donnée par M. Marchais lors de l'enregistrement du « forum » de Radio-Monte-Carlo, mercredi matin, n'a pas été reprise par le candidat communiste, le soir, à Rouen. M. Marchais s'est borné à dire que M. Mitterrand « *éprouve des difficultés* ». En d'autres termes le P.C.F. semble hésiter devant l'avantage qu'il pourrait tirer de la situation, en s'attribuant le mérite d'un infléchissement de l'orientation de M. Mitterrand. C'est que, s'il le faisait, M. Marchais admettrait qu'il est possible d'obtenir du candidat socialiste des engagements conformes à ce que demande le P.C.F. Il commencerait alors à annoncer un désistement effectif en faveur du candidat du P.S. au second tour, et non plus seulement le refus de voter pour M. Giscard d'Estaing ou de s'abstenir, comme il l'avait fait le 23 mars à la télévision.

Le P.C.F. tient, au contraire, à maintenir ses réserves sur les options de M. Mitterrand. De même que M. Marchais avait présenté la question du second tour comme un choix entre trois hypothèses, également recevables — voter Giscard, s'abstenir ou voter Mitterrand, — de même il traite successivement, dans ses discours, de M. Giscard d'Estaing et de M. Mitterrand, comme de deux candidats qui, pour des raisons sensiblement différentes, il est vrai, ne proposent pas les bonnes solutions aux problèmes de l'heure. Il faut donc voter communiste contre M. Giscard d'Estaing et pour imposer l'union au candidat socialiste. Celui-ci, en attendant, doit demeurer suspect et le P.C.F. se refuse même à *lui donner acte* d'une éventuelle prise en compte du point de vue communiste.

La direction communiste veut concentrer l'attention sur le premier tour. M. Marchais est le seul candidat dont les affiches précisent qu'il faut voter pour lui « *au premier tour* ». Cette attitude s'explique d'abord par le fait que parler du second tour, ce serait renforcer une tendance, que le P.C.F. dénonce, à réduire le débat aux candidats susceptibles d'y figurer, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. M. Marchais ne croyant pas, au contraire de M. Jacques Chirac, qu'il puisse convaincre en s'affirmant gagnant, il faut, s'il veut se faire entendre, qu'il situe l'enjeu au premier tour. C'est la conséquence simple de sa décision d'être candidat.

Les luttes sociales

En second lieu, le P.C.F. est conscient de ne pouvoir jouer sa partie, dans cette situation, que dans la période qui s'achèvera le 26 avril au soir. Après cette date, beaucoup dépendra, certes, du résultat communiste, mais plus encore de la position des autres candidats et, surtout, du rapport des forces entre la droite et la gauche. Le P.C.F. sait que si ce rapport donne une chance, si *mince soit-elle, à la gauche, le « rassemblement populaire »* que M. Mitterrand appelle de ses vœux risque fort de limiter la capacité d'intervention des communistes. D'autant que le candidat socialiste multipliera, sans doute, dans ce cas, les déclarations du genre de celles qu'il a faites mardi.

Les dirigeants communistes se sont ménagé le recours aux luttes sociales. M. Marchais l'a répété le 1er avril à Rouen : rien ne peut être obtenu sans les masses. C'est la troisième raison pour laquelle ils laissent dans le vague la question du second tour. Préparer celui-ci, ce serait envisager des conditions. Les communistes, apparemment, en avancent une : participer au gouvernement que formerait M. Mitterrand s'il était élu. Mais ils savent que le candidat socialiste oppose des objections précises à l'entrée des communistes au gouvernement avant que des élections législatives n'aient sanctionné l'accord politique, sur la base duquel une majorité de gauche serait élue et un premier ministre nommé. M. Mitterrand peut difficilement varier sur ce point.

Pour le reste, les communistes sont muets. Ils reprochent à M. Mitterrand de se prononcer pour une négociation syndicats-patronat que les pouvoirs publics favoriseraient, mais à laquelle ils ne participeraient pas. Le P.C.F. ne dit pas pour autant qu'il exige *du candidat socialiste* l'engagement d'organiser un nouveau « Grenelle ». Il ne dit pas non plus quel devrait être le résultat minimum d'une telle négociation : les trente-cinq heures sans diminution de salaire ? Le SMIC à 3 300 francs ? La cinquième semaine de congés payés ? L'abaissement de l'âge de la retraite ?

S'il préparait le second tour, le P.C.F. ne se contenterait pas d'affirmer qu'il veut « *tout faire pour battre Giscard* ». Il s'engagerait à participer à la victoire d'une majorité de gauche en énonçant les conditions précises du rassemblement de cette majorité. Or il affirme seulement, aujourd'hui, que le vote communiste au premier tour sera une étape sur la voie du « changement ». Il se réserve d'indiquer, le moment venu, quelles seront les étapes ultérieures.

Le point de vue des militants

Certains militants pensent que l'étape suivante sera l'engagement des communistes dans la bataille pour le second tour. Ils estiment que leur parti veut réellement la victoire de la gauche et que, si celle-ci semble possible, il ne fera rien qui risque de le situer à contre-courant. C'est l'opinion, par exemple, de certains militants *de l'Union dans les luttes*, comme M. Gérard Molina, ancien responsable des étudiants communistes, qui estiment que le P.C.F. est obligé de tenir compte de la force du courant unitaire et qui se déclarent prêts, si la tendance qu'ils distinguent dans le discours actuel de la direction se confirme, à s'engager en faveur de M. Marchais au premier tour.

D'autres animateurs de l'Union dans les luttes, comme M. Guy Bois, conseiller municipal d'Antony, estiment que les dirigeants communistes n'ont pas fait, jusqu'à présent, de gestes significatifs qui garantissent leur volonté d'assurer la victoire du candidat de gauche au second tour. Les uns et les autres, toutefois, se sont accordés avec les militants socialistes, d'extrême gauche, syndicalistes et sans parti de l'Union dans les luttes pour énoncer trois « règles » d'un comportement unitaire au sein de la gauche : se situer dans la perspective d'un gouvernement d'union, sur la base d'un accord reprenant les revendications sociales les plus urgentes ; cesser les polémiques ; instaurer le dialogue à tous les niveaux.

L'Humanité rend compte, vendredi 3 avril, de cette prise de position, mais en ne retenant que la demande d'un gouvernement d'union. Le quotidien du P.C.F. se félicite du fait que les animateurs de l'Union dans les luttes « *n'ont pas pu ne pas tenir compte du flou politique dans lequel se maintient François Mitterrand et de la clarté des prises de position de Georges Marchais* », et fait le silence sur l'éventualité d'un accord avec le P.S. Le P.C.F. confirme ainsi qu'il entend garder les mains libres pour la période qui suivra ce premier tour de scrutin.

PATRICK JARREAU.

● *M. Jean Poperen*, secrétaire national du parti socialiste, a évoqué, mercredi 1er avril, à Epinal, les relations P.C.-P.S. « *Le P.C. risque de changer de ligne dès le 26 avril au soir, quelques minutes après 20 heures. Les communistes monteront dans le train si le résultat de François Mitterrand est bon. Quoi qu'il en soit, le parti socialiste reste très unitaire* », a-t-il déclaré.

A la C.G.T.

M. Séguy accuse de « bluff » ses contestataires

Prenant la parole à Clermont-Ferrand, le 2 avril, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré, à propos de l'élection présidentielle : « *Une occasion nous est offerte de faire un grand pas en avant (...), à condition qu'au soir du 26 avril le poids de la classe ouvrière soit tel que, en toute hypothèse, les tractations qui ont à plusieurs reprises dans notre histoire abouti à la tenir en dehors de la gestion des affaires publiques, soient vouées à l'échec.* »

Puis il a affirmé que tous les chiffres annoncés, lors de la conférence de presse du 31 mars, organisée par les « contestataires » étaient faux, aussi bien ceux des adhérents à la C.G.T. (qu'il estime à 2 500 000) que ceux des signataires de l'appel du 19 février, de Marseille, les accusant de « bluff ». *Quant à moi*, a-t-il dit, *je ne connais que cinq membres de la commission exécutive, quatre ou cinq syndicats pas très importants et, en tout cas, aucun syndicat ouvrier, et une trentaine de lettres portant cinq ou six signatures.* »

Diverses organisations de la C.G.T. continuent à riposter à la campagne des militants cégétistes qui reprochent à leur centrale de soutenir le P.C.F.

Pour la fédération des P.T.T., les contestataires agissent « *dans des buts politiciens et partisans (...) en alliance avec des gauchistes* ». Les postiers démentent l'effritement des effectifs. Au contraire, on constate le renforcement de la C.G.T. à « *un niveau jamais atteint dans la fédération* ».

De son côté, la commission exécutive des syndicats C.G.T. de Renault - Sandouville, près de Rouen, est « *décidée à combattre l'activité fractionnelle d'une minorité qui refuse le débat démocratique dans les instances de la C.G.T.* ». La fédération de l'équipement dénonce, elle aussi, la mise en circulation de textes « *parfaitement coordonnés* » par des organisations d'extrême gauche et autres. Celle des transports condamne le « *travail fractionnel de quelques membres de la commission exécutive confédérale* ». Ceux-ci, ajoute la fédération des matières plastiques, « *se comportent en véritables partisans d'une tendance politique* ».

De son côté, M. René Lomet, secrétaire confédéral, a écrit dans *l'Humanité* du 2 avril : « *Nous ne nous laisserons pas impressionner par les calomnies et continuerons de lutter pour le vrai changement.* » Auparavant, il accuse *le Monde* et *la Croix* de participer au « *concert anticégétiste et anticommuniste* ».

La Croix du 1er avril avait publié une interview de Mme Jacqueline Lambert, membre de la commission exécutive, qui a quitté le bureau confédéral pour « *des raisons personnelles* ». « *Il n'y a rien d'étonnant*, déclare-t-elle, *d'entendre des militants nombreux et divers qui s'élèvent pour demander un débat sur les prises de position de la Confédération pour le premier et le deuxième tour de l'élection présidentielle.* » Après l'élection, la C.G.T. aura des responsabilités importantes à assumer. Elle « *ne peut pas penser que les dirigeants les plus responsables de la Confédération pourront prendre le risque d'attiser les tensions, de susciter les divisions au sein de la C.G.T. et ainsi d'affaiblir l'organisation.* »

● *Les effectifs de la C.G.T.* — La direction de la C.G.T., ayant réuni les trésoriers de quatre-vingt-trois de ses fédérations et unions, déclare que les résultats, pour 1981 « *sont particulièrement encourageants et sans commune mesure avec les années précédentes* ». Par rapport à 1980, les encaissements du premier trimestre sont supérieurs de cent quatre vingt-seize mille cartes et quatre cent douze mille timbres, est-il précisé.

L'élection présidentielle

La campagne de M. Chirac

A Paris : « Je ne ferai aucune exclusive ni dans la formation de la majorité ni dans la composition du gouvernement »

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue, jeudi 2 avril, à Paris, M. Jacques Chirac a ajouté quelques touches complémentaires à son programme, comme le prélèvement d'une fraction des bénéfices des banques destiné à abaisser de quatre points le taux des emprunts contractés pour l'équipement des petites et moyennes entreprises et pour l'achat de logements par les particuliers, qui complète son plan d'aide aux classes moyennes et concerne un vaste public.

Si cette fois-ci il n'a pas chiffré son programme, il l'a, en revanche, daté de façon précise. Cet échéancier, abondamment fourni, « vaut engagement » de sa part devant le pays, a-t-il solennellement affirmé.

M. Chirac, en revanche, ne propose aucun bouleversement politique : pas de dissolution de l'Assemblée, une session extraordinaire du Parlement en septembre, notamment pour préparer une réforme régionale. Le candidat a insisté sur l'accueil « sans exclusive » qu'il réservera dans la majorité et même dans le gouvernement à ceux — « quelle que soit la position qu'ils ont prise dans l'élection présidentielle » — qui voudront « s'associer à l'effort de redressement ». Si elle n'est pas précise, l'offre adressée à des opposants d'aujourd'hui n'en est pa moins implicite. Et s'il a répondu ainsi de façon plus concrète aux appels lancés, mardi dernier, par M. Mitterrand aux gaullistes, M. Chirac a aussi voulu prendre de vitesse sur ce terrain M. Giscard d'Estaing.

Selon le candidat gaulliste, le projet de « gouvernement de transition » de M. Mitterrand serait contraire non pas à la lettre des institutions mais à l'« esprit de la démocratie parlementaire », et aurait des conséquences « hasardeuses ».

Plutôt que d'affirmer comme M. Giscard d'Estaing qu'un tel gouvernement serait « le pouvoir personnel et le pouvoir présidentiel » (« le Monde » du 3 avril), le maire de Paris insiste sur le risque de désordre et de « paralysie » que comporteraient les décisions contradictoires de gouvernements successifs. On observe d'autre part que si le président sortant dénonce dans la dissolution de l'Assemblée nationale la volonté de M. Mitterrand d'« annuler le choix démocratique » fait par les Français en mars 1978, M. Chirac juge « naturelle » une telle intention.

Se gardant de polémiquer avec ses deux principaux concurrents, le fondateur du R.P.R. leur a proposé un débat télévisé. C'était une façon de souligner qu'il se place au même niveau qu'eux et de refuser, une fois de plus, l'éventualité d'un second tour réduit à un duel entre le « citoyen candidat » et M. Mitterrand.

A.P.

Dans une longue déclaration liminaire, M. Chirac a notamment estimé :

« Je constate que mon action est de mieux en mieux comprise par les Français. C'est que je suis le seul candidat à donner au débat politique un ton nouveau. Je suis le seul à faire des propositions qui ne sont ni la reconduction pure et simple du passé que nous avons vécu depuis sept ans, ni la répétition des expériences malheureuses qu'à plusieurs reprises les socialistes et les communistes ont tenté de faire ensemble. Je propose le renouveau dans la sécurité. »

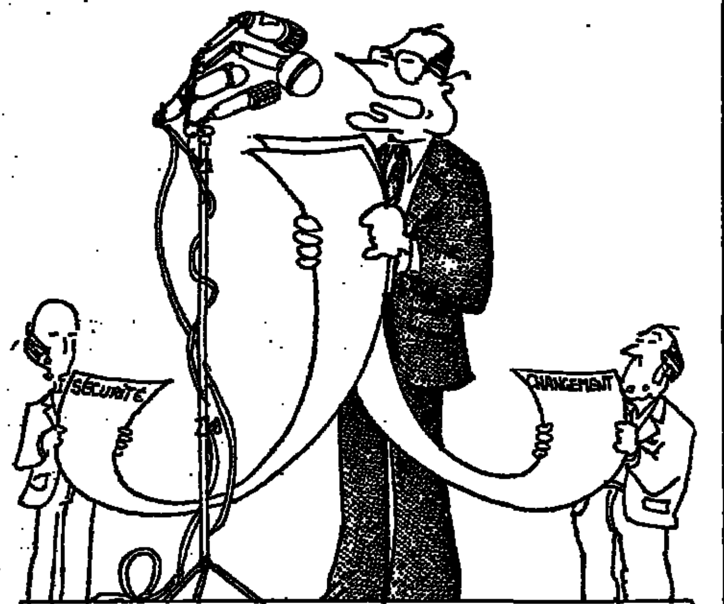
Il a énuméré les « quatre défis » auxquels la France est confrontée : l'affaiblissement économique, le risque de dislocation de notre société dû à la contestation des valeurs morales et à l'aggravation des inégalités sociales, l'Europe qui se disloque et le monde qui devient plus périlleux.

Pour y répondre il propose le « renouveau économique » et rappelle les mesures qu'il a décrites au cours de sa campagne, ajoutant :

« Par suite de l'évolution des taux d'intérêt, les banques françaises ont obtenu en 1980 des résultats tout à fait exceptionnels, largement supérieurs à ceux des entreprises. Il est légitime de demander aux banques de participer à l'effort de redressement national. Je lancerai donc avec elles une concertation pour fixer les modalités selon lesquelles une fraction des bénéfices exceptionnels qu'elles ont réalisés en 1980, pourra servir à bonifier une enveloppe de prêts de 10 milliards de francs. Cette enveloppe sera destinée d'une part à l'équipement des P.M.E., d'autre part au crédit pour l'accession à la propriété des catégories modestes et moyennes de la population. Les unes et les autres pourront ainsi recevoir des prêts dont le taux serait abaissé de trois à quatre points par rapport à leur niveau actuel. »

Après avoir proposé une renégociation du traité de Rome et demandé une « *réforme profonde du système monétaire international par la stabilisation des capitaux flottants, la diminution des taux d'intérêt et la réhabilitation du rôle de l'or* », M. Chirac évoque la sécurité qui est d'abord « *la stabilité politique* ». Il indique : « *Je ne ferai aucune exclusive, ni dans la formation de la majorité, qui soutiendra le gouvernement au Parlement que j'aurai nommé, ni dans la composition du gouvernement.*

» Il faut que tous ceux qui, aujourd'hui, appartiennent à la majorité, quel que soit le parti ou la tendance dont ils sont issus, quelle que soit la position qu'ils ont cru en conscience devoir prendre à l'occasion de l'élection présidentielle, sachent qu'ils auront leur place dans cette majorité, sans aucune espèce de prévention ou de distinction, leur place entière, que je les accueillerai de tout cœur. Il faut que ceux qui n'appartiennent pas aujourd'hui à la majorité pour des raisons qui leur appartiennent, mais qui souhaiteraient, au lendemain de l'élection, être associés à l'effort de redressement, quelles que soient leurs origines, quelles que soient leurs convictions, mais qui adhéreraient aux grandes lignes du programme de redressement que je propose, auront la même place dans la majorité ou dans la composition du gouvernement. »



(Dessin de PLANTU)

Le calendrier du gouvernement

M. Chirac a ainsi exposé le calendrier de son action :

« Si je suis élu président, le gouvernement sera constitué à la fin du mois de mai 1981. Je lui demanderai de préparer en juin et juillet les décisions prévoyant les allègements fiscaux, la mise en œuvre du programme de prêts bonifiés, les économies à réaliser dans le budget de l'Etat et les mesures en faveur des personnes âgées et des familles.

» Toutes ces mesures seront soumises aux commissions parlementaires dès le 1er août. Le Parlement sera convoqué en session extraordinaire pour examiner dès le 1er septembre 1981 le budget de l'année 1982 qui comportera l'ensemble de ces réformes.

» En matière internationale, je ferai part, après en avoir délibéré avec le gouvernement, au premier Conseil européen qui se tiendra après mon élection, de nos intentions concernant la réforme de l'organisation de l'Europe.

» Ces intentions prendraient ensuite la forme d'un mémorandum comportant des propositions précises, et qui sera envoyé aux neuf autres gouvernements européens.

» Lors de la réunion du Fonds monétaire international du mois de septembre, le ministre des finances fera part de nos propositions concernant la réforme du système monétaire international.

» Dès le 1er octobre 1981, le Parlement sera saisi d'un projet de loi modifiant l'article 11 de la Constitution, afin de permettre un usage plus large du référendum.

» Avant la fin de l'année sera organisé au Parlement un débat portant sur la réforme de l'information.

» Je demanderai au premier ministre de mettre au point un projet de loi sur la réforme régionale, qui sera délibéré au conseil des ministres, au mois de septembre 1981. Ce projet sera ensuite soumis à une conférence extraordinaire des présidents des conseils régionaux et des présidents des conseils économiques et sociaux de régions. Une fois connu l'avis de cette conférence extraordinaire, le projet de loi sera soumis au Parlement.

» Enfin, le gouvernement soumettra au Parlement une loi mettant fin au contentieux subsistant avec nos compatriotes rapatriés en matière d'amnistie et d'indemnisation.

» Ce calendrier a pour moi une valeur d'engagement que je prends devant les Français. Il se prolongera naturellement par un plan d'action sur plusieurs années. »

A propos de la notion de « gouvernement de transition » de M. Mitterrand, le candidat estime :

« Le candidat socialiste a indiqué qu'il procéderait à la dissolution, ce qui est naturel ; il a ajouté qu'il nommerait un gouvernement intérimaire composé de personnalités éminentes — je n'en doute pas, — mais de sensibilité socialiste.

» Je crois que le schéma de M. Mitterrand, tel qu'il est présenté aujourd'hui, consistant à nommer un gouvernement qui n'aurait pas la confiance de l'Assemblée, et qui engagerait une politique — car il n'a pas dit qu'il se contenterait d'expédier des affaires courantes, il a dit qu'il engagerait une politique économique et sociale avec des mesures importantes prises par la voie réglementaire, — eh bien, je dis simplement que, dans l'esprit, je ne crois pas que ce soit conforme aux exigences de la démocratie parlementaire régie par la Constitution de la Ve République, et auxquelles je suis attaché.

» Et ce serait hasardeux en raison des risques importants de contradiction qu'il pourrait y avoir entre les mesures prises par ce gouvernement intérimaire et celles que prendrait le gouvernement suivant, soutenu par une majorité qui serait d'une autre nature ou qui, plus exactement, confirmerait la majorité actuelle, ce qui est une hypothèse que l'on ne peut naturellement pas exclure.

» Dans les deux cas, je vois le « char de l'Etat », comme l'on dit, conduit par à-coups, et dans des conditions qui seraient certainement nuisibles au confort des passagers. »

La campagne de M. Giscard d'Estaing

« Il y a place pour d'autres dans la majorité »

M. Valéry Giscard d'Estaing s'est rendu, jeudi matin 2 avril, devant les animateurs de ses comités de soutien réunis à Paris. *(nos dernières éditions du 3 avril).*

Reprenant ses « *propositions pour la France* », lancées le 31 mars lors de son voyage en Lorraine, il y a introduit la « *nécessité de préserver les institutions* » et l'accession des Français à la propriété individuelle.

M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, déclaré devant le « *Cercle républicain* » : « *La majorité que je souhaite doit compter tous ceux et toutes celles qui, ces dernières années, ont soutenu l'action du gouvernement. Je souhaite qu'elle en compte d'autres, car la vie est un renouvellement perpétuel des forces. Face au péril actuel, il y a place pour d'autres dans la majorité sans qu'ils renient la tradition de leur pensée politique.* »

LE MRAP : les déclarations du président sortant constituent des « menaces » contre les immigrés

Dans un communiqué publié ce jeudi 2 avril, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) affirme que « *les déclarations successives de M. Valéry Giscard d'Estaing en tant que candidat constituent des menaces de plus en plus précises contre la population immigrée en France* ».

En établissant une corrélation entre le nombre de chômeurs et celui des immigrés non-européens, déclare le M.R.A.P., le président de la République présente le renvoi de ces derniers « *comme une solution au problème de l'emploi* ». Rappelant que, dans sa déclaration du 30 mars 1981, à la télévision, M. Giscard d'Estaing estime qu'il serait « *raisonnable* » de supprimer les indemnités de chômage aux travailleurs immigrés, le M.R.A.P. « *condamne toute discrimination entre immigrés en fonction de leur origine* ». Il souligne que la suppression de l'allocation de chômage « *serait le prélude à une vague de refus de séjour et constituerait une intolérable atteinte aux droits de l'homme* ».

POLITIQUE

Quatre candidats et la culture

Trois candidats à l'élection présidentielle, MM. Chirac, Marchais et Mitterrand, présentent leurs réflexions et leurs propositions en matière de culture dans les numéros d'avril des deux publications spécialisées que sont le Monde de la Musique et Connaissance des Arts. Un quatrième candidat, M. Valéry Giscard d'Estaing, président sortant, est représenté par l'actuel directeur de la misuque, M. Jacques Charpentier, dans la première de ces publications ; son interview sera publiée dans le prochain numéro de la seconde.

● DANS « LE MONDE DE LA MUSIQUE »

Dans *le Monde de la musique*, les déclarations du directeur de la musique et des candidats sont précédées par un article de Louis Dandrel, relativement sévère pour la politique menée par le gouvernement depuis sept ans. Il estime que « *nier qu'(...) un certain nombre de progrès ont été réalisés serait stupide* » mais que « *les remèdes employés* (en matière de musique) *sont faibles devant l'ampleur des maux* ». Quant au bilan présenté pendant la campagne par le ministère de la culture et de la communication, il le juge « *rempli d'imprécisions et de silences* ». C'est, en gros, et avec une vigueur variable, l'avis de MM. Chirac, Marchais et Mitterrand, sinon celui, bien sûr, du directeur de la musique.

Celui-ci écrit, en effet, qu'« *on ne peut plus considérer* (la musique) *comme le « parent pauvre » de la famille culturelle* ». Il met au crédit de la Ve République le « *véritable engouement* (qui s'est manifesté) *ces dernières années, dans les conservatoires, les salles de concert, à l'Opéra* ». Sans chercher à « *promulguer un bulletin de victoire* », il fait le bilan de ce qu'il considère comme les aspects positifs de la politique du gouvernement, tout en rappelant que « *l'Etat ne peut, dans un pays comme le nôtre, tout prendre en charge* ». Ce bilan n'est au demeurant pas une révélation puisqu'il l'avait dressé le mercredi 18 février dernier devant les membres de l'Académie des beaux-arts (*le Monde* du 18 et du 20 février). Il émet ici sept vœux pour les théâtres lyriques de province ; sept mesures ou objectifs qui restent non chiffrés, il prévoit la création d'un orchestre par département et de rééquilibrer l'aide aux festivals. En ce qui concerne le jazz et la chanson, M. Charpentier écrit qu'un centre de formation supérieure des variétés doit être lancé dès 1981. Enfin, s'il estime « *trop élevé* » le taux actuel de la T.V.A. sur les disques (33 %), il laisse ce « *problème très difficile à résoudre* » aux soins attentifs du ministère des finances.

On ne saurait mettre en doute l'authenticité des bonnes et grandes intentions formulées par les trois candidats, intentions largement ponctuées d'évidences, de généralités, d'imprécisions et de prudences verbales, mais on peut également rester sceptique devant les moyens suggérés. Seul M. Chirac évoque ici le budget de la culture, mais dans des termes mesurés : « *L'espérance que représente la revendication du 1 % m'apparaît très légitime.* » Les titres des articles de chacun des candidats résument assez justement leur contenu. « Douze millions d'enfants qui attendent », sont intitulées les lignes signées par M. François Mitterrand. Outre l'importance qu'il souhaite accorder à l'enseignement musical et à l'emploi des musiciens (problème qui n'est pas spécifique de la musique), on relève une vive critique de la SACEM, organisme dans lequel il pense que l'Etat devrait intervenir ; il préconise une modification du cahier des charges de la radio et de la télévision (sans parler ni donc remettre en cause le principe du monopole) ; enfin il suggère que le taux de la T.V.A. sur les disques (actuellement 33 %) soit « *progressivement* » ramené à 7 %, à l'instar du livre.

Sous le titre « Le dernier secteur à sacrifier, c'est la culture », M. Jacques Chirac semble partager l'avis de M. Mitterrand en ce qui concerne la radio et la télévision, la T.V.A. sur les disques (mais il voit un taux « *intermédiaire* ») et l'éducation musicale. Dans l'ensemble, il paraît partisan d'un certain libéralisme qui limite la mainmise de l'Etat sur la culture, ce qui ne signifie pas un désengagement financier.

Enfin, M. Marchais dresse, sous le titre « *Il faut briser toutes les ségrégations* », et à l'intérieur d'abondantes déclarations politiques d'intérêt général, une liste d'actions dans laquelle les grandes entreprises liées à la musique ne trouveront sans doute pas leur compte. T.V.A. du disque à 7 %, développement d'une « *véritable industrie française de la facture instrumentale* », refus du « mécennat » ou de la « sponsorisation » sont quelques-unes des nombreuses mesures qu'il préconise, parmi les plus concrètes.

● DANS « CONNAISSANCE DES ARTS »

Exprimées sous forme d'entretiens dans *Connaissance des arts*, les propositions des candidats apparaissent plus chaleureuses, mais, transposées dans le domaine des arts plastiques et de l'architecture, assez semblables aux principes généraux exprimés dans le domaine musical. Chez les trois candidats, on relève un même intérêt pour Beaubourg, mais des opinions divergentes devant le Musée du dix-neuvième siècle. On note en particulier le peu d'enthousiasme exprimé par M. Chirac pour la réutilisation des monuments anciens.

L'architecture contemporaine est évoquée par les candidats à travers quelques projets célèbres. Pour M. Chirac, les Halles, dont il n'estime pas (ou plus) être « l'architecte en chef », lui font dire aujourd'hui : « Elu maire, j'ai pris l'engagement d'en finir avec les incertitudes, les hésitations, les contre-projets, qui ne reflètent qu'une dilution des responsabilités. »

Pour M. Marchais, le siège du parti communiste construit par Niemeyer, est l'occasion de citer l'architecte brésilien : « *Comme le dit mon ami Niemeyer, lorsqu'une forme engendre la beauté, elle remplit une fonction et des plus importantes en architecture.* »

M. Mitterrand ne conteste pas un certain amour des tours de la Défense, une sorte de tolérance pour la tour Montparnasse, mais ne cite pas de grand projet socialiste.

Les trois candidats restent à un niveau assez prudent, et en deçà des réalisations que les municipalités de leurs partis ont pu mener à bien (éventuellement à mal). En matière d'arts plastiques MM. Chirac, Marchais et Mitterrand apparaissent soucieux de création. — F. E.

Les autres candidats

Un entretien avec M. Pascal Gauchon

(Suite de la première page.)

— *Vous vous présentez comme le candidat de la nouvelle droite politique. N'est-ce pas illusoire quand votre parti demeure lié, au sein de l'Eurodroite, à des formations aussi peu modernistes que le parti franquiste Fuerza Nueva et le parti fasciste qu'est le Mouvement social italien ?*

— Je récuse l'adjectif « fasciste », qui me semble très mal adapté à l'idéologie et à la stratégie du Mouvement social italien. Cela dit, je n'ai pas à juger l'action de ces formations dans la vie politique intérieure de leur pays. En revanche, je peux juger ces partis dans notre action commune au sein de l'Eurodroite, et je pense que, par son choix européen, son programme, le style des campagnes qu'elle a faites, l'Eurodroite correspond tout à fait à l'idée que nous nous faisons de la nouvelle droite politique.

— *Vous critiquez la politique de M. Giscard d'Estaing, mais ne le soutiendrez-vous pas au second tour du scrutin ?*

— En aucun cas je ne ferai la politique du pire. Pour moi, il est exclu de faire voter pour François Mitterrand — ou tout autre candidat de la gauche au second tour. Les autres attitudes restent possibles ; cela dépendra de la campagne, des orientations choisies par le candidat de la majorité qui restera en lice au second tour. En un mot, je dirai que c'est à Valéry Giscard d'Estaing de mériter les voix de la droite. Ce n'est pas ce qu'il est en train de faire actuellement.

— *Jusqu'à présent vous n'êtes pas assuré de disposer des cinq cents parrainages requis. Quelle sera votre consigne de vote au premier tour si vous ne pouvez participer à la compétition ?*

— Je constate que ce scrutin a été truqué. Les giscardiens ont écarté la candidature des « petits » qui gênaient, mais ils ont facilité la tâche de ceux qui servaient. On a même vu M. Stasi offrir publiquement des signatures à Brice Lalonde ! C'est le comble du cynisme. Si l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu, il n'y a plus d'hypocrisie, car il n'y a plus la moindre vertu dans la république giscardienne.

On a donc aidé les écologistes et certains gauchistes à être présents. En revanche, pour Valéry Giscard d'Estaing, les candidats de droite dérangeaient, et il considère nos voix comme acquises.

Il faut lui démontrer qu'il n'en est rien. C'est pourquoi, si je ne suis pas candidat, je ferai campagne au premier tour contre l'abstention, c'est-à-dire contre la démobilisation, donc pour un vote de sanction contre Valéry Giscard d'Estaing. Je crois d'ailleurs que le grand événement de ce premier mois de campagne, après l'article de la *Pravda*, un événement qui peut être décisif pour ce scrutin, c'est que toute la droite est en train de se détourner de Valéry Giscard d'Estaing parce que Valéry Giscard d'Estaing la méprise et la rejette.

— *Vous avez fait un bout de chemin avec M. Jacques Chirac à l'occasion des élections municipales de 1977. Pensez-vous que votre voie puisse un jour croiser à nouveau celle des gaullistes ?*

— Celle des gaullistes orthodoxes, tel Michel Debré, je ne pense pas que notre itinéraire l'ait jamais croisée, et je vois mal comment il pourrait le faire. En revanche, il est vrai que nous avons eu de la sympathie pour Jacques Chirac, un Chirac qui, en 1976-1977, se voulait un rassembleur et un réconciliateur. Si le R.P.R. revient à l'esprit de ses origines, effectivement, pourquoi pas ?

A ce sujet, je note avec satisfaction les propositions que M. Chirac a faites jeudi pour ouvrir la majorité dans toutes les directions, avec tous les hommes attachés au renouveau national. De toute manière, notre volonté d'ouverture concerne également d'autres formations politiques. Il n'y a pas de privilèges, si j'ose dire, pour le R.P.R.

« Défendre la liberté de l'individu et du citoyen »

— *Votre manifeste électoral insiste sur la défense des libertés, mais en même temps vous proposez la suppression des syndicats représentatifs, l'interdiction du cumul des mandats politiques et syndicaux, la limitation du droit de grève, la condamnation de la « loi Veil » sur l'interruption de grossesse, l'obligation d'apolitisme pour les magistrats, etc. N'y a-t-il donc de bonne liberté que de droite ?*

— Je me bats pour la liberté de l'individu et du citoyen. Quand je proteste contre la notion de représentativité syndicale, je proteste contre le fait que seuls les syndicats dits représentatifs ont le droit de présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles. Cela est une atteinte à la liberté du citoyen. Quand je proteste contre l'existence de grèves politiques, je le fais contre une méthode qui consiste à prendre en otage les usagers ou les consommateurs pour infléchir la politique gouvernementale, et, là encore, c'est une atteinte aux libertés.

Quand je réclame l'apolitisme total de la justice et de la police, je crois que c'est dans l'intérêt du citoyen, puisque c'est son intérêt d'être jugé équitablement en fonction des faits et non pas de ses opinions. La liberté, comme beaucoup de grands mots, prête souvent à diverses interprétations et n'est parfois qu'un prétexte. Au dix-huitième siècle, ce sont les privilégiés — la noblesse de robe, les parlements — qui ont lancé la Révolution française au cri de « liberté ! », mais par là ils entendaient la défense de leurs privilèges. Actuellement, il y a de nouvelles féodalités, contre lesquelles il faut défendre le citoyen.

D'autre part, la liberté de l'individu doit prendre en compte l'intérêt national. C'est la raison pour laquelle je suis partisan de mesures restrictives à l'encontre de la « loi Veil », parce que c'est l'intérêt national qui est en jeu. Mais je suis également favorable à d'autres mesures plus importantes et non restrictives en faveur de la démographie, telle la création d'un salaire maternel.

« Le style de Chirac et la pensée de Reagan »

— *Le professeur que vous êtes accorde personnellement une grande importance à la politique scolaire et éducative. Vous préconisez notamment un système d'enseignement « sélectif et concurrentiel » fondé sur le retour aux classes de niveau, la protection de l'enseignement libre, la création de classes spéciales pour les enfants des familles d'immigrés, etc. Au nom de la lutte contre l'égalitarisme, ne n'agit-il pas d'ériger en système l'inégalitarisme ?*

— J'ai une conception élevée de la mission de l'enseignement. Je crois que son rôle est de tirer de chaque enfant le meilleur de lui-même, de le pousser au niveau le plus élevé. C'est l'égalité par le haut, l'égalité « géométrique » dont parlait Platon, et c'est en tout cas la seule que je puisse admettre. Elle exige, bien sûr, l'égalité des chances au départ. D'autre part, j'ai pu personnellement faire l'expérience des classes spéciales dont je parle, puisque je suis actuellement un des rares professeurs, en France, ayant une classe de sixième composée uniquement d'enfants de travailleurs immigrés. J'en retire beaucoup de satisfactions : cette expérience m'a confirmé dans l'idée que c'est une bonne solution parce que cela donne des classes homogènes dont les élèves ont des racines communes, sont plus proches de ces racines, et par conséquent plus ouverts. En même temps, cela permet de former ces enfants à la culture française de façon plus logique, plus assimilable.

— *Vous êtes avant tout anticommuniste. Quelle devrait être, à votre avis, l'attitude de la France à l'égard de l'U.R.S.S. ?*

— Je ne suis pas avant tout anticommuniste. Je suis résolument anticommuniste parce que je suis avant tout attaché à la défense de mon pays et à celle de la civilisation occidentale et parce que j'estime que la menace soviétique est la plus grande qui pèse sur nous. A l'égard de l'U.R.S.S., je ne suis pas partisan d'une politique provocatrice, je ne suis pas un va-t'en-guerre. Mais j'ai été choqué par les récentes déclarations télévisées de M. Giscard d'Estaing annonçant que notre attitude à l'égard de l'U.R.S.S. est celle de la retenue, alors que je ne vois pas où M. Brejnev, lui, se retient. Je me demande si nous ne sommes pas en train de passer peu à peu d'une politique de complaisance à l'égard de l'U.R.S.S. à une politique de neutralisme. La satisfaction de MM. Deniau et François-Poncet après l'article de la *Pravda* qui rendait hommage à Valéry Giscard d'Estaing m'a paru à la fois indécente et inquiétante. Et si la France était réellement le pays le plus « finlandisé » de l'Europe occidentale ?

— *Vous voulez une Europe totalement unifiée. Est-ce compatible avec vos thèses nationalistes ?*

— Oui, je crois qu'il n'y a pas d'autre avenir pour la France que dans l'Europe. Et je suis favorable à la création d'un exécutif européen, d'une défense européenne, d'une véritable économie européenne, dans le respect de la spécificité française.

— *Il y a quelques mots, vous vous référiez au style de M. Rocard et à la pensée de M. Strauss. Croyez-vous encore aujourd'hui qu'il s'agisse de références porte-bonheur ?*

— Je ne suis pas superstitieux. Si vous voulez que je parle de gens qui gagnent, eh bien ! je dirai aujourd'hui : le style de Chirac avec la pensée de Reagan ! »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

(Dessin de CHENEZ.)

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : les technocrates de gauche sont pires que les technocrates de droite.

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, qui était l'invité, jeudi 2 avril, d'Europe 1, a mis en cause « *la prétention du P.S. à représenter tout seul la gauche, qui ne correspond pas à la réalité* ». « *Cette espèce de monopole, et quelquefois de totalitarisme, du P.S. dans les départements décourage beaucoup de monde* », a-t-il dit. M. Crépeau a estimé qu'il serait « *coupable* » de dissoudre l'Assemblée nationale avant d'« *avoir essayé de faire passer la représentation proportionnelle* ». « *Sinon*, a-t-il expliqué, *pas un député socialiste ne peut être élu sans les voix communistes et M. Marchais passera un cordon autour de M. Mitterrand. C'est une sorte de réforme indirecte de la Constitution, nécessaire pour rééquilibrer les pouvoirs entre le Parlement et l'Elysée.* » Définissant les radicaux comme des « solidaristes », le maire de La Rochelle a souhaité que la gauche cesse d'être « technocratique ». « *Les technocrates de gauche ne valent pas mieux que les technocrates de droite*, a-t-il affirmé. *Je dirais même qu'ils sont pires.* »

● *M. Jean-Marie Le Pen*, candidat du front national (extrême droite), a, notamment, déclaré, jeudi 2 avril, à Hyères (Var) : « *Si le parti socialiste avait été tant soit peu perspicace il aurait favorisé ma candidature. Mais la perspicacité politique et le parti socialiste sont deux choses différentes.* »



présidentielle — POLITIQUE

La campagne outre-mer

« Le président de la République doit subir les conséquences de ce qui s'est passé aux Nouvelles-Hébrides »

déclare M. Messmer à Nouméa

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Les envoyés se succèdent en Nouvelle Calédonie. Après ceux de M. Giscard d'Estaing, M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM, suivi de M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, c'est celui de M. Jacques Chirac qui est arrivé jeudi 2 avril à Nouméa, en la personne de M. Pierre Messmer, président du comité national de soutien à la candidature du maire de Paris.

M. Messmer a donné, le jour même, le ton des propos qu'il tiendra aux Calédoniens jusqu'au 4 avril, en s'adressant à une centaine de personnes réunies à la mairie de La Foa, commune de deux mille habitants, à une centaine de kilomètres au nord de Nouméa.

« *Si pour tous les Français*, a-t-il déclaré, *l'élection du président de la République est une étape importante, elle revêt une importance encore plus grande dans les départements et territoires d'outre-mer, où toutes les élections prennent le caractère d'une adhésion ou non à la collectivité nationale, du fait qu'il existe un certain nombre de partisans de l'indépendance qui en profitent, et c'est leur droit, pour relancer ainsi leur action et tenter de gagner du terrain. On ne manquera pas, une fois encore, en analysant les résultats, de voir peser le poids de chaque groupe. Pour vous donc, il s'agit d'exprimer clairement votre choix politique.* »

L'ancien premier ministre a particulièrement insisté sur la situation créée, depuis juillet 1980, dans l'archipel de Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) pour en imputer la responsabilité « *au gouvernement actuel et, par conséquent, au président de la République* ». « *Ce qui s'est passé là-bas*, a dit M. Messmer, *c'est d'abord le résultat d'une incapacité du gouvernement à dire ce qu'il voulait, à le faire comprendre et à le faire accepter. Il en est arrivé à créer une situation qui s'est terminée en catastrophe.* »

Quelques heures plus tôt, l'envoyé de M. Chirac avait également évoqué l'accession à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides devant une cinquantaine de réfugiés francophones hébergés dans un immeuble de la proche banlieue du Nouméa : « *L'indépendance de Vanuatu a été conduite dans les pires conditions, alors que l'on pouvait encore arriver à d'autres résultats. La responsabilité du gouvernement a été lourdement engagée par ses ministres qui ont eu à traiter cette affaire et qui l'ont mal traitée. Du même coup, le président de la République doit en subir les conséquences.* »

M. Messmer a estimé que la situation à Vanuatu ne s'améliorera pas, car « *la passion s'en est mêlée, et la pire de toutes la passion religieuse* ». L'ancien premier ministre a préconisé que les réfugiés puissent bénéficier des dispositions de la loi sur l'indemnisation des rapatriés d'Algérie. Il a fait savoir que le R.P.R. va déposer une proposition de loi en ce sens.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 3 AVRIL

— *M. Michel Crépeau*, président des radicaux de gauche, candidat à l'élection présidentielle, participe au « Grand Débat », sur TF 1, à 19 h. 15.

— *Mme Arlette Laguiller*, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 4 AVRIL

— *MM. Jean-Pierre Fourcade*, ancien ministre des finances et président des clubs Perspectives et Réalités ; *Jean Méo* (R.P.R.), conseiller économique de Jacques Chirac, *Anicet Le Pors*, économiste et membre du comité central du P.C.F., répondent à *Pierre Uri*, expert économique du parti socialiste à propos de son livre-programme *Changer l'impôt pour changer la France*, sur France-Culture, à 19 h. 20.

DIMANCHE 5 AVRIL

— *M. Mitterrand*, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité du « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

En bref

● *M. Bertrand Renouvin*, candidat de la Nouvelle action royaliste (NAR), a indiqué, jeudi 2 avril, au cours d'un débat, à l'université de Nanterre (Paris X) qu'il dispose, actuellement, de quatre cent soixante-neuf parrainages mais que, « *comme pour tous les autres petits candidats* », le Conseil constitutionnel avait « *refusé* » de lui communiquer « *le nombre de celles qu'il a reçues directement* ».

● *La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) : non à Giscard* — La JOC vient de réaliser une enquête, selon laquelle 55 % des jeunes chômeurs qu'elle a interrogés affirment soit n'avoir jamais travaillé, soit avoir travaillé moins de trois mois. Par rapport à une enquête identique conduite en 1973, cette proportion est passée du simple au double. La JOC, qui déclare compter quelque quatre-vingt-dix mille sympathisants, a décidé d'interpeller les candidats à l'Élysée sur le problème de l'emploi des jeunes (sept cent mille sont aujourd'hui au chômage contre deux cent cinquante-trois mille en 1973). Dénonçant « *la politique désastreuse* » de ces dernières années en matière d'emploi, la JOC assure qu' « *en disant non à Giscard nous nous faisons l'écho du ras-le-bol des jeunes chômeurs* ». La JOC ne donnera cependant pas de consigne de vote pour tel ou tel des candidats de gauche, qui seuls, selon elle, pourraient opérer « *un changement* » dans le domaine de l'emploi.

● *L'association Droits de l'homme et solidarité* (1) adresse une lettre ouverte à tous les candidats à l'élection présidentielle et leur demande une réponse précise aux deux questions suivantes qu'elle compte publier dans sa revue :

« *1) Quel nouvel ordre économique international le candidat propose-t-il (ou elle) ? Quelles actions précises s'engage-t-il à mettre en œuvre pour ce changement ?*

» *2) Quelles solutions compte-t-il (ou elle) apporter à la situation difficile d'un grand nombre de jeunes de dix à quatorze ans qui disposent de peu de défense, sont socialement mal intégrés, mis en marge ou rejetés ?* »

(1) D.H.S. Association sans but lucratif ni appartenance politique ou confessionnelle, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Présidents : MM. Jankélévitch, Pierre Emmanuel, abbé Pierre. Secrétaire général : abbé J.-F. Six.

● *M. Jean-Edern Hallier*, ancien leader de la liste « Régions-Europe » constituée à l'occasion des élections européennes de 1979, écrit, le vendredi 3 avril, dans *le Matin de Paris* : « *Aujourd'hui, si je songe aux épreuves traversées et à la carrière en dents de scie, et pourtant rectiligne, de Mitterrand (...) je lui fais confiance. Il sera soit le plus grand homme de gauche que nous n'ayons jamais eu — la synthèse d'un calcul et d'une foi, le mythe errant de Gambetta, Jaurès et Blum, soudain rassemblé en un seul individu — soit ce même individu habité par la fascination de l'échec. Il est sur le fil du rasoir.* »

● *Le Figaro Magazine* publie le sondage mensuel sur la cote des personnalités politiques réalisé par la Sofres, du 20 au 24 mars, auprès d'un échantillon national de mille Français en âge de voter.

La cote de M. Valéry Giscard d'Estaing et celle de M. Raymond Barre sont en hausse par rapport à la précédente enquête. Le président de la République gagne trois points à la cote de confiance : 44 % des personnes interrogées, au lieu de 41 % en mars, lui font tout à fait ou plutôt confiance pour « *résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement* ». Le taux de défiance à son égard passe de 55 % en mars à 52 %.

Six mois après l'attentat de la rue Copernic

Les enquêteurs retiennent la « piste palestinienne » comme la plus sérieuse

Six mois après l'attentat par explosifs contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris (16e), la Cour de sûreté de l'Etat supervise toujours une enquête de « *crime flagrant* ». Le cadre juridique retenu — l'article 93 du code pénal — prévoit : « Ceux qui auront commis un attentat dont le but aura été de porter le massacre ou la dévastation dans une ou plusieurs communes seront punis de mort. L'exécution ou la tentative constitueront seules l'attentat. »

La conclusion de l'enquête de la brigade criminelle semble cependant, pour une bonne part, hypothéquée. Le travail des policiers débouche en effet sur une affaire de terrorisme international.

Rappelons que l'explosion de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, a causé la mort de Mme Aliza Shagrir, quarante-deux ans, ressortissante israélienne, et de MM. Jean-Ernest Barbe, quarante et un ans, Philippe Buisson, vingt-deux ans, et Ilario Lopez Fernandez, quarante ans. Une trentaine de personnes ont été blessées.

Dès les premiers jours qui ont suivi l'attentat de la rue Copernic, les hypothèses de travail — qualifiées alors abusivement de « pistes » — n'ont pas manqué aux policiers chargés de l'enquête. Sous le contrôle du parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat, quelque trente enquêteurs de la brigade criminelle, aidés notamment par des fonctionnaires de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) et de la Police de l'air et des frontières (P.A.F.) ont eu, c'est vrai, l'embarras du choix.

On parla de la « *piste néo-nazie* » parce que M. Jean-Yves Pellay, responsable du service d'ordre d'un groupuscule néo-nazi dissous — la FANE (Fédération d'action nationale et européenne) — « revendiqua » anonymement l'attentat une demi-heure après l'explosion, au nom de la FANE. Mais M. Pellay, deux mois plus tard, finit par reconnaître, publiquement *cette fois*, que cette revendication était fantaisiste... Il expliqua alors qu'il avait infiltré la FANE et cherché à placer cette organisation « *dans une situation difficile* ». On parla d'une « piste libyenne », sans plus de précision, et d'une piste israélienne, avec la même absence de précision...

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (*extrême droite*), *évoqua l'ombre* du K.G.B., service secret soviétique. Le quotidien communiste *l'Humanité* lança l'idée d'une « *piste espagnole* » avant que la police ne déclare que M. Mila Rodriguez, mis en cause, n'avait été « *à aucun moment relié à cette affaire* ».

Des pistes, avancées plus ou moins légèrement, il y en eut donc beaucoup. Les enquêteurs, pour leur part, avant de travailler sur une piste en trompe-l'œil — la « piste chypriote » — ont engrangé le plus grand nombre possible d'éléments sur les lieux mêmes de l'attentat. Des divers témoignages recueillis sur place, ils retenaient finalement deux récits dont il ressort qu'une personne a garé une moto devant un magasin d'appareils électroménagers, entre les numéros 26 et 28 de la rue Copernic, c'est-à-dire à une quinzaine de mètres de la synagogue, sans doute en raison de la présence d'un gardien de la paix devant le temple.

A partir de cette indication et des débris calcinés d'une moto (dont le propriétaire ne se manifesta pas), les enquêteurs ont alors avancé. La moto fut identifiée comme étant une Suzuki de type TS 125. Gravé sur la colonne de direction, le numéro 103855 permit de retrouver le vendeur, avenue de la Grande-Armée (8e). Le 8 octobre, cinq jours après l'attentat, les policiers apprenaient de la sorte l'identité présumée du motocycliste : Alexander Panadryu, ressortissant chypriote.

L'homme à la moto

Les enquêteurs tenaient là une piste, incertaine mais intéressante. En exploitant chaque détail, ils reconstituèrent progressivement certains des faits et gestes de l'homme. Ainsi, le 22 septembre 1980, Alexander Panadryu — — continuons à lui donner ce nom — réserve en fin de matinée une chambre pour une nuit à l'hôtel Celtic, rue Balzac (8e). Dans la soirée, Panadryu, qui s'exprime en français avec un accent prononcé, passe un moment en compagnie d'une prostituée. Celle-ci précisera plus tard que son client était circoncis et qu'il lui a remis cent dollars en billets neufs.

C'est le même homme qui achète la moto Suzuki et quelques accessoires le 23 septembre en réglant encore une fois en liquide : 1 000 dollars à l'état neuf. Alexander Panadryu devrait alors se fondre dans l'anonymat le plus complet. Une bévue le fait pourtant resurgir le 27 septembre. Ce jour-là, il vole une pince coupante (environ 12 F) dans un magasin à grande surface, à proximité de la tour Montparnasse. Arrêté, il est conduit au commissariat du 14e arrondissement. Un policier, après avoir consulté son passeport, note sur la « main courante » : « *Panadryu Alexander. Né le 21 septembre 1956, à Larnaca (Chypre)* ». Le cachet de la Police de l'air et des frontières de Lyon indique qu'il est entré en France le 15 septembre. C'est tout. Ce ressortissant chypriote de circonstance, qui déclare une fausse adresse comme l'enquête le révélera après, est relâché.

La piste s'arrête là *pour* Panadryu. Après l'attentat, les autorités chypriotes feront rapidement savoir qu'elles n'ont jamais délivré de passeport au nom de Panadryu. La Police de l'air et des frontières indiquera de même qu'elle n'a aucune trace du prétendu passage à Lyon de cet individu. Panadryu est un nom d'emprunt...

Même fausse, la piste chypriote va cependant permettre aux enquêteurs une autre découverte. En effet, un autre ressortissant chypriote supposé, Joseph Mathias, a loué le 23 septembre une GS chez Citer. L'homme, de type méditerranéen, s'exprime en anglais et règle 1 000 F avec des billets français usagés. Il possède un passeport (Joseph Mathias, né le 14 novembre 1955) et un permis de conduire international. Ces documents indiquent qu'il réside au 71, rue de la Reine-Elisabeth à Nicosie. Cette adresse, on le découvrira plus tard, est fictive.

Joseph Mathias, dans un premier temps, a loué son véhicule jusqu'au 30 septembre. Il prolongera *finalement* cette *location* jusqu'au 4 octobre (lendemain de l'attentat) et laissera la GS dans un parking de l'avenue Foch, non loin de la rue Copernic. Les enquêteurs estiment que les terroristes ont quitté la France immédiatement après l'attentat. Les recherches sur les listes de passagers des avions en partance le lendemain n'ont cependant rien donné.

A ce point de leurs investigations, *les policiers se sont* demandé et *se* demandent encore si Panadryu et Mathias ne seraient pas la même personne. Les services de police, d'après divers témoignages, ont dessiné plusieurs portraits robots. Ceux de Panadryu et de Mathias se ressemblent étrangement. Panadryu porte de fines lunettes et des cheveux clairs aux mèches assez longues. Mathias, sans lunettes, a les cheveux légèrement plus courts et bruns. Pour un peu, une perruque et une monture de lunettes suffiraient à créer la différence...

De ce pan de l'enquête, les policiers tirent tout de même deux *certitudes. Les pièces d'identité* utilisées par Panadryu et Mathias étaient entièrement falsifiées. Des passeports chypriotes sont, du reste, déjà apparus dans d'autres dossiers concernant des affaires de terrorisme international. Le type méditerranéen des deux *hommes ne fait d'autre part pas* de doute.

Parallèlement à ce travail de fourmi autour de l'homme à la moto et de l'homme à la G.S., l'explosif utilisé lors de l'attentat a été l'objet d'analyses poussées. On estime aujourd'hui que la bombe pesait environ 10 kilos et avait été déposée à 10 centimètres du sol, dans l'une des sacoches de la moto. La violence de l'explosion fut telle qu'il a été *particulièrement difficile de* rassembler les fragments nécessaires au travail du laboratoire central de la préfecture de police de Paris. Les résultats sont néanmoins formels : l'explosif de base utilisé est de la penthrite. L'intérêt de cette information réside dans le fait que cet explosif n'est pas vendu en France et qu'on ne peut, selon les experts, le trouver dans les carrières ou autres dépôts. « *Il ne s'agit pas*, précise-t-on, *d'un explosif commun de type industriel.* »

Les mêmes sources indiquent que la penthrite est un explosif militaire qui, associé à d'autres « ingrédients », a déjà été utilisé par des terroristes en Europe. Les policiers précisent ainsi que la penthrite a servi dans certains attentats revendiqués par des militants arméniens et qu'il existe une « *certitude d'échanges logistiques entre Arméniens et Palestiniens* ». Le recours à un tel explosif, rue Copernic, témoigne d'une action concertée, appuyée par une organisation.

Ces divers constats conduisent actuellement les responsables de l'enquête à considérer *officieusement* « *l'hypothèse Moyen-Orient comme la plus valable* ». Si l'on retient cette hypothèse, force est de constater que l'enquête de police classique est désormais en grande partie bloquée, puisque les auteurs de l'attentat ne sont pas identifiés.

L'intérêt que peuvent porter à ce dossier certains services secrets, comme le Mossad (Israël), pose un autre problème. Les renseignements transmis au parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat ne sont pas, en effet, transposables dans la procédure pénale et leur vérification se révèle le plus souvent impossible. Aussi le dossier de l'attentat de la rue Copernic dérive-t-il insensiblement hors du champ judiciaire français, sans que la justice soit en cause.

De source officielle israélienne, on ne doute pas que « *l'attentat ait été commis par des Palestiniens* ». On indique qu'une telle accusation s'appuie sur des faits précis et que les militants palestiniens du Front du refus ont tendance à s'attaquer désormais non plus seulement à des cibles israéliennes, mais aussi à des cibles juives.

Pour sa part, M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) en France, déclare que les autorités françaises lui ont indiqué qu'aucun élément nouveau à apporter au dossier permettait de dire que des Palestiniens ont commis cet attentat. Il estime que ces accusations sont le fruit d'une « *préparation psychologique pour justifier aux yeux de l'opinion publique un futur attentat contre des Palestiniens en France* ». Après avoir rappelé que l'O.L.P. a condamné « *l'attentat criminel* » de la rue Copernic, M. Souss ajoute : « *Un attentat de ce genre ne peut que nous desservir, gêner les autorités françaises et par conséquent nuire aux relations franco-arabes en général* ».

Au-delà de ces déclarations, un attentat sophistiqué a été commis le 16 février dernier à Paris, rappelant que quatre passants ont trouvé la mort devant une synagogue le 3 octobre 1980. Deux roquettes, programmées par un mouvement d'horlogerie, ont en effet été lancées contre l'ambassade du Sud-Yémen, pays *souvent* accusé d'abriter des camps d'entraînement palestiniens. Un seul message à la peinture avait été laissé par ses auteurs : « *Remember Copernic* » (Souvenez-vous de Copernic).

LAURENT GREILSAMER.

Les suites judiciaires d'une agression antisémite

La sauvage agression dont a été victime, le 1er décembre 1980, 6, rue d'Assas à Paris, M. Paul Blanzy, quarante ans, mécanicien, au volant de sa voiture, en raison de la kippa (*calotte rituelle juive*) qu'il portait (*le Monde* du 5 décembre 1980), était évoquée, le 31 mars, à la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Paul Andréani.

Une vingtaine de militants du GUD (Groupe Union Défense), organisation d'extrême droite fortement implantée au centre universitaire d'Assas, s'étaient rués sur cette automobile provisoirement bloquée par un autobus ; ils avaient brisé les vitres puis s'étaient défoulés en frappant à coups de matraque et de barres de fer et en lançant des injures racistes.

M. Blanzy avait subi un traumatisme crânien avec perte de connaissance et contusions multiples.

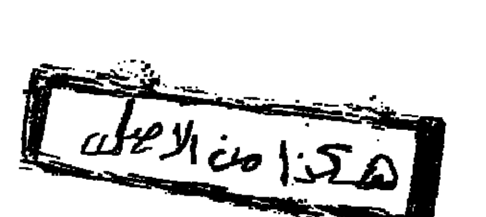
Témoins

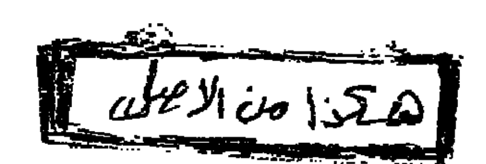
Sur un lot de soixante-seize photos de militants que lui montrèrent plus tard les policiers, la victime ne reconnut formellement que M. Nicolas *Gillet, dix-neuf ans, employé dans* une quincaillerie, orphelin de mère à six ans, un ancien militant de l'organisation Front de la jeunesse. Il avait devancé l'appel pour le 35e Régiment d'artillerie de Tarbes, où il fut appréhendé pour être écroué, à Fleury-Mérogis, le 8 janvier.

A l'audience comme à l'instruction, M. Gillet a reconnu qu'il s'était trouvé sur les lieux, mais a affirmé qu'il n'avait pas fait partie du groupe *des assaillants. Pour renforcer* la thèse de son client, Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, défenseur, a fait citer comme témoins deux jeunes filles qui ne s'étaient pas manifestées jusqu'alors bien *qu'elles* assurent *maintenant avoir assisté à l'agression.* L'une d'elles déclare avoir vu que le conducteur de la voiture semblait avoir une vingtaine d'années. Selon l'autre, M. Gillet, qu'elle ne connaissait que de vue, se trouvait à côté d'elle au moment de l'attaque, à une vingtaine de mètres de la voiture...

Mes Charles Libman et Murielle Laroque, au nom de M. Blanzy, réclamèrent une provision de 50 000 francs en attendant l'évaluation du préjudice exact de la victime. M. Jacques Mouton, substitut, requit de son côté une peine d'emprisonnement de trois à quatre ans. Me Tixier-Vignancour *sollicita la relaxe du prévenu.*

Jugement le 7 avril. — J. L.





MAINTENANT, RÉFLÉCHISSEZ, UN PRÉSIDENT, C'EST POUR 7 ANS.

Quand le bruit des campagnes cesse. Quand retombe la fièvre des élections. Il reste un Président. Élu pour 7 ans. Pour gouverner la France.

C'est maintenant, avant le 1[er] tour, qu'il faut s'interroger, réfléchir et décider.

Si vous êtes prêts à tenter l'aventure et à prendre le risque il faut adhérer au programme du candidat socialiste.

Vous connaissez sa politique et ses alliances ? Ce sont les mêmes qu'en 1974.

Vous n'en aviez pas voulu à cette époque.

Demandez-vous maintenant si vous êtes prêts à faire un chèque en blanc à ce candidat.

Si vous êtes satisfaits du septennat écoulé, totalement satisfaits, sans arrière-pensée, *alors*, il ne vous reste plus qu'à accorder au candidat sortant 7 ans de plus pour qu'il continue la même politique.

En avez-vous envie ?

Si vous pensez que seul un homme nouveau, un homme de *conviction* et de *parole*, est l'*homme* de la situation, considérez le formidable espoir que représente la candidature de Jacques Chirac.

Écoutez ses propositions pour stimuler l'économie, lutter contre le chômage et améliorer votre vie chaque jour.

Considérez sa volonté de restaurer l'image de la France. Et demandez-vous franchement si, *maintenant*, Jacques Chirac n'est pas le Président qu'il vous faut.

Jacques Chirac, le Président qu'il nous faut.

COMITE NATIONAL DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE JACQUES CHIRAC.

SOCIÉTÉ

Selon un sondage

38,8 % DES MÉDECINS SONT FAVORABLES A LA PEINE CAPITALE

Les médecins français sont opposés à 55,2 % à la peine de mort, et 38,8 % sont favorables à son maintien, selon un sondage que publie le vendredi 3 avril *le Quotidien du médecin* et qui résulte d'entretiens téléphoniques réalisés auprès de deux cent cinquante praticiens, échantillon représentatif à l'échelle nationale (il y a environ cent vingt mille médecins en France). 63 % des médecins qui sont opposés à la peine de mort sont favorables à l'institution d'une peine de substitution (emprisonnement de longue durée) et 30,4 % sont contre.

Les spécialistes sont plus souvent opposés à la peine de mort (59 %) que les généralistes (53,3 %). Les médecins qui votent « pour l'opposition » sont contre la peine de mort à 76,2 %.

Quarante pour cent des médecins favorables au maintien de la peine de mort estiment qu'elle devrait être infligée non par décapitation mais par l'injection d'un produit chimique mortel, et il s'en trouve même parmi ceux-là, 11,9 %, qui jugent que ce sont des médecins qui doivent eux-mêmes administrer le produit, ou, à tout le moins, et pour 40,5 % d'entre eux, que « *la collaboration d'un médecin s'impose dans ce cas, car il s'agit d'un acte médical* ».

[Le moins que l'on puisse dire, à la lecture d'un tel résultat, est que le profil idéal du médecin, défenseur inconditionnel de la vie, qui ne saurait, comme le précise son code de déontologie, se prêter en aucune circonstance à une œuvre de mort, est sérieusement altéré. Le fait qu'une minorité importante (près de 40 %) des médecins soit favorable au maintien de la peine de mort, soit nettement moins que l'ensemble de la population française (63 % des Français sont favorables à ce maintien), ne suffit pas à sauver l'honneur de ceux que l'on croyait dédiés, et dédiés sans réserve, à l'œuvre de vie... — Dr. E.-L.]

● *Macadam story.* — La rue appartient à tout le monde... mais pas *Macadam*, contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 3 avril. Le titre choisi par l'Association d'action et de défense des femmes prostituées pour son journal appartient à l'agence Urbapress. Il est utilisé depuis 1977 par l'Observatoire de la ville et de l'habitat, association qui publie un magazine de l'aménagement et du cadre de vie intitulé *Macadam* (9, rue de Turbigo, Paris-1er).

● *Un colloque sur la drogue.* — La Ligue de la santé organise, samedi 4 avril, 29, rue Cardinet, de 14 heures à 19 heures, un colloque sur les problèmes de la drogue afin de « *favoriser la coordination des efforts privés en faveur de l'aide aux drogués.* Tél. 942-14-60 de 11 heures à 13 heures.

● *Une manifestation contre la vivisection et l'expérimentation animale* est organisée le samedi 4 avril, à 15 heures, au métro Glacière, dans le 13e arrondissement, par la Ligue française contre la vivisection.

JUSTICE

RAVISSEUR DE LUI-MÊME

Si l'on veut disparaître, il faut aussi savoir renoncer à ses avantages sociaux : M. Guy Vernon, soixante et un ans, industriel parisien qui avait décidé de se faire assassiner, ne le croyait pas, et il a été découvert. Son usine de séchoirs électriques périclitait, sa famille ne lui était sans doute plus un recours suffisant. Il posta alors d'Annecy, en décembre 1980, deux lettres remises aux S.R.P.J. de Lyon et à l'Office central pour la répression du banditisme.

« Je vais être exécuté, je ne comprends pas », s'affolait-il dans l'une. *« Nous avons tué un sale patron »*, annonçait-il dans l'autre qu'il signait du nom du dangereux Gracchus Babœuf (*le Monde* du 16 décembre 1980). Puis M. Vernon disparut. On s'inquiéta, on le crut mort victime d'une vengeance. En réalité, l'industriel s'était refait un nom et une vie à Dax. Loin de ses responsabilités, sous un ciel plus clément. Jusqu'au jour où les ASSEDIC de Paris se sont étonnées auprès de la police d'une demande d'immatriculation pour un certain M. Delarue domicilié à Dax, employé dans l'usine de M. Vernon. M. Vernon, qui, sans vergogne, s'était « remis à la base », avait pris l'identité d'un de ses employés. Il vivait les vicissitudes du chômage... En mauvaise santé, il a été hospitalisé à Bayonne sous le contrôle de la police.

TROIS LYCÉENS ÉCROUÉS POUR RACKET

Lyon. — Trois lycéens âgés de seize à dix-sept ans ont été écroués à Lyon après avoir, pendant trois mois, exercé un chantage sur un de leurs jeunes camarades, Patrick, âgé de quinze ans. Les trois racketteurs l'avaient contraint à dérober de l'argent à ses parents « *s'il ne voulait pas avoir d'ennuis* ». Les menaces se sont faites de plus en plus pressantes. Les trois jeunes gens s'étaient fait remettre des vêtements ainsi qu'un chèque en blanc, qu'ils n'ont pas eu le temps d'utiliser. Les trois lycéens, qui avaient déjà commis quelques vols à l'étalage, ont été écroués à la maison d'arrêt Saint-Paul sous l'inculpation d'« *extorsion de fonds sous menaces et contrainte* ». — (Corresp. rég.)

● *Un attentat à l'explosif a détruit, vendredi 3 avril, à 4 heures du matin, le château* d'eau de San-Ambroggio, situé entre Ile-Rousse et Calvi, en Haute-Corse. La charge de plusieurs kilos de dynamite, selon les enquêteurs, a fait basculer l'édifice, qui alimente divers complexes touristiques de la côte, dont le Club Méditerranée. L'attentat n'a pas été revendiqué.

DÉFENSE

UN NOUVEAU BLINDÉ POUR LA GENDARMERIE MOBILE

L'un des trois groupements de gendarmerie mobile, cantonné à Satory (Yvelines), recevra prochainement vingt-huit nouveaux véhicules blindés de combat VBC-90, en remplacement de ses chars AMX-13.

Conçu par la société Renault-Véhicules industriels (R.V.I.), ce blindé à quatre roues motrices, de 14 tonnes, est armé d'un canon de 90 millimètres qui tire un obus flèche, la plus moderne des munitions actuelles. Il est considéré comme un engin apte au combat antichars.

Le choix de la gendarmerie intervient après deux années d'expérimentations et vient, pour le constructeur, s'ajouter à l'achat, par l'armée de terre, de quatre mille exemplaires du VAB (véhicule de l'avant blindé) et à l'acquisition plus récente de douze mille camions.

MÉDECINE

RASSEMBLANT DES SPÉCIALISTES DE DISCIPLINES TRÈS VARIÉES

Le premier centre français de traitement de la douleur a été inauguré à l'hôpital Cochin

La consultation d'analgésie du Centre d'étude et de traitement de la douleur, dédiée à la mémoire de Pierre Viansson-Ponté, grâce aux contributions importantes de ses amis et de la Fondation pour la recherche médicale, a été inaugurée officiellement le jeudi 2 avril à l'hôpital Cochin de Paris. Ce centre, le premier du genre en France, devrait constituer un modèle pour l'accueil de tous ceux qui souffrent de douleurs chroniques et rebelles et qui se trouvent encore et trop souvent abandonnés par la médecine d'aujourd'hui.

Les moyens modernes les plus divers permettent pourtant de soulager leur détresse. Encore fallait-il que les spécialistes de disciplines très variées, qui les connaissent et les utilisent, soient rassemblés. Tel est l'objet d'une réalisation qui répond à un besoin humain évident et devrait, à ce titre, être l'amorce d'une diffusion entreprise à l'échelon national.

De nombreux pays ont, depuis déjà plusieurs années, créé des centres où sont accueillis et traités les patients qui souffrent de douleurs rebelles.

L'origine de ces douleurs peut être des plus diverses, allant des névralgies (névralgies faciales, du nerf trijumeau, sciatiques, etc.) aux lombalgies : des migraines intolérables aux douleurs résultant de lésions de nerfs périphériques (membres fantômes, névromes d'amputation) ; des suites de zonas aux tortures que peuvent éprouver certains patients atteints de tumeurs malignes.

Les progrès accomplis dans la compréhension et le traitement des phénomènes douloureux sont importants, depuis ce jour historique de 1844 où un dentiste américain, Horace Wells, utilisa pour la première fois du protoxyde d'azote pour anesthésier un patient.

Les bienfaits qu'ont pu retirer de ces progrès ceux qui souffrent restent néanmoins très insuffisants au regard des moyens potentiellement disponibles, et cela à cause de réticences multiples, dues tantôt, comme l'a rappelé le professeur Lacronique, directeur de la santé, aux séquelles d'une imprégnation religieuse ou socioculturelle *(« Tu enfanteras dans la douleur », « la douleur est rédemptrice »)*, tantôt à la crainte des personnels soignants de voir apparaître chez leurs patients (et même chez ceux qui ont atteint la phase ultime de leur maladie) une « habitude » aux opiacés, ou toxicomanie, tantôt encore à d'anciennes convictions doctrinales selon lesquelles la douleur ne serait jamais que le signal d'alarme d'une affection sous-jacente, signal dont on ne saurait étouffer les manifestations.

Il existe néanmoins des cas, et le grand chirurgien français Leriche les avait soulignés le premier, où la douleur devient le phénomène central de l'état morbide, ce qu'il nommait la « *douleur-maladie* ». Il existe aussi un certain nombre d'affections chroniques, en apparences mineures, mais qui peuvent laisser, après leur disparition, des douleurs durables faisant de la vie de ceux qui les endurent un calvaire.

Il en est ainsi, par exemple, des névralgies diverses, séquelles pour nombre d'entre elles, d'une amputation, fût-elle d'un doigt, d'une atteinte virale jugulée de longue date, comme le zona, ou de certaines compressions des racines nerveuses. Les moyens dont disposent les thérapeutes pour alléger ou pour supprimer ces souffrances sont aujourd'hui aussi nombreux que mal connus des généralistes, parce que peu ou pas enseignés dans les facultés.

Ces moyens vont des méthodes chirurgicales — dans certains cas extrêmes — aux stimulations électriques ; des applications du froid (cryothérapie) aux infiltrations d'analgésiques au niveau des nerfs douloureux ; des moyens physiques (acupuncture, rayonnements divers, physiothérapie) aux médicaments aujourd'hui efficaces et nombreux, mais dont le choix postule une bonne connaissance de leurs indications précises.

La détresse et l'angoisse

Enfin et toujours, la douleur comporte, implique, une dimension psychologique, réaction de détresse et d'angoisse, due tant au harcèlement insupportable du mal lui-même, qu'aux sentiments de solitude et d'abandon, voire de condamnation, suscités par le rejet de l'entourage et le renoncement ou l'inefficacité des tentatives, plus ou moins réticentes, plus ou moins compétentes, de soulagement thérapeutique.

C'est d'une véritable prise en charge pluridisciplinaire que relèvent ces patients, entre tous dignes de compassion, entre tous en situation de détresse. Il importe, à cette fin, que tous les spécialistes concernés, tous les moyens thérapeutiques disponibles se trouvent rassemblés en un lieu unique où cette prise en charge puisse se faire.

La France, très en retard à ce sujet sur les autres pays occidentaux, ne disposait jusqu'à présent d'aucune structure de ce type. Consciente de cette lacune, la Fondation pour la recherche médicale (1) avait, il y a quatre ans, placé l'action contre la douleur (recherche et thérapeutique) au premier rang des thèmes qu'elle s'était fixés comme prioritaires. Elle a donc apporté, grâce à l'appui décisif d'Yves Montand, une aide morale et financière importante à la réalisation d'un centre pluridisciplinaire qui, sous son aspect clinique, correspondait au vœu formé de longue date par le professeur Jean Lassner, vœu appuyé en son temps par le général de Gaulle.

Selon le souhait de Pierre Viansson-Ponté, qui avait apporté son appui à cette idée, ses amis, au moment de son décès survenu le 6 mai 1979, contribuèrent de manière importante à la réalisation du Centre d'études et de traitement de la douleur qui peut, enfin, après de longues et difficiles démarches, ouvrir ses portes à l'hôpital Cochin, au sein de l'Assistance publique de Paris.

De nombreux patients ont déjà été accueillis et soulagés dans ce Centre, qui fonctionne depuis le 16 mars et a été inauguré officiellement, jeudi soir 2 avril.

Grâce aux contributions émanant tant des amis de la Fondation pour la recherche médicale que de ceux de Pierre Viansson-Ponté, Gilbert Mathieu, Marcel Wantz et de Mes Laniel, Gaillard et Ribot et du legs consenti par Mme Irène Merenhole, l'équipement de ce centre le situe au niveau le plus élevé et le plus perfectionné. Il est dirigé par une équipe animée par le professeur Jean Lassner et qui comporte des spécialistes de toutes les disciplines concernées, allant de la psychopharmacologie et des techniques plus variées d'analgésie aux stimulation électriques, à l'acupuncture, à l'hypnose et aux moyens modernes de chirurgie du système nerveux.

Une coopération internationale

Le centre français entretiendra des liens très étroits avec ceux qui existent déjà ou qui sont en train de se créer à l'étranger et notamment avec celui de Bâle (Suisse), avec les trois plus grands centres anglais (Liverpool, Manchester et Londres), avec les centres américains, notamment ceux de Seattle, Los Angeles et New-York, avec le centre de Rome et avec celui de Mayence (Allemagne fédérale). Le centre de Cochin développera, d'autre part, des relations suivies avec les équipes de cliniciens qui se sont constituées dans divers services hospitaliers universitaires (et notamment le groupe du professeur Huguenard au C.H.U. de Créteil), ou dans des centres anticancéreux, dans le but de lutter contre la douleur.

D'autre part, une action complémentaire de recherche financée par la Fondation pour la recherche médicale, sera conduite, elle aussi, sur le plan international. Elle permettra la coopération de spécialistes des sciences fondamentales et de la psychopharmacologie avec les cliniciens, comme l'a souligné, le 2 avril, le professeur Jean-François Bach, président du Conseil scientifique de la Fondation pour la recherche médicale.

Cette réalisation, la toute première en France, n'est certes que l'amorce des développements importants qui s'imposent concernant les recherches sur la douleur et sur ses traitements, développements que soutiendra, partout où ils verront le jour, la Fondation pour la recherche médicale, comme l'a annoncé son président, M. J. de Fouchier.

Il faut souhaiter qu'elle ait, à ce titre, valeur d'exemple et que des institutions multiples, plus vastes, mieux structurées et plus conformes aux besoins actuels, voient le jour rapidement, institutions dédiées à des malades entre tous dignes d'attention et qui se trouvent à l'heure actuelle et trop souvent abandonnés à leur solitude et à leur détresse.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Fondation pour la recherche médicale, Centre de la douleur, 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

LES MODALITÉS DE CONSULTATION

La consultation d'analgésie du Centre d'études et de traitement de la douleur Pierre Viansson-Ponté est située à l'hôpital Cochin, 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris. Téléphone : 329-21-21, poste 73.

Les malades souffrant de syndromes douloureux, rebelles ou chroniques, quelle qu'en soit l'origine, devront être adressés par leur médecin traitant et envoyer leur dossier médical. Ils seront reçus tous les jours sur rendez-vous. Leur prise en charge par la Sécurité sociale est assurée dans les conditions habituelles.

Le professeur Jean Lassner, qui dirige cette consultation, est entouré des docteurs Barrier, Lande, Bruxelles et Sansoy, spécialistes en analgésie, anesthésie ou psychopharmacologie. Des consultants éminents participent aux traitements pluridisciplinaires des malades, et notamment les professeurs Rondot (neurologie), Menkes (rhumatologie), Aaron (électrothérapie) et Chodkiewicz (neurochirurgie), ainsi que toute une équipe de psychiatres et de psychologues.

● *A la suite de la « disparition » de douze copies* de l'épreuve d'admission de pathologie médicale de l'internat des hôpitaux de Paris, l'Assistance publique (A.P.) annonce l'annulation de l'épreuve concernée. Les huit cent trente candidats seront de nouveau convoqués « *dans les meilleurs délais* ».

Dans un communiqué, l'A.P. précise que « *les investigations immédiatement entreprises n'ont pas permis d'établir les circonstances de cette disparition. L'hypothèse d'un vol n'est toutefois pas exclue. Une enquête de l'inspection générale de l'Assistance publique est en cours* ».

ÉDUCATION

CONTRE LA CIRCULAIRE SUR L'ACCUEIL DES ÉLÈVES EN CAS DE GRÈVE

Les syndicats d'instituteurs préparent une riposte

La publication, le 2 avril, au *Bulletin officiel de l'éducation*, de la circulaire sur l'accueil et la surveillance des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires (*le Monde* du 3 avril) suscite l'opposition de syndicats d'enseignants. Pour protester contre ce texte et aussi contre l'arrêt du recrutement des P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général de collège) les représentants de plusieurs d'entre eux ont quitté, jeudi matin, la séance du Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) : ceux des syndicats nationaux des instituteurs et professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.), de l'enseignement technique des collèges (S.N.E.T.A.A.), des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (SNIDEN), qui appartiennent tous trois à la FEN, et du Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant).

Le SNI-P.E.G.C. estime que « *si les mêmes interlocuteurs et le même pouvoir* » sont en place après l'élection présidentielle, il se produira « *un affrontement sévère et sans merci* ». Il réunira le 10 avril un bureau national extraordinaire, qui devrait décider, contre la « *circulaire scélérate* », un « *renforcement de l'action* ».

Cette expression peut recouvrir une grève de plusieurs jours ou plusieurs jours de grève espacés au cours du troisième trimestre. Pour sa part, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a d'ores et déjà arrêté le principe d'une journée de grève entre le 23 et le 30 avril. Le syndicat C.F.D.T. considère qu'il faut une « *riposte massive et unitaire avec l'ensemble des parents et des enseignants* » et a demandé à rencontrer le SNI.

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP, présidée par M. Jacques Demaret), en revanche, affirme « *son parfait accord* » avec le ministre de l'éducation, qui l'a reçue en audience le mardi 31 mars. M. Demaret a « *fait remarquer que* (les dispositions contenues dans la circulaire) *pourraient être considérées, à juste titre, comme un service minimum qu'effectuent d'autres fonctionnaires et ne portant en aucune mesure atteinte au droit de grève et respectant les droits des usagers* ».

Reculs ou imagination

En publiant la circulaire sur les obligations des directeurs d'école, le ministère de l'éducation a gagné sur deux tableaux : la période choisie gêne la riposte des adversaires du texte et les « usagers » de l'éducation pourront s'estimer défendus.

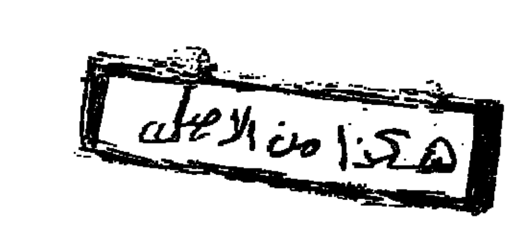
L'étalement des vacances de printemps a pour conséquence que, depuis le 21 mars, il faut attendre le 28 avril pour que tous les écoliers et les maîtres soient au travail. Trois jours après cette date, le premier tour de l'élection présidentielle ouvre un « temps intermédiaire » qui se prolongera jusqu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement à la mi-mai, c'est-à-dire cinq semaines avant les premiers départs d'été... Les mouvements de grande ampleur, dans ces conditions, ne pourront guère durer.

Quant aux usagers, ils croiront leur cause entendue. La Direction des écoles s'abrite derrière la nécessité de répondre à la demande sociale des familles, que les grèves d'enseignants perturbent. Mais les syndicats d'enseignants ont beau jeu de s'indigner : « *Comme le ministère serait bien inspiré d'avoir ce beau souci lorsque les maîtres sont absents pour maladie, congés de maternité ou stages !* » Et de citer le cas du département de la Loire, où, en février, de cent à cent vingt maîtres absents n'ont pas été remplacés. Ou d'autres exemples d'institutrices non remplacées, après, parfois, deux semaines d'absence pourtant prévue et annoncée.

Alors, le droit des usagers ? La marge de manœuvre des enseignants est étroite, entre la grève qui ne gêne que les parents et celle qui ne gêne personne. Il est vrai que peu d'incidents se sont produits dans le passé, peu de cas d'enfants laissés à la rue un jour de grève ont été signalés. Avec la circulaire, la notion de « service minimum » gagne du terrain dans le secteur public. Elle va contraindre les syndicats aux reculs ou à... l'imagination.

CHARLES VIAL.





NE VOUS SERREZ PAS LA CEINTURE !

Paris-Marseille : 121 F

Paris-Rennes : 54 F

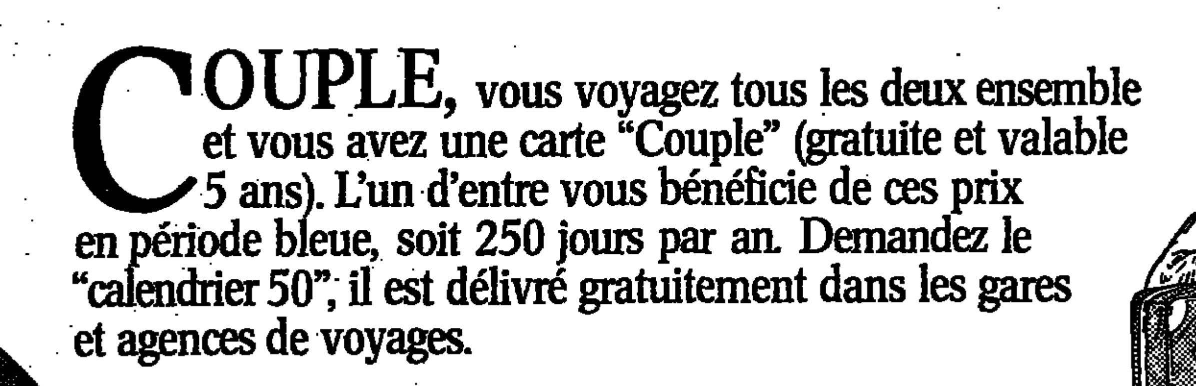
Paris-Dijon : 45 F

Paris-Bordeaux : 82 F

Paris-Deauville : 33 F

Lyon-Nantes : 96 F

Ces prix sont des allers simples en 2e classe avec 50 % de réduction dont vous pouvez bénéficier grâce à la carte "Couple". Prix au 30 mars 1981 garantis pendant la validité des tarifs.



COUPLE, vous voyagez tous les deux ensemble et vous avez une carte "Couple" (gratuite et valable 5 ans). L'un d'entre vous bénéficie de ces prix en période bleue, soit 250 jours par an. Demandez le "calendrier 50", il est délivré gratuitement dans les gares et agences de voyages.

Le train serre les prix.



Le Monde

équipement

« La mer est un vaste domaine à reconquérir »

estime le parti socialiste

Les responsables du parti socialiste ont présenté, le 2 avril, au cours d'une brève réunion à l'Assemblée nationale, le livre *la Mer retrouvée; pour une politique socialiste de la mer.* Cet ouvrage expose les positions du P.S. aussi bien sur les pêches, les transports maritimes, les industries navales, le droit de la mer, que sur la pollution et l'aménagement du littoral. « *La mer et ses enjeux constituent, pour nous, tout un vaste domaine à reconquérir* », a déclaré M. Michel Pezet, secrétaire national du P.S. à l'urbanisme et à l'environnement. Il a ajouté : « *Plus encore peut-être que dans le domaine spatial, la mer peut fournir à notre pays les fondements d'une avancée technologique, qu'il serait coupable de négliger* ».

A propos de l'« Europe bleue », dont les négociations sont au point mort, M. Louis Le Pensec, député socialiste du Finistère, a indiqué que son parti n'accepterait aucune concession de la part du gouvernement français vis-à-vis de ses partenaires, notamment la Grande-Bretagne, et il a estimé que Paris avait laissé passer l'occasion d'organiser le marché commun de la pêche lorsque la France présidait le conseil des ministres, et lorsque, en mai 1980, un accord a été conclu sur la contribution financière de la Grande-Bretagne à l'ensemble du budget de la C.E.E.

Parmi les propositions nouvelles que contient le livre *la Mer retrouvée,* notons que, au chapitre de la pêche, le P.S. propose une augmentation de l'aide destinée à alléger le prix du carburant, par exemple par la mise en place temporaire d'un prix spécial du gasoil, modulé selon les types de pêche, ou bien par une contribution financière de l'Etat proportionnellement à la taille des navires, comme vient de le décider le gouvernement britannique.

Au chapitre portuaire, le P.S. propose, pour améliorer le statut des dockers, un système garantissant la permanence de l'emploi de ces ouvriers au sein de chaque entreprise de manutention, avec la mensualisation des salaires.

Enfin, pour la construction navale, le parti de M. Mitterrand propose que, pour l'immédiat, toute la construction et la réparation navale de la flotte militaire française soient effectuéee dans les arsenaux, et que les chantiers privés se consacrent exclusivement à la flotte marchande : ce qui n'est pas le cas actuellement puisque les chantiers navals privés de La Seyne (Var) et de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), par exemple, viennent de prendre des commandes de navires militaires pour l'Arabie Saoudite et que les chantiers de Saint-Malo vont construire des bateaux d'instruction pour la marine nationale.

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Combien de Corses en Corse ?

De notre correspondant

Bastia. — Le service régional de l'*INSEE* vient de publier, dans le numéro d'avril d'« Economie corse » une étude qui éclaire d'une lumière neuve une question longtemps controversée : « Combien de Corses vivent en Corse ? »

Ne se contentant pas de retenir comme seuls critères la nationalité et le lieu de naissance, l'INSEE a croisé ces deux données avec un troisième élément qui a fait l'objet d'une enquête : la pratique de la langue corse. « *Ainsi*, écrit l'INSEE, *111 700 personnes appartiennent à une famille dont les parents sont nés en Corse et parlent corse ; à l'opposé, 18 700 personnes vivent dans des familles dont les parents ne sont pas nés en Corse et ne parlent pas corse ; entre les deux, 68 200 personnes ont des liens plus ou moins étroits avec la Corse : seul le père ou la mère est né en Corse et parle corse.* »

Mais, si l'on tient compte des nombreux Corses nés hors de l'île, et plus généralement des couples mixtes qui y vivent et dont l'un des membres est né dans l'île et parle corse, on obtient alors un ensemble de 175 000 personnes susceptibles de se définir comme Corses, sur une population totale de 227 000 habitants, soit 76 %. L'analyse plus détaillée des tableaux permet d'établir qu'Ajaccio est la plus « décorsisée » des villes de l'île, à l'inverse de Bastia et de la zone rurale, qui conservent très majoritairement l'usage de la langue.

Certes, comme le note l'INSEE, « *l'interprétation du critère « connaissance de la « langue corse » est délicate* ». Mais on peut, néanmoins, avancer que la langue demeure un bon critère d'appartenance à une communauté. Ces résultats devraient relancer le débat dans les milieux nationalistes sur l'importance numérique du peuple corse

Déjà, l'Union du peuple corse avait reconnu que « *les Corses ne sont pas minoritaires chez eux ; le dire, ne correspond pas à la réalité* » (*le Monde* du 31 janvier). Quant au Front national de libération de la Corse, qui considère dans son Livre blanc que « *chaque Français qui s'installe dans l'île participe manifestement à la mort lente du peuple corse* », il ne devrait pas pour autant changer d'avis. Néanmoins, ces données statistiques auront le mérite d'apporter une réponse en-deçà et au-delà des présupposés idéologiques.

DOMINIQUE ANTONI.

Faits et projets

CONFLIT A L'UTA A PROPOS DE LA LIBYE

Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) viennent d'indiquer dans un communiqué que des « *perturbations sont à craindre sur l'ensemble du réseau de l'UTA dans la première quinzaine d'avril* ». Les syndicats ont lancé auprès du personnel de la compagnie privée un référendum sur l'opportunité d'engager un mouvement de grève. Voici comment ils expliquent le conflit qui les oppose à la direction.

Le 28 décembre 1980, un copilote de l'UTA, M. Dielman, apprenant que, contrairement à ce qui lui avait été indiqué la veille, le Boeing-747 qu'il devait acheminer sur Tripoli emportait des matériels militaires (des pièces d'hélicoptère) destinés à l'armée libyenne, refusa d'assurer son vol.

Quarante jours après, une sanction de « quinze jours de mise à pied sans solde » était infligée au copilote. Toujours selon les syndicats, M. Dielman agissait pourtant « *conformément à ses droits* » puisque le code de l'aviation civile indique que « *les navigants ne peuvent être astreints à un travail aérien en zone d'hostilités que s'ils sont volontaires* ». Dans un passé récent des navigants d'UTA ont accepté de transporter des matériels stratégiques depuis certains pays d'Afrique mais il s'agissait à chaque fois de volontaires, déclarent encore les syndicats, qui ajoutent que, « *compte tenu de ses origines juives* », M. Dielman se sentait en danger « *dans un pays qui, depuis un certain nombre de mois, pouvait être considéré comme une zone d'hostilités* ».

Interrogée, la direction d'UTA a déclaré qu'elle n'avait, pour l'instant, aucun commentaire à faire sur cette affaire.

PANAM REVIENT A PARIS.

La compagnie américaine PanAm assure de nouveau, à partir du 2 avril, une desserte quotidienne aller-retour New-York-Paris, après avoir abandonné cette liaison, il y a près de six ans. C'est un Lockheed-Tristar (244 places, dont 18 sièges en première) qui décollera chaque jour d'Orly-Sud à 12 heures et arrivera à New-York à 13 h. 5, heure locale.

Le président-directeur général de la PanAm, M. William T. Seawell, à l'occasion du vol inaugural, a fait le point devant la presse sur la situation et les projets de la compagnie qui a connu de graves difficultés financières, mais espère retrouver ou se rapprocher de l'équilibre cette année. Il a rappelé que l'ensemble des transporteurs aériens américains travaillant sur l'international avaient perdu deux milliards de dollars l'an passé.

LE DROIT D'HABITER PARIS.

« *Avons-nous toujours le droit d'habiter Paris ?* », demande la commission diocésaine Justice à Paris dans un document qui analyse la « *hausse exorbitante* » du coût du logement dans la capitale de l'augmentation du prix des terrains à l'inflation des charges.

Constatant que, depuis 1968, le confort de l'habitat s'est « *dans l'ensemble amélioré* », les auteurs du rapport estiment que ce progrès ne profite pas « *également à toutes les catégories sociales* » et que la réhabilitation, « *nécessité urgente* », ne garantit pas à terme le maintien des mêmes habitants dans les lieux.

Quant aux logements neufs, dont le prix a augmenté de 25 % en un an, ils sont inaccessibles aux classes moyennes. Et les quarante mille inscrits au fichier des mal-logés, dont un tiers sont classés prioritaires, doivent attendre longtemps une H.L.M. : 4 150 ont été terminées en 1979 et seulement 1 510 mises en chantier, la même année.

Malgré des effets néfastes sur la vétusté des logements, la loi de 1948 permettait à certaines catégories de population de rester à Paris. Son abandon progressif doit être compensé, selon Justice à Paris, par une nouvelle législation d'ensemble offrant la garantie d'un véritable « *droit au logement* ». Enfin, l'augmentation des charges à un rythme de 20 à 25 % par an en fait maintenant un « deuxième loyer ».

★ *Habiter à Paris*, dossier de 40 pages, 10 F ; secrétariat de Justice à Paris, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75384 Paris Cedex 08. Tél. : 266-90-15.

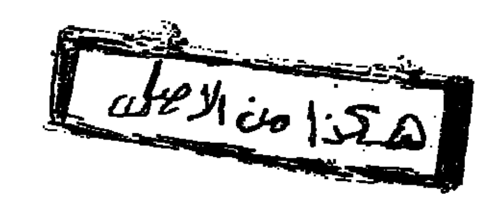
LA SÉCURITÉ DANS LES AUTOBUS PARISIENS.

M. Maurice Bourgouin, directeur du réseau routier de la R.A.T.P., a exposé le 1er avril devant les représentants des syndicats de la Régie les mesures qu'il compte prendre pour assurer la sécurité des machinistes.

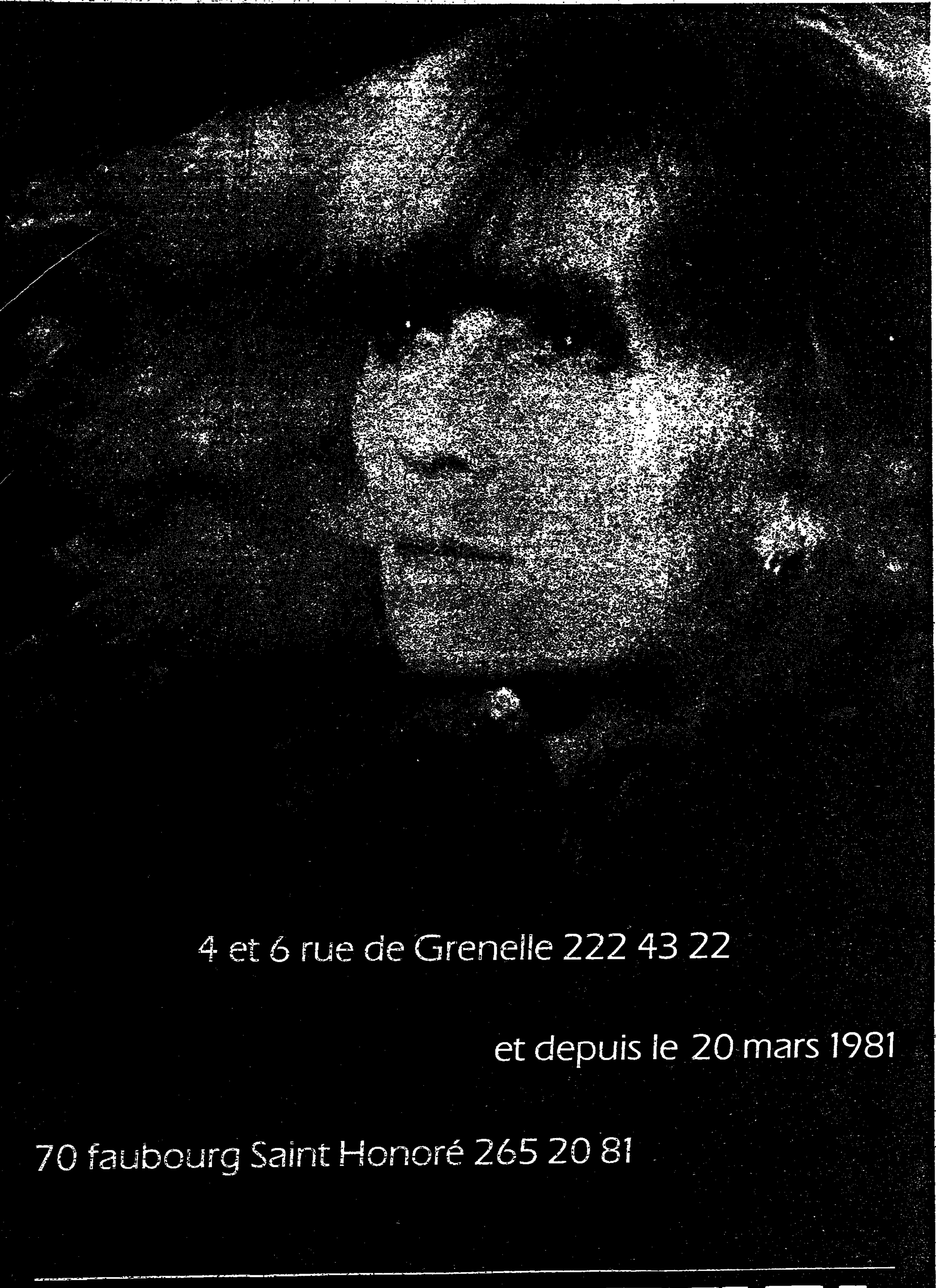
Ces mesures sont les suivantes : trois cents autobus seront équipés d'un nouveau système d'alarme ; six cents autobus seront équipés progressivement, à partir de la fin du mois de mai, d'un écran de protection transparent installé derrière le machiniste. Enfin, les effectifs de la brigade de surveillance interne à la R.A.T.P. seront renforcés, passant de cent quarante en 1980 à deux cent soixante-quinze et des opérations combinées d'agents de surveillance et de policiers pourront, désormais, avoir lieu.

Selon la direction de la R.A.T.P., la présence d'un deuxième agent dans les autobus après 21 heures, demandée par la C.G.T. et la C.F.D.T., ne serait pas une mesure efficace et nécessiterait la présence de cinq cents agents supplémentaires.

Le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P. a contesté les propositions de la direction en affirmant que « *les mesures envisagées ne pourront être efficaces qu'à partir de 1982, compte tenu du délai de livraison du matériel* ».



هكذا من الاعلى



INFORMATIONS « SERVICE »

LA MODE

Les vedettes de l'hiver prochain

La future mode d'hiver est présentée en cette fin de semaine chez les couturiers-créateurs. Quelques caractéristiques : taille marquée, couleurs primaires assourdies, formes amples virevoltant autour du genou. Les petites pièces à superposer l'emportent : les imperméables, parkas, vestes et blousons étirés tendant à remplacer le manteau, grosse pièce onéreuse dont la douceur de l'automne fait souvent différer l'achat... jusqu'aux soldes. D'où l'intérêt pour des syles intermédiaires comme le sept-huitième.

Angelo Tarlazzi raccourcit « sérieusement » ses jupes et préconise la petite robe noire sous des capes et des manteaux, révélant une tranche de jupe.

Chez *Chanel*, Philippe Guibourgé renouvelle les petits tailleurs de « madame le ministre » par des manteaux couverture en mohair bordés de taffetas, des ensembles à pantalon sous des imperméables réversibles, et, pour le soir, de délicieux manteaux et jupes droites en panne de velours bleu nuit.

Karl Lagerfeld pour *Chloé* joue la légèreté des matières dans sa ligne « twin-step » où les jupes se doublent de pantalons dans le porté long, au volume mouvant à taille marquée d'une ceinture de pompier et bottes souples et plates. Le court dégage le genou sur des jambes gainées de collants de laine.

Marc Bohan chez *Christian Dior* aime les couleurs vineuses, le prince-de-galles et les détails précieux, en ensembles à jupe ou à pantalon sous cape. Ses pelisses de gabardine sont doublées de fausse fourrure.

Claude Montana coupe de séduisants draps de laine bleu nuit en longues houppelandes ourlées de cuir s'ouvrant sur des deux pièces à grandes poches plaquées et jupes portefeuille circulaires. On les porte aussi avec un blouson aux hanches. D'immenses feutres en bataille donnent un côté cavalier à ce style « grand air ».

Guy Douvier chez *Guy Laroche* fait entrer en ville de belles forestières, vêtues aux couleurs de chasse, en vestes cossues matelassées et bordées de cuir sur des kilts réchauffés de grands ponchos. Les ensembles du soir, à courtes vestes strictes, relèvent le noir par des blouses de crêpe de Chine vives, avant de passer aux robes soulignées d'or.

Chez *Hermès*, Bernard Sanz et son équipe réussissent à rajeunir le style-maison à base de longues jupes à plis, de grands châles et de beaux chemisiers réalisés dans des couvents. Plusieurs sous-traitants français exécutent les vêtements, les tricots viennent de Belgique, les fourrures du Danemark et les chaussures d'Italie.

Tenant du nouveau style, *Jean-Paul Gaultier* taille ses vestes d'aviateur en gabardine de laine marine, ceinture noir un ciré blanc à grosses manches et travaille avec humour l'astrakan swakara, en manteaux trois quarts à col jabot ou casaques et houseaux souples sur une culotte de knicker de danse.

Genou couvert chez *Louis Féraud* qui reprend le tailleur appuyé assorti à la jupe en beau rouge espagnol, tirant sur le brun, et développe les pelisses de soie neutre doublées de ragondin.

Muriel Grateau travaille à une construction de garde-robe » à éléments interchangeables réalisés en France. Elle mêle les tissus rustiques et précieux. Sa tenue du soir s'inspire du smoking.

Per Spook adapte pour l'hiver ses thèmes cavaliers en étoffes moelleuses et douillettes, alliant le tissu au tricot, en tons sourds, éclairés de blouses de soie à plis. Les manteaux enveloppants sont travaillés en rayures matelassées verticales dans des popelines doublées de mohair.

Pour étoffer sa présence dans le domaine du luxe, *Revillon* a demandé à Jacques Delahaye de créer son prêt-à-porter, exécuté par Jean Haim. Il adoucit les angles du tailleur de « Madame P.-D. G. » en fine gabardine de laine et préconise des paletots de cachemire, tout en biais, plaqués à la taille par des corselets, sur une jupe ou un pantalon droit.

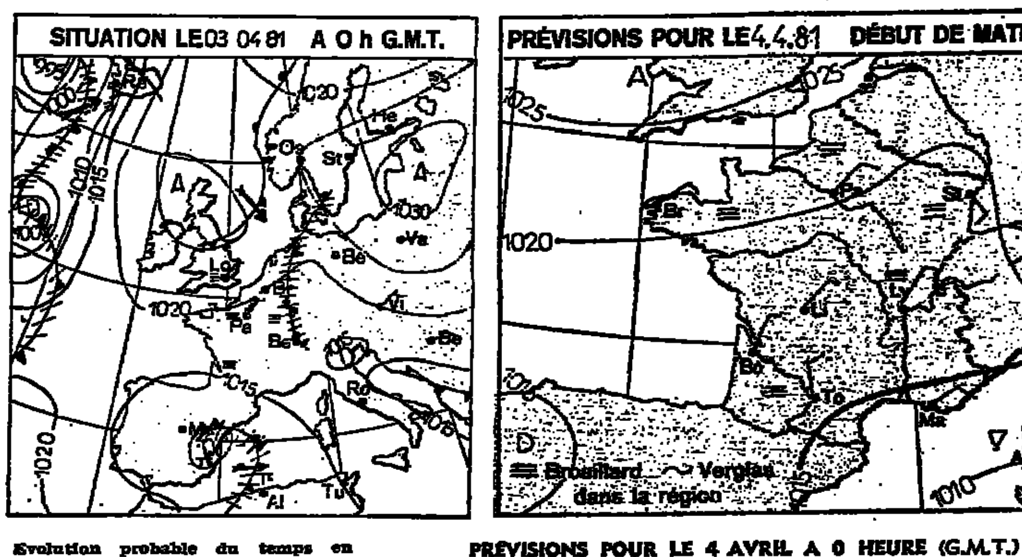
Yves Saint-Laurent rééquilibre avec bonheur les proportions de sa garde-robe classique par de nombreux effets de tunique, donnant une grande aisance au buste, blousant sur une ceinture à la pointe des hanches, révélant un bout de jupe en contraste. Il y a des masses de velours, parfois mélangé au taffetas, des turbans drapés et des accessoires éclatants...

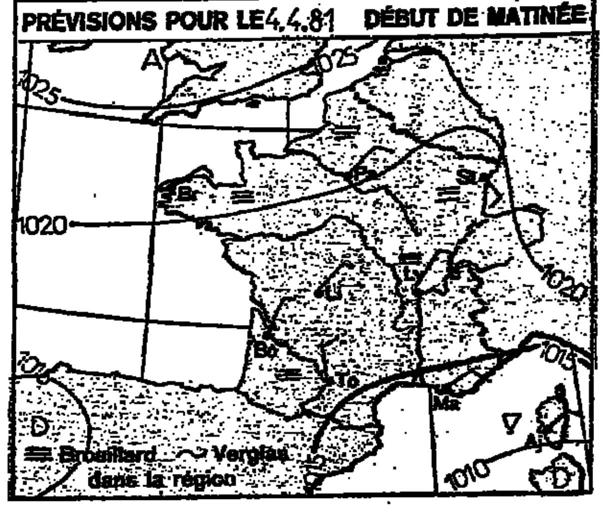
NATHALIE MONT-SERVAN.



REVILLON : ensemble à paletot de Jacques Delahaye, en cachemire à dessin pied-de-poule brun à grand col châle et empiècement d'épaule au carré. Ceinturé d'un corselet de cuir, sur un pantalon assorti ou uni.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 avril à 0 heure et le samedi 4 avril à 24 heures :

Entre les hautes pressions d'Ecosse et les basses pression de Méditerranée, un courant faible ou modéré de secteur nord-est persistera sur la France.

Samedi 4 avril, des Pyrénées au sud des Alpes et à la Corse, des nuages passagers donneront des averses éparses, parfois accompagnées d'orages près de la Méditerranée. Sur la moitié nord du pays, le temps restera brumeux et nuageux. De faibles chutes de pluie ou de bruine auront lieu temporairement sur les régions s'étendant de la Manche orientale à l'Alsace. Ailleurs, des brumes ou des brouillards matinaux seront généralement suivis d'éclaircies assez belles l'après-midi.

En général, les températures subiront peu de changement.

Le vendredi 3 avril, à 7 heures, la presison atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,1 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 avril ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 16 et 8 ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 16 et 6 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 12 et 9 ; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 15 et 10 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille, 20 et 9 ; Nancy, 15 et 11 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 16 et 10 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 15 et 12 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 ; Amsterdam, 10 et 7 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 17 et 5 ; Bonn, 12 et 10 ; Bruxelles, 10 et 8 ; Le Caire, 19 et 11 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 11 et 4 ; Genève, 15 et 7 ; Jérusalem, 20 et 6 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 13 et 6 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, 9 et 2 ; Nairobi, 25 et 17 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 11 et 2.

PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 2 avril, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 100-330 ; Autrans, 60-100 ; Arêches-Beaufort, 25-290 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 50-240 ; Les Carroz-d'Arâches, 30-230 ; Chamrousse, 60-100 ; La Chapelle-d'Abondance, 15-90 ; La Clusaz, 30-250 ; Combloux, 10-150 ; Les Contamines-Montjoie, 10-180 ; Le Corbier, 30-110 ; Courchevel, 50-300 ; Les Deux-Alpes, 40-300 ; Flaine, 55-515 ; Les Gets, 40-120 ; Le Grand-Bornand, 40-110 ; Les Ménuires-Val-Thorens, 50-270 ; Méribel, 30-300 ; Morzine-Avoriaz, 15-150 ; La Plagne, 120-200 ; Pralognan-La Vanoise, 60-110 ; Saint-François-Longchamp, 50-170 ; Samoëns, 80-220 ; Les Sept-Laux, 30-100 ; Tignes, 180-300 ; Villard-de-Lans, 20-180.

ALPES DU SUD

Le Seignus-La Foux-d'Allos, 15-80 ; Isola 2000, 80-150 ; Montgenèvre, 50-120 ; Orcières-Merlette, 50 ; Les Orres, 30-100 ; Risoul 1850, 30-80 ; Serre-Chevalier, 30-90 ; Superdévoluy, 10-60 ; Vars, 20-100.

PYRENEES

Les Agudes, 50-110 ; Les Angles, 20-100 ; Ax-les-Thermes, 10-150 ; Cauterets-Lys, 200-370 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 20-340 ; Saint-Lary-Soulan, 15-200.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 70-130 ; Super-Besse, 30-100 ; Super-Lioran, 30-50.

JURA

Les Rousses, 30.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009-Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N°13 DU 1er AVRIL 1981

5 — 21 — 23 — 24 — 33 — 34

NUMERO COMPLEMENTAIRE 13

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2	5 858 786,00 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	32	183 087,00 F
5 BONS NUMEROS	1 016	17 299,50 F
4 BONS NUMEROS	78 367	224,20 F
3 BONS NUMEROS	2 018 835	12,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 AVRIL 1981

VALIDATION JUSQU'AU 7 AVRIL 1981 APRES-MIDI

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 avril 1981.

DES DECRETS

● Relatif à la sanction de l'enseignement suivi au cycle de préparation aux concours externes d'accès à l'école nationale d'administration organisé au Conservatoire national des arts et métiers ;

● Modifiant le décret du 4 août 1977 portant application de l'article 80 de la loi de finances pour 1977 instituant un livret d'épargne au profit des travailleurs manuels.

DES ORDONNANCES

● Relatives à la promulgation et à la publication des lois et décrets et à l'organisation de la justice, au régime fiscal et douanier à Mayotte ; créant une chambre professionnelle à Mayotte.

∴

D'autre part, le *Bulletin officiel* des décorations, médailles et récompenses du 3 avril publie des arrêtés portant attribution et radiation de la médaille d'honneur de la police française.

Les mots croisés se trouvent en page 28 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 5 AVRIL

« Le Palais du Luxembourg », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg

« Paris et ses romans », 15 h., devant Saint-Sulpice, Mme Lemarchand.

« Le Conseil d'Etat », 15 h., place du Palais-Royal, Mme Pennec.

« Musée Gustave-Moreau », 15 h., 14, rue de la Rochefoucauld, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Pissarro », 10 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 33, quai d'Orsay (Arcus).

« Mouffetard », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Ferrand.

« Le cimetière de Passy », 15 h., place José-Marti, Mme Fleuriot.

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Hauller.

« Le Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon (Histoire et Archéologie).

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti, M. de La Roche.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 45, quai Bourbon (Paris et son Histoire).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise » 15 h., métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Jean Fouquet », 11 h., musée du Louvre, porte Jaujard (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30 et 17 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Aux marches du Tibet » (projection).

9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange, 15 h. : « Ile de Pâques » ; 17 h. : « Ia Ora Tahiti » (projection).

15 h., 2, rue Cambronne, docteur Pradal : « La santé... ou les médicaments » (A la recherche de...)

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J. Mallet : « La vie aventureuse du marquis de Rochefort-Luçay » (les Artisans de l'esprit).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père Louis Sintas : « Comme si tout dépendait de toi ».

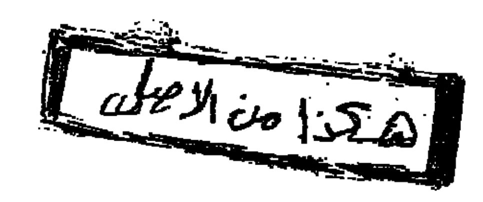
● *Une campagne nationale* d'information sur le thème de « La vue des enfants » se déroule en France jusqu'au 14 avril, sur l'initiative des Assurances générales de France (1) et avec la participation des opticiens. Un million de notices d'information sont, à cette occasion, adressées aux familles et des messages sont diffusés par France-Inter et R.T.L.

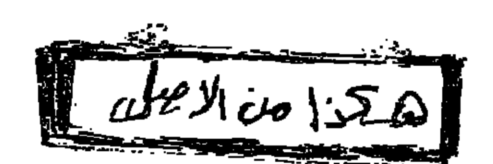
Quatre mille opticiens ont accepté de se mettre gratuitement à la disposition des parents pour les renseigner ; ils distribuent durant cette période cent mille brochures *(la Vue des enfants - Conseils aux parents)* et cent mille lunettes cartonnées « *cache-œil* » permettant d'évaluer une éventuelle déficience unilatérale.

(1) Assurances générales de France, 33, rue La Fayette, 75009 Paris. Tél. 281-87-91.

Le Monde informe ses lecteurs que la salle de lecture (consultation des collections), située au 3, rue des des Italiens, sera fermée pendant les vacances scolaires : du 6 au 22 avril avec réouverture le 23 avril au matin.







Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Trois millions de «mordus»

LE MODÈLE RÉDUIT A GRANDE ÉCHELLE

La deuxième exposition du modèle réduit ouvre ses portes ce samedi 4 avril, au CNIT à la Défense. Pendant une semaine, quelque 150 000 visiteurs, toujours passionnés, véritables aficionados d'un monde lilliputien, vont confronter leurs techniques et partager la même joie, celle d'une activité de loisirs, créative, vivante et trop mal connue. Cent vingt exposants se sont regroupés pour ce Salon, des fabricants, des importateurs, des revendeurs, des fédérations et des éditeurs. Ils ont bâti de nombreux espaces pour permettre au public de tâter de la mini-voiture de course, de l'hélicoptère, de la figurine historique ou de la moto... Des dizaines de jeux, des milliers de modèles pour distraire et initier.

UNE enquête récente a montré qu'un Français sur trois, âgé de dix à soixante ans, était intéressé par le modélisme mais se considérait comme mal informé. C'est pourquoi les neuf principales associations françaises de modélisme, sous le patronage du ministère de la jeunese, des sports et des loisirs, avec le concours de vingt-cinq revues spécialisées, ont décidé d'organiser chaque année un Salon qui regroupe toutes les disciplines et les dernières nouveautés.

Les progrès de l'électronique

Ces disciplines sont variées, nombreuses. Tout le monde connaît certainement la plus populaire d'entre elles : le modélisme ferroviaire. Plus de 15 000 fanatiques abritent dans leur grenier un réseau de chemin de fer miniature. Chaque année, 8 000 à 15 000 modèles de chaque type de locomotives françaises sont vendues, et 40 000 personnes environ possèdent « un train électrique » de plus ou moins d'importance. Ainsi, chaque jour, des milliers d'enfants ou d'adultes se métamorphosent en chefs de train, de gare, en urbanistes, architectes ou paysagistes pour recréer autour d'une BB un univers imaginaire.

Autre discipline, nouvel engouement : le monde des engins radio-commandés. Ici, l'électronique a façonné trois groupes principaux de modélistes : le modéliste aérien, le modéliste naval et le modéliste automobile. Les spécialistes s'accordent à penser que le radio-pilotage de l'avion, le radio-guidage du bateau ou la radio-conduite de la voiture ont atteint une réelle perfection.

Cet argument a d'ailleurs été bien reçu par le public puisque 400 clubs d'aéromodélisme regroupent aujourd'hui 10 000 adhérents et qu'on estime à 80 000 celui des pilotes solitaires. Même succès pour le modélisme naval : 115 clubs, 2 000 fanatiques et 100 000 fervents. Enfin, 163 clubs regroupent 3 000 pilotes de mini-voitures licenciés et s'adressent à un public de 30 000 personnes environ.

Succès du « kit »

Bien plus qu'un hobby donc, c'est désormais une industrie et un commerce florissants. On estime, en effet, qu'il se vend, chaque année, de deux à trois millions et demi de boîtes de « kits » plastiques à monter. Si les modèles militaires ont connu jusqu'à il y a quelques années un succès important, ce sont aujourd'hui les avions et les bateaux que les « fans » s'arrachent. Mais il existe aussi un marché des figurines historiques — qui profite de la ruée vers les *war games*, — un marché de la moto ou encore de l'hélicoptère. Les jeux de science-fiction et d'épouvante décollent également depuis un an ou deux.

La clientèle est plus nombreuse chaque année et, sans cesse, plus diverse et exigeante. On pourrait croire que le modélisme est exclusivement masculin au regard des activités pratiquées. Les femmes deviennent des modélistes elles aussi. Elles sont plus de 30 000, qui, au-delà des formes « féminisées » du modèle réduit (maison de poupées, décors miniatures, etc.), s'intéressent aux avions, aux voitures radio-commandées ou construisent des trains électriques.

Tout compte fait, une activité de loisirs créative, dynamique, un public fidèle et passionné, tout prêt, la multiplicité des clubs l'atteste, à s'ouvrir encore un peu plus et faire partager ses plaisirs. Ils sont aujourd'hui trois millions de modélistes ou maquettistes. Un plébiscite.

O. S.

PAS DE QUARTIER POUR LES SOLDATS DE PLOMB

PRENDRE un rendez-vous à 9 heures du soir, à la nuit tombée, avec le champion de France du jeu de l'histoire, c'était inquiétant. Sur qui allais-je tomber ? Un de ces généraux nostalgiques des guerres passées, autoritaire, glacé ? J'étais résolu à ne pas y aller seul et j'avais choisi la compagnie d'un ami sûr et pasionné de war games. *Précaution tactique.*

Vingt et une heures. Je sonne à la lourde porte d'un appartement bourgeois quelque part dans Paris. Aboiements d'un chien, éclats de voix. La porte s'ouvre et Jean-Michel Hautefort nous accueille. Pas d'uniforme, moins de quarante ans, le champion de France des jeux de guerre est affable et souriant.

Parquet, lambris, lourds fauteuils tapissés, l'appartement est cossu, confortable. Dès l'entrée, de nombreuses vitrines laissent deviner de lourdes armées de plomb, de toutes les époques, sagement alignées en attendant les prochaines campagnes.

Miraculeux travail de précision, dans les couleurs, le choix des armes, des vêtements, des ornements. Douze mille figurines historiques, le fruit d'un patient travail de quinze années.

Satisfaction de notre hôte, qui n'est pas désarçonné par notre visite en surprise, et bientôt nous nous rendons, à la passion, au goût, à l'adresse étonnante. Jean-Michel Hautefort n'est pas un militaire manqué, un collectionneur poussiéreux. Son métier : conseil en communication. Il aime manifestement parler et faire partager son plaisir de jouer. Car les adeptes des jeux de l'histoire, ou jeux de guerre, sont, de son propre aveu, en plus de minutieux esthètes, des joueurs avérés. Comme les joueurs d'échecs ou de go, ancêtres des jeux de guerre actuels.

Le père de ces jeux de guerre serait Sun-Tsé, général et théoricien militaire chinois qui vécut au sixième siècle avant Jésus-Christ. Il a fallu attendre bien longtemps avant que l'Europe ne s'y intéresse. Au Grand Siècle, ils deviennent un véritable instrument de la formation des princes et des rois. Les Anglais s'en emparent au dix-huitième siècle pour en faire, à la fin du dix-neuvième siècle, un « jeu » très scientifique sous l'impulsion de Stevenson et H. G. Wells. Ils sont là-bas aujourd'hui quatre cent mille joueurs « fédérés ».

Le jeu de l'histoire avec figurines n'est apparu vraiment en France qu'au début des années 70. D'abord réservé à un petit nombre de « fanatiques », il s'ouvre aujourd'hui au grand public. La Fédération française des jeux de l'histoire a été créée en 1979 pour organiser la vie des clubs naissants, les compétitions et ériger les règles de jeu.

Ces règles paraissent, au premier abord, relativement compliquées. « Il s'agit de battre un adversaire, *explique Jean-Michel Hautefort,* le plus rapidement possible avec un minimum de perte. Il faut tout d'abord fabriquer son armée en choisissant son époque. La Fédération a retenu l'Antiquité, le Moyen Age, les guerres napoléoniennes, la guerre de Sécession et la seconde guerre mondiale. Pour les championnats, j'ai préféré les Chinois Han car ils sont entourés de chars et armés d'arbalettes dont l'efficacité et la règle de fonctionnement m'intéressaient. »

Les jeux de l'histoire reproduisent en effet le plus fidèlement possible les règles de guerre des véritables armées : la puissance et la portée des armes, la vitesse des soldats ou des chevaux, données communes à tous et qui régissent les combats. Chaque figurine, selon la façon dont elle est armée, vaut un nombre de points donné. Une armée doit compter au minimum sept cents points ; en compétition, elle compte autour de mille points. Mais à partir de ce nombre de points, égal aux deux joueurs qui se rencontrent, chaque camp confectionne les unités, à son idée. Tel joueur préférera s'entourer de plus de figurines « chères » comme des chars ou des cavaliers, un autre préférera un plus grand nombre d'archers, de spadassins, etc. Une armée de Chinois de l'Antiquité pourra rencontrer une armée de Grecs ou de Romains de la même période.

Compétitions napoléoniennes

Le jeu s'organise en plusieurs mouvements dont la durée est déterminée à l'avance (1). *Un mouvement se décompose en plusieurs phases. Pendant la première phase, les joueurs donnent des ordres à leurs régiments. Ses ordres s'appliqueront sans changement pendant la phase suivante, quel que soit le plan décidé, dans le même temps, par l'adversaire.*

Ce peut être attaquer, tenir ou harceler. La seconde phase voit les joueurs déplacer leurs régiments simultanément selon les ordres reçus. Les déplacements sont effectués à l'aide d'un mètre à ruban, sachant que telle ou telle figurine a une capacité de déplacement déterminée par la règle. Lors de la troisième phase, les armées effectuent des jeux sur l'adversaire. Dans une quatrième phase se déroulent les combats au corps à corps. Selon les résultats, les soldats devront s'enfuir, d'autres poursuivront les vaincus.

La cinquième phase voit les régiments ayant subi des pertes se réduire ou disparaître. Dans ce cas, ils sont éliminés du champ de bataille. Enfin, dans la dernière phase chaque joueur essaie de rallier les régiments qui ont fui et rectifie l'ordre dans les unités ralliées. A l'issue de la dernière phase, le mouvement est terminé et les joueurs entament le mouvement suivant jusqu'à ce qu'une des armées soit vaincue ou que le nombre de mouvements prévu en début de partie ait été atteint. Le gagnant est celui qui a infligé les plus fortes pertes à son adversaire.

Dans chaque partie, qui se joue sur une table de la taille de celle du ping-pong, ou à même le sol, on choisit ensuite la nature du terrain (ville, campagne, forêt, rivière, lac, etc.). Jean-Michel Hautefort sort de ses cartons autant de bouts de décors, fait de cartons, maquettes, lichens, etc. Ces bouts de terrain, choisis par un joueur, sont placés sur le terrain par l'adversaire. On tire ensuite sa moitié de terrain au sort.

Commence alors la partie. « La guerre », *diront certains.* « Plutôt un hobby », *réplique Jean-Michel,* « où l'on vient par trois voies : le goût de l'histoire, le goût du jeu ou celui, esthétique, de la confection des figurines. »

Les militaires, les vrais, cette fois, ne jouent d'ailleurs pas avec des civils, ni dans des clubs, ni en championnat. Les mauvaises langues disent que ces professionnels des combats ne supporteraient pas de perdre face à un dilettante...

L'an passé, lors des seconds championnats de France, Jean-Michel Hautefort a, par exemple, rencontré des informaticiens (peut-être les plus férus) qui se sont classés second et troisième, un dessinateur industriel (quatrième) et un décorateur (cinquième). La moyenne d'âge des joueurs se situe entre vingt et trente ans, le plus jeune « bon » joueur ayant quatorze ans, le plus vieux soixante et onze. Autant d'adversaires qui s'attaquent cette année au titre de Jean-Michel Hautefort dans la catégorie « antiquité ». Celui-ci essaiera également de devenir champion de la première compétition des guerres napoléoniennes. Il ne participera pas, par contre, au championnat de la seconde guerre mondiale. « Vous comprenez, c'est moi qui en ai fait la règle... »

OLIVIER SCHMITT.

(1) Voir l'article de J.J. Tramson dans la revue *Uniformes*, n° 60.

★ De nombreux joueurs parisiens de jeux de guerre se réunissent tous les vendredis soirs, de 19 heures à minuit, aux « Grandes Compagnies de l'Est parisien » (Comité d'accueil international de Paris), 6, avenue Maurice-Ravel, à Paris, dans le douzième arrondissement. Pour tous renseignements sur les jeux de l'histoire, s'adresser à la Fédération (voir ci-contre).

UNE JEUNE FILLE DE « FORMULE 1 »

LA Kroll a parfaitement négocié la courbe, elle ressort à la corde et commence à accélérer dans la brève ligne droite. Devant elle, une Porsche 917 fait un tête-à-queue et se met en travers de la piste. La Kroll ne peut l'éviter, elle la percute de plein fouet, rebondit et va s'immobiliser dans les pneus qui bordent l'asphalte, ses roues arrière patinent encore furieusement.

Le pilote est indemne : il contemple la scène du haut du podium, d'où il contrôle les évolutions du mini-bolide. Les courses de modèles réduits radioguidés donnent souvent lieu à ce genre d'incidents et Andrée Pignon, qui pilote la Kroll, est une habituée.

Cette lycéenne de seize ans, originaire de Montpellier, est la seule Française à pratiquer le modélisme automobile au niveau national et international. Sur les quelque trois mille licenciés que compte la Fédération française de modélisme automobile radioguidé, cent quarante ont droit au rang d'expert qui donne directement accès au championnat de France. Parmi eux une seule femme : Andrée.

Sang-froid

Elle a commencé à s'intéresser au modélisme lorsque son père, qui est conducteur de travaux, s'est acheté un modèle réduit de voiture de course. Jusqu'ici, M. Pignon pratiquait l'aéromodélisme et s'intéressait plutôt à la mécanique complexe des petits moteurs. Andrée a voulu essayer le bolide et ce fut la révélation. Très vite, elle s'est affirmée dans les compétitions régionales où elle a développé sa technique de pilotage. M. Pignon lui a donc laissé le soin de piloter, lui-même devenant le « mécano » de l'équipe. Les modèles réduits automobiles *obéissent aux mêmes* lois cinétiques que les prototypes de course mais roulent proportionnellement beaucoup plus vite. Un mini-bolide peut atteindre 110 kilomètres-heure en ligne droite, l'équivalent de 900 kilomètres-heure pour une vraie voiture. Le pilotage se fait par l'intermédiaire d'un boîtier de télécommande, qui ressemble à un talkie-walkie et est doté de deux manettes qui permettent de contrôler la vitesse et la direction. Les pilotes conduisent leurs engins du haut d'un podium qui domine le circuit. Tout cela nécessite un sens très précis de l'évaluation des distances et des trajectoires.

Il faut croire qu'Andrée en est amplement pourvue puisque la saison 1980 lui a permis de remporter de multiples épreuves locales et surtout de terminer cinquième au Grand Prix de France en juin dernier, devançant des pilotes semi-professionnels français ou italiens.

THOMAS SOTINEL.

(Lire la suite page 20.)

LE MODÈLE RÉDUIT

Une jeune fille de formule 1

(Suite de la page 19.)

La saison 1981 n'a pas trop mal commencé puisque Andrée a remporté *la dixième place lors* de la première manche du championnat de France à Agen, le 14 mars dernier. Pourtant, le palmarès de la lycéenne n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être s'il faut en croire M. Pignon et Andrée elle-même.

Alors que les meilleurs coureurs peuvent compter sur l'appui d'une équipe commanditée par une marque ou une boutique de modèles réduits, les Pignon ne disposent que de leurs propres ressources, financières et technologiques. Or ces petites voitures sont grandes consommatrices de pièces détachées. Il est rare que les petits moteurs de 3,5 cm3 survivent à une course, les pneus de gomme s'usent très vite et le matériel de télécommande, émetteur et servo-commandes, est très fragile. En 1980, les Pignon ont dépensé environ 10 000 francs uniquement en matériel, auxquels il faut ajouter les déplacements.

Jusqu'ici Andrée n'a reçu qu'une proposition de sponsor une firme allemande de modèles reduits. Mais il aurait fallu changer de voiture sans bénéficier d'un approvisionnement régulier en pièces détachées.

Alors la vie exaltante des pilotes de course n'est pas exactement le lot d'Andrée Pignon. *« Mon père a acheté un diesel et nous dormons tous les deux dans les campings quand le temps le permet »*, raconte-t-elle. Au début, toute la famille suivait la jeune prodige dans ses déplacements, mais ceux-ci se sont *multipliés et allongés.*

Batailles entre écuries

Au programme de cette année, les trois prochaines manches du championnat de France et, peut-être, des compétitions à l'étranger. Pour Andrée, la transition des courses locales au niveau national s'est faite facilement. *« Mais l'ambiance change beaucoup*, explique-t-elle. *Dans les petites épreuves, on se donne un coup de main entre concurrents, alors que maintenant les pilotes d'écuries différentes s'ignorent. »* Par contre, elle ne semble pas gênée par l'absence de femmes.

Quant aux études, Andrée n'a pas eu trop de mal pour les concilier avec la compétition. Elle termine sa seconde C à Montpellier et explique, très philosophe : *« J'ai manqué la classe à cause des courses et j'ai raté des courses, surtout à l'étranger, à cause de la classe. »* Pour l'instant, les résultats scolaires sont bons ; par contre, elle n'a pas encore réussi à mettre en pratique ses cours de physique qu'elle *« aimerait comprendre aussi bien que les voitures »*.

Le futur ? Andrée n'a pas vraiment envie d'essayer la course automobile grandeur nature. Elle se démarque des modélistes, qui admettent fréquemment être des pilotes de Formule 1 frustrés. *« Je continuerai tant que nous pourrons nous le permettre financièrement et tant que mes études m'en laisseront le temps. »*

THOMAS SOTINEL.

Carnet d'adresses

— **Association modéliste velivole (EOLE)**, 14, boulevard Gouvion-St-Cyr, 75017 Paris. Tél. : 754-88-83.

— **Centre laïque d'aviation populaire et activités scientifiques (CLAP)**, 3, rue Récamier, 75006 Paris. Tél. : 544-38-71.

— **Fédération française de jeu d'histoire (F.F.J.H.)**, 10, rue du Vieil-Abreuvoir, 78100 Saint-Germain.

— **Fédération française de modélisme automobiles radio-commandées (F. F. M. A. R. C)**, 9, rue Adélaïde-Lahaye, 93170 Bagnolet. Tél. : 361-21-82.

— **Fédération française de modélisme naval, Miniflotte**, hôtel de ville, 80000 Amiens.

— **Fédération française d'aéromodélisme (F.F.A.M.)**, 52, rue Galilée, 75008 Paris. Tél. : 720-52-32.

— **Fédération française de modélisme ferroviaire (F.F.M.F.)**, 67, rue du Mal-Maussoury, 78700 Conflans-Sainte-Honorine.

— **Fédération française de la figurine et de l'histoire (F. F. F. H.)**, 127, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 548-77-82.

— **International Plastic Modelers Society (I.P.M.S.)**, 3, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 Paris.

L'exposition du CNIT

La deuxième exposition du modèle réduit aura lieu du samedi 4 avril au dimanche 12 avril au palais du CNIT à La Défense, tous les jours, de 10 heures à 19 heures Toutes les fédérations d'utilisateurs ainsi que les revues spécialisées y ont organisé des stands.

De nombreuses aires de jeux ont été aménagées :

— Un mini-circuit automobile de 300 mètres de long et 5 mètres de large, avec une ligne droite de 60 mètres, réservé aux démonstrations et aux compétitions.

— Une piste tout terrain de 200 mètres carrés de buggy faite de terre, sable, pierre et nombreux obstacles.

— La nef du CNIT permettra l'évolution des planeurs, hélicoptères et des démonstrations de vols circulaires.

— Un plan d'eau de 400 mètres carrés où l'on découvrira les bateaux de pêche, militaires, de courses ou les voiliers et les sous-marins.

— Une piste de « slot-racing » de 7 mètres de long sur laquelle concourent des mini-bolides électriques.

— Des modèles et des réseaux de chemin de fer, des figurines, des jeux de l'histoire, des vitrines de maquettes exceptionnelles, des cirques miniatures, etc.

— Des ateliers qui donnent à tout visiteur la possibilité de s'initier à la réalisation de modèle.

Tous les jours, des spectacles sont prévus :

— Les avions, les hélicoptères, les planeurs, de 11 heures à 11 h. 25, de 13 heures à 13 h. 25, de 15 heures à 15 h. 25 et de 17 heures à 17 h. 25.

— Les bateaux, voiliers, sous-marins, de 11 h. 30 à 11 h. 55, de 13 h. 30 à 13 h. 55, de 15 h. 30 à 15 h. 55 et de 17 h. 30 à 17 h. 55.

— Les automobiles, les buggies, les motos, de 12 heures à 12 h. 25, de 14 heures à 14 h. 25, de 16 heures à 16 h. 25 et de 18 heures à 18 h. 25.

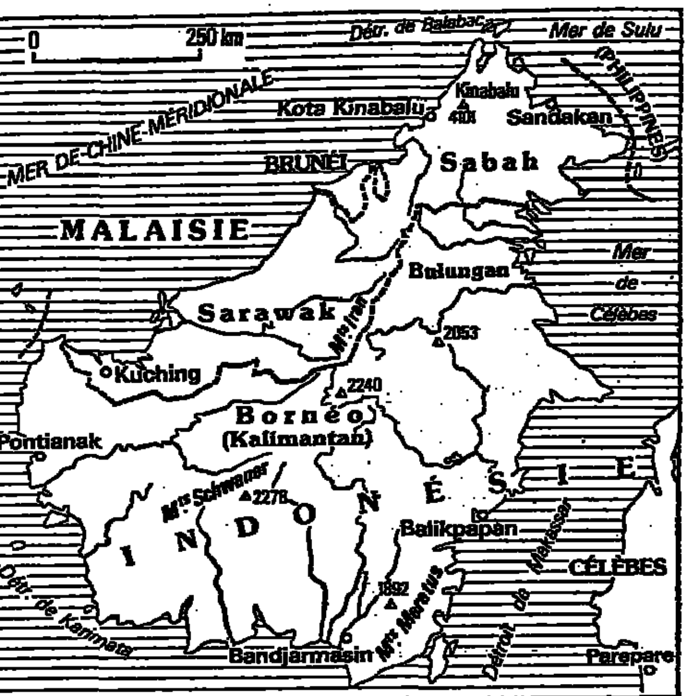
— Les réseaux de chemin de fer et les circuits automobiles fonctionnent toute la journée. Enfin, le samedi 11 avril, une bourse d'échange fonctionnera toute la journée.

Entrée : 20 F pour les adultes, 15 F pour les enfants de sept à quatorze ans, gratuit pour les moins de sept ans.

★ Administration et direction du salon SPODEX : 12, rue Clapeyron, 75008 Paris. Tél. : 522-94-60.

PAYSAGES ET ...

Bornéo vu d'en ...



« *La patrie d'un homme qui peut choisir, c'est où mènent les plus vastes nuages.* » En plaçant en exergue de son roman, *l'Adieu au roi*, dont l'action se passe à Bornéo, cette phrase d'André Malraux, Pierre Schoendoerffer a parfaitement donné la mesure de cette présence obsédante. Il existe en effet peu d'endroits sur terre où les nuages ont autant d'appétit qu'à Bornéo. Ce sont les seuls à trouver la faille dans le filet serré de la jungle, à materner la montagne et à rythmer la vie des tribus locales. C'est ainsi qu'au nord de Bornéo ils voilent toute la journée le mont Kinabalu, but de notre voyage. Ils arrivent avec une régularité d'horloge chaque matin à 10 heures, s'en vont tous les soirs à 18 heures et ne disparaissent totalement que de septembre à décembre, pendant la saison des pluies.

Troisième île du monde par la superficie, Bornéo est coupée en deux. La plus grande partie, le Sud-Est, appartient à l'Indonésie tandis que le Nord-Ouest comprend deux provinces malaisiennes, le Sabah et le Sarawak, ainsi que le protectorat britannique du Brunei. Qu'ils soient américains, européens ou nippons, les « trucs » de l'Occident n'ont pas encore transformé l'île en une immense station balnéaire. L'agressive curiosité touristique n'y a pas encore fait trop de dégâts. Il faut dire que celui-ci n'y est guère développé et que bien peu de tour-opérateurs atteignent ce que les pirates de jadis appelaient the Land below the wind (la Terre sous le vent). L'étranger y est seulement étrange. S'il est riche, c'est parfait. Mais comme on s'amuse davantage s'il a les yeux bleus et s'il parle cette langue bizarre qu'est le français ! Eh oui, à Bornéo, on est persuadé que l'anglais est la langue unique de l'Europe...

« L'oppression de la jungle »

Capitale du Sabah, Kota Kinabalu, à quatre-vingt-dix kilomètres de la montagne du même nom, est une ville moderne de quarante mille habitants. De grands hôtels, fréquentés non par des touristes mais par des businessmen australiens, néo-zélandais ou japonais, ont été récemment édifiés. Comme nous le disait un géologue canadien en mission au Sabah depuis plusieurs mois, « *à Bornéo, je peux me bagarrer avec les sangsues, surprendre un sacrifice de buffle, sentir physiquement l'oppression de la jungle et, vingt-quatre heures plus tard, siroter un whisky de qualité dans une chambre à air conditionné. Ici, les villes ne trichent pas : elles procurent tout le confort qu'on désire. Mais la forêt, non plus, ne triche pas : elle est encore inhumaine* ».

Pour se frotter à ces *terra incognita*, nous avons décidé d'aller sur le mont Kinabalu. Longue crête déchiquetée, ravins impressionnants, grandioses dalles de lave solidifiée, pics décharnés, c'est, avec une altitude de 4 100 mètres, le plus haut sommet d'Asie du Sud-Est.

Partis tôt, le matin, de Kota-Kinabalu, notre bus a mis quatre heures pour nous conduire au pied du mont, c'est-à-dire à l'entrée du parc national du Sabah. Un linceul de poussière argileuse recouvre la végétation et les habitations en bordure de piste. Pour s'en protéger, les Malaisiens portent des masques en tissu sur le nez et la bouche. A l'entrée du parc, à 1 500 mètres d'altitude, un refuge, occupé pour l'heure par des étudiants braillards, et quelques bungalows, plus confortables, attendent le voyageur. Atmosphère agréable qui tranche avec la moiteur et l'ambiance de serre chaude de la forêt. Signe qui ne trompe pas, les moustiques se font presque oublier. Seuls des cafards replets viennent troubler notre sommeil.

Ce parc national est le paradis des botanistes et des zoologistes. *« Pour vous, Bornéo n'existe pas, c'est un décor imaginaire comme le Tibet ou la Terre de Feu, si loin dans l'espace et si loin dans le temps. Moi, je sais que l'île existe parce que j'y ai découvert une nouvelle variété de népenthée, appelée communément orchidée carnivore... (1).* » Ces népenthès, nous les avons rencontrés après cinq heures de marche, à 2 800 mètres d'altitude. Là où les bambous et les lianes ont cédé la place à des arbustes torturés. Là où la jungle en quadriphonie a été remplacée par les sifflements rares de quelques oiseaux et par le souffle tiède du vent, « *encore tout mouillé d'avoir couru sur les lames de la mer de Chine (2)* ». Sortes d'anémones de mer en forme de pot, ces fleurs carnivores emprisonnent dans leurs calices insectes et, parfois oisillons. Un botaniste, Spencer Saint-John, trouva un jour un népenthès de 30 centimètres de diamètre, capable de contenir un gros rat et 2 litres d'eau. Nous avons également déniché d'autres fabuleuses orchidées. En tout, un millier d'espèces différentes d'orchidées ont déjà été *découvertes sur les contreforts* du Kinabalu.

Plus délicate est l'observation des animaux. Il est aisé de voir des gibbons et *des* écureuils volants. Pour les gros animaux, c'est une autre affaire ! Pourtant, derrière les grands boucliers de granite, au-delà des rideaux d'arbres, vivent des rhinocéros, des léopards tachetés, des ours et, bien sûr, les fameux « *hommes des bois* » de Bornéo, les orangs-outans.

Marcher et mâcher

Pour entreprendre l'ascension, il est obligatoire de louer les services d'un guide. On peut également engager des porteurs. Le plus souvent, ceux-ci sont des fillettes, qui grimpent le long des pistes une hotte en osier sur le dos et des sandalettes japonaises aux pieds. Notre guide s'appelle Mogurin Sombout, et nous lui donnons, selon les tarifs en cours, 30 francs par jour. Un visage en forme de pomme sèche, musclé, cour sur pattes, il est né dans la jungle. Combien de fois a-t-il foulé le sommet du Kinabalu ? Il ne sait plus. C'est tout juste s'il est capable de se souvenir de son âge : cinquante-cinq ans environ. Un haillon lui sert de chemise, sauf à l'approche du sommet, où le froid l'oblige à revêtir un léger anorak. Ses deux seuls soucis : marcher et mâcher. Quand la nuit tombe, il mâchonne encore sa feuille de bétel et la pâte rougeâtre qu'elle contient. Parfois, il crache, et l'on dirait qu'un caillot de sang vient souiller la roche. Souvent, il *nous fait signe* de presser le pas : la route est longue et les nuages distillent un fâcheux crachin.

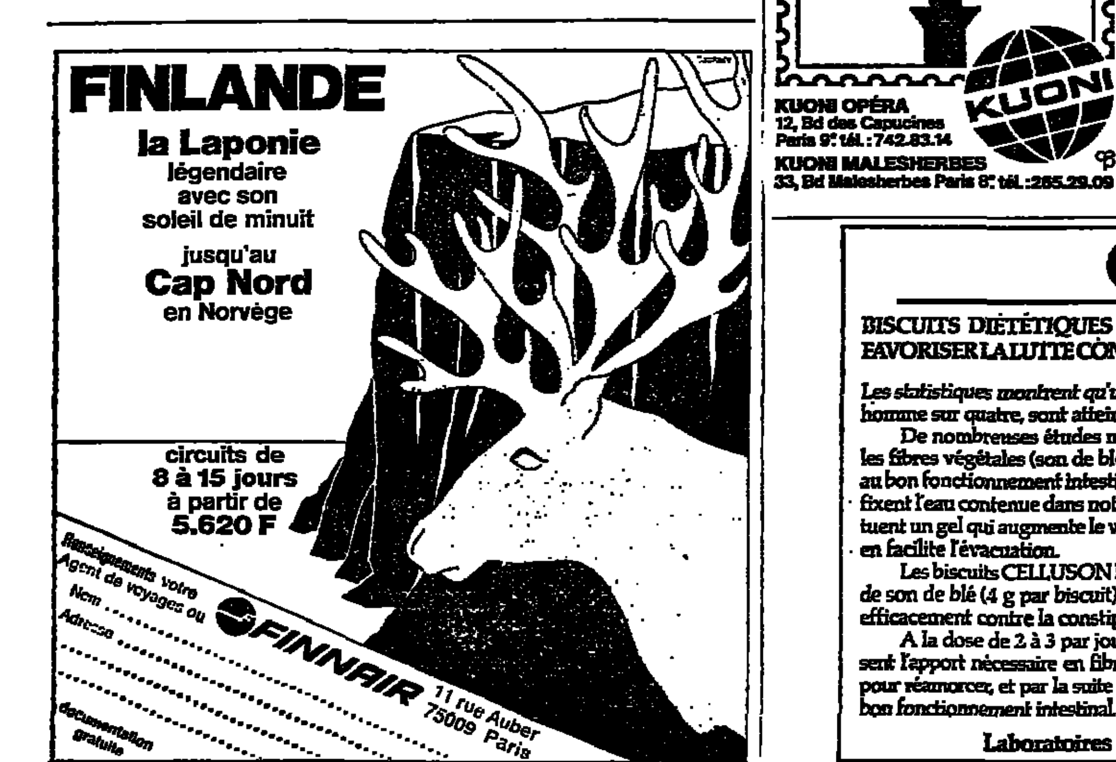
Eclairés par une torche, nous sommes partis, le matin du troisième jour, à 4 heures.

Dans l'air raréfié de cette fin de

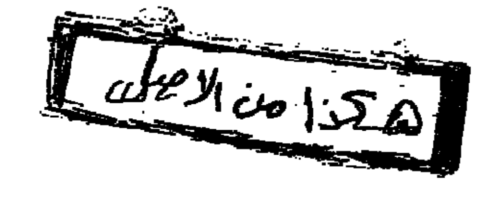
(1) *L'Adieu au roi*. Ed. Grasset, page 21.

(2) Id. page 69.









HOMMES D'INSULINDE

haut

nuit, la montagne semble mauve. Lentement, le soleil se lève. Les sept pics qui forment la crête du Kinabalu se découpent dans la lumière naissante.

Il n'y a pas si longtemps se déroulaient sur ces pentes, et dans cet immense bouillon de culture *microbien* qu'est la jungle, de surprenants sacrifices. Les premiers explorateurs à avoir entrepris, à la fin du dix-neuvième siècle, l'ascension du Kinabalu racontaient que leurs guides — en fait, comme aujourd'hui, de pauvres paysans recrutés sur place — portaient jusqu'au sommet plus de 3 kilos de dents humaines et de morceaux de viande, et y sacrifiaient sept poulets blancs, un par pic. Car le Kinabalu est un lieu sacré, l'endroit où reposent les esprits des morts. Et les ancêtres ont souvent faim.

Assis sur le sommet, essouflés par la traversée d'un cirque qui était, voici un million et demi d'années, un impressionnant glacier, les pieds dans le vide, nous sommes sur une frontière, sur la ligne de démarcation qui sépare le progrès et l'aventure, l'Occident et l'immémorial, les villes et les *kampongs* (villages), le bulldozer et l'orang-outan.

Vers le sud, aucune révolution ne semble avoir bouleversé le temps. C'est la jungle, la jungle mythique, « *terrible comme la mer, une houle de tempête dont la force immobile semble plus redoutable encore (...), un foisonnement qui rampe, s'agrippe, grimpe, enserre, étouffe, tue dans des étreintes de boa constrictor... (3)* ». Vers le nord et l'ouest, au contraire, la civilisation est en marche. Des saignées dans la forêt signalent la présence de l'homme. Dans cette masse de vert, les terres défrichées ressemblent à des traînées de sang sur un lointain gazon de golf. A nos pieds, le toit d'un refuge scintille au soleil matinal et on peut apercevoir sur la droite l'antenne d'un émetteur radio. La tour de garde qu'est le Kinabalu défendra-t-elle longtemps la jungle des assauts de notre époque ?

CLAUDE CASTERAN.

(3) Id. page 31.

Les Torajas dans la résistance passive

AUTREFOIS, on l'appelait l'archipel de la Sonde, et les noms évocateurs de ses îles faisaient se lever des rêves imprégnés d'étranges parfums et de coutumes exotiques. Aujourd'hui, l'Indonésie, qui a proclamé son indépendance nationale en 1945 contre la volonté des Pays-Bas, ancienne puissance coloniale, se veut politiquement unie dans la diversité culturelle. Et ses îles aux populations variées, si attachantes par la beauté des paysages et des couleurs qui sont une fête pour le regard, continuent de charmer le voyageur.

Le détroit de Makassar n'est pas un mythe — même si les pêcheurs de perles s'y sont faits rares ; Bornéo a gardé ses forêts profondes, et l'Irian-Jaya (Nouvelle-Guinée occidentale) reste à découvrir sous l'œil étonné des Papous ; à Timor, on continue de se battre âprement sans témoins extérieurs ; Java se pare d'allures plus cosmopolites dans le sillage de la préséance politique de Djakarta et du droit d'aînesse d'anciens royaumes indianisés avant de devenir sultanats, sans oublier Sumatra ni l'incomparable joyau que demeure Bali-la-royale. Et les Moluques, ces légendaires îles des Epices dont rêva le conquistador Alvarado qui périt de mort violente au Mexique avant l'embarquement, ou encore Célèbes, que l'on nomme maintenant Sulawesi.



Mais comment remonter à toutes les sources, quand il y a 13 677 îles, dont la moitié environ habitées, pour un seul pays ? Il n'est pas étonnant que l'Indonésie soit l'Etat insulaire le plus vaste de la planète, avec ses 1 900 000 kilomètres carrés de terres et 3 300 000 kilomètres carrés d'eaux territoriales, pour une population de près de 150 millions d'habitants. Plus de trois cent cinquante groupes ethniques forment l'éventail indonésien, ce qui représente deux cent cinquante langues vernaculaires, sans parler des dialectes, et une langue nationale — l'indonésien bahasa, dérivé du malais. Pour compléter ce tableau, l'Indonésie est le plus grand pays islamique (83 % de la population), avec des minorités hindou-bouddhiste (4 %), chrétienne (8 %) et des groupes animistes fidèles aux coutumes ancestrales (5 %). Pays traditionnellement riche de son agriculture, la République indonésienne puise une bonne partie de ses ressources financières dans ses matières premières : pétrole, caoutchouc, bois et tourisme plus ou moins bien compris.

Dans ce patchwork coloré et parfois déroutant, les Torajas occupent une place bien à eux. Leur domaine est le Tana Toraja — le pays toraja, qui s'étend aux contrées montagneuses et boisées de Sulawesi. Aller leur rendre visite, ce n'est pas seulement accomplir l'effort physique d'une longue route sinueuse et caillouteuse à souhait sur plus de trois cents kilomètres entre Ujung-Pandang, capitale de Sulawesi, et Rantepao, chef-lieu des Torajas. C'est aussi prendre son temps sans craindre la marche pour atteindre les villages les plus reculés. C'est surtout s'ouvrir à un autre monde, approcher une harmonie paisible, tenter le dialogue avec une conception différente de l'existence. Et de découverte en surprise, d'étonnement en admiration, percevoir une autre facette de la multiplicité humaine.

Histoire et légendes s'enchevêtrent pour situer les Torajas. Ils sont vaguement cousins des Dayaks de Kalimantan (Bornéo) et des Bataks de Sumatra. Leurs ancêtres auraient quitté, il y a quelque deux mille ans, les vastes campagnes du Yunnan, au sud-ouest de la Chine, pour un long, très long périple qui les aurait conduits aux rivages de Chine et d'Indochine, où ils se seraient embarqués pour la Micronésie, la Polynésie, les îles du Pacifique, les Philippines et l'Indonésie.

En abordant à Sulawesi, d'aucuns auraient continué à remonter un fleuve intérieur sur de lourds bateaux. Puis vint le moment où la montagne et la forêt se liguèrent pour faire obstacle à cette avance. Alors, les navigateurs s'arrêtèrent et entreprirent de construire des maisons qui avaient la forme de bateaux. Scrupuleusement, les Torajas continuent d'ériger des demeures aux proues altières, comme faites pour braver la force des vents et la fougue des eaux. Ils sont aujourd'hui environ 400 000, disséminés au centre et au nord de Sulawesi, divisés en deux grandes familles, ceux du Nord — les Tomamasas, pratiquement inaccessibles en dehors d'une expédition en règle, et les Torajas proprement dits.

En dépit des efforts de christianisation entamés dès la venue des colons blancs, les Torajas ont pu, grâce à leur isolement et à leur fidélité au passé, préserver l'essentiel de leurs coutumes et de leurs traditions ancestrales. Bien structurée socialement et religieusement, la société toraja se base sur une hiérarchie traditionnelle comprenant le seigneur (propriétaire foncier), une classe intermédiaire restreinte (chefs de village) et tous les autres — bergers, paysans et travailleurs. Les villages sont dans l'ensemble de dimensions modestes, à caractère familial ou clanique, bâtis selon une symétrie quasiment immuable : à chaque maison richement décorée répond en face une construction plus petite, qui n'est autre que le grenier à riz. La vie en commun rythme l'existence, en fonction des habitudes transmises de génération en génération.

La tradition la plus surprenante au premier abord chez les Torajas est liée à la mort, à la vie dans l'au-delà — le « Puya ». Un peu à l'écart du village, le plus souvent le surplombant à mi-hauteur des falaises rocheuses, des effigies aux traits humains sont alignées à des balcons, creusés dans la pierre. Des grottes naturelles servent de catacombes où s'entassent des tas d'ossements humains. Les morts demeurent fidèles aux vivants, ils sont censés les protéger dans la lointaine contrée où ils sont partis. En échange de quoi les vivants doivent soigneusement remplir les devoirs funéraires, organiser les sacrifices d'animaux et rendre les dieux propices à ceux qui les ont quittés. Plus loin, dans les forêts où il n'y a guère de collines, la demeure des morts est bâtie à l'orée du village des vivants : ainsi, à une distance raisonnable les unes des autres, on trouve les « maisons avec feu » et les « maisons sans fumée ».

Pour les Torajas, les cérémonies indispensables et fondamentales sont en rapport avec les offrandes aux dieux et le dernier hommage au défunt. Acte rituel, le sacrifice d'un animal (poulet, porc ou buffle) permet d'envoyer un messager aux divinités pour demander aide et protection, par exemple à l'occasion des moissons, de la mise en chantier ou de l'achèvement d'une maison, ou encore pour guérir un malade. Danses et chants traditionnels accompagnent ces fêtes, qui permettent aux villageois de partager également les mets consacrés au cours d'un banquet et de rencontrer des parents éloignés. Il va sans dire que prêtres et magiciens jouent un rôle important quand il s'agit d'exorciser un mauvais esprit ayant pris ses quartiers dans le corps d'un malade.

Le buffle compagnon de vie et de mort

Selon la classe sociale à laquelle il appartient, la cérémonie funéraire d'un Toraja sera plus ou moins importante. Buffles et porcs en font les frais, et le sacrifice est d'autant plus impressionnant que le mort occupait un rang élevé dans la société. Certaines cérémonies se déroulent sur plusieurs nuits, et dans des cas particuliers, peuvent même avoir lieu en deux fois. Des processions de jeunes filles en costumes d'apparat et des combats de coqs ou de taureaux animent ces réjouissances. Divers tabous alimentaires sont également observés pendant la période cérémonielle, comme l'abstention de la consommation de riz. Les grandes cérémonies funéraires ne peuvent avoir lieu qu'une fois l'an, après la fin des fêtes consacrées aux moissons. C'est aussi l'occasion d'aller rendre visite aux ancêtres, de leur faire une petite toilette, de les changer d'habits et de leur apporter leur part d'offrandes.

Les Torajas peuvent se targuer de posséder les plus beaux buffles d'Asie. Intimement associé à la vie et à la mort du Toraja, le buffle ne travaille pas dans cette contrée pour lui bénie. Symbole de richesse, sa valeur marchande varie en fonction de la couleur de sa robe. Le buffle noir est le plus commun, le blanc vaut déjà davantage, alors que le tacheté noir et blanc peut valoir jusqu'à une quinzaine de ses congénères sombres. Généralement, un enfant ou un adolescent est responsable d'un ou de deux buffles. Il doit le mener promener, le baigner deux fois par jour — matin et soir, — le laver, le bichonner et veiller à sa nourriture. Mais la vie insouciante du buffle s'achève inexorablement quand meurt son maître qu'il doit conduire dans l'au-delà. Sacrifié sur la place des fêtes, au pied des dolmens et des menhirs censés être occupés pour l'occasion par les esprits des ancêtres conviés au festin, il fait la joie gastronomique des participants au rituel.

L'avenir des Torajas ? Il est malaisé de le préciser : leurs coutumes différentes commencent à attirer le voyageur, mais jusqu'ici, ils ont pu résister à une influence extérieure qui peut à la longue se révéler dévastatrice. En préservant leur originalité, ils sauvegardent des traditions d'autrefois d'autant plus précieuses que le monde tend à s'uniformiser et à se fondre dans une grisaille commune. Mais jusqu'à quand les Torajas pourront-ils maîtriser des changements souvent imposés par la force centralisatrice de l'Etat moderne ?

CLAUDE B. LEVENSON.



Moins de béton à Gruissan

« QUAND allons-nous nous arrêter ! Nous ne voulons pas être confrontés à une civilisation du béton. Doit-on s'arrêter ou continuer lorsqu'une station accueille plus de 20 000 personnes ? Cela commence à faire peur ! » L'homme qui parle, c'est Guy Gimie, cinquante-deux ans, maire depuis seize ans (apparenté socialiste) de Gruissan, dernière-née des nouvelles stations du littoral du Languedoc-Roussillon. Il s'adressait ainsi à un auditoire qu'il laissa médusé, au cours de la cérémonie de présentation des vœux à la mairie ! Le lendemain, la presse locale faisait de ces déclarations l'événement du jour.





Pour la première fois, le maire d'une commune du littoral s'interrogeait publiquement sur le bien-fondé d'un aménagement présenté par tous comme la panacée.

La nouvelle station de Gruissan, c'est à terme 21 000 lits (le tiers a été réalisé), auxquels s'ajoutent les 12 000 lits de la zone des campings et villages de vacances et les 1 200 chalets sur pilotis — originalité de la plage autrefois — que la mairie a réussi à sauver ; la mission d'aménagement envisageait de les détruire dans un premier temps.

Quelques mois après son coup d'éclat — « involontaire », — Guy Gimie apparaît plus pondéré, mais tout aussi ferme : *« Réussir une telle opération, c'est rester malgré tout à l'échelle humaine. Si inquiétude il y a, et c'est le cas à l'heure actuelle, il faut souffler un peu et réfléchir ensemble : c'est ce que nous faisons avec la mission et la SEMEAA (1). Mais nous devons toujours garder présent à l'esprit qu'il n'y a pas si longtemps, on râlait quand on voyait les touristes passer en direction de l'Espagne, on râlait sur les moustiques, qui ont disparu, et on râlait aussi sur l'absence d'eau potable dans les chalets sur pilotis, ce qui n'est plus le cas ! »*

Les plages sont libres

Première décision prise : les sept villages qui devaient être réalisés sur les contreforts qui dominent la station seront ramenés à trois, ces trois étant situés sur des terrains appartenant à l'État... La mairie a aussi obtenu que l'un des projets soit ramené de 1 500 à 300 lits ! De plus, les travaux de construction ne démarreront qu'avec l'accord du conseil municipal.

Guy Gimie ne nie pas pour autant le rôle joué par la mission : *« Sincèrement, s'il n'y avait pas eu l'aménagement, nous serions encore à huit cents habitants, car nous sommes un village où les habitants partis autrefois naviguer sont revenus à la retraite ; quant aux jeunes, ils sont partis pour travailler ! Nous ne sommes que mille cinq cents (nous sommes trente-cinq mille en été), mais nous étions deux mille avant la guerre. Donc il faut trouver la solution pour faire vivre la station en dehors de la saison. Alors nous aurons gagné le pari de l'aménagement. »*

Pour cela, le conseil municipal se bat contre les promoteurs afin d'imposer dans les constructions des appartements habitables en dehors de la période estivale : Narbonne n'est qu'à 12 kilomètres. Autre initiative : les sept employés municipaux saisonniers bénéficient désormais d'un statut permanent grâce au financement par la mairie d'une pépinière avec le concours de l'O.N.F. (2). Pour les quarante-huit pêcheurs encore en activité, la commune met en place des parcs expérimentaux pour l'élevage des moules et des huîtres. Elle aide à la réalisation d'une station d'aquaculture et a pesé de tout son poids pour la création par un Hollandais d'une fumerie à poissons, qui permet de résorber les excédents saisonniers. Cette petite unité créera à terme une vingtaine d'emplois. La mairie a également encouragé la cave coopérative à mettre son vin en bouteilles. Enfin, le conseil municipal souhaite voir réaliser dans les plus brefs délais Gruissan-Lacustre, ensemble immobilier sportif et de loisirs, qui permettrait d'attirer une autre clientèle hors saison.

Mais ce dont le maire est le plus fier, c'est d'avoir su conserver, avec sa municipalité, l'accès libre à toutes les plages ; et cela, pour Guy Gimie, c'est une des premières vertus de l'aménagement : *« Il faut que tout le monde puisse bronzer ! »*

JACQUES RAMON.

(1) Société d'économie mixte chargée de l'aménagement de la station.
(2) Office national des forêts.

LE TOUQUET MANGE DU LION

LA réussite du Touquet, comme station touristique — ou plutôt comme station de loisirs, — a été manifestée avec éclat par les cent cinquante mille spectateurs qui sont venus assister à l'Enduro des sables qu'organisait, en février, la commune à l'intention des motards. Tournois open de golf, courses hippiques, concerts, congrès de ci, conventions de ça : le tourbillon des manifestations consacre Le Touquet Paris-Plage, station dans le vent. Pour une commune aussi septentrionale ce n'est pas un mince mérite. Selon M. Léonce Deprez, son maire (U.D.F.), si elle est devenue une station des « quatre saisons », c'est parce qu'elle s'est donné les moyens de devenir une véritable entreprise touristique.

Pas facile de décupler le nombre de ses concitoyens ! Passer de six mille à soixante mille résidents au moment de la fièvre de l'été demande des investissements, des énergies et surtout une coordination quant à l'endormissement de l'hiver... « Nous nous sommes acharnés à réunir tous les protagonistes afin d'en finir avec la mise en sommeil de notre ville à partir du 15 septembre. L'hôtelier dans son coin, le commerçant dans son coin et le casino géré par le groupe Barrière n'aboutissaient pas à une politique d'animation cohérente. Nous avons repris les établissements de jeux, les hippodromes et, en dix ans, doublé la superficie des terrains communaux afin de maîtriser les sols. »

L'entreprise « station » est aujourd'hui forte d'une cinquantaine de personnes réparties entre l'office de tourisme, l'office des sports et l'office culturel. Un budget voisin de 5 millions de francs à rapprocher d'un budget communal de 40 millions. Car le maître d'œuvre, c'est la commune qui aménage l'espace (pas toujours avec bonheur si l'on en juge par le front de mer architecturalement sans âme). C'est elle encore qui anime la vie locale avec le concours des intérêts privés.

« Les stations de sports d'hiver intégrées nous ont montré la voie à suivre, *explique M. Deprez.* La pratique nous a *démontré que la société d'économie* mixte était la structure la plus adaptée à la situation, car elle associe les restaurateurs et les associations, par exemple, et la commune dans un même effort afin que Le Touquet reste ouvert douze mois sur douze. »

Et de généraliser l'expérience : « Le gisement énorme du temps libre permet d'asseoir la vie économique locale sur le loisir à condition que les communes touristiques obtiennent enfin les moyens de devenir des stations classées. »

La promotion coûte cher

Qu'est-ce qu'une station classée ? « Il s'agit d'une commune qui a su se donner une certaine capacité d'accueil et une certaine animation en fonction de critères de qualité justifiant le classement. » *Ces critères de classement sont à l'étude au niveau interministériel. Leur définition officielle permettrait de délivrer des labels précis : stations maritimes ou lacustres, stations de montagne ou stations-villes d'art et de sites naturels.*

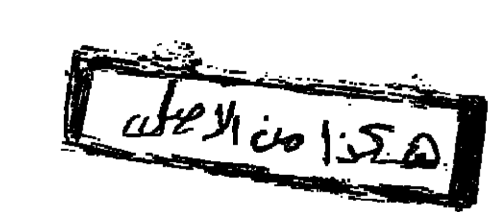
Cette pluie d'étoiles d'un nouveau genre est-elle bien nécessaire au vacancier ? « Si la France veut promouvoir ses produits touristiques, il faut mettre fin au tourisme diffus et confus ; il faut que cette volonté se traduise par des investissements et par une formation. Laisser les choses en l'état aboutirait à conseiller au client de descendre dans n'importe quel hôtel. Il convient de flécher le parcours du candidat aux vacances. »

Reste la question des moyens. Les communes crient en général misère. Les communes touristiques plus encore, en raison de leurs ambitions. « Il conviendrait de réformer la taxe de séjour, *déclare Léonce Deprez.* Pour Le Touquet, elle représente 80 000 F. C'est insignifiant. Des ressources supplémentaires pourraient être dégagées au niveau des transactions immobilières, car, pour vendre un appartement à Chamonix ou à La Baule, il faut d'abord « vendre » Chamonix et La Baule. La promotion coûte cher. »

Les maires des stations touristiques réclament, en sus, que soit accrue la ristourne que leur consent l'État sous l'appellation « concours particulier sur la dotation globale » afin de leur permettre de faire face aux charges engendrées par l'afflux d'hôtes saisonniers en matière de police ou de lutte contre l'incendie par exemple. La future charte du tourisme prendra, peut-être, en compte ces doléances avant l'élection présidentielle.

Aide-toi et le ciel t'aidera. En attendant les bouleversements réglementaires et la rame financière espérée, l'entreprise « Le Touquet Paris-Plage » poursuit son bonhomme de chemin : pas mal de mondanités, des thèmes choisis, les dunes, un rien de snobisme et le ciel pommelé de la Manche. 4-5 avril : week-end voué à la peinture, 11-12 avril : week-end du commerce extérieur ; 18-19 avril : week-end du jumping ; 2-3 mai : week-end de l'art de l'ameublement. Ces cocktails devraient continuer à plaire.

ALAIN FAUJAS.





PAR LA FRANCE

Marinas à la mode de Bretagne

APRES les marinas « pied dans l'eau », verra-t-on le littoral français se bétonner de « marinas pied dans le sable » ? C'est la question qui se pose en Bretagne, à Plovan-sur-Mer (Finistère) à l'occasion d'un projet de village de vacances qui suscite bien des oppositions. Les associations de protection de la nature et les comités de défense voient en effet dans cette affaire un *« détournement de la législation sur la protection du littoral »* qui pourrait faire jurisprudence.

Tout a commencé en 1978, lorsqu'un promoteur immobilier qui souhaitait installer un village de vacances dans la baie d'Audierne s'est adressé au maire de Plovan, après avoir essuyé le refus de plusieurs municipalités du secteur. Cela tombait bien. Les élus cherchaient à revitaliser leur commune dont la démographie s'effondrait : 30 % de personnes âgées, pas de naissance en 1978, peu de mariages, 700 habitants seulement, soit deux fois moins qu'il y a quelques années. Plovan est un bourg essentiellement agricole, constitué d'une centaine de petites exploitations. On avait bien pensé à créer une zone industrielle, mais le projet n'avait pas soulevé d'enthousiasme. *« Il nous reste une chance : la mer*, affirme M. Alain Le Bec, le maire (majorité) de la commune. *Nous avons décidé de tirer parti de nos 6 kilomètres de plage en acceptant la proposition de la société qui nous a contacté pour installer ici un village de vacances. Mais nous avons demandé des garanties sur le nombre d'emplois créés, le financement des équipements, etc. »*

Malgré la réticence des agriculteurs (plusieurs hectares étaient visés par l'opération), la municipalité transmit à la préfecture, avec avis favorable, une demande de permis de construire. Le projet prévoit la construction de cent quatre-vingt-sept logements sur 16 hectares, et de leurs équipements d'accompagnement. On préparait alors la directive sur la protection du littoral, qui interdit la construction sur les espaces encore libres. La commission d'urbanisme du département retarda sa décision et se rendit sur le terrain. Cette visite ne la convainquit pas. Elle donna un avis négatif et le projet de Plovan s'ensabla.

Persuadé qu'il avait joué la bonne carte, le maire revint à la charge. *« J'ai demandé à M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) de la circonscription, d'aller plaider mon dossier à Paris »*, explique M. Le Bec. En 1979, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, affirmait que le village de vacances de Plovan se ferait à condition que le projet respecte la législation sur l'environnement.

Dès lors, les choses allèrent très vite. Le plan d'occupation des sols (POS) fut rendu public en... trois mois. Il prévoyait, bien entendu, la possibilité de construire le village. Après une étude d'impact rapide, le permis de construire fut accordé le 26 janvier 1981. Quatre promoteurs, dont un belge et un suisse, sont aujourd'hui sur les rangs.

La grogne des paysans

Mais l'intervention parisienne — c'est devenu une habitude dans le département — galvanisa les opposants, d'autant plus qu'« on » avait entendu dire que le projet n'était pas étranger à l'installation à Plogoff d'une centrale nucléaire. Les plogoffistes vinrent donc à la rescousse, et il fut décidé de demander l'annulation du permis de construire.

Aujourd'hui, le comité de défense répète à qui veut l'entendre que l'opération serait néfaste aux jeunes agriculteurs. *« Le bourg est essentiellement rural. Nous venons de nous y installer »*, affirme Mme Maryvonne Gouanec, présidente du comité. *Un hectare de nos terres disparaîtra si le projet est réalisé. Le gouvernement dit qu'il veut aider les jeunes agriculteurs. Mais alors, pourquoi autorise-t-il la construction d'un village de vacances sur des terres cultivées et entre deux exploitations qui seront vouées à disparaître ? D'autre part, le site est en plein vent, la mer agitée ; il ne reste que des galets à marée haute. Comment voulez-vous que le village soit ouvert six mois par an et permette la création d'emplois permanents ? Enfin, le conseil municipal devra-t-il aussi financer les équipements nécessaires à l'installation du village ? »*

L'administration locale n'était pas hostile au principe d'un équipement touristique, à condition que les communes s'entendent sur le choix du meilleur site. Aujourd'hui, elle regrette visiblement les méthodes employées par Paris. La Société d'étude et de protection de la nature de Bretagne (S.E.P.N.B.) ne mâche pas ses mots. Elle fait remarquer, une fois de plus, que la baie d'Audierne, jusqu'ici épargnée par l'urbanisation et dont l'utilité écologique a été reconnue et consignée dans le schéma d'aménagement du littoral breton, souffrirait d'une conversion au tourisme. L'irruption d'un millier d'estivants ne manquerait pas d'avoir des effets destructeurs sur la lande, sur la végétation et sur le cordon de galets.

Mais, pour la S.E.P.N.B., il y a plus grave : *« Le littoral bénéficie de toutes les mesures de protection »*, dit M. Richard Leroy, l'un des juristes de l'association. Deux « outils » ont été créés pour cela : les POS, qui, dans ces zones sensibles, doivent être publiés avant la fin de 1984, afin de mettre fin à l'anarchie des constructions ; la directive du 25 août 1979, qui interdit toute construction à moins de 100 mètres de la plage. Or, selon la S.E.P.N.B., ces deux moyens juridiques ont été détournés de leur objectif : le POS, qui devait être l'objet d'un large débat, a été bâclé ; quant à la directive, elle est apparemment respectée. C'est à quelques mètres de la nouvelle « frontière » tracée par réglementation que se fera l'opération touristique. Si la lettre de la loi est sauve, l'esprit ne l'est pas.

Le village de vacances de Plovan-sur-Mer se fera-t-il ? Dans ce cas, la preuve serait administrée que le bétonnage du littoral est possible... A condition qu'il se fasse à 101 mètres de la plage.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Au commencement était l'Auvergne

DE toute éternité, il semblait que le village ait été isolé ; passé la dernière maison tassée sous son épais toit de lauzes, le chemin empierré s'arrêtait, et la montagne formait comme une barrière hostile à toute avancée de vie. Non qu'elle fût escarpée ou trop haute, mais, au-delà, c'était seulement un autre monde, inconnu pour ainsi dire. Aucune voie directe ne reliait les versants ; même à faible distance on s'ignore parfois à la campagne, inexplicablement.

Et puis, en quelques semaines, le progrès a balayé ce que les siècles avaient séparé. Taillée à flanc de roche, consolidée, épousant la pente, une large route a uni les deux contrées. Découverte mutuelle, lente d'abord, puis plus assurée, totale enfin. Ceux des sports d'hiver aux passages éphémères apprécièrent la sagesse et le calme de cet arrière-pays. Les habitants permanents, eux, mesurèrent leur éloignement dans le temps, les avantages aussi du confort moderne.

Les écarts sont maintenant abolis, oubliés. Mais à parcourir cette route on perçoit encore la différente. D'un côté s'étage la station de Super-Besse, équipée au fil des ans de chalets, tours, restaurants, remonte-pentes par dizaines, télé-cabines. Hiver comme été, il y règne une certaine fébrilité. De l'autre, accordé aux travaux de la terre, aux déplacements des troupeaux de vaches salers se déploie le labeur quotidien, dans un silence dense.

Au-delà de l'attrait touristique, c'est cette beauté un peu rude, mais authentique, qu'il faut retrouver dans une Auvergne rendue à elle-même. Là plus qu'ailleurs la terre a conservé les fulgurances du chaos originel. Malgré l'érosion cent fois millénaire, les cratères colossaux et les cônes éventrés jadis débordant de coulées redoutables s'alignent en suivant les failles. Le minéral illustre la variété des bouleversements volcaniques : lave noire, basaltes sombres, pierre ponce grise, éclats luisants des quartz, ou plus verts de l'olivine. Des sommets arrondis, l'œil parcourt un horizon alliant, en amples mouvements, les plateaux aux vallées, les cassures noyées d'arbres aux dômes arrondis par les siècles. Du haut du Montchal, on isole les plaques bleutées des lacs Chauvet, Montcineyre, Chambon, Bourdouze. Le plus impressionnant de tous, fascinant par sa couleur d'émeraude pâle, par sa forme circulaire parfaite, ses profondeurs mystérieuses, est le Pavin, enchâssé au fond d'à-pic boisés.

De lundi en lundi, la petite ville de Besse-en-Chandesse rameute le savoir-faire de la région. Sabotiers, couteliers, sculpteurs sur bois, tisserands, côtoient dans un face-à-face gai, sincère, les salaisonniers, les fromagers, les boulangers apportant de grandes tourtes de pain ; les étals réduisent encore les rues étroites où chacun se presse. Les Bessards ont su garder à leur cité son caractère médiéval ; les taules (boutiques) du quinzième siècle revivent comme autrefois, offrant ces productions simples, mais si révélatrices d'un savoir-vivre que les traditions ont su maintenir. Les odeurs multiples flottent, celles des fromages surtout, le bleu, le cantal, le gaperon, la fourme, le saint-nectaire enfin, à la croûte parée de « fleurs », fromage antique, présenté un jour par le maréchal de Senecterre — d'où le nom — à la table du Roi-Soleil ; sa saveur fit d'un coup sa célébrité.

Ce goût renouvelé pour le passé ne serait qu'une mode s'il n'était un signe, justement, de la valeur de l'héritage et une promesse pour l'avenir. Il suffit de voir la solennité de la procession de la Vierge Noire, quittant Besse en juillet (fête de la Montée), pour la chapelle de Vassivière, à 7 kilomètres de là, au cœur des montagnes, et redescendre en septembre, portée par un amour identique, simple, chaleureux (fête de la Dévalade). Pèlerinage, coutumes, légende, peu importe, tout se mêle et s'accorde à la perfection du site pastoral.

Richesse d'un terroir, doublée ainsi depuis toujours d'une ferveur spirituelle. La terre est porteuse de messages d'art, et les hommes ont voulu inscrire dans l'impérissable leurs aspirations et leur génie trop fugaces : sobriété du roman, équilibre aérien du gothique ; ailleurs, demeure Renaissance et austérité altière des châteaux, innombrables, comme autant de sentinelles qui, en dépit des vicissitudes de l'histoire, ont affirmé, au-delà de la province, l'autorité de l'Auvergne. Silhouettes hiératiques, parfois démantelées par le temps, plus souvent par les rivalités humaines, elles attestent pour toujours de la grandeur des hommes du passé, lorsque ceux-ci étaient animés par une invincible foi.

DOMINIQUE VERGNON.

Rencontre

Le berger appliqué

NOUS nous sommes assis au soleil, sur le banc placé devant sa maison d'Esquiez-Sère (Hautes-Pyrénées), qui fait face à la chapelle à l'ombre de laquelle dorment des générations de Paget. De cet endroit, on embrasse sans peine, d'un seul regard, toute la vallée, en aval et en amont de Luz-Saint-Sauveur, jusqu'à cette saignée au flanc de la montagne qui mène au cirque de Gavarnie.

Jean Paget — ici, on prononce « Pagette », — soixante ans, visage rond, l'œil vif sous la casquette qui chatouille les sourcils, raconte sa vie de berger. Berger, il l'est depuis toujours. Parce que son père l'était et son grand-père avant lui, et aussi parce que « *cette vallée a toujours été une vallée de pâtres, de pasteurs, par tradition...* »

Lorsqu'il est né, dans les années 20, la vie, ici, était tout autre : « *Le tourisme n'avait pas envahi le pays. On vivait véritablement en vase clos, entre nous.* »

Dès la plus tendre enfance il a profondément ressenti la fascination que la montagne continue toujours d'exercer sur lui : « *Tout petit, aussi loin que je me le rappelle, je la regardais ! Pendant des heures. Et elle m'intriguait, à tel point que je pensais que ces pics représentaient peut-être la fin du monde... Tenez, quand je voyais la lune se lever, là-haut, je me disais que si j'étais sur ce sommet, ou sur celui-là, je pourrais peut-être la toucher... Ce cadre m'a toujours subjugué.* »

Pour des raisons familiales — on avait besoin de lui à la maison, pour soigner les bêtes, participer aux travaux des champs, — il n'a pu réaliser sa seule vraie vocation : il aurait voulu être guide. Mais à cette époque, « *ce qui peut paraître surprenant dans un milieu montagnard comme le nôtre, la montagne était un sujet tabou ! Les vieux nous racontaient des tas d'histoires à son propos, insistant sur les périls encourus par ceux qui avaient osé s'aventurer « là-haut ». La montagne les terrifiait, et ils la craignaient vraiment. Et puis, il faut dire aussi que l'on n'était pas équipés pour l'escalade. On avait des sabots de hêtre, un point c'est tout, que chaque famille fabriquait à son usage pendant les veillées de l'hiver... On n'achetait sur le marché que le cuir et les clous, c'est tout. Dans ce temps-là, tout jeune homme à marier était censé savoir creuser le bois pour y tailler de bons sabots, et les jeunes filles savaient tricoter les gros bas de laine qui vont dedans* ».

Les soirées d'hiver étaient bien occupées. Chacun avait une tâche à remplir, hommes, femmes et même enfants. « *On achetait très peu au-dehors. A part l'huile, le sucre, le café et le vin, tout venait de l'exploitation. Du reste, on se nourrissait assez frugalement, mais on menait une vie très saine. Physiquement et moralement : il existait une ambiance qu'on ne rencontre plus de nos jours. C'était normal, car notre vallée était quasi totalement fermée sur le monde extérieur. Et jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les gorges de Luz étaient infranchissables : à l'époque, il n'existait, m'a-t-on raconté, qu'un seul et unique chemin muletier pour accéder à la plaine, pour aller acheter à Argelès, avant la mauvaise saison, les produits de première nécessité, comme le grain par exemple.* »

Dans son enfance, entre les deux guerres, « *la farine était encore à la base de toute l'alimentation. Avec la farine de maïs et du lait, la mère faisait le « pastet », une sorte de pâte, cousine de la* polenta *des Italiens. Dans les grandes occasions, on préparait de « l'extra », c'est-à-dire que la farine était cuite alors dans de la crème de lait, et dégustée couverte de sucre... Le fin du fin, c'était le « pastet » confectionné avec de la farine de sarrazin, plus fine, arrosé de sucre et de beurre, ce qu'on appelait des « truses »...*

Il raconte, Jean Paget, la vie de la vallée, l'été, quand un membre de la famille montait avec les bêtes pour passer la belle saison tout entière dans l'une de ces « granges d'estive » qu'on peut toujours voir, du banc où nous sommes assis, avec leur toit (« *à présent, c'est de la tôle, mais jadis c'était une couverture de lauzes* ») qui brille au soleil. L'homme de là-haut avait pour tâche de traire, et le fils, le frère, ou le père, montait le ravitailler tous les jours avec le mulet, et redescendait dans la vallée avec de pleins bidons de lait et de crème épaisse, dont on faisait du beurre pour la maison et pour la vente.

Ceux qui ont voulu rester fidèles

Il évoque aussi les grands jours de liesse, quand on tuait le cochon gras à lard, et qu'on invitait les voisins, les parents et les amis à de longues agapes joyeuses, une fois les saloirs garnis jusqu'à l'année suivante et les morceaux à fumer déjà suspendus dans la cheminée. Il en garde une nostalgie attendrissante : « *Ce qu'on achète aujourd'hui, vous savez, cela n'a ni la même saveur ni la même qualité...* »

S'il avait pu aller plus loin que sa première et unique année de collège, à Bagnères, après son certificat d'études, il aurait aimé en apprendre plus, surtout en histoire et en géographie, ses deux passions avec les langues étrangères... Mais au fond de lui-même, il avait été, sur le coup, ravi de l'aubaine : « *Je ne rêvais que d'une chose, revoir la montagne, courir là-haut, des journées entières... Ce n'est que plus tard que j'ai regretté.* »

Au travail à quatorze ans, donc. « *C'était dur pour des gosses comme nous. En été, surtout, à cause de la fenaison. Le soleil, la chaleur et quatre-vingts kilos de fourrage qu'il fallait transporter à dos d'homme sur le portefoin de bois fabriqué à la maison. Mais les jeunes mettaient un point d'honneur à porter la charge, comme les aînés. Le soir, on tombait, tués de fatigue. Et on nous réveillait à l'aube pour aller avec le mulet chercher « en bas » ceci ou cela. Personne n'aurait songé à se plaindre, c'était comme ça, voilà tout.* »

La saison calme commençait dès l'automne, avant les premières neiges. La belle vie ! « *On se levait plus tard, on traînaillait un peu avant d'aller aider à l'étable. L'après-midi, on allait faire du bois, bricoler, et on était au coin de la cheminée dès que la nuit était au coin de la vallée... Au printemps, on fumait les pâtures, on curait les rigoles, on réparait les murs que la neige avait malmenés, ou les clôtures...* » Une vie saine, réglée par les saisons, paisible.

C'est la construction des centrales électriques, au lendemain de la dernière guerre, qui va bouleverser les habitudes. Les chantiers s'ouvrent ici et là, et font venir de partout de nombreux étrangers, dans tous les sens du terme : étrangers à la vallée, à la région même, et étrangers d'outre-frontières. « *C'est à ce moment,* dit Jean Paget, *qu'a commencé une époque de folie financière. On gagnait pas mal d'argent à ce travail-là, et les gens du pays s'y sont mis à leur tour. Alors, quand les gars descendaient, toutes les deux semaines, en avant la « fiesta » dans les bistrots, et les bals qui n'ont pas tardé à ouvrir çà et là.* »

C'est à cette époque qu'il situe, lui, Jean Paget, la « rupture », le changement de cap. « *Ceux qui, comme moi, ont voulu rester fidèles à la tradition et continuer à se consacrer à l'exploitation familiale sont devenus — c'est un comble ! — des marginaux. On s'est mis à nous considérer un peu comme des originaux.* » Des « originaux » dont les filles n'ont pas voulu pour maris, leur préférant les hommes du béton et des chenillards. Lui, le berger à l'ancienne et beaucoup de ses semblables sont restés célibataires, par la force des choses.

Aujourd'hui, dans la vallée de Luz où l'on comptait avant guerre environ vingt-cinq à trente exploitations par commune, il en reste à peine sept ou huit. Et il est fier, le Paget, d'être du nombre, et de continuer, même s'il bénéficie un tant soit peu des avantages nés du progrès, à élever ses moutons comme les ont élevés tous les Paget qui l'ont précédé à la bergerie ou sur les pentes.

Si on lui demande ce que c'est, en 1981, un « vrai » berger, un fidèle à la tradition ancestrale, il répond avec un grand sourire : « *C'est un écologiste sans le savoir ! Avant que le mot existe, j'étais sans m'en douter, ou si peu, un écologiste à part entière...* »

Mais il est vrai que, pour lui et ses semblables, c'est tellement « naturel » l'air, le soleil, la pluie, le vent, la neige, et cette montagne qui change avec chaque saison, chaque heure du jour ! Aussi naturel que ces brebis à qui il ne manque jamais de faire un petit brin de causette quand il entre dans la chaleur odorante de la bergerie et qu'elles le saluent, toutes en chœur, dans un grand tintamarre de bêlements et de sonnailles, leur manière à elles de lui répondre.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

CARNET DE VOYAGES

Nouvelles Frontières dans le Vexin

L'agence Nouvelles Frontières organise, pendant les week-ends printaniers, des randonnées pédestres au départ de la gare de Vaux-sur-Seine (Yvelines). Un guide pour six personnes, des grands poneys pour porter le matériel, des tentes, des matelas-mousse, le matériel de cuisine, la nourriture, 20 kilomètres par jour : de 250 francs à 340 francs, selon la durée.

★ Nouvelles Frontières. Tél. : 329-12-14.

Le CUN du Larzac

Comme chaque année, le CUN du Larzac, publie son programme d'été. Avec Recherches et rencontres pour une autre défense, il organise des sessions de formation du 5 juillet au 20 septembre. Quelques sujets abordés : le son et la sonorisation pour l'audiovisuel et les radios libres. La prison pour quoi faire ? Le corps, miroir de la société ou de la personnalité ? Les femmes contre la guerre.

★ Le CUN du Larzac, 12100 Millau, avec un timbre pour la réponse.

La télématique au Club

Le Club Méditerranée organise, dans son nouveau village de Kamarina, en Sicile, un atelier d'initiation à la télématique. La direction générale des télécommunications, C.I.I.-Honeywell Bull et Thomson C.S.F. aideront les G.M. à s'initier à l'informatique et au langage de programmation Basic. Imprimantes, vidéo-disques, terminaux Télétel et soleil compris.

★ A partir de 3 620 francs, en pension complète et transport Paris-Paris. Club Méditerranée. Réservations : 296-10-00.







Affaires

Moins d'accrocs dans le voyage

Un débat à Marseille : les agents de voyages face aux consommateurs. On connaît des cas — heureusement, aussi extrêmes que rares — où des touristes, partis confiants pour des terres lointaines et après avoir souscrit un forfait dépaysement, se sont retrouvés proprement abandonnés par leur agence de voyages, le responsable ayant entre-temps mis la clé sous la porte ou indélicatement levé le pied.

Pareilles bavures rejaillissent sur la réputation de toute la profession, même si elles sont souvent le fait d'officines travaillant à la lisière de la légalité. Les professionnels les redoutent car ils savent qu'on a tôt fait de généraliser et de mettre « tout le monde dans le même panier ».

C'est pourquoi, dans le cadre de la Foire de Marseille-Printemps, qui s'est tenue du 20 au 30 mars et dont le tourisme et les loisirs étaient au nombre des thèmes principaux, la Chambre syndicale des agents de voyages des Bouches-du-Rhône, que préside M. Jean-Pierre Capodano, par ailleurs vice-président du Syndicat national, a pris l'initiative d'un débat avec les représentants d'associations de consommateurs sur le thème : Comment prévenir les litiges qui pourraient surgir entre clients et agents de voyages ?

« *Depuis novembre 1980,* a précisé M. Capodano, *la profession étudie, à l'échelon national, l'élaboration d'une sorte de contrat type valable pour toutes les agences, qui offrirait un certain nombre de garanties.* » Il apparaît, en effet, que la profession est encore parfois exercée par des agents qui n'offrent en matière de garantie qu'une caution bancaire limitée, ne permettant aux clients lésés d'espérer rentrer dans leurs frais lorsque le voyage ne se déroule pas comme prévu, voire *s'interrompt* brutalement. On a encore en mémoire à Marseille la déconfiture d'une agence qui a laissé derrière elle un passif de 4 millions de francs, laissant trois cent cinquante clients qui avaient réglé à l'avance 100 % de leur voyage et qui n'ont récupéré que 60 000 F.

De plus, il apparaît également, à en croire le président de la Chambre syndicale des agents de voyages des Bouches-du-Rhône, que ce que le client croit être une agence de voyages n'en a parfois que le nom. Nombre d'officines travaillent dans l'illégalité, si l'on se réfère à la loi de 1975 (et ses décrets de 1977) qui exige l'obtention d'une licence d'Etat prouvant une compétence minimum, une garantie financière fournie par une association professionnelle de garantie et la reconnaissance de la responsabilité civile de l'agent.

Première précaution...

« *Première précaution à prendre,* précise M. Capodano, *le client doit s'assurer de l'affichage de la licence dans les locaux de l'agence de voyages et celui de son numéro sur la porte même.* » Il y a actuellement en France mille trois cent quatre-vingt-cinq agents de voyages licenciés, dont neuf cent quatre-vingt-quinze sont affiliés au Syndicat national des agents de voyages.

Mais enfin, même avec des « vrais professionnels », il arrive que se produisent des incidents. Pour les associations de consommateurs, les manquements les plus fréquents concernent les retards dans les transports, qui se répercutent parfois jusqu'à rendre le voyage impossible, et les déconvenues provenant du choix des hébergements : « *Le trois étoiles avec vue sur la mer* » se révèle à l'usage être un hôtel de préfecture avec vue sur la cour. L'agent de voyages conscient de ses responsabilités se *retournera* alors contre le *tour-opérateur.* Mais les unions de consommateurs préféreraient avoir en face d'elles un seul responsable : l'agent de voyages lui-même. On laisse trop souvent la victime se débrouiller seule, notamment pour assigner l'organisateur fautif devant les tribunaux. Le contrat type en préparation devrait permettre d'éliminer un certain nombre d'incidents en éclairant mieux la décision du client et en rendant responsable l'agent de voyages du bon déroulement du voyage, notamment en matière d'itinéraire, de mode et de catégorie d'hébergement, de modalités de règlement, de taille minimum du groupe et des conditions d'annulation.

Et les prix ? Actuellement, les contrats sont tributaires des cours du dollar dont dépendent les tarifs des compagnies aériennes, ce qui n'en garantit guère la stabilité. Des négociations sont en cours avec les compagnies afin que soit accordé un « prix de campagne » qui garantirait une stabilité des tarifs pour quatre à six mois, le temps d'un catalogue d'hiver ou d'été. Histoire d'éviter les mauvaises surprises.

JEAN CONTRUCCI.

POUR GAGNER LA MANCHE

La bataille des tarifs fait rage sur la Manche. Les compagnies en présence sur la liaison maritime entre la France et la Grande-Bretagne abaissent leurs tarifs franc après franc au point qu'il en coûte à certaines périodes environ 42 F pour effectuer l'aller-retour. Il faut pourtant vivre, et les armateurs compensent ces pertes en se tournant vers une activité d'organisateur de voyages, elle, rémunératrice.

Britnanny Ferries confirme sa spécialisation sur les îles britanniques en éditant un premier guide intitulé « *En voiture pour la Grande-Bretagne. Depuis Roscoff et Saint-Malo* ». Dix circuits auto-moto y sont détaillés de Plymouth au Loch Ness (15 F).

De son côté, Normandy Ferries propose, par le canal de son agence Big Ben Tours, toute une série de formules de vacances (circuits, chez l'habitant, en hôtel, à la ferme, en cottage ou en châlet forestier) à Londres, en Ecosse, au pays de Galles et en Angleterre.

★ Britanny Ferries, gare maritime, port du Bloscon, 29211 Roscoff - Tél. : (98) 69-07-20.

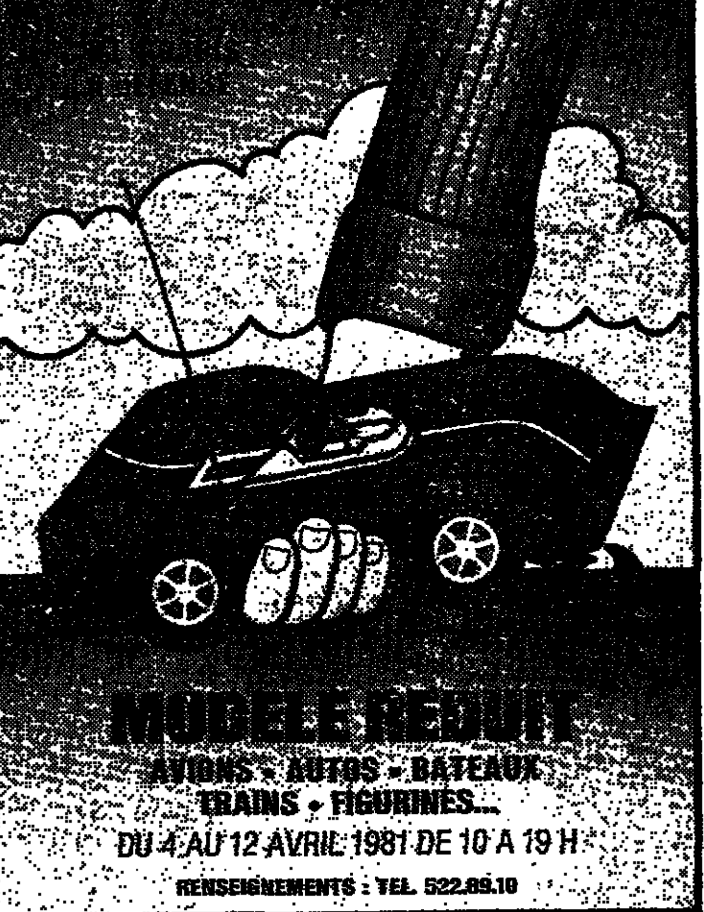
★ Normandy Ferries, 9, place de la Madeleine, 75008 Paris - Tél. : (1) 266-40-17.

FAITS ET CHIFFRES

● **Trusthouse en hausse.** — Le plus important groupe mondial de loisirs, Trusthouse Forte (T.H.F.) Limited, a soumis, le 16 mars, à son assemblée générale un bilan avantageux : un bénéfice net 1980 de 47,7 millions de livres (524 millions de francs), en augmentation de 18 % par rapport à l'exercice antérieur. Le dividende versé aux actionnaires s'élèvera à 9 pence (+ 12,5 %). T.H.F. gère plus de huit cents hôtels dans trente-neuf pays et trois mille unités de restauration et d'approvisionnement. La société possède notamment, à Paris, les hôtels George-V et Plaza-Athénée.

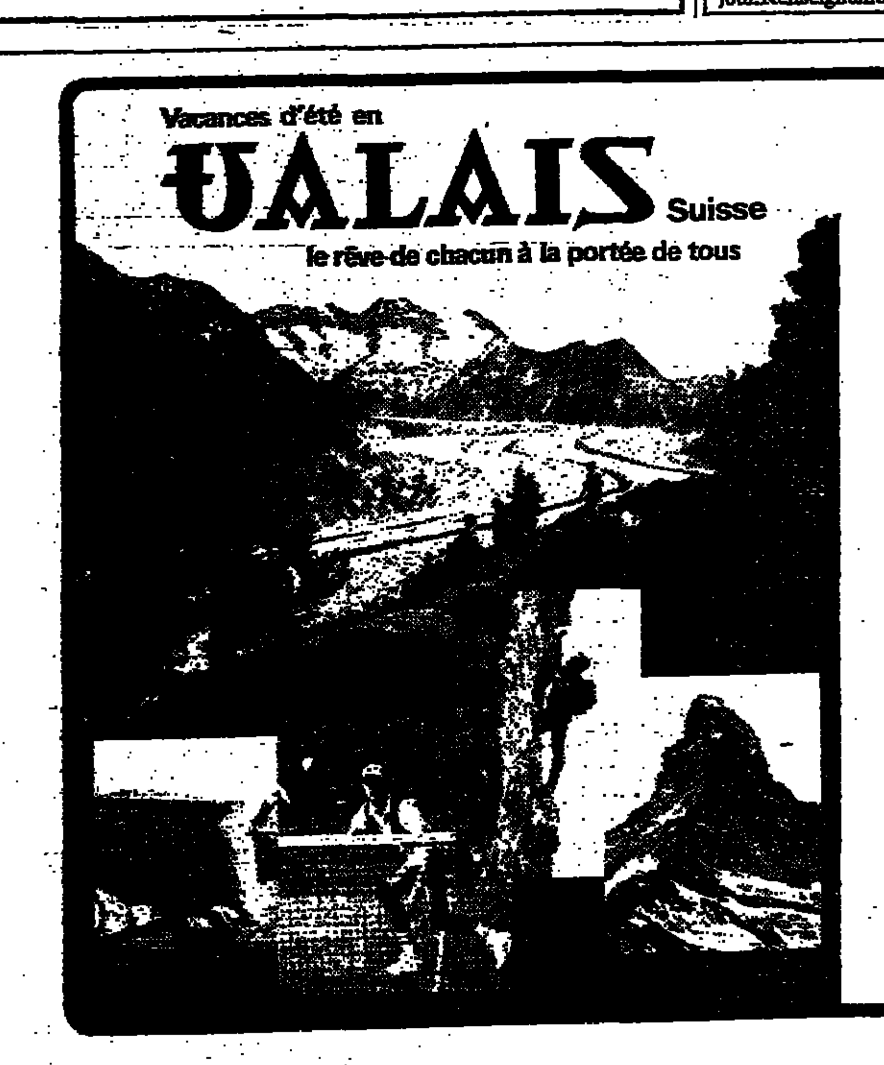
● **Wagons-Lits achète Planète.** — La société Wagons-Lits Tourisme (W.L.T.) vient de racheter 65 % des parts de l'agence de voyages Planète qui se classe au treizième rang des organisateurs français de voyages. Ce rachat traduit le désir de W.L.T. de concurrencer Havas Voyages non seulement dans la vente de formules de loisirs, mais également dans le domaine de la fabrication touristique.

● **La S.N.C.F. regroupe ses producteurs de voyages.** — Les chemins de fer français ont regroupé, sous la marque Frantour Voyages, les trois agences dans lesquelles ils possédaient des actions : Brittours, Plein Soleil et Vacances 2000. Le premier catalogue de la nouvelle société, qu'anime M. Pierre-André Rivet, vend aussi bien des séjours en France (Corse, Alpes, Côte d'Azur) qu'à l'étranger (Espagne, Maroc, Irlande) mais aussi des circuits, par exemple en Floride ou en Ecosse.









Cyclotourisme

La S.N.C.F. en rétropédalage

LE 30 septembre 1979, la S.N.C.F. mettait en place un plan de transport des petits colis — au nombre desquels les vélos — bâti sur le principe que les bagages n'accompagneraient plus les voyageurs (*le Monde* des 17 octobre et 15 novembre 1979), cela au moment où elle envisageait l'introduction de la télévision sur des trains de luxe...

Cette mesure tombait au moment précis de l'ouverture du Salon du cycle, lequel se déroulait dans un climat d'euphorie : les ventes de vélos connaissaient un véritable boom ! A l'initiative du Touring Club de France, un véritable conseil de guerre réunissant usagers et constructeurs adressait alors un ultimatum à la S.N.C.F. : « *Revenez en arrière, sinon...* » A titre indicatif, les cyclotouristes envisageaient d'aller avec leurs vélos sur les voies empêcher le départ de certains trains.

Trois jours plus tard, la société nationale transigeait en annonçant qu'elle offrirait aux usagers « *le moyen d'admettre leur bicyclette comme bagage à main, donc gratuitement, sur certaines relations et dans des trains bien définis, l'usager ayant la charge de la manutention de sa bicyclette pour l'accès aux compartiments-fourgons spécialisés et en assurant lui-même la surveillance* ».

Certes, la formule du transport du vélo en bagage accompagné, au départ des gares parisiennes et des grandes villes, est parfois tombée en désuétude. Parce que la vogue du vélo n'en était qu'à ses débuts et parce que l'abandon de la voiture n'était pas encore à la mode. Le coût de plus en plus élevé de l'auto, les embouteillages, l'élargissement de la clientèle du vélo à des couches de la population moins aisées ou plus jeunes, nécessitaient, selon les usagers, le maintien de la formule agin de préserver l'avenir.

Aujourd'hui, si le transport du vélo en bagage « à main » existe sur divers trains au départ de Paris vers sa banlieue (en nombre trop limité constate la FUBicy, la Fédération française des usagers de la bicyclette), en province la situation paraît inquiétante. Ainsi Lyon-Vélo (membre de la FUBicy) constate qu'au départ de la cité des Canuts une demi-douzaine de trains seulement acceptent les vélos en bagage à main, uniquement au départ des gares des Brotteaux et de Saint-Paul. De Perrache, d'où partent 99 % des trains, cette formule est bannie.

Le verdict du voyageur

Fort de ses cent mille adhérents, le pasteur Chaumien, président de la FUBicy (1), constate avec humour qu'il est plus aisé de transporter son vélo en bagage accompagné par Air Inter sur une longue distance que de Paris ou de Lyon en train vers leur banlieue. Il suffit de présenter son vélo protégé par un carton d'emballage (guidon aligné dans le sens du cadre et pédales retirées ou rentrées) à Orly et en province trente minutes avant le départ de l'avion, à Charles-de-Gaulle quarante-cinq minutes avant. Air Inter veut-elle amoindrir les effets de la concurrence prévisible du T.G.V. en alléchant les cyclistes ?

En fait, les usagers ont, l'an dernier, rendu un verdict implacable. Lors d'un colloque organisé par le magazine *Vélo*, M. Chenel, directeur des ventes de la S.N.C.F., estimait qu'elle avait transporté en bagages enregistrés 300 000 vélos entre mai et octobre, soit 20 % des bagages contre 12 % en 1979 ; en juillet-août, le taux s'élevait à 25 % des bagages. Et, comme l'an dernier, avec près de 2 600 000 machines, les ventes en France ont atteint un nouveau sommet, des vélos, la S.N.C.F. n'a point fini d'en voir, et de toutes les couleurs...

MICHEL DELORE.

(1) 7, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg.

Séjours linguistiques

A NOUS LES VRAIS ANGLAIS

LES parents se demandent chaque année, avec une certaine angoisse comment dénicher l'organisation capable de plonger efficacement leur enfant dans un « bain linguistique » en Allemagne ou en Grande-Bretagne. Et de se demander si le voyage est bien accompagné, si la discipline est assurée sur place et si la pédagogie utilisée sera assez efficace pour combler les lacunes du système scolaire français.

Le plus souvent, c'est au petit bonheur la chance que se décident les parents : une cousine a fait partir sa fille à Francfort par le canal de tel organisme ; elle en est satisfaite... Essayons nous aussi. Ou bien le professeur d'anglais connaît l'association X qui lui demande d'encadrer ses cours à Londres..., il nous donnera l'adresse.

Pour mettre fin à l'anarchie qui prévaut, dans ce secteur, dix-huit professionnels viennent de se regrouper afin de moraliser et d'organiser leur activité : l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL). Premier objectif : « faire en sorte que les séjours linguistiques soient légalement reconnus, réglementés et contrôlés par les ministres de tutelle de l'éducation, du tourisme et des affaires étrangères », *explique M. Pierre Bessout qui préside l'UNOSEL.*

D'abord, balayer devant sa porte. Les membres de l'association s'engagent à respecter les normes suivantes :

— une permanence assurée en France pendant tous les séjours ;

— la présence à l'étranger d'un responsable général et de responsables locaux ;

— un encadrement assuré par un personnel compétent et expérimenté ;

— lorsque l'hébergement se fait en familles, ces dernières doivent s'engager à ne recevoir qu'un seul francophone (maximum de deux hôtes de nationalités différentes) ;

— des cours par groupes de niveaux (classes de quinze élèves ou plus) dispensés par des professeurs qualifiés ;

— des activités culturelles et sportives sous la responsabilité directe de l'organisation ;

— les assurances réglementaires obligatoires ;

— le programme présenté dans la brochure doit être contractuel.

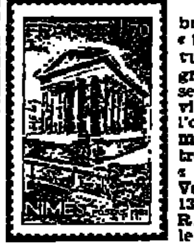
En s'adressant à l'UNOSEL, les personnes intéressées n'obtiendront, pour l'instant, que les brochures des dix-huit organismes membres. Ultérieurement, cette association peut jouer un rôle précieux pour le consommateur, par exemple, en organisant des débats autour des préoccupations parentales (le vol dans les supermarchés, l'utilité d'un bain linguistique, les difficultés des échanges, etc.) ou en mettant sur pied un service « S.V.P. consommateurs » où les doléances seront enfin entendues.

★ UNOSEL, 69, avenue du Maine, 75014 Paris.

Philatélie

N° 1684

FRANCE : Nîmes pour la série « touristique ».



Le premier timbre de la série « touristique » prévu sur le programme de l'année sera dédié à la ville de Nîmes à l'occasion de son bimillénaire et illustré par la célèbre « Maison Carrée ». Vente générale le 13 avril (23/81). — Retrait prévu pour le 2 avril 1982.

1,70 F, brun rouge, bistre et bleu. Format 22×36 mm. Maquette et gravure de *Marie-Noëlle Goffin*. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 11 et 12 avril, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais des Congrès de Nîmes. — Oblitération « P.J. ».

— Le 11 avril, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Nîmes R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. »

FRANCE : Une œuvre de Camille Pissarro.

Pour la série « artistique », paraîtra un timbre représentant une œuvre de Camille Pissarro intitulée « La sente du chou », à l'occasion de la grande exposition consacrée à ses œuvres. Vente générale le 21 avril (24/81). — Retrait prévu pour le 2 avril 1982.



2,00 F, brun rouge, bleu azur, vert foncé, vert clair, violet et gris.

Format 48×36,85 mm. Maquette de Jacques Gauthier, d'après Pissarro, gravé pour la taille-douce (et report offset) par Jean Pheulpin. Tirage : 5 5000 000 exemplaires. Imprimé dans les Ateliers du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 18, 19 et 20 avril, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais des Congrès de Perpignan. — Oblitération « P.J. ».

— Le 18 avril, de 8 heures à 12 heures, au bureau de Perpignan R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. »

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Porte de Versailles, bâtiment 1), du 2 au 11 avril. — Salon international des composants électroniques.

⊙ 59000 Lille (Foire-Exposition), du 3 au 13 avril. — Année internationale des handicapés.

⊙ 75015 Paris (Porte de Versailles, Palais Sud, Mezzanine 1), du 4 au 8 avril. — Prêts-à-porter féminin. (Cachet petit format.)

⊙ 45000 Orléans, du 4 au 12 avril. — Foire-Exposition. (Cachet petit format.)

⊙ 84000 Avignon, du 21 avril au 6 mai. — Foire-exposition (petit cachet).

⊙ 37000 Tours, du 27 avril au 13 mai. — Foire. (Cachet petit format.)

⊙ 37000 Tours, du 1er au 10 mai. — Foire de mai.

⊙ 68600 Neuf-Brisach (mairie) le 1er mai. — 1er Salon des cartes postales.

⊙ 25000 Besançon (Palais Granvelle), les 2 et 3 mai. — 39e Congrès philatélique de Bourgogne - Franche-Comté.

⊙ 06500 Menton (Palais de l'Europe), les 2 et 3 mai. — 2e Exposition numismatique, philatélique et cartophile.

⊙ 67000 Strasbourg (Hôtel de Ville), le 5 mai. — Journée de l'Europe.

⊙ 58000 Nevers (Maison des Eduens), les 9 et 10 mai. — 7e Congrès philatélique Berry-Nivernais.

⊙ 68100 Mulhouse, du 27 mai au 9 juin. — Foire-exposition (petit cachet).

ALLEMAGNE : Les huit premiers timbres de 1981.

Les postes de la République fédérale ont émis huit timbres, entre le 15 janvier et le 12 février, pour un total de 4,50 marks.

60 pf., 100e anniversaire de la naissance d'Elly Heuss-Knapp ;

60 pf., Année internationale des handicapés ;

60 pf., Renaissance des villes d'Europe ;

60 pf., 300e anniversaire de la naissance de Georg Philipp Telemann ;

50 pf., Intégration des familles de travailleurs étrangers ;

60 pf., Protection de l'environnement ;

60 pf., Office européen des brevets de Munich ;

40 pf., Santé contre le cancer par un dépistage.

Les prochaines émissions reprendront vers le 10 avril par une série de quatre valeurs avec surtaxes pour la jeunesse.

MONACO : « Respectez la Mer ».

A l'occasion de la première exposition « cartophilie », qui s'est tenue dans la principauté, l'Office des émissions a mis en vente une nouvelle valeur « Respectez la mer » à 1,20 F, le 21 mars.

Les abonnés aux émissions auront la faculté de souscrire par un bon de commande qui leur sera adressé en temps voulu.

ANDORRE : Retraits de timbres.

Trois timbres-poste été retirés de la vente le 3 avril :

2,00 F, vierge de Sispony ; et la série « Europa 1980 » ;

1,30 F, Charlemagne ;

1,80 F, Napoléon.

BENIN : Émissions passées.

● Le communiqué du 16 janvier, du Bureau d'études des Postes et Télécommunications d'outre-mer, annonce seulement les vingt-neuf timbres-poste parus entre le 17 mai et le 20 décembre dernier. Impressions : 11 offset, Cartor S.A. ; 4 offset, Edila ; 6 offset et 1 hélio, Debrien ; 3 hélio et 4 taille-douce de Périgueux.

● La Journée mondiale des télécommunications, 50 et 60 F, débute cette série d'émissions, suivie, le 26 juillet, par trois timbres dédiés au village de l'OCAM, à Cotonou, 50, 60 et 70 F.

● Trois timbres « Danse Agbadja » ont été émis le 1er août, 30, 50 et 60 F. Une série « Pêche au Bénin », 5, 10, 15, 20, 50 et 60 F a paru le 1er septembre.

● Pour la Conférence mondiale sur le tourisme à Manille, deux timbres ont été mis en vente le 27 septembre et dès le 1er octobre ont paru avec des « Insectes », 40, 50 et 200 F.

● Le timbre célébrant le 5e anniversaire de l'U.A.P.T., 75 F, émis le 24 octobre, suivi, le 4 novembre, par le 30e anniversaire de la signature de la Convention pour la protection des droits de l'homme, 30, 50 et 60 F, imprimés en hélio à Périgueux, d'après maquette d'Huguette Sainson.

● Deux timbres le 1er décembre : Van Gogh, 100 et 200 F ; le 15 décembre : Jacques Offenbach, 50 et 60 F, et finalement le 20 décembre : Johannes Kepler, 50 et 60 F, ont clôturé 1980.

« PHILEXFRANCE 82 »

L'annonce de « Philexfrance 82 », en français, en allemand, en anglais et en espagnol, par la brochure n° 1, vient d'être lancée. MM. Jean Davezac, commissaire général et Gabriel Gourin, président de la F.S.P.F. présentent, dans les quatre langues, la future exposition internationale, qui se déroulera, du 11 au 21 juin 1982, au C.N.I.T. Elle contient, en outre, de nombreux renseignements utiles. Un feuillet de six vignettes publicitaires (autocollantes) a été également édité à cette occasion. Exceptionnellement, nos lecteurs peuvent obtenir gracieusement un feuillet contre une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie par leurs soins à 1,40 F.

Adresser les demandes, avant le 15 avril, au « Monde des loisirs », M. A. Vitalyos, 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

EN BREF...

● CANADA. — Espèces menacées d'extinction : la marmotte de l'île de Vancouver, 17 c. et le bison des bois, 35 c., clôturent la série de huit timbres débutée il y a quatre ans.

● HONGRIE. — Série « animaux sauvages » 0,40, guépard ; 0,60, lion ; 1,00, léopard ; 2,00, rhinocéros ; 3,00, « bosbok » ; 4,00, éléphant et 5,00 forint, carte de l'Afrique, Musée national de Hongrie et portrait de Kálmán Kittenberger, explorateur entre 1902-1914.

● FINLANDE. — Championnat de boxe, 1,10 Fmk ; 300e anniversaire de la fondation à Uusikaupunki, la première verrerie, 1,10 Fmk ; « Nordia 1981 », du 6 au 10 mai à Helsinki, exposition célébrant le 125e anniversaire de la première émission de timbre-poste finlandaise, 1,10 Fmk.

● LUXEMBOURG. — Série « Culturelle 1981 », monnaies luxembourgeoise, 4 F, Philippe IV (Patagon, 1635, argent) ; 6 F, Marie-Thérèse (12 sols, 1775, argent) ; 8 F, Joseph II (12 sols, 1789, argent) ; 30 F, François II (écu obsidional de 72 sols, 1795, argent).

● DANEMARK. — Série « Europa 1981 », deux timbres pour le 4 mai : 1,60 et 2,00 Kr avec le sigle de la C.E.P.T.

● MALI. — Les « statuettes du Mali » sont représentées sur cinq timbres, 60, 70, 90, 100 et 120 F. Offset, Edila, d'après El Habib Ballo (12-1-81). Un timbre P.A. « Picasso » à 1 000 F a été imprimé en offset par Edila

● NIGER. — Des statuettes en terre cuite de « Kareygorou », Ve et XIIe siècle, sont les thèmes des quatre timbres, 45, 60, 90 et 150 F, réalisés en offset par Edila

● NORVEGE. — Timbres d'usage courant, 150, 170 et 220 öre (soit 5,40 Krn.), représentant respectivement : la cathédrale de Stavanger, la tour Rosenkrantz à Bergen et l'église de Tromsdalen.

● NOUVELLE-CALEDONIE. — « Poissons et Mars », 23 F, raie manta et 25 F, requin gris. Hélio, Périgueux

● POLYNESIE. — « Les poissons en Polynésie », 13 F, plectropomus leopardus ; 13 F, naso vlamingi ; 16 F, lutjanus vaigiensis. Offset, Cartor S.A.

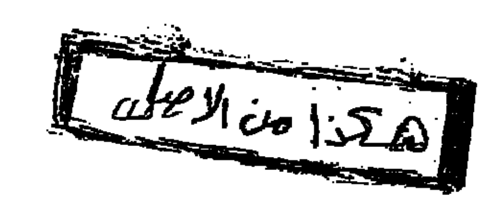
● SUEDE. — Série « Europa 81 », 1,50 kr., « le troll » et 2,00 kr., « la Fée des bois ». Emis en rouleaux. Impression taille-douce.

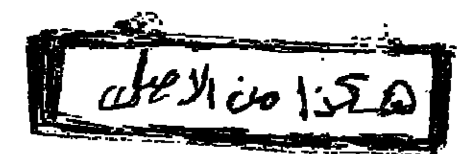
● TOGO. — Inauguration de l'« Hôtel du 2 février », commémorée par deux timbres, 50 et 60 F (P.A.). Offset, Edila

● TURQUIE. — Timbres d'usage courant à l'effigie face d'Atatürk, 10, 20, 50, 75 et 100 lira et 10 lira avec l'effigie droite.

● U.R.S.S. — Visite de L. I. Brejnev en Inde, 4 k. ; vingt-sixième Congrès du Parti, 4 et 20 k. ; vingt-sixième Congrès du Parti d'Ukraine, 4 k. ; soixantième anniversaire de la R.S.S. autonome de Daghestan, 4 k. ; douzième championnat du monde de hockey, 6 k. ; vingt-cinquième anniversaire des recherches scientifiques dans l'Arctique, 4 k., 6 k. et 15 k.

ADALBERT VITALYOS.





Plaisirs de la table

FEU LE POITOU GOURMAND

LE département de la Vienne, gastronomiquement parlant, ne fait pas recette. Deux « une étoile » et deux « couronnes » (Michelin et Kléber) pour tout le département, on a beau ne pas être un « fan » des *guides et contester quelquefois leur jugement*, c'est peu ! Et d'autant peu que le Poitou, répétons-le, est une région de magnifique production : petits pois, haricots, citrouilles, oseille, choux, artichauts et champignons sauvages (avec même, m'assure-t-on, quelques truffes !), les marrons de la Vienne sont renommés, les noix (dont on fait une huile qui vaut bien celle d'olive encore qu'elle rancisse vite !), pommes, guignes, cassis, prunes, etc. Enfin les plats du terroir sont nombreux et succulents à qui sait les retrouver.

Sans doute la route (l'autoroute jusqu'à Poitiers puis la fameuse nationale-10 qui conduit les vacanciers en Espagne) est-elle bouchonnée aux mauvais jours. Mais malgré tout cette route « va trop vite » ! On n'a pas le temps, le désir, de la quitter. A tort !

Les touristes avisés pourraient suivre, par exemple et depuis La Roche-Posay, les bords de la Gartempe jusqu'à Montmorillon, son vieux pont, ses dernières et pittoresques vieilles maisons et, tout en haut du coteau, les bâtiments encore debout de la Maison-Dieu (douzième siècle) avec la chapelle sépulcrale connue sous le nom d'Octogone de Montmorillon. De là ils gagneraient Lussac-les-Châteaux puis l'Isle-Jourdain où l'église a pour clocher le donjon de l'ancien château, puis l'ancienne abbaye de la Réau aux péripéties historiques multiples (Antoine de Guillerville, chef des Routiers, condamné aux Grands Jours de Poitiers, l'occupa avant que sa tête, tranchée, fichée sur une lance, ne vienne orner sa plus haute tour). Un peu plus loin, avant de pénétrer en Charente, voici Charroux (dont l'abbaye fut dépecée au stupide dix-neuvième siècle) et enfin Civray et son église Saint-Nicolas, une des plus belles églises romanes du Poitou.

Ou encore, sur la nationale 10, après un arrêt à Ingrandes (église carolingienne du dixième siècle, remaniée mais intéressante), arriver à Châtellerault « où d'habitude on ne s'arrête pas », constate avec regret M. Georges Pillement dans sa remarquable *France inconnue* (Grasset). Il suffit pour cela, précise-t-il, de prendre à l'entrée de la ville, au lieu de suivre les boulevards, l'ancienne Grande-Rue (vieux hôtels, vieilles maisons dont celle de Descartes devenue musée) et de sortir par la nationale 749. Cette 749, par le château de Touffou (et sa tour de l'hôtellerie, affectée jadis au logement des hôtes, prolongée par un logis de bouche, boulangerie, cuisine, confiserie, etc.), vous conduira jusqu'à Chauvigny, ses quatre forteresses (ou ce qu'il en reste) encerclant l'ancienne collégiale Saint-Pierre ; à Saint-Pierre-les-Eglises et à Civaux (ville romaine dont on a retrouvé le théâtre, ville au cimetière mérovingien, ville à l'étonnante église semblant un échantillonnage architectural des siècles) avant de retrouver Lussac-les-Châteaux.

Ou enfin, un peu perdus hors des grandes routes, Moncontour-de-Poitou, dont le château joua un rôle important dans les guerres anglo-françaises (repris par Du Guesclin en 1372), perdu ensuite par les protestants de Coligny en 1569. Son donjon carré du douzième siècle, épaulé par des contreforts, a 24 mètres de haut. Le village, avec son église romane et ses maisons des quatorzième et quinzième siècles, est intéressant.

Je veux la soupe à la Marie pressée

Et Vouillé ? Vouillé, son église du douzième siècle, les ruines du château et surtout sa forêt que l'on traverse pour aller à l'abbaye cistercienne du Pin ! Oui, la route va trop vite et les touristes sont pressés !

Sauf peut-être les gourmets qui prennent le temps de s'arrêter ou de faire un détour pour découvrir un plat... Mais aussi un paysage, une ruine, un monument, un musée ! C'est à eux que les syndicats d'initiative du département de la Vienne devraient s'adresser pour ramener des visiteurs à ces merveilles.

Mais encore faudrait-il que la découverte de l'histoire s'accompagnât de celle des plats du terroir. Or que trouvons-nous à la carte des hôtels étoilés ? A l'*Hôtel de France* de Montmorillon, le foie gras cru au poivre, le saumon cru à la moscovite ! Et au *Central-Hôtel* de Chauney ? des saint-jacques au vouvray, un suprême de turbotin aux concombres et des aiguillettes de caneton aux pêches ! Et s'il y a un « Relais et Châteaux » dans le département (*château de Périgny*, à Vouillé), on y prépare, selon le *Kléber* : « *Une cuisine élaborée selon la mode actuelle.* » Eh bien ! messieurs, croyez que si les gourmets veulent bien faire un détour pour découvrir les talents créateurs d'un Bocuse, d'un Chapel, d'un Vanel et quelques autres, ils ne se déplaceront pas pour retrouver, au fin fond d'une province, les salades folles et le saumon à la confiture !

Non ! Ce qu'ils voudraient découvrir au pied d'une église romane, c'est le plat dont, depuis des siècles, le fumet s'est confondu avec l'encens et, en Poitou, dans ce département de la Vienne si passionnant de souvenirs, des plats comme la soupe aux châtaignes ou à la *citrouille*, *la soupe « à la Marie* pressée » (boutons de choux verts), la soupe au salé des Châtelleraudais du bon temps, la rôtie poitevine, les gogues (boudin de sang, oignons frits et lardons), les matelotes, la tanche à la poitevine (dorée en friture, puis arrosée d'une sauce faite d'un peu de cette friture, d'échalotes, ail et persil hachés avec une cuillerée de vinaigre), de la tourtière poitevine (poulet, œufs durs en pâte brisée), du chevreau rôti ou à la poêle, de la tribalée (ragoût de porc et d'herbes), du civet, de la compote d'oie, du lièvre « à la royale », des farcis (même étymologie que le far breton, un légume vert cuit en poche, en pot, avec des œufs), l'embeurrée de chou-vert, les œufs au lait, les crèmes dures de Châtellerault, le gâteau broyé de la Vienne, les « pentecousteaux » (pâtisseries nées à Saint-Hilaire-de-Poitiers, où on les lançait, du haut de la voûte, sur les assistants de l'office), le fameux tourteau fromager, le pétalou (purée de pommes de terre, fromage de chèvre écrasé, œufs et sucre cuits à feu doux), les tourtisseaux et les bottereaux, le flan de poires, etc.

J'en passe. J'en oublie, mais, croyez-moi, si le département de la Vienne étudiait des « routes *touristiques* » et « *gourmandes* » (comme en beaucoup de départements français aujourd'hui) et que les aubergistes nous fassent découvrir de tels plats entre la découverte de deux merveilles de l'art ou de la nature, la route irait moins vite entre Tours et Ruffec !

Et Bison futé le serait plus encore s'il s'intéressait à ces détours.

LA REYNIÈRE.

Quatre haltes

PLOERMEL est une bien jolie petite ville. Encore que, abîmée en 1944, les souvenirs de pierre y sont nombreux et intéressants. Le Michelin y signale, sans plus, *l'Hôtel du Commerce*. Les autres, rien du tout. Or cet *Hôtel du Commerce* a un restaurant, nouvellement baptisé par les frères Rémi et Bernard Gruaud, *le Reberminard*. Il a fallu du reste que ce soit leur jeune sœur, cuisinière chez Christian Massia, qui me donne l'explication de l'enseigne. Mais la carte, elle, s'explique fort bien avec, pour mon plaisir, une assiette de haddock aux deux pommes (air et terre), un saumon au confit de poireaux, la fricassée de saint-jacques aux escargots, une volaille aux moules, une soupe d'ananas au champagne. Un bon menu gastronomique à 70 F, avec fromage et dessert.

★ LE REBERMINARD (Hôtel du Commerce), 70, rue de la Gare, à Ploërmel, tél. 74-05-32.

∴

A Salon-de-Provence, *l'abbaye de Sainte-Croix*, très belle halte des relais et châteaux de l'ami Olivero vient de « toucher » un bon cuisinier : J.-P. Cario, qui a appris de Denis et propose le navarin de mer au pistou, les aiguillettes de caneton en salmis, le pigeonneau aux aubergines, mais aussi des plats de grands-mères, chaque jour, et j'y viendrai un mercredi pour la daube de mouton des Demoiselles d'Avignon (il ne s'agit pas de Mireille et de ses sœurs, rassurez-vous !). La terrine de légumes Denis débutant le repas, le grand dessert de Jean-Pierre, le concluant.

★ *L'ABBAYE DE SAINTE-CROIX*, route du Val de Cuech, à Salon-de-Provence, tél. 56-24-55.

∴

Christian Clément est en train de conquérir Bordeaux avec ses écrevisses en salade de pot-au-feu et leur consommé glacé, les goujonnettes de lotte aux deux choux, le pintadeau farci au persil et braisé au médoc, la tarte aux Granny Smith confites (enfin autre chose que les sinistre golden !), justifiant sa neuve couronne du Kléber et son étoile Michelin. Et notre enthousiasme lors de notre découverte...

★ CHRISTIAN CLÉMENT, 58, rue du Pas-Saint-Georges, à Bordeaux, tél. 31-01-39.

∴

Enfin, mon ami Georges Evrard, ambassadeur de Dom Pérignon à travers la France et gourmet mieux que distingué, me signale un petit nouveau de Toulouse. Il s'est régalé d'une terrine d'agneau à la compote d'aubergine et d'une fricassée de volaille de ferme « à la rouille », à l'*Art Club* (1, rue de l'Echarpe). Je ne manquerais point d'y aller voir en retrouvant la ville rose et Lucien Vanel. Un bon point en tous cas : les fromages sont fermiers et viennent de chez Xavier, le grand fromager de Toulouse.

L. R.

















Jeux

échecs N° 911

RÉFUTATION

(48e championnat de l'U.R.S.S., Vilna, 1980-1981)

Blancs : V. KUPREITSCHIK
Noirs : S. DOLMATOV
Partie française

1. é4	é6	18. g×f3	Cé5
2. d4	d5	19. Fé2	d4 ! (p)
3. é5 (a)	ç5 (b)	20. Fd2 (q)	d3 !
4. ç3	Cç6	21. Fd1	C×f3 +
5. Cf3 (c)	Fd7 (d)	22. F×f3	F×f3
6. Fé2 (é)	f6	23. Tf-é1 (r)	Fé2
7. ç4 (f)	ç×d4	24. Rg2	Té6 !
8. ç×d5	é×d5(g)	25. f4	Tg6 +
9. é×f6	C×f6	26. Rh3	Fg4+
10. C×d4	Fç5!(h)	27. Rg3	Fd7+
11. C×ç6(i)	F×ç6!	28. Rf3	Fç6+
12. 0-0	0-0	29. Té4	Té6
13. Cd2	Db6	30. Ta-é1	g6 ! (s)
14. Db3 (j)	Ta-é8 ! (k)	31. Fç3	Rf7
15. D×b6	F×b6	32. h4	T×é4
16. Fd3 (l)	Cg4 ! (m)	33. T×é4	h5
17. Cf3 (n)	T×f3 !! (o)	34. a4	a5
		35. b3	Fd5 !
		36. Abandon. (t)	—

● Le champion du monde soviétique Anatoli Karpov et son adversaire, l'apatride Victor Kortchnoï, ont confirmé au secrétariat de la Fédération internationale leur participation à la finale du championnat du monde, qui débutera en septembre, à Merano (Italie).

Le nombre des parties ne sera pas limité, et le premier joueur qui aura remporté six victoires sera champion du monde. En 1978, Karpov avait battu Kortchnoï par six victoires à cinq, en trente-deux parties.

NOTES

a) Cette avance, qui ferme le centre, était souvent jouée par Steinitz vers 1880, il y a un siècle. Nimzovitch s'en fit le champion après 1910 et développa, à partir de cette variante qui porte son nom, ses conceptions stratégiques sur l'occupation du centre et le contrôle des cases centrales. A noter que Kupreitschik est un spécialiste de cette suite depuis de nombreuses années.

b) Miner la chaîne de pions est souvent nécessaire. Sur 3..., f6 l'attaque 4. Fd3 ! est gênante. On tente actuellement 3..., b6 ; 4. ç3, Dd7 (et non 4..., Fa6 ; 5 F×a6, C×a6 ; 6. Da4 +) ; 5. f4, Fa6 ; 6. F×a6, C×a6 ; 7. Dd3, Cb8 ; 8. Cé2, g6 ; 9. b3, h5 ; 10. Fa3, Cf5 avec un jeu acceptable pour les Noirs (Witkovsky-Roisman, Minsk, 1958, mais il semble que, sur 3..., b6, la suite 4. Ch3, Fa6 ; 5. F×a6, C×a6. 6. ç4 soit avantageuse aux Blancs comme 4. Cf3, Dd7 ; 5. ç4 ! (Sax-Short, Londres, 1980) et comme 4 ç4 peut-être. Contre Kupreitschik, à Moscou en 1980, Vaganian poursuivit par 3..., Cé7 ; 4. Cf3, b6 ; 5. ç4, une idée chère aux Blancs, déjà jouée contre Petrossian en 1979.

c) Et non 5. f4, Db6 ; 6. Cf3, Ch6 ! ni 5. Dg4, ç×d4 ; 6. ç×d4, Db6 ; 7. Cf3, Ch6 !

d) 5..., Db6 est plus connu que ce développement du F-D, recommandé par Euwe.

é) A considérer est 6. d×ç5, F×ç5 ; 7. Fd3, Cg-é7 ; 8. 0-0, Dç7 ; 9. Dé2, Cg6 ; 10. Té1, f6 ; 11. é×f6, g×f6 ; 12. ç4 ! avec avantage aux Blancs (Pachman - Voiculescu, Bucarest, 1954) ou 6. a3, ç4 ; 7. b4 !, ç×b3 ; 8. D×b3, Ca5 ; 9. Dç2, Cé7 ; 10. Fd3, h6 ; 11. 0-0, Cf5 ; 12. h3, Fé7 ; 13. Cb-d2, Dç7 ; 14. a4 (Polugaievsky - Simaguine, Leningrad, 1956).

f) Flohr estima que Kupreitschik n'a pas assez étudié son Nimzovitch et critique cet abandon des cases d4 et é5

g) Et non 8..., C×é5 ; 9. d×é5, F×é6 ; 10. C×d4.

h) Résultat de la variante : les Blancs ont créé un pion isolé mais à quel prix ? Toutes les forces des Noirs sont développées.

i) Voici qui améliore la position des Noirs ; 11. Cf3 était meilleur.

j) Les Blancs doivent lutter pour rétablir l'équilibre des forces. Si 14. Cb3, F×f2+ ; 15. T×f2, Cé4.

k) L'échange des D ne modifie pas la situation.

l) Ou 16. Ff3, Cé4 ; 17. C×é4, d×é4 ; 18. Fé2, T×f2 !.

m) Passant à l'attaque et préparant la combinaison décisive.

n) Forcé sinon le pion f2 est perdu.

o) Quelques minutes de réflexion suffisent à Dolmatov pour sacrifier la qualité et réfuter pleinement le jeu passif des Blancs.

p) Un fort pion isolé dont le rôle apparaît ici, ouvrant la diagonale du F-D.

q) Ou 20 Rg2, Té6 !.

r) Ou 23. Fé3, T×é3 ! ; 24. f×é3, F×é3+ ; 25. Tf2, d2 !

s) Zugzwang au trente et unième coup ! Nous renvoyons à l'Immortelle de Nimzovitch qu'on peut trouver dans le Dictionnaire des échecs de F. Le Lionnais (lequel vient de publier *le Jeu d'échecs*, dans la collection « Que sais-je ? »). Dans cette partie (Saemisch-Nimzovitch, Copenhague, 1923), le dernier coup des Noirs est « un coup tranquille qui n'institue aucune menace et se contente de compléter un blocus après lequel tout coup blanc entraîne un dommage ».

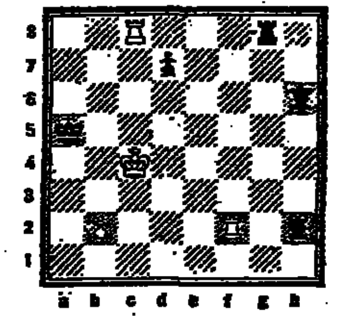
t) Si 36. Fé5, d2 ; si 36. Fd2, Rf6 et 37..., Rf5 gagnant la T ; si 36. f5, g×f5 ; si 36. R joue, F×Té4 ; si 36. b4, a×b4 ; 37. F×b4, Rf6 et 38... Rf5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 910
C. RAINA
1er prix « Rumanian End-Game Championship » 1948

(Blancs : Ra1, Fç2, Pa5, d4, h3. Noirs : Rç1, Ff1, Pa6, a3, h6.)

1. Fé4!, Rd2! ; 2. Fb7, Rç3 ; 3. d5! (et non 3. F×a6 à cause de 3..., F×h3! ; 4. d5, Rb4!). Rb4 ; 4. F×a6!, F×h3! ; 5. Ff1!, Fç8 ; 6. Fh3!!, Fb7 ; 7. d6, Fç6 ; 8. Fg2!, Rç5 (si 8..., Fd7 ou 8..., Fb5 ; 9. a6!) ; 9. F×ç6, R×d6 (si 9..., R×ç6 ; 10. a6!) ; 10. Fé8, Rç5 ; 11. Ra2, h5 ; 12. R×a3, h4 ; 13. Ra4, h3 ; 14. Fh5 suivi de 15. Ff3 et les Blancs gagnent !

ÉTUDE
V.S. KOVALENKO
(1966)



BLANCS (4) : Rç4, Tç8 et f2, Pb2.

NOIRS (5) : Ra5, Tg8 et h2, Fh6, Pd7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 908

MÉFIEZ-VOUS DES SLOGANS

Les slogans qui existent encore au bridge ne sont que des vestiges des maximes qui nous viennent du whist. En fait, ils sont surtout utiles aux débutants.

♠ D V 7 2
♥ 10 9 4
♦ R D V 10
♣ A D

♠ 5
♥ V 5 3 2
♦ 9 3 2
♣ 8 7 6 5 4

N / O E / S

♠ A 4
♥ A D 8 6
♦ A 8 4
♣ R 9 3 2

♠ R 10 9 8 6 3
♥ R 7
♦ 7 6 5
♣ V 10

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	—	1 ♥	1 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de cœur pour le 4 du mort, *comment Lev propose-t-il de jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Réponse :

« Une des maximes qui nous vient du whist, écrit Lev, est : « La plus forte en troisième. » L'autre slogan qui exprime la même idée est : « Pas d'impasse sur le partenaire. » Or il est parfois très bien joué de faire une impasse sur le partenaire...

Certes il y a un risque, car Est peut ainsi livrer inutilement une levée, mais il faut parfois courir ce danger pour créer une rentrée chez le partenaire... « Cela peut même se produire dans la couleur que l'on a annoncée soi-même, explique Lev. Ainsi, dans notre donne, l'entame du 2 de cœur semble promettre un honneur et, pour cette raison, Est fournit, non pas l'as, mais *la dame de cœur* qui pousse au roi. Ensuite, quand Est prend la main avec l'as d'atout, il est normal qu'il rejoue *sous* l'as de cœur puisqu'il pense qu'Ouest a le valet. Alors Ouest prend, et il peut trouver la contre-attaque mortelle à *trèfle* avant que l'as de carreau n'ait sauté et que les carreaux n'aient été libérés... Si Est, comme un *automate*, avait pris l'entame avec l'as de cœur, la défense n'aurait pas *fait* plus de trois levées... »

Effectivement, à la vue du mort, le seul espoir d'Est était d'arriver à faire son roi de trèfle et, pour cela, *il était indispensable qu'Ouest puisse reprendre la main* avec la seule reprise qu'il pouvait avoir, le valet de cœur

MISSION ACCOMPLIE

En principe il faut éviter de déclarer un grand chelem qui semble dépendre d'une impasse, mais quand on est le plus grand spécialiste des tournois par paires, on dispose d'une technique qui permet d'augmenter les chances. La donne suivante est caractéristique. Elle est tirée d'un championnat d'Amérique, et la réussite du grand chelem contribua à la victoire de Barry Crane, le producteur à la T.V. de « Mission impossible ».

♠ D 9 8
♥ V 6 4 2
♦ R V 10 5
♣ A 7

♠ 10 4
♥ 3
♦ 9 8 7 4 2
♣ R V 10 3 2

N / O E / S

♠ V 5
♥ D 9 8 5
♦ D 3
♣ D 9 6 5 4

♠ A R 7 6 3 2
♥ A R 10 7
♦ A 6
♣ 8

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♦	passe	1 ♠
passe	2 ♠	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	4 SA
passe	5 ♦	passe	5 SA
passe	6 ♦	passe	7 ♠...

Ouest ayant entamé le 9 de carreau pour le 10 et la dame, *comment Crane, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A PIQUE quelle que soit la défense, les atouts étant 2-2 ?

Note sur les enchères :

Après l'horrible ouverture de Nord, il était... impossible pour Sud de s'arrêter avant le grand chelem, surtout quand l'ouvreur a soutenu chacune des couleurs déclarées par Sud.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 108

CAUSALITÉ DOUTEUSE

Deuxième éliminatoire du comité Bretagne-Loire, 1er mars 1981. Tournois à Angers, 64, rue Gabriel-Lecombre, le mardi, à 20 h. 30.

Une lectrice de Bordeaux, Mme Elisabeth Castaing, s'étonne que CAUSALS soit désormais accepté au scrabble. C'est un fait que le PLI 81 est le seul dictionnaire qui cite ce pluriel. Pour Littré, Grévisse, Robert, *CAUSAL n'a pas de masculin pluriel (tant pis pour les liens, les rapports de cause à effet) ; pour* le Trésor de la langue française, *c'est « causaux », avec une attestation de Robert Amadou.* Le Règlement international (1) *a opté pour CAUSALS, plus euphonique (cf. TONALS). Le R.I. fait apparaître d'autres pluriels de mots en AL : FINALS et FINAUX, GLACIALS et GLACIAUX, NYMPHALS et NYMPHAUX, MURALS (décors d'un mur) et MURAUX, MINERVALS et MINERVAUX (frais scolaires en Belgique), MATORRALS (végétations méditerranéennes), QUETZALS (oiseaux mexicains), RIYALS (unité monétaire d'Arabie). RAVALS (approfondissement d'un puits de mine). Saluons, enfin, la disparition d'« avaux », qui, de fait, était bien difficile à avaler (AVALS reste, bien entendu, admis).*

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Ref.	Points
1	A P I M N O T			
2	A N + A I Q U V	MOTIF	H 8	26
3	A V + A E O R T	FAQUIN	12 H	32
4	— D E E E G I S	REVAT (a)	7 G	23
5	A B D E I M T	DÉSIGNÉE	M 7	76
6	D E M + A O U ?	ABÊTI	8 K	32
7	A E I M N S U	DÉMOU(L)AI (b)	O 1	80
8	E I I J L T U	MENUISA	15 H	88
9	I I L U + E L U	JET	O 13	57
10	I I + D H N O R	HULULE	2 J	34
11	D I I N R + C U	HO	6 J	29
12	I I N R + R S T	DUC	5 K	22
13	A E N O R R S	IRRITONS	9 C	61
14	A E E N W Z ?	ORNERAS	1 E	78
15	— A E E I S S Y	WA(G)ON (c)	11 K	53
16	E E S + C E E L	AISY	13 F	56
17	E + B A G O X Z	CELÉES	D 1	35
18	A E G Z + E P K	BOX (d)	8 A	53
19	A G K + E I R V	PESEZ (e)	6 B	42
20	A G R V + F L T	LEK	12 D	35
21	A G R L T + E O	FÈVE	14 L	35
22		RELOGEAT	4 C	60
			TOTAL	1 008

NOTES

a) REVOTA gagne 1 point.
b) DOUAME(S), 15 G, 87.
c) (P)ANEREZ, E 5, 60.
d) GALBEZ, 3 B, 56.
e) ARPEGEZ, D 8, 56.
Résultats non communiqués.

PENTASCRABBLE N° 108 de M. Duguet

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage. A C H I M N S - A E G N R R S - E E N O R T U - A I L E S S U - A E M O O S T.

Solution proposée : 524 points.

Solution du problème n° 106 : DUPLEXA, H 3, 90 - EXHAUSSE, 8 G, 71 - DEVERBAL (nom formé sur le radical d'un verbe, comme pleur sur pleurer), 3 H, 80 - POUTSERA (helvétisme : nettoiera), 5 H, 70 - COLZATIER, O 1, 383 - TOTAL : 694.

● Le deuxième volume des Cahiers du Scrabble (lettres B et C) est paru. Envoi contre 28 F adressés à HANNUNA, 17, rue Saint-Séverin, 75005 Paris.

● Tournois homologables : 1er mai : LIBRAMONT (Belgique), Centre culturel d'Houffalize, à 9 h. ; 3 mai : CHALON-SUR-SAONE, tél. : (87) 42-84-60, et MONTPELLIER, tél. : (61) 22-31-91.

● Festival d'Ajaccio, Pâques 1981, homologable. Simples et doubles, du 17 au 20 avril. Prix : 1 540 F (voyage et demi-pension). Autres départs de Nice et Marseille, tél. 563-99-46.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

(1) On peut se procurer ce règlement en envoyant à la F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris, 5 F en timbres et une enveloppe de format 25 × 17 timbrée à 1,70 F.

les grilles du week-end

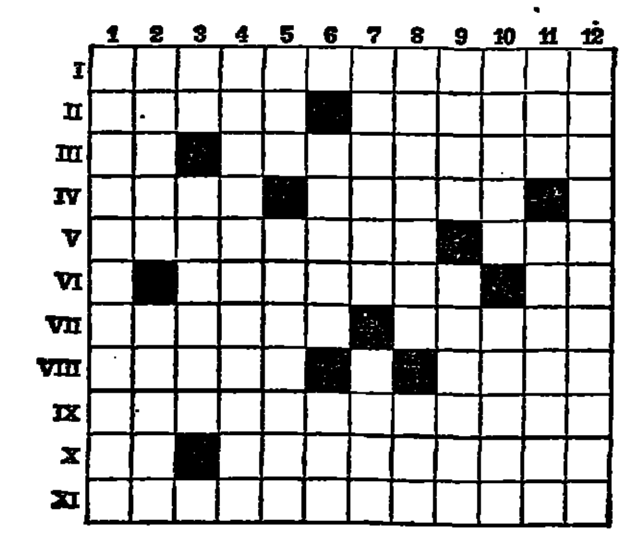
MOTS CROISÉS N° 139

Horizontalement

I. Ni sérieux, ni secret. — II. C'est avoir un certain éclat ; Le plus joli, ce sont leurs grappes. — III. Note ; Sont de nouveau en forme — IV. On peut le courir ou le parcourir ; Génie de l'air. — V. Où ils apportent une note de luxe ou ils peuvent provoquer des luxations ; Avec le blason. — VI. Rendu plus dur ; Eut un rôle avant guerre. — VII. Font des tonneaux ; Tourne à l'envers. — VIII. Jordanien ou Yougoslave ; Economiste et philosophe, de père en fils. — IX Fermé — X En entier ; Elle ne tient qu'à un fil épais — XI Elles se sont répandues partout.

Verticalement

1. Un vrai capharnaüm ; comestible, dit-on. — 2. Demande à être pris en mains ; Prête pour le bain de soleil. — 3. Symbolise ou mesure ; On peut la combler, mais la connaît-on ? — 4. S'il l'est, nous n'irons pas au fond. — 5. Pour la moitié d'un continent ; Sur la vague, soit, mais sur la lame ! — 6. Prêtres chez les Perses ; A rang de chef. — 7. Sent, de bas en haut, la fleur d'oranger ; En fin de course. — 8. Un rien l'habille ; Un lit défait. — 9. Queue de poisson ; Lieu commun en Jordanie. — 10. Métropole régionale ; Assez, voire trop familier. — 11. Dans la lune ; Solidifiée. — 12. Certaines économies l'ont été, c'est plutôt désormais le contraire.



Solution du n° 138

Horizontalement

I. Incompétence. — II. Moisir ; Anaux. — III. Mu ; Seoir ; Tic. — IV. Irreligieuse. — V. Groupe ; Ecrin. — VI. Rios ; Serment. — VII. Actes ; Penser. — VIII. T.E.E. ; Avisé ; Si. — IX. Irrigué ; Se. — XI. Oi ; Lee ; Licou. — XI. Nécessiteuse.

Verticalement

1. Immigration. — 2. Nourricerie. — 3. Ci ; Rooter ; Osseuse ; Ile. — 5. Miels ; Sages. — 6. Proies ; Vues. — 7. I.G. ; Epie. — 8. Tarières ; L.T. — 9. En ; Ecmnesie. — 10. Natures ; Ecu. — 11. Cuisines ; Os. — 12. Excentrique.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 139

Horizontalement

1. CCGHINO. — 2. EFLNOSU (+ 1). — 3. AILORTV (+ 1). — 4. IIINORV. — 5. AADELPRU. — 6. EEIILNN. — 7. AIIIINT. — 8. AEIRSSTU (+ 1). — 9. EEIMRTT (+ 1). — 10. BEEEILR (+ 1). — 11. BEIIRTUZ (+ 1). — 12. AACGNOU. — 13. CEIINRT (+ 2). — 14. ABEFRTU. — 15. AADILJSU. — 16. EEMPRSU (+ 2). — 17. EEILSSV.

Verticalement

18. AGILOTV. — 19. ABCNOSS. — 20. AAHIRSV. — 21. AEILOSV. — 22. EIIMNORT (+ 2). — 23. CEEIPRST (+ 1). — 24. AADIMNTU (+ 1). — 25. AEIILNT (+ 2). — 26. ACEIILST (+ 3). — 27. AAGRSU (+ 1). — 28. DEEFIIMS. — 29. AADEEILR (+ 1). — 30. DEEEIMN (+ 2). — 31. DEIOPRT (+ 4).

Solution du n° 138

Horizontalement

1. PARTERRE. — 2. CLAMSE (CALMES, CLAMES, MACLES). — 3. ASIALIE. — 4. VAURIEN. — ALTESSE (LESATES, SALETES). — 6. BITUREES (EBRUITES, TUBERISE). — 7. ECONOME. — 8. HARPIE. — 9. EFENDI. — 10. NARGUEZ. — 11. ERGOTAI (AGRIOTE. — 12. OASIENNE. — 13. BIPEDES. — 14. TRIDENT. — 15. ANNEXANT. — 16. EMERSION (MINOREES). — 17. ETIREE.

Verticalement

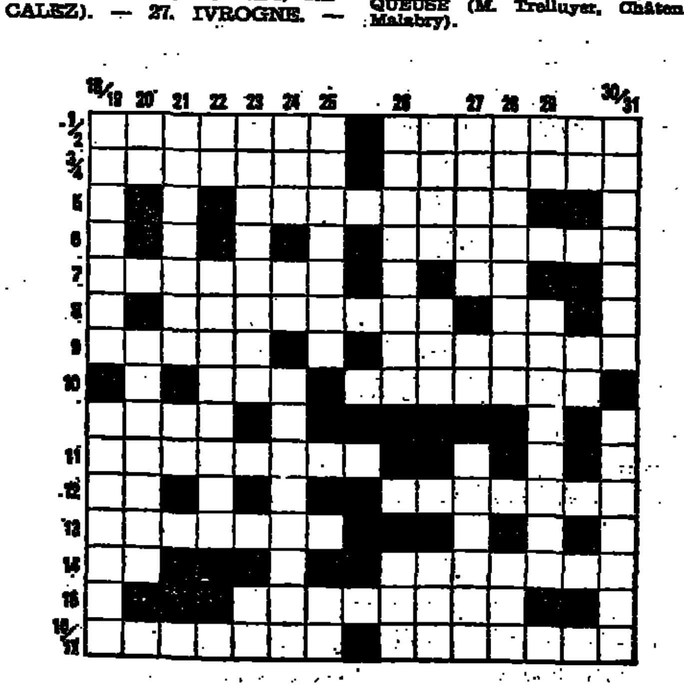
18. PAQUEBOT. — 19. OBTUSE (BOUTES). — 20. SPASME. — 21. NANCEIEN (ANCIENNE). — 22. ELABORA (le tirage correct était AABELOR). — 23. REDENTS (RETENDS, TENDERS, TENDRES). — 24. IMPREGNE. — 25. TEIGNONS (SOIGNENT). — 26. CALEREZ (LACEREZ, RECALEZ). — 27. IVROGNE. — 28. ENGRELE (GRENELE). — 29. DRACENA, plante liliacée (CANARDE, ENCADRA). — 30. ENERGIE (INGEREE). — 31. AUTISTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(★) Jeux déposés.

Courrier des lecteurs

Anagrammes supplémentaires : n° 134, 8 : COULEES (impasses insalubres) et COURSEE (1981 ; M. Périssé, Toulouse) ; n° 135, 12 : ÉQUATEURS, QUEUTERAS, TRAQUEUSE (M. Trelluyer, Châtenay-Malabry).



Le Monde

culture

Remous aux Beaux-Arts

Les étudiants de l'École des beaux-arts du quai Malaquais ne sont pas contents : depuis le 30 mars, on leur ferme l'école, donc l'accès aux ateliers, le soir à 20 heures au lieu de 22 heures. Selon la direction, *c'est pour des raisons de sécurité* que cette mesure a été prise, à la suite de l'incendie de la crèche, il y a trois semaines (*le Monde* du 18 mars). Après 20 heures, il n'y aurait en moyenne que dix à vingt étudiants à travailler dans l'école, soit moins de 1 % des effectifs, alors que la maison restait ouverte à tous les vents, le gardiennage n'étant plus assuré que par des veilleurs de nuit.

Pour les étudiants, cette mesure empêche les plus sérieux de travailler (ce que reconnaît d'ailleurs la direction), notamment ceux qui sont obligés d'assurer leur gagne-pain dans la journée, et elle intervient justement aux beaux jours, donc à une période où la lumière naturelle permet aux étudiants de rester plus tard le *soir*. Elle n'est pas justifiée, pensent-ils, si on invoque la sécurité, ou la qualité de la surveillance, qui ne peuvent dépendre des horaires. Ils ont l'impression que les responsables de l'administration *« prennent le problème à l'envers ; les artistes justifient l'existence de l'école, cependant ils subissent des mesures qui annihilent leur travail. Ainsi la raison d'être de l'école n'est plus »*, concluent-ils.

L'École nationale supérieure des beaux-arts, grand village, avec ses trois entrées, ses cours, ses dédales de rues intérieures et ses bâtiments, a comme tout le monde des problèmes d'argent. Les étudiants le savent bien. Mais ce qui les tracasse aussi (et tracasse également certains professeurs) c'est de voir leur maison — un lieu où soufflait encore un grand vent de liberté — devenir autre chose : une école comme les autres, avec un rythme scolaire peu favorable à la nature des études ; de voir leur maison leur échapper et se muter en une sorte de grand musée qui se visite, avec ses expositions prestigieuses, sa chapelle et certains bâtiments restaurés, pendant que *« dans les ateliers, c'est la misère, et que là on pourrait bien parler de problèmes de sécurité »*.

Les étudiants des Beaux-Arts *ont donc manifesté* à leur manière, le 1er avril, et ce n'était pas un gag, même si c'était joyeux : après 20 heures, une centaine d'entre eux se sont installés dans la rue Bonaparte pour dessiner d'après un modèle vivant « dénudé » sur une sellette.

Curieusement, le même soir, des artistes, qui eux aussi ont des problèmes d'ateliers, manifestaient, 11, rue Berryer au siège de la délégation à la création, aux métiers artistiques, aux manufactures, où ils campent gentiment *depuis plus de dix jours*, en attendant leur relogement après la destruction de l'atelier de la rue Jean-Moulin. Parmi ces artistes-là, il y en a qui sont frais sortis de l'école, celle de Paris ou une autre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

CINÉMA

« QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV » de Nikita Mikhalkov

Itinéraire pour un jardin secret

Le romancier russe Ivan Gontcharov n'a écrit que trois romans dont l'un, *Oblomov* (publié en 1859), l'a rendu célèbre. Le personnage d'Ilya Ilytch Oblomov, héros du livre, est devenu le type même de l'indécis, du rêveur inerte, incapable de donner à sa vie, à la vie, un sens. Il est bon de savoir cela lorsque nous arrive d'Union soviétique un film tiré par Nikita Mikhalkov (*l'Esclave de l'amour, Partition inachevée pour piano mécanique, Cinq Soirées*), du roman de Gontcharov, mais on n'est pas obligé d'y voir, pour autant, la critique d'une société depuis longtemps disparue.

Oblomov est, certes, un propriétaire terrien, oisif, inutile, velléitaire. Il nous paraît trop étrange, trop particulier, pour incarner à lui seul une classe léthargique destinée à sombrer, plus tard, dans le naufrage de l'empire des tsars. On y verrait, *plutôt, le portrait attachant, émouvant* même, d'un homme malheureux et inadapté, qui se réfugie dans le sommeil pour retrouver une protection, le souvenir de sa mère, de son enfance.

Oblomov (très bien interprété par Oleg Tabakov) a un ami, Andreï Schtolz (Youri Bogatyrev), qui est tout son contraire : un être actif, le réveillant, le nourrissant, et, d'une certaine manière, dirigeant son destin. L'évocation de cette amitié, des liens complexes dont elle est faite, n'est déjà pas banale. Ses conséquences le sont encore moins. Avant de s'en aller à l'étranger, Schtolz présente Oblomov à une jeune fille, Olga, auprès de laquelle le « dormeur » va passer un été à la campagne. C'est la plus belle partie du film, et aussi la plus mystérieuse. Olga (la jolie et subtile Elena Solovei) a un côté enfant gâtée, capricieuse.

Dans une scène d'orage passent, soudain, un romantisme, un érotisme, qui pourraient faire oublier à Oblomov l'image de sa mère si Schtolz ne revenait pas pour tout changer.

Le cinéaste a reconstitué avec beaucoup de lyrisme et de poésie un petit monde russe d'autrefois, mais sa mise en scène nous entraîne dans un univers de sentiments troublants qu'Oblomov ne s'avoue pas à lui-même, et qui influent sur son comportement. En Oblomov s'agite un amour impossible, auquel il échappe par un sacrifice volontaire du bonheur qui semblait s'offrir. Toujours avec son art si prenant de la suggestion, Nikita Mikhalkov risque une plongée dans les ambiguïtés de la nature humaine. Esthétiquement fort séduisant, son film est aussi un itinéraire dans le « jardin secret » d'Oblomov, au bout duquel un couple, formé par lui mais mal assorti, s'englue dans la monotonie et le regret, tandis qu'un autre enfant court dans les champs, vers *l'image de la mère obsédante*. Pour ce nouvel Oblomov, quel sera l'avenir ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Le IIIe Festival du réel

OSHIMA, JEAN ROUCH ET JAMES BLUE A BEAUBOURG

Le Centre Georges-Pompidou abrite pour la troisième année consécutive le cinéma du réel, Festival international de films « ethnographiques et sociologiques », qu'organise la Bibliothèque publique d'information du 4 au 12 avril. Un jury éclectique, où l'on retrouve le metteur en scène japonais Oshima, le directeur de la cinémathèque de Rio-de-Janeiro, Cosme Alves Netto, *Flavia Paulon du Festival de Venise*, la gagnante du Grand Prix de 1980 Helga Reidemeister, a charge d'attribuer le Grand Prix.

Trois importantes rétrospectives permettront de voir les films documentaires d'Oshima, un large choix de l'œuvre documentaire de Jean Rouch (complété par des projections à la Cinémathèque française de ses films de fiction et par une publication du ministère des affaires étrangères), et les films du cinéaste américain James Blue, mort en juin dernier. Formé à l'IDHEC, James Blue tourna en 1961, en Algérie, peu avant la fin du conflit, un film aujourd'hui surprenant, *les Oliviers de la justice*, d'après le roman de Jean Pelegri. James Blue peut être considéré, en matière de cinéma, comme le meilleur disciple de son ami Roberto Rossellini, dont l'esprit et le style l'ont beaucoup inspiré. Colin Young, qui fut son collègue à l'université de Californie, et dirige aujourd'hui la National Film School de Londres, animera le débat final sur le travail de James Blue, cinéaste et pédagogue. — L. M.

★ Projections à partir de 12 heures (dernière séance à 20 h. 30). Chaque jour, à 20 heures, rencontre avec les réalisateurs dans le Grand Foyer.

■ « Schestern », deuxième film de la cinéaste allemande Margarethe von Trotta, a obtenu le premier prix du public au Festival du film de femmes, qui s'est terminé à Sceaux le 29 mars.

PATRIMOINE

LES BEAUX PARKINGS D'ISSOUDUN

Il y a le cahier des grandes doléances, des grandes causes du patrimoine, fort épais, mais qu'on est aujourd'hui moins souvent amené à ouvrir. Il y a le cahier des petites doléances. Le cahier ? Le volume, l'encyclopédie, faut-il dire, des mutilations et des destructions qui dépècent au coup par coup la part non « protégée » du paysage français et qui ont déjà eu raison de sa cohésion, de son unité. L'exemple, ici, vient du palais de justice d'Issoudun (Indre), dont la disparition, semble-t-il, inéluctable, sera assurément une « grosse bêtise » pour la ville, même si elle passe inaperçue dans la termitière française.

D'un côté, tous les arguments d'usage : rendre aux piétons la place sur laquelle s'ouvre cette construction néoclassique de 1856, accroître la fluidité de la circulation, alléger les nuisances du centre ville, maintenir le marché à son emplacement actuel (d'après la lettre d'information municipale aux Issoldunois de juillet 1980). Moyennant quoi, on fait sauter ce vieux palais pourri (mais si, mais si), et on met soixante-dix places de parking à la place : ça fait plus moderne. Plus des arbres, des passages piétonniers, des kiosques et même un immeuble peu élevé, genre pastiche pas trop faraud de son architecture, où il y aura des logements et des équipements sociaux. Le passage d'une équipe d'archéologues sur l'emplacement du palais de justice montrera la volonté culturelle de la municipalité.

De l'autre côté, ce bâtiment qui n'a peut-être pas encore assez vieilli pour prouver sa vertu, défendu par l'ardeur bien faible de la simple raison devant l'enthousiasme stérile d'un urbanisme de clichés. Tant pis : Issoudun, qui avait son palais de justice, aura bientôt sa place stéréotypée comme il y en a tant dans tant d'autres villes d'Europe. Est-ce cela qui mettra en valeur le beau beffroi de la ville ?

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

EXPOSITIONS

Matisse et Picasso

(Suite de la première page.)

Matisse a commencé à graver très tôt en 1900 : quelques pointes sèches vivement enlevées, très parisiennes d'esprit, croquis d'un geste et d'un jour dont le trait encore un peu grêle deviendra plus ferme et concis dans les portraits de 1914 et dans la série des eaux-fortes exécutées à la fin des années 20. Des femmes allongées dans tout le poids du rêve et du loisir, des Vénus à cheveux courts et « mise en pile » qui lisent une lettre ou caressent un pékinois, des nus surpris parfois dans ces positions acrobatiques où s'exprime tout le mouvement du corps qui s'étire et rit vers le matin ensoleillé. Une plénitude de paresse heureuse. L'éden 1925. Et un bocal de poissons.

Bocal, bocal, que nous veux-tu et quel secret cherche en toi cette belle au long regard noir ? Pourquoi es-tu là, bocal, revenant des illustres toiles de jadis ? Est-ce pour nous rappeler le pouvoir apaisant des ondes, nous délivrer du sadisme de l'horloge et nous suggérer une sorte de sommeil, de bienveillance du temps ? Peut-être es-tu là sans raison. Les plus belles œuvres naissent parfois de rien, de ce qui est à peine un motif, et la sibylle persique de Michel-Ange n'est, après tout, qu'une vieille femme à vue basse marmonnant sur un livre qu'elle ne parvient pas à déchiffrer et auquel d'ailleurs elle *n'a jamais rien compris*.

Si fascinant que soit ce bocal et délicieuses toutes ces petites dames issues du toutounier de Colette, il nous semble que c'est dans la lithographie que Matisse est parvenu au sommet de son art de graveur.

La pointe sèche, l'eau-forte, où Picasso excelle, c'est pour lui trop raide, trop incisif, trop cassant et il lui faut le trait plus gras et pictural du lithographe pour exprimer sa sensualité sérieuse de mandarin attentif à la parfaite ordonnance des formes. « *Ce pubis*, disait-il, *en s'adaptant aux cuisses, donne l'idée d'une amphore. Bâtissez votre figure comme un charpentier fait pour une maison. Un arbre est comme un corps humain, un corps humain est comme une cathédrale.* »

Après le fameux *Nu au visage coupé* et au ventre gonflé de 1914, sorte de cathédrale à la Huysmans et véritable testament du naturalisme, voici quarante planches exécutées entre 1924 et 1930, puis de 1945 à 1948. C'est là, dans la première série surtout, que se manifeste à plein cet esprit de l'eau dont nous semble relever l'œuvre de Matisse.

Le génie des eaux, on reconnaît sa présence dans l'extraordinaire fluidité du trait et la transparence *des formes, dans la crête mouvante* des ombres, dans le va-et-vient de ces corps allongés, renversés, lovés en masses bouillonnantes qui paraissent se déplacer librement dans l'espace ou dans une sorte de troisième dimension. Leurs bijoux, les fleurs des étoffes et des tentures évoquent même les mosaïques d'une piscine, d'un bain turc, les petits *cailloux que l'on voit briller l'été au* fond des ruisseaux.

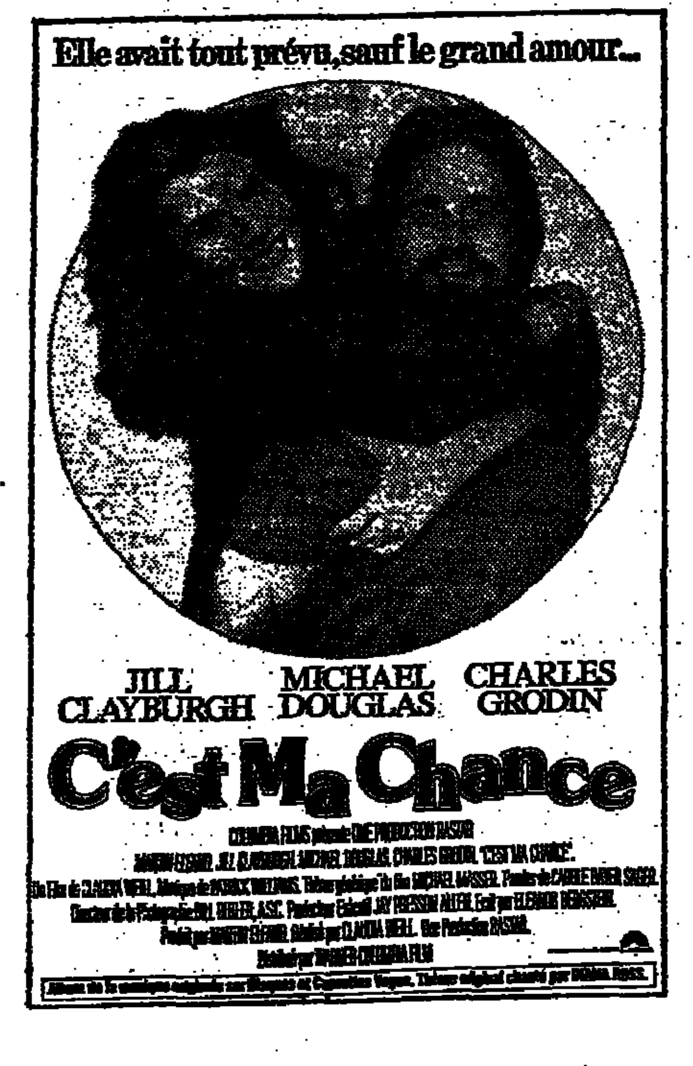
Et quel humour aussi dans les figures des danseuses, le portrait d'Alfred Cortot, dans ce parfum d'Orient encore qui émane des dernières planches où Matisse nous montre une *Chinoise aux cheveux tirés*, une *Martiniquaise au décolleté*, une *Haïtienne à la boucle d'oreille* ! Et pour les aquatintes, merveilles presque inconnues qui sont contemporaines de l'œuvre de Vence, elles réalisent le rêve de toute la vie du peintre, celui d'une « *architecture générale remplaçant les détails explicatifs par une synthèse vivante et suggestive* ». « *Quand on parle d'un melon*, disait-il, *on se sert des deux mains pour exprimer d'un geste sa forme sphérique. Deux lignes suffisent à exprimer une forme.* »

Et Don Pablo, dans tout cela, notre père le feu, que devient-il ? Les feuilles, d'ailleurs fort intéressantes, qui sont exposées à la galerie Berggruen sont œuvres du grand âge auxquelles on ne doit faire dire plus qu'elles ne peuvent ou ne veulent : ce n'est plus le feu, mais la braise qui éclaire la dernière pièce ouverte dans une maison bientôt vide. Quelle *force encore pourtant, quelle griffe et quelle passion ! La passion de* l'analyse et presque de la dissection, la volonté de multiplier le trait, de le casser en tous sens pour faire jaillir de la forme sa plus agressive vérité.

L'eau renaît sans cesse d'elle-même, le feu ne s'apaise qu'en se détruisant, et la dernière chance de Picasso est d'avoir refusé la sagesse, la sérénité du grand âge. Après les amphores de Matisse, quel choc que ce *Nu assis* de 1972 dont le ventre est comme un ballon, dont les pieds énormes et les seins sans frontières forment le plus outrageant contrepoint à la petitesse dérisoire de la tête ! Jusqu'au bout, Picasso aura été obsédé par le problème du couple, de l'incommunicabilité entre les êtres, seuls au niveau du désir. Tout cela sur un fond d'Espagne goyesque avec une duègne, une Célestine, un hibou, un pauvre vieillard agenouillé devant la beauté, une beauté que l'on peut acheter mais qui demeure, à jamais, indifférente, insaisissable, comme l'eau.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Matisse, Bibliothèque nationale jusqu'au 21 juin ; Picasso, galerie Berggruen, 70, rue de l'Université, jusqu'à fin avril.



MUSIQUE

LE QUATUOR DE PRAGUE A PARIS

Les adversaires d'un certain nationalisme musical sont franchement opposés à l'idée que les interprètes d'un pays soient mieux placés que les autres pour interpréter les œuvres de leurs compatriotes. Comme il est également vrai qu'on n'est jamais trahi que par les siens et que nul n'est prophète en son pays, on ne saurait affirmer que la musique italienne, par exemple, est toujours parfaitement honorée dans la péninsule, mais elle est si mal traitée ailleurs qu'on doit en conclure que, quelques exceptions près, le répertoire national souffre généralement un peu moins en deçà des frontières qu'au-delà.

Avec de telles précautions oratoires, la critique du concert donné par le Quatuor de Prague à la Maison de Radio-France le 30 mars et diffusé en direct sur France-Musique devrait pouvoir tenir en une phrase : exécution parfaite, précise, pleine d'entrain, du finale du quatuor Américain, de Dvorak donné en bis, du second quatuor Lettres intimes, *de Janacek et du* Quatuor nº 5 *de Jindrich Feld (né en 1925) — tous trois sont Tchèques — un peu moins convaincants du Quatuor en ré majeur opus 73 nº 5, de Haydn.*

Cependant, un jugement aussi lapidaire mérite quelques explications qui ne remettent pas en cause les affinités évidentes entre les membres du Quatuor de Prague et certains compositeurs particulièrement proches, et il faut peut-être les chercher dans le parti pris par Radio-France de demander à chacun des six quatuors à cordes invités dans son cycle de musique de chambre, de choisir l'un des six quatuors de l'opus 76 de Haydn. Peut-être aurait-il fallu laisser une marge de liberté plus grande, car, sans que cela justifie en aucune façon l'indifférence coupable des interprètes à l'égard des partitions de Haydn, il n'est que trop vrai que les quatuors n'en ont à leur répertoire qu'un nombre limité, et encore ne les jouent-ils que de loin en loin. Il n'en reste pas moins que l'écriture propre de Haydn et l'interprétation de ses quatuors exige une pratique régulière. Cela, et le fait que ce quatuor était placé en début de programme, suffit à expliquer l'impression mitigée qu'il a pu laisser.

Composé en 1978, le quatuor de Jindrich Feld a le grand mérite d'être écrit clairement ; les imitations traitées en canon et en miroir évitent à l'oreille un dépaysement superflu et, dans le deuxième mouvement, on remarque l'introduction très réussie de la percussion d'un doigt contre la caisse des instruments. L'architecture en arche, avec les rappels de motifs et d'atmosphères, contribue à clarifier la perception de l'œuvre. Malheureusement, parvenue au sommet de l'arche, la descente n'apporte rien d'assez différent pour ne pas sembler infiniment trop longue.

Le Quatuor de Prague donnera un second concert salle Gaveau le samedi 4 avril à 17 heures, au programme duquel figure, outre Beethoven et Bruckner, le quatuor de César Franck, véritable monument dont la durée approche cinquante minutes et dont le public et les interprètes français semblent oublier l'existence. Ce ne sera pas le moindre mérite du Quatuor de Prague que de réveiller les souvenirs et faire mentir un peu les proverbes.

GÉRARD CONDÉ.

★ Salle Gaveau, samedi 4 avril, 17 heures.

VARIÉTÉS

Francis Lemarque à la Gaîté-Montparnasse

On doit à Francis Lemarque quelques-unes des plus belles chansons consacrées à la capitale (« A Paris »), quelques autres comme « le Temps du muguet », « Quand un soldat », « Marjolaine », qui sont entrées dans le folklore national. A la fin des années 40 et au début des années 50, Lemarque est l'auteur par excellence de refrains populaires militants. Yves Montand, notamment, lui doit quelques-uns de ses plus grands succès. Francis Lemarque, ensuite, se maintiendra plus ou moins bien dans le circuit de la chanson, en confectionnant de temps en temps un air, puis une sorte de petite histoire de Paris en chansons et en images (« Paris populi »).

Revoici Lemarque sur une scène parisienne, à la Gaîté-Montparnasse. Il chante, bien sûr, les classiques de son répertoire. Les autres couplets appartiennent trop à la sensibilité, à la mentalité d'une autre époque pour retenir vraiment l'attention, et « Paris populi » dévide sur près d'une heure conformisme et clichés.

C. F.

★ La Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15.

VENTES

RECORDS A LONDRES

Les tableaux impressionnistes et modernes atteignent des prix astronomiques à Londres. En trois jours de vente, ils ont permis à Sotheby's et Christie's de réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de livres (plus de 110 millions de francs).

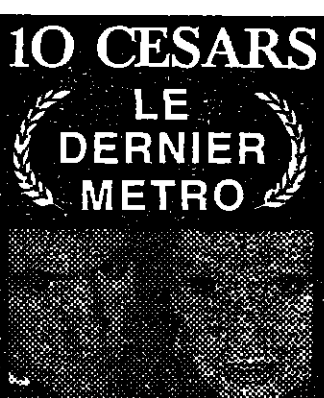
« Je doute que nous ayons jamais réalisé une vente plus réussie », a déclaré le directeur de la section des peintures modernes de chez Sotheby's, à la suite de la vente du 1er avril, au cours de laquelle les acheteurs se sont disputés Van Gogh, Picasso, Munch — pour ne citer que les vedettes — à coups de millions. La *Bergère d'après Millet*, de Van Gogh, a atteint 550 000 livres. L'œuvre avait été vendue 210 000 livres dans la célèbre vente von Hirsh en 1978. *La Lecture* (1901), une étude au pastel de Picasso, est montée à 165 000 livres, plus du double de son estimation. Quant à *Deux Personnages* de Munch, une œuvre majeure, signée et datée de 1908, un marchand d'Oslo, M. Kaare Berntsen, ne s'est pas caché de l'acheter 700 000 livres (plus de 8 millions de francs) : record absolu pour Munch.

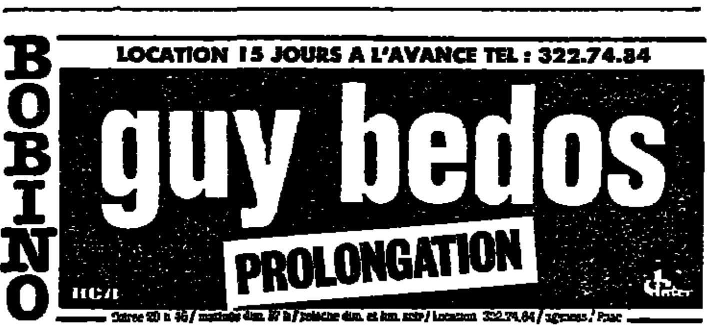
Autres records, chez Christie's, où le marchand Alexandre Iolas a acquis le 29 mars *le Sommeil* (1937) de Dali pour 360 000 livres. Au cours de la même vacation, un Renoir était parti à 820 000 livres.

● *Les tableaux provenant de la succession Chlomovitch*, dont la vente, prévue les 19 et 20 mars, *avait été annulée (le Monde du* 20 mars), seront à nouveau déposés dans un coffre sous la garde de Me Gondre, nommé le 1er mars administrateur provisoire de la succession. Me Michel Rostand, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, a été désigné comme séquestre des biens du marchand yougoslave.

Les frais d'administration judiciaire seront avancés par le consul général de Yougoslavie, représentant des éventuels héritiers d'Eric Chlomovitch. Les frais de location des coffres et de séquestre judiciaire incomberont à Mme Jonas, représentante des héritiers du marchand français Ambroise Vollaard, qui revendiquent également la propriété de certains tableaux.













SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Tu as bien fait de venir, Paul : Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30.
Va-t-en, je t'aime : Coupe Chou (272-01-73), 21 h. 45.
Anatole : Poissy, la Grange (074-70-18), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : Cirano di Bergerac.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Peter Waschinsky.
Centre Pompidou (277-12-33), débat, 19 h. : Gérard Macé. — Cinéma, 19 h. : le Cinéma expérimental : fin des années 60 ; Festival du réel.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdemone.
Théâtre de la Ville (274-11-34), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I, 20 h. 30 : Elle lui d'rait dans l'île ; II, 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cinq Diamants (583-01-00) 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand théâtre, 21 h. : les Fiancés de K ou l'Eternel masculin. — La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre. — Galerie, 20 h. 30 : Visitation de l'Inde.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glaces par Greta ; 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : L'architecte et l'empereur d'Assyrie.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi ; 18 h. 30 : Désormais.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou ; 19 h. : Saison en enfer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Kaal (dern.) ; 21 h. : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : L'amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frite ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Duo S. Ferry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvelle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : V.A. Sens, J. Behar ; 22 h. 30 : G. Blanchard ; II, 21 h. : Nicotine et Jainh.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Cie Main.
Théâtre 13 (588-65-99), 20 h. 30 : Indépendanse.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-39), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Benoit Group.
Eglise allemande, 20 h. 30 : Tierra Adentro.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : A. Reverand.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : F. Lemarque.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : B. Berky.
Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on Ice
Point Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Trio Rolandis.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille.

Les concerts

Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 25 : Kirhuhel, Toulaï, Kremski (Kremski).
Lucernaire, 19 h. 30 : V. Pattie, Harutunian, A. Keroukyan ; 21 h. : L. Antal, de Clauzade (Bartok, Kodaly).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental A. Colsen (Mozart, Roussel, Charpentier, Vivaldi, Durante).
Eglise Saint-Germain des Prés, 21 h. : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Poulenc, Debussy, Bancquart).

Vendredi 3 avril

FIAP, 21 h. : M.-P. Soma, E. Magnan (Beethoven).
Sorbonne, 20 h. 30 : G. Linale, N. Zabaly, A. Auriol, B. Fauchet (Bach, Schubert, Lekeu, Voirpy).
Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h. 30 : J.-P. Nicolas, M. Helveck, M. Bévérité (Haendel, Bach, Telemann...).
Salle Cortot, 21 h. : Ph. Bianconi (Mozart, Beethoven, Chopin, Ravel, Casadesus).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : L. Willarmach, C. Wirdengren, B. Ollen, C. Rydinger, M. Engstrom (Couperin, Debussy...).

Jazz, pop, rock, folk

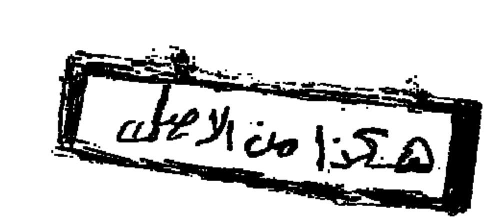
Brasserie Bofinger (272-87-82), 21 h. : R. Urtreger Trio.
Cardinal Paf (272-82-05), 21 h. : J.-C. Souberbielle, L. Glanez.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : M. Saury.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : G. Arvanitas, J. Samson, J.-P. Debardat.
Centre Dauphine, 20 h. 30 : J. Bigourdi, Bill Baxter, Pieds joints.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Y. Robert ; 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Walter Davis Junior.
Dunois (584-72-00), 21 h. : D. Bailey, E Parker, H. Bennink.
Eglise américaine (705-07-99), 20 h. 30 : Chicago Blues, avec B. Pulse.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Sismic Hard Rock.
New Morning, 20 h. : Richie Havens.
Palace (246-10-87), 20 h. : Manette Workman.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Clehead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Metropolitan Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Xoro Roxo.
Show Club (233-84-30), 21 h. 30 : les Haricots rouges.

Dans la région parisienne

Athis-Mons, Salle des Fêtes, 20 h. 30 : Module, Music By.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : l'Illusion comique.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : la Nuit des rois.
Cergy-Pontoise, C.C. A.-Malraux (032-79-00), 21 h. 30 : l'Appel du fou.
Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Normal... Quoi ! — Théâtre P.-Eluard (890-89-79), 21 h. : le Bal.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 h. : Sad Scandal.
Elancourt, APASC (062-82-81), 21 h. : B. Lavilliers.
Epinay-sous-Sénart, M.J.C. des Prelles, 20 h. 30 : la Jacassieu ; 22 h. 30 : Bric à Brat.
Levallois, O.C. (731-11-35), 21 h. : J. Vasca.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. : Schweyk dans la deuxième guerre mondiale.
Massy, Centre P.-Bailliart (920-57-04), 21 h. : Mas, Aloin, Lajus, Chautemps.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle ; 23 h. : Diamanda Galas.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Rufus.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h. : Backstage.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h. : les Joyeuses Commères de Windsor.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : Ta bouche.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Villepreux, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), 21 h. : M. Hermon.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Instructions aux domestiques.
Vitry, théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 21 heures : Caserta-Pomarea.
Yerres, Studio 209 (948-38-06), 21 h. : Du côté de chez Colette.







SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Genuine, de R. Wiene ; Escalier de service, de L. Jessner ; 19 h. : Gui Dao, de G. Duffaux ; 21 h. : Mouchette, de R. Bresson.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : l'Homme qui rit, de P. Leni ; 17 h. 30 : El Bruto, de L. Bunuel ; 19 h., Les films de l'école de Lodz : Kirk Douglas ; Quand tu dors ; Deux hommes et une armoire ; l'Argent ou la vie ; Erotique ; Au lieu du film ; la Maison ; Non omnis ; Macadam Cowboy ; Dimanche.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR HANDICAPE (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA CAGE AUX-FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétans, 19e (206-71-33).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount - City, 8e (562-45-76), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Tourelles, 20e (364-51-98).
LE CHINOIS (A., v.o./v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (*) v.f. : Quintette, 5e (354-35-40) Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ambassade, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33), Concorde, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST MA CHANCE, film américain de Claudia Weill. — V.O. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
LA CHAMPIONNE DU COLLEGE, film italien de G. Carmino. — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON, film américain de Colin Higgins. — V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FAIS GAFFE A LA GAFFE, film français de Paul Boujenah. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
FEMME, film américain de John Derek. — V.O. : George-V, 8e (562-41-46) ; — V.F. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
FIFTY-FIFTY, film français de Pascal Vidal. — St-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JUSTE UN GIGOLO, film italien de L. Salce. — V.O. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LES MALHEURS DE SOPHIE, film français de Jean-Claude Brialy. — ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), mat.
NASHVILLE LADY, film américain de Michael Apted. — V.O. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52)
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS, film français de Michel Lang. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV, film soviétique de Nikita Mikahlkov. — V.O. : Cosmos, 6e (544-28-80).
SIGNE FURAX, film français de Marc Simenon. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

SPECTACLES

DIVINE MADNESS (A.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Passy 16e (228-62-34).
FANE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-14e (542-67-42).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Berlitz 2e (742-60-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23), Forum-Halles, 1er (297-53-74), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) (mat.).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82)
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soirée.
LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Olympic, 14e (542-67-42).
POINT FINAL, A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
PSYCHOTRONIC MAN (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Montparnos, 14e (327-52-37), v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32)
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic - Balzac, 8e (561-10-60)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suiss.) (XX), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.). Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN PETIT CERCLE D'AMIS (A.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
VENDREDI 13 (A.) (XX), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIVRE VITE (Esp.) (XX), v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46)
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01)
LES 101 DALMATIENS (A.), (Fr.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46) Grand-Pavois, 15e (554-46-85)
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. . Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LA CONSEQUENCE (all., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56)
COUP DE TETE (fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (sov., v.o.) : Jean Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
HARLAN COUNTY U.S.A (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'HOMME DE MARBRE (pol., v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No I (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

MERCREDI 8

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FAMILY LIFE (Ang.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.). Tourelles, 20e (364-51-98).
GOSSES DE TOKYO (Jap.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.
NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
OUBLIER VENISE (It.), v.o. : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.
PROFESSION ? COMEDIENNE (Fr., vidéo). Studio 43, 9e (770-63-40), 13 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All., muet) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les grandes reprises

ALIEN (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
AMERICA-AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A.), v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

Les festivals

FILMS DU TIERS-MONDE (v.o.), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
BRANDO THE KING, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : la Poursuite impitoyable.
PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e 374-95-04), Médée, Œdipe roi, Porcherie.
A.-CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44) : Mort sur le Nil, Tueurs de dames
STUDIO 43, 9e (770-63-40) : la France de Pétain et son cinéma ; 18 h. : Sortilège ; 20 h. : Félécie Nanteuil.

CARNET

Naissances

— Catherine CELLARD et Peyo SOUDRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Ophélie, Clara,

le 29 mars 1981.
17, rue Jean-Mermoz,
92380 Garches.

— M. et Mme Arnaud MASPETIOL, Guillain, Antoine et Virginie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélie.

Paris, le 30 mars 1981.

Décès

— On nous prie de faire part du décès de

Maria BARTOSCH,

veuve du cinéaste Berthold Bartosch,

On se réunira le mardi 7 avril 1981, à 13 h. 30, 59, avenue Reille, Paris-14e.

Cette annonce est destinée à tous ceux qui l'aimaient.

— Mme Estrée Farhi,
Mme Lucienne Zoltan,
Mme Micheline Farhi,
M. le rabbin et Mme Daniel Farhi,
M. et Mme Abraham Goldfrad,
M. Olivier Farhi,
M. et Mme Jean-Marc Deneuve,
Emmanuel Farhi,
Myriam, Yaël et Caroline Goldfrad,
Gabriel, David et Déborah Farhi,
Mlle Emilie Deneuve,
ses épouse, enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

M. Samuel FARHI,

à Cannes, le 30 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
L'inhumation a eu lieu le 1er avril 1981, au cimetière de Thiais.

— Chantal et Guy Uzzan et leurs enfants,
Madeleine et Hervé Faveau et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Suzanne FAVEAU.

L'inhumation aura lieu le mercredi 8 avril 1981, à Poperinge (Belgique).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Fitoussi,
M. Lucien Fitoussi,
M. et Mme Marco Uzzan,
ses enfants,
Michèle, Brigitte et Lisa Fitoussi,
Gérard et Francis Fitoussi,
Joël, Philippe et Serge Uzzan,
ses petits-enfants,
Les familles Fitoussi, Cohen et Gabison,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Victor FITOUSSI,
née Reine Fitoussi,

enlevée à l'affection des siens le 25 mars 1981, dans sa soixante-dix-neuvième année.
L'inhumation aura lieu le lundi 6 avril 1981, à 14 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.
On se réunira à l'entrée principale.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Suzanne NORMAND ACKER,
Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
journaliste,

survenu le 18 mars 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, suivant le désir de la défunte.

— Mme Marc Sauzay, née Conde,
Brigitte et Christian Sauzay-Stoffaes,
Michel Sauzay,
Martine et Philippe Sauzay-Mandereau,
Florence Sauzay,
Christophe Sauzay,
Le docteur et Mme Jean Sauzay,
Le contre-amiral et Mme Raymond Sauzay,
L'ingénieur général et Mme Albert Sauzay,
M. et Mme Jacques Sauzay,
M. et Mme Marcel Armand,
M. Paul Conde,
et leurs enfants,
Mlle Yvette Conde,
M. et Mme Eric Conde,
Les familles Mallen, Gutton et Motet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc SAUZAY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

endormi dans la sérénité du croyant, le 2 avril 1981.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Paul du Mourillon, à Toulon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« L'Eolienne »,
Boulevard de la Martille,
83000 Toulon.

Remerciements

— Mme Albert Ledoux,
Et sa famille,
profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Albert LEDOUX,

prient les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

— Mme Albert Ledoux,
Le conseil d'administration et le personnel des Etablissements Albert Ledoux et Cie,
très sensibles aux messages adressés lors des obsèques de leur regretté

M. Albert LEDOUX,
président-directeur général,

expriment leur profonde gratitude.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire pour **Mme Germaine BEYLERIAN,** qui disparaissait le 5 avril 1980, et pour son mari **Serge BEYLERIAN,** décédé le 14 juin 1972, sera célébrée en l'église Notre-Dame à Versailles, leur paroisse, par Mgr Brun, le lundi 6 avril, à 10 h 30, à la chapelle du Saint-Sacrement.
75, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

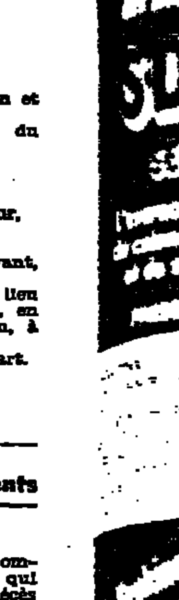
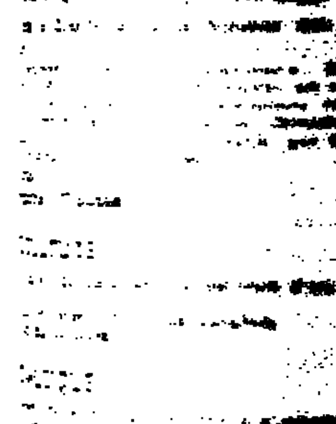
Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

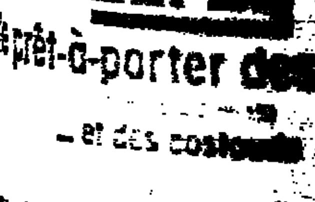
Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, samedi 4 avril, à 14 heures, salle 20, Centre universitaire du Grand Palais, M. Raymond-Fred Niemann : « Le théâtre bas-allemand à Hambourg de 1900 à 1945 ».

Communications diverses

— Conférence de M. J.T. Decaris sur le thème : « Si Jésus-Christ revenait au sein de la chrétienté... Que dirait-il ? Que ferait-il ? », dimanche 5 avril, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis (métro Porte-de-Clignancourt, salle à 40 m).









RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : L'inspecteur mène l'enquête
De L. Godevais et M. Pavaux ; avec F. Andrei, Y. Arcanel, D. Ajoret...
Un coup de sonnette en pleine nuit. C'est la police, elle cherche Michel. Commence pour les parents une nuit de cauchemar.

22 h 10 Pleins feux
Magazine culturel de J. Artur.

23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Médecins de nuit
L'usine Castel. De B. Gridaine.
Le directeur d'une usine fait appel à l'équipe de médecins de nuit à la suite d'une émanation de gaz toxique qui menace une vingtaine d'ouvriers. Est-ce qu'on ne cache pas quelque chose ?



21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. Espions tous azimuts.
Avec A. Guérin (les Gens de la C.I.A.), *M. Le Roy Finville* (SDECE, service 7 : la grande aventure du colonel Le Roy Finville et de ses clandestins), *C. Henkine* (l'Espionnage soviétique : le cas de Rudolph Abel), *J. Vinez* (les Maîtres de Cuba), *E. Guillam* (L'espion qui sauva Moscou).



22 h 55 Journal

23 h 5 Ciné-club (cycle A 2 et le jeune cinéma français) : « Bako, l'autre vie ».
Film français de J. Champreux (1978), avec S. Babaka, C. Doukoure, G. Correa, H. N'Diaye, P. Diop, M. Trévières.
Le long, difficile et tragique voyage d'un paysan malien qui a quitté son village, ruiné par la sécheresse, pour aller chercher du travail en France. D'après des faits réels, un récit picaresque, dénonçant les différentes formes d'exploitations subies par les Africains forcés à l'émigration clandestine. Un film fort, émouvant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3-Le nouveau vendredi : Le ciel n'a pas de prix
Une émission d'A. Sabas. Reportage A. Fey.
Aviation générale ou civile, un malaise : une enquête menée en France et aux Etats-Unis.

21 h 30 Procès à Grandville ou le tribunal des animaux
Sous le couvert d'un « divertissement », Roger Viry Babel et Michel Guillet reconstituent un « tribunal des animaux » imaginaire, charmante introduction à l'œuvre et aux idées de Grandville, grand dessinateur du dix-neuvième siècle, qui illustra La Fontaine, Swift et Balzac.

22 h 25 Journal

22 h 45 Magazine : Thalassa

FRANCE-CULTURE

20 h, R. Vailland : Esquisse pour le portrait d'un vrai libertin
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concert (Cycle d'échanges franco-allemand) : « Les Planètes, suite pour orchestre, opus 32 » de G. Holst : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » de J. Brahms, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et les Chœurs du Südfunk, dir. D. Nazareth, avec Vladimir Ashkenazy au piano

22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : cycle Frédéric Chopin, avec Eric Heidsiek au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : L'art de Fritz Busch (Dvorak, Beethoven, Nielsen) ; 0 h 5, Jazz Forum.

Samedi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : truite de mer farcie à la julienne de légumes.
12 h 45 Avenir : Des métiers du bâtiment.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Les Ardéchois de Paris ; 13 h 40, Plateau ; 14 h 9, Plume d'élan ; 14 h 14, Mon fils ; 15 h 5, Le magazine de l'aventure ; 15 h 45, Archibald, le magicien ; 15 h 50, Histoire et poésie de l'Ardèche ; 16 h, Maya, l'abeille ; 16 h 25, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Logements neufs : Indicateur de qualité.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Les animaux du monde.
Une certaine manière de voir.
21 h XXVI° concours Eurovision de la chanson à Dublin.
En direct du Royal Dublin Society.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 François 1er et la culture de son temps.
En direct du Collège de France, M Chastel, membre de l'Académie des inscriptions et Belles Lettres, et titulaire depuis 1970 de la chaire « Art et civilisation de la Renaissance », donnera la première d'une série de conférences.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emission régionales.
19 h 45 Top club Disney.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Carte vermeil.
D'après Boileau-Narcejac ; scénario Ch. Maître ; réal. : A. Levent ; avec J.-P. Aumont, M. Presle.
Amour, mystère et cuisine dans un château douillettement aménagé pour le troisième âge.
22 h Variétés.
22 h 55 Les carnets de l'aventure : Dhoulagiri.
L'assaut du septième sommet du monde, par Jean Ocoudray et son équipe.
23 h 25 Journal.
23 h 40 Rock Palast festival.
Concert des groupes rock Grateful dead et The Who enregistré au Rock Palast, en Allemagne. Ce concert est également retransmis sur Radio 7 en stéréo.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon : Les architectes militaires.
Une émission du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Cent ans en Afrique ; Brazza
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 30 Histoires extraordinaires : La lettre volée.
D'après E. Poe ; réal. : R. Guerra ; avec P. Vaneck, M. Pilorge, H. Viana, R. Mendes, etc.
21 h 30 Le pays d'où je viens : la Nouvelle-Calédonie.
Une émission de M. Dumay.
Chants et danses traditionnelles, musiques modernes dans le Pacifique où l'on parle une trentaine de dialectes différents.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Ciné-regards.
Portrait de M. Piccoli.
SAMEDI 4 AVRIL

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... G. di Cortanze.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Mélodies).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : En Normandie.
14 h 5, Bertrand Duguesclin, celui qui fut comblé de tant d'honneurs par les lys de France qu'on parlera de lui jusqu'à Jérusalem.
16 h 20, Livre d'or : C. Frey, violon, et W. Chodack, piano, interprètent deux sonates de Beethoven à la Maison de la culture du Havre.
17 h 30, Pour mémoire : Rencontres d'été à Aix, avec P.-J. Rémy.
18 h 30, Entretiens de carême : Une Eglise en marche sur les chemins de la prière, par le pasteur *J. Fischer*.
19 h 20, Peut-on changer la France en changeant l'impôt ?, avec P. Uri et J.-P. Fourcade.
20 h 50, Carte blanche : Les meubles s'en foutent, de R. Soulat.
21 h 55, Ad lib, avec M de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

10 h 35, Récital Sweelinck, à l'occasion de l'inauguration de l'orgue baroque de Notre-Dame de Forcalquier ; 11 h, Œuvres de J.-S. Bach, Biber, Scarlatti, Couperin, A. Corelli ; 13 h, Kiosque « 1600 », Emilio de Cavalieri ; 13 h 5, Œuvres de J.-B. de Boismortier et Telemann ; 13 h 55, Kiosque « 1669 », Fondation de l'Académie royale de musique ; Œuvres de G.-F Haendel, dir Gardiner ; 15 h 30, Œuvres de J.-Ph. Rameau, dir. Kuijken ; 16 h, Orgue : Œuvres de Scheidt, Weickmann, Kerll, Pachelbel, Buxtehude, Bach et Muffat, par *Odile Bayeux* à l'orgue Siberman de Saint-Thomas de Strasbourg ; 16 h 55, Kiosque « 1653 », mort de Heinrich Schütz.

17 h, Concert (Grande Salle de l'Académie de musique ancienne à Bâle) : Œuvres de Johnson, Dowland-Simpson, Brade, Farnaby, Locke et Purcell, par la Schola Cantorum Basiliensis, dir. Jordi Savall.

18 h 15, Musicologie ou anti-musicologie : autour du livre vermeil de Montserrat (quatorzième siècle) ; 19 h, En avant-première (Rameau) ; 20 h 5, Œuvres *de Bach et Busoni*.

20 h 20, Concert (en direct de l'église des Blancs-Manteaux à Paris : « Prélude et fugue », « Chaconne pour orgue » de Buxtehude ; « Duos extraits du septième livre de Madrigaux » et « Scherzi musicali », de Monteverdi : « les Sept Dernières Paroles du Christ », version quatuor à cordes, de J. Haydn ; « Première partita en si bémol BWV 825 », de Bach, par le Gidon Kremer Quartett, avec A. Mellon, et C. Claude, sopranos, C. Coin, violoncelle, W. Christie, clavecin, J.-L. Gil, *orgue* ; *22 h 30*, Kiosque « 1750 », mort de J.-S Bach.

22 h 35, Œuvres de J.-S. Bach, Busoni, Purcell, Haendel, Brahms : 0 h 5, Kiosque « 1764 », mort de Jean-Philippe Rameau ; 0 h 10, Œuvres de J.-S. Bach, Purcell, Schönberg.

Dimanche 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudique
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux
10 h Présence protestante
10 h 30 Le jour du Seigneur
11 h Messe
Célébrée avec les jeunes du lycée du Vésinet et le Père J.-F Tastet.
12 h La séquence du spectateur
12 h 30 TF 1 - TF 1
13 h Journal
13 h 20 C'est pas sérieux
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous
15 h 30 Tiercé
15 h 40 Série : Sloane agent spécial
La comète folle.
16 h 35 Sports première
17 h 50 Série : La conquête de l'Ouest
19 h 25 Les animaux du monde
20 h Journal
20 h 35 Cinéma : Un moment d'égarement
Film français de C Berri (1977), avec J.-P. Marielle, V. Lanoux C. Dejoux, A Soral, M. Sarcey.
Au cours de vacances sur la Côte d'Azur, un homme, à la quarantaine bien sonnée, cède aux avances de la fille de son meilleur ami, une adolescente qui a l'âge de la sienne.
La verve et la gentillesse de Claude Berri pour une comédie sur le conflit des générations et la nouvelle liberté sexuelle. Bien joué.
21 h 50 Concert
« Ouverture d'Oberon », de Weber ; « Symphonie n° 2 », dite « la Petite Russienne », de Tchaïkovski, par le Nouvel Orchestre philharmonique, sous la direction d'Emmanuel Krivine.
22 h 40 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais
11 h 15 Dimanche Martin
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal
13 h 20 Dimanche Martin (suite)
Incroyable mal vrai ; 14 h 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 15, Ecole des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Le tourbillon des jours
18 h La chasse au trésor
18 h 55 Stade 2
20 h Journal
20 h 35 Feuilleton : Nana
D'après E Zola ; réal M. Cazeneuve. Avec V. Genest, G Tréjean...
Quatrième et dernier épisode. Nana n'est plus la « reine » du Tout-Paris. Eprise de Satin, une prostituée, elle va bientôt mourir seule dans une chambre d'hôtel, atteinte de la petite vérole.
22 h 15 Série : Inuit
Les Esquimaux alaskiens et les Etats-Unis : les fils de la baleine Par J. Malaurie.
Un des plus intéressants documents de la série. La chasse à la baleine selon la tradition, la chasse au morse, au caribou.
23 h 5 Petit théâtre
« Le songe du critique », de J. Anouilh.
23 h 35 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : *Mosaïque*
16 h 45 Prélude à l'après-midi
Opéra Hoffnung ou l'opera surprise.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris
Eh bien, dansez maintenant.
18 h 45 Hollywood (les pionniers)
19 h 40 Spécial DOM-TOM
Culture de l'Ylang-Ylang à Mayotte.
20 h Série : Les comédiens s'amusent
Avec quelques sketches de Bernard Haller.
20 h 30 Documentaire : L'aventure de l'art moderne
L'épreuve de l'objet. Une émission d'A. Parinaud et C. Vilardebo.
1945 . fin de la guerre , début de la société de consommation L' « american way of life » sert partout de modèle, commence le mouvement de la peinture pop américaine.
21 h 25 Journal
21 h 40 L'invité de FR 3 : « Le 5 avril 1931 »
L'actualité il y a cinquante ans exactement. La crise économique, la montée du nazisme, le mariage du comte de Paris, le procès de M. Manow...
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Duvivier) : « la Fin du jour »
Film français de J. Duvivier (1938), avec M. Simon, V. Francen, L. Jouvet, M. Ozeray, G. Dorziat, Sylvie, J. Joffre, C. Granval (Rediffusion.)
Les passions, les haines, les rancunes et les drames d'acteurs vieillis, pensionnaires d'une maison de retraite où ils remâchent leurs souvenirs.
Perfection naturaliste du style de Duvivier dans l'étude de mœurs et de caractères L'envers de la mythologie du spectacle. Une distribution exceptionnelle.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : le synode sur la famille
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h, Messe à la chapelle du couvent Saint-Dominique à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Les Saisons », de Haydn
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Musiciens provinciaux au siècle des Lumières : Récital d'orgue.
14 h, Sons : En Normandie.
16 h 5, Le Lyriscope : Antigone, d'Honegger, à Angers.
16 h 45, Conférences de carême : Parce qu'il nous a aimés le premier, par le R.P Sintas.
17 h 35, Escales de l'esprit : « Le Général Dourakine », de la comtesse de Ségur.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie de l'Iran.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Dutilleux, Poulenc, Bull (rediff).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non-voyants) : œuvres de R. Schumann
6 h 30, Concert-Promenade : Musique viennoise et légère (J Strauss, Lanner, Borodine, Chabrier, Kreisler, Kremer, Liszt, Delibes, Vacek, Stolz, Grell, Bibl, Brahms et folklore, par les Petits Chanteurs de Vienne.
8 h 2, Dimanche-Matin : Musiques chorales, la parole aux chefs de chœurs, œuvres de Brahms, dir M Piquemal ; 9 h 2, Les classiques favoris (Ravel) ; 9 h 30, Cantate de J-S Bach : 10 h 30, Les classiques favoris (Franck).
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées) : « Suite bergamasque pour piano » et « L'Isle joyeuse pour piano » de Debussy; « Quatuor pour piano et cordes » de Brahms, par le Trio à cordes français et Pascal Rogé au piano.
12 h 5, Le Jeu des Penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood; 13 h 30, Jeunes solistes : Gilles Burgos, flûte, et Pierre-Michel Vigneau, harpe, interprètent Bach, Spohr, Françaix et Jolivet.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France ; 16 h 15, La tribune des critiques de disques ; « Winterreise » de Franz Schubert
19 h, Concert de jazz : Le flûtiste James Newton au Théâtre de la Ville et le Quintette de R. Mitchell à l'Espace Cardin.
20 h 5, Les grands concerts d'archives (cycle Pierre Monteux) : « Léonore III, ouverture en ut majeur » de Beethoven, donné au Carnegie Hall le 8-11-1953 ; « les Créatures de Prométhée » de Beethoven, donné au Carnegie Hall le 15-11-1953, par l'Orchestre symphonique de la N.B.C., dir. Pierre Monteux ; « Jeux » de Debussy, donné au Théâtre des Champs-Elysées le 9-6-1955 ; « Concerto pour piano et orchestre n° 24 en ut mineur K 491 » de Mozart, donné au *Festival de Montreux, le 24-9-1958, par l'Orchestre* national, dir. Pierre Monteux, avec R. Casadesus, piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h 30, Saturnales (Brahms, Beethoven).

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VALLÉES D'ANDORRE ORDONNE A RADIO-ANDORRE ET A SUD-RADIO DE CESSER D'ÉMETTRE

Sud-Radio continue malgré l'interdiction

Au terme de longues négociations (« le Monde » du 27 mars), le Conseil général des Vallées d'Andorre a ordonné le jeudi 26 mars dans la soirée la fermeture de Radio-Andorre et de Sud-Radio dont les émetteurs sont situés sur le territoire de la principauté. Après avoir joué l'hymne catalan, Radio-Andorre a cessé d'émettre jeudi vers 21 h. 10, Sud-Radio a continué ses émissions malgré l'interdiction, elle préfère « s'abstenir de toute explication en attendant l'évolution de la situation ». Le Conseil général des Vallées doit se réunir aujourd'hui pour étudier la situation de fait créée par la radio.

Cette décision aurait été prise à l'issue d'une réunion extraordinaire du Conseil général des Vallées (le gouvernement administratif de l'Andorre) et à la suite du refus des délégués permanents des deux coprinces (le président de la République française et l'évêque de la Seo d'Urgel pour l'Espagne) de signer un protocole d'accord après l'expiration — le 29 mars — de la concession qui autorise l'exploitation des émetteurs et des installations de Sud-Radio et de Radio-Andorre situés sur le territoire de la principauté (ce document, qui n'avait pas été signé par les représentants des deux coprinces, avait été cependant respecté).

A la suite de l'ordre d'arrêt d'émission des stations, M. Alain Dufoix, préfet des Pyrénées-Orientales a publié à Perpignan au nom des délégations permanentes française et épiscopale (Seo d'Urgel) un communiqué dans lequel il explique que les conversations engagées depuis le 26 janvier entre les coprinces et la commission nommée par le Conseil général des Vallées se sont faites dans le souci « *d'andorraniser la radiodiffusion de la principauté, de préserver les relations harmonieuses entre l'Andorre et les pays voisins directement concernés par les émissions qui couvrent leurs territoires, de respecter les règles du droit international et de sauvegarder les droits et les intérêts légitimes* ». « *Leurs excellences les coprinces souhaitent que l'Andorre ne soit pas privée d'une voie qui doit contribuer à affirmer sa personnalité à l'extérieur de ses frontières*, dit le communiqué. *A cet effet, l'orientation de la réglementation future de la radiodiffusion a été concertée entre les délégations permanentes et la commission du Conseil général, et des projets de texte avaient été élaborés par leurs experts pour répondre à ces objectifs. Au cours des conversations pour définir le nouveau régime de la radiodiffusion, il a été proposé la cession à la principauté de la part des sociétés de radiodiffusion de certains éléments de leur exploitation qui ne peuvent être considérés comme inclus dans l'autorisation qui a été délivrée par le Conseil général, et qui fut soumise à l'approbation des coprinces.* »

Dans la principauté d'Andorre, la situation est confuse et tendue. Le Conseil général des Vallées (vingt - huit membres) doit se réunir ce vendredi en fin de matinée sous la présidence du *syndic général des Vallées* (le chef du gouvernement administratif andorran, M. Stanislas Sangra, et du vice - syndic, M. Enric Paris), pour étudier la situation de fait créée par Sud-Radio, qui se refuse pour l'instant à tout commentaire.

M. Jean-Louis Marquet, directeur en Andorre de Radio-Andorre, a déclaré, pour sa part, que « *sa station ne reprendrait pas son activité, car il était respectueux des décisions du Conseil général des Vallées* », et qu' « *il ne voulait pas aller à l'encontre de ses décisions* ».



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

fonctions commerciales

SCOR ASSISTANCE
IMPORTATEUR XEROX
recherche

chefs des ventes
ingénieurs commerciaux
CONFIRMES

Pour diffusion de systèmes informatiques Xérox 3000 Mono-poste et Multi-postes.

Rémunération très elevée selon expérience.

Envoyer C.V. avec photo :
2, rue du Kéfir - 94310 ORLY SENIA
ou téléphoner pour rendez-vous :
687.31.31.

pmp

Filiale d'un groupe international, une Société française, spécialisée dans la production et la commercialisation de peintures industrielles, recherche

UN COLLABORATEUR COMMERCIAL

Minimum 28 ans, basé à Paris, pour développer une clientèle existante et à prospecter secteur Sud-Ouest Paris et Orléanais.

Ce poste conviendrait à technicien en peinture industrielle (laboratoire ou assistance technique), ayant acquis expérience contacts avec clientèle, et souhaitant s'orienter vers la vente.

De nombreux déplacements sont à prévoir.

OFFRONS POSSIBILITE DE CARRIÈRE EVOLUANT VERS LE POSTE DE RESPONSABLE DE SECTEUR

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 6.123 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

représentation offres

Edition GLÉNAT (bande dessinée, etc.) ch. V.R.P. expérimenté secteur EST. Envoyer C.V. 6, r. Chanaron, 38000 Grenoble.

Recherchons :
2 REPRÉSENTANTS (ES)
Exclusifs 25 ans minimum.
Clientèle Magasins Bricolage, Alimentaire. Secteurs.
1°) 75-91-93-94-77-92.
2°) 78-95-02-60-80.
Expér. vente souhaitée.
Salaire fixe 7.000 F + % + frais. Env. lettres manus. C.V., photo à HAVAS n° 28.603, B.P. 150, 28106 DREUX qui trans.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H. parlant angl.-franç., rech. place employé maison logé, nourri. Écr. J. Mayedunne, 16, r. José-Maria-de-Hérédia, 75007.

capitaux propositions commerciales

Cherche Financier, société ou partenaire d'envergure avec 5 à 700.000 F pour projet ambitieux inédit. Discount, loisir nat. et international. Porteur forte marge. Dilettante s'abstenir. Ecrire s/n° 3.300 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



emplois régionaux

IMPORTANTE MAISON
DE VINS D'ALSACE DU HAUT-RHIN
Région Colmar (28 millions de francs C.A.)
cherche pour entrée immédiate

UN DIRECTEUR ADJOINT

Ayant :
- Une formation commerciale, HEC, ESSEC ou similaire ;
- Une expérience de gestion et d'organisation administrative ;
- Environ 30 ans ;
- Possédant parfaitement les langues : allemand, anglais et facultativement espagnol.

Ecrire s/n° 762971, avec C.V., à Havas, 68026 COLMAR, qui transmettra.

Société d'Assurance du Secteur Privé recherche pour
VOSGES - LORRAINE
INSPECTEUR DU CADRE
Fonctions : Animation d'une inspection en pleine expansion.
Préférence sera donnée à un professionnel Grande Branche pouvant justifier d'excellents résultats.
Envoyer C.V. détaillé avec photo sous n° 386 à Agence HAVAS, 21, rue de la Haute-Montée, 67081 Strasbourg.

CABINET COMPTABILITÉ CHAMBÉRY rech.
COMPTABLE
libéré O.M. Minimun DECS. Ayant 2 ans de pratique en cabinet. Situation valable si capable. Ecr. SUDEM, sous n° 45 M, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBÉRY.

Recherche PROGRAMMATEUR I.U.T. ou B.T.S. expérience DOS/VES/CICS/GAP Connaiss. IBM appréciées. Ecr. SAIE, 85, rue Jean-Perrin, Z.I. d'AIX-EN-PROVENCE 13763 LES MILLES

SAUTELMA - B.P. 24
13607 Aix-en-Provence, rech.
TECHNICO-COMMERCIAUX
Pour :
- suivre clientèle existante et potentielle dans secteurs alimentaire, cimenterie, engrais, mines ;
- formation technique appréciée ;
- expérience en manutention ou en pesage est un atout supplémentaire ;
- fonction variée et attrayante par déplacements de courte durée ;
- évolution possible vers animation réseau ;
- rémunération motivante qui tiendra compte de la valeur des candidats.

Adresser C.V. et prétentions à SAUTELMA

Importante Fonderie de métaux ferreux (acier, fonte G.S.) Région Ouest, recherche son :

CHEF DES VENTES

Chargé d'animer une équipe de vente pour la France et le BENELUX ou secrétariat commercial, ainsi que trois agences de représentation à l'étranger.

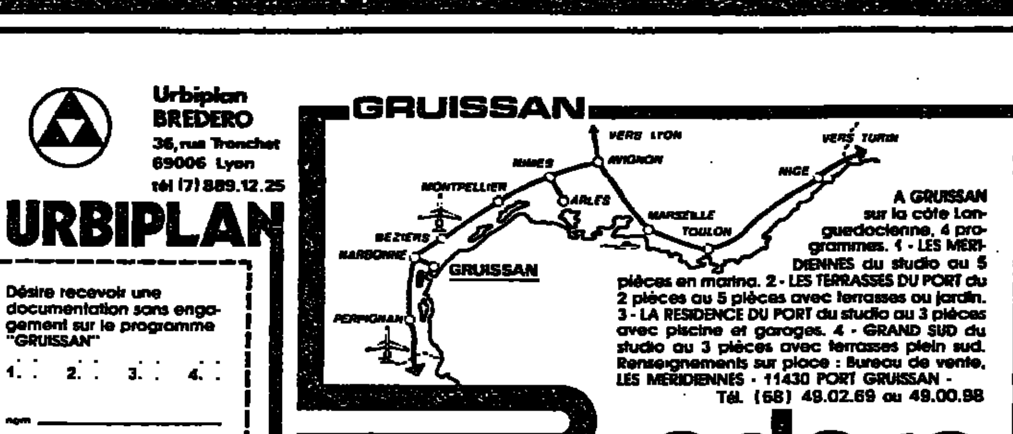
Ce poste requiert :
- une formation commerciale de base,
- une expérience commerciale solide comportant l'animation d'une équipe, si possible dans le domaine d'activité de la fonderie,
- un âge minimum de 32 à 35 ans,
- la pratique courante de l'anglais, ainsi que de bonnes connaissances en allemand.

Basé dans la région Ouest, le poste implique de fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite et C.V., salaire actuel et photo s/n° 8.200 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes



2e arrdt

OPÉRA - MONSIGNY
Studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, ascens. Tél. : 261-27-46.

3e arrdt

BEAUBOURG EXCEPTIONNEL ATELIER, tout confort, loggia. Immeuble ravalé. A SAISIR. 280.000 F. Tél. : 322-61-35.

5e arrdt

PANTHÉON. LYCÉE HENRI-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES
2 et 4, rue Laromiguière
2-3-4 et 5 PIÈCES
Terrasse, jardin
Très belle réalisation.
Livraison mai 1982.
VENTE : 9, rue de l'Estrapade
Samedi et lundi de 14 h à 18 h
ou BEGL 267-42-06.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appts restaurés 2-3 pièces calmes, soleil. Vue sur jardin. - 261-27-46.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
Reste à vendre 2 P. et 3 P. S/pl. 14 h-18 h. - 550-48-83.

STE-CLOTILDE. VERDURE dans hôtel part. 1830 magnif. ESCALIER D'HONNEUR PRIVATIF Récept. dignes d'ambassade au 1er + 5 ch. au 2e. 360 m². Prix justif. DORESSAY - 548-43-94.

36, boulevard INVALIDES
Grand séjour, 2 chambres, 2 sanitaires, charme et classe. 1.580.000 F. Samedi 15-17 h.

8e arrdt

A L'ÉTOILE
Un hôtel particulier divisé en somptueux appartements et grands studios, restauré et modernisé : 24 parkings, concierge, TV intérieure.
A vendre en TOTALITÉ

Écrire à B.B.C.
59, avenue de La Bourdonnais.
75007 Paris, qui transmettra.

9e arrdt

Près square Berlioz, bel imm., 5/6 P., entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., 150 m² + 2 chambres serv., 2 caves. Soleil, calme. 950.000 F. 43, rue Douai, 4e ét., asc. prévu. 520-13-57, ou voir de 13 à 15 h., sam., dim., lundi.

11e arrdt

NATION Imm. récent Bon standing. 1972 Séj. dble s/rue, balc. + 2 ch. s/jdin. s. de bains + s. d'eau. 750.000. Micot, 344-43-87.

12e arrdt

BEL-AIR - DAUMESNIL
Récent, entrée, séjour + salon, 1 chbre, cuis. équipée, tt cft, box, terrasse jardin privatif, soleil. Px 680.000 F - T. 307-70-27.

13e arrdt

Près GOBELINS et UNIVERSITÉ
Excellent investissement
PARTICULIER VEND TRÈS BEAU 4 PIÈCES 90 m²
Immeuble standing, vue sur rue et sur parc, living, salle à manger, 2 ch., cuisine équipée, gran des dépendances, tél., balcon, loggia, soleil. Prix 850.000 F. Téléphone : 587-00-37.

14e arrdt

16, RUE NANSOUTY
SUR PARC MONTSOURIS
90 m². Séj., 3 chbres, 2 bns. Réc. Park. Vend., sam. 13/18 h.

Pte Montrouge, bel. imm. 14, rue Radiguey (89, rue G.-Péri), 3e ét., 2 P., entrée, cuis., bains, w.-c., 42 m² + cave. 250.000 F. + Studio, 22 m², tout confort, 125.000 F. 224-18-42 ou voir 16-18 h, sam., dim., lundi.

15e arrdt

ST-CHARLES RÉCENT TRÈS BEAU
5 P. confort, converti en 3/4 Pces, 2 sanitaires,
106 m² balcon, chff. central indiv. gaz. 577-96-85

17, RUE NELATON
5 P. 110 m² récent, stand. chbres s/jard. soleil les 4 et 6, 13-17 h.

68, RUE DUTOT
2e ét., asc., charmant 2 P., bon plan, soleil, 345.000 F. travx faits. Samedi 9 h 30-13 heures.

LA MOTTE-PICQUET
Imm. neuf, tt cft, bon standing. SEJOUR, 2 CHBRES, entrée, cuisine, bains, s/rue et jardin. PRIX INTÉRESSANT. Park. 22, RUE VIOLET Samedi, dimanche, 15 à 18 h.

Mo FELIX-FAURE
Imm. récent, tt cft, LOGGIA, SÉJOUR, s. à manger, entrée, 2 chbres, cuisine, bains, 4e ét. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 15, rue des FRÈRES-MORANE, samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Mairie 15e - Très beau 3 P. 87 m², imm. pierre de taille, 3e ét., large escalier, tapis, gde entrée, double séjour sur rue, gde chambre, s. de bains, nombreux placards, penderie, sur rue et cour. Clair, calme, soleil.
Prix : 900.000 F
Tél. pour R.-V. au 828-11-72.

34, RUE DE LOURMEL
8e étage, récent 4 P., 108 m², balcon 18 m², 1.200.000 F. Vendredi 3, sam. 4, 14 h à 18 h.

16e arrdt

AVENUE FOCH
Côté soleil
Dans un immeuble neuf de très grand luxe livrable immédiatement, reste 4 appartements de 4 pièces, 120 à 150 m², 3 chambres, 3 salles de bains, chambres de service. Caves. Boxes. Téléphoner pour rendez-vous au 501-76-65.

37-39, RUE LE MAROIS
2e ét. asc. 4 p., cuis., bns. 760.000 F sur place. 4 AVRIL 14 à 17 h ou tél. : 288-64-01.

AVENUE MALAKOFF - 6 pièces, 165 m² + serv. 1er étage, clair. Téléphone : 526-92-13.

Mo PORTE SAINT-CLOUD
Pierre de taille, 7e ét., tt cft. LIV. DOUBLE, 1 chbre, entrée, cuisine, bains, agréablement aménagé. PRIX INTÉRESSANT. 175, boulevard MURAT. Soleil. Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

PASSY beau 4 pièces 98 m², excellent état chbre serv. SANTANDREA-France Tél. 260-67-66/260-67-36.

17e arrdt

PARC MONCEAU (près). Double living + chambre. État neuf. 595.000 F. Téléphone : le matin, 500-46-32.

18e arrdt

CH.-MICHELS IMMEUBLE RÉCENT terrasse en partie couverte de 60 m² EST + très beau 2 pièces PARFAIT ÉTAT + PARKING + cave. 729.000 F. 577-96-85.

19e arrdt

AV. JEAN-JAURÈS
Immeuble grand standing. Piscine, calme, près commerces. Mo, 10e ét., 5 P. 100 m². Cave. Park. s/sol. État neuf. Prix 990.000 F. Tél. : 530-12-40.

60 - Oise

SENLIS
Dans petit château de caractère en parfait état, au milieu de 2,5 ha plantés d'arbres séculaires, clos de murs. Superbe appt 100 m² Sud comprenant : hall, vaste liv., 1-2 ch., grande cuis., bains, chauff. central gaz individuel. Cave. Gar. 2 voitures. Potager privatif 500 m². Charges réduites. Unique, 500.000 F à débattre. - M. JANUS, 104, rue de la République, SENLIS. Téléphone : 16 (4) 453-05-05.

78 - Yvelines

HOUILLES. Part. vend appt F3, 1er ét., 2 chbres, séj. (balcon), cuis. aménagée, s. de bns, W.-C., séchoir, cave, petit immeuble. 290.000 F. Téléphone : le soir 968-33-89. Agence s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

CHATENAY - Limite Sceaux Liv. 40 m², 3 ch, 2 bains, cuisine équipée. Box. PRIX : 845.000 F. 555-20-00.

NEUILLY Porte Maillot Dans bel immeuble pierre de taille. Pptaire vd entièrement rénové 4 P., entrée, cuis., salle de bains + s. d'eau, 2 wc. 100 m². Chauff. central. 757-84-50.

NEUILLY. Propriétaire vend 5 P., 2 salles de bains, excel. état. 1.500.000 F. 24, r. de Chartres. 2e étage. Tél. 745-00-27. Visite : samedi, dimanche et lundi, de 14 à 18 heures.

94 Val-de-Marne

NOGENT-S/MARNE - Près R.E.R. et bois, imm. 4 ét. Séj., salon, balc., 2 chbres, cuis., tt conft. 505.000 - 345-82-72.

A 500 m. porte de Paris, appert. de caractère, 94 m², poss. commerce. 750.000 F. 368-77-99.

Province

ORLÉANS Centre - Dans hôtel partic. classé et rénové, APPT except. 270 m². Cabinet FILLET (38) 53-63-81.

SUR HAUTEUR DE NICE
(FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix 850.000 F.
FICHIER CENTRAL DE CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, Nice 06000.
Téléphone (93) 88-69-24.

PERROS-GUIRREC (22)
A VENDRE
9 APPARTEMENTS 2 à 4 PIECES
Vue superbe sur la mer
Profitez du week-end pour venir admirer le panorama
APPARTEMENT MODELE
ouvert dimanche de 14 h. à 18 h.
RESIDENCE RIVA BELLA
Boulevard Clemenceau
Plage de Trestrignel
tél. (96) 23-08-06
Nom ....
Adresse ....
Je désire plus d'informations sur le RIVA BELLA. A renvoyer à M. MARTIN, responsable des ventes, 1, avenue de Crimée, 35100 Rennes, tél. (99) 79-51-08, 50-89-09.

Etranger

Résidence secondaire en Suisse, chalets, appts, studios, prêt 5,5 à 6 % l'an. Ecr. s/n° 14.713 M. BLEU, 17, rue Label 94300 Vincennes.

appartements achats

ACHÈTE comptant sans crédit 3 à 4 P. Paris. Urgent. Mme FAURE, 261-68-81. Le soir - 900-84-25.

locations non meublées offres

Paris

20, RUE DES ÉCOLES
Appts neufs d. bel imm. rénové.
2 P., 50 m², 7e ét., 2.900 F.
3 P., 75 m², 3e ét., 3.700 F.
4 P., 95 m², 5e ét., 4.580 F.
Ch. compr. Ce jour 12 à 14 h. et samedi 4 avril 14 h à 17 h.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louer vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

Couple cherche 4 pièces (salon s. à manger + 2 chbres). région Paris. 1.500 F. C.C., Tél. : 987-44-60.

bureaux

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales.
355-17-50 Tous services

MONTPELLIER BUREAU siège social, permanence. Téléphone télex, secret. - (67) 60-72-99.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél. télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

OFFRES D'EMPLOIS

Société d'installations thermiques banlieue sud recherche
TECHNICIEN-SUPÉRIEUR FRIGORISTE
pour direction service maintenance. Sérieuse expérience, maintenance et climatisation exigée. Libre immédiatement. Tél. pour rendez-vous au 656-91-91.

SCAT
(Garantie salaire)
recherche
pour MISSIONS LONGUE DURÉE

1) PARIS et REGION PARIS
DESSINATEURS
E 1 à P 2
- Electricité Industrielle,
- Electricité Bâtiment,
- Instrumentation,
- Electronique,
- Charpentes et tôlerie.

2) POUR L'ÉTRANGER
RÉGLEURS INSTRUMENTISTES
AT 2 à ATP

Tél. 523-42-44
ou se prés. avec C.V. 8, rue Bleu, Paris-9e (métro Cadet).

UNE AGENCE IMMOBILIÈRE de standing recherche
DES COLLABORATEURS COMMERCIAUX
Véhicule indispensable.
Voulez-vous en faire partie ?
Se présenter lundi : 64, av. du Raincy, 93250 VILLEMOMBLE.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Ecr. M. VOISIN, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er qui trans.

Société d'édition recherche AUTEURS et RÉDACTEURS pour travaux spécialisés droit des Sociétés, droit fiscal et administratif, droit du travail concernant pays d'Afrique noire de la zone française.
Ecrire n° 48129 P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

COLLABORATEUR haut niveau, stand. Ecrire M. SIMON, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er qui tr.

Sté d'expertise comptable recherche pour son bureau de Haute-Marne
COLLABORATEUR
de haut niveau, pour mission contrôle, révision gestion, dans PME d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience de cabinet audit ou de Société d'expertise comptable. Position cadre. Avantages sociaux.

Ecr. s/n° 882826 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Société de modelage-menuiserie recherche
Modeleur ou Menuisier
(possibilité d'association).
Téléphone : 919-86-23.

fonds de commerce

EN PROVENCE
DONNE en GERANCE ou VENDS
AGENCE DE PUBLICITÉ
Implantée sur 4 départements. Avec matériel de sérigraphie, photocomposition, labo. 220 m2 de bureaux et ateliers sur 45 m. de façade et d'espace vert en bordure de R.N.7.
Éc.: COMBE Daniel, B.P. 10, 84500 LAPALUD

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Téléphone : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Vends Sud de la France affaire de gros en décoration. Ecrire HAVAS n° 198.124. MONTPELLIER (34000).

SAINT-MALO
Cède Cabinet IMMOBILIER rue principale cadre agréable. C.A. 630.000 F. Mise au courant assurée. Téléphone : (99) 81-30-80.

Vends, grande ville Sud-Est, CAFE BAR, placement 1er ordre, matériel et bâtiment refait à neuf, 2 logements. Gros C.A. vérifiable. Prix 1.800.000 F à débattre. Bx immeubles PERRIOLAT - BP 37, 26.500 BOURG-LES-VALENCE. Téléphoner (75) 41-41-40, hres de bureaux et téléphoner (75) 98-10-01 autres heures.

HALLES, particulier cède très beau magasin, bail neuf, 120 m², excellent état, emplacement 1er ordre. Loyer mensuel 4.000. Cession bail 900.000. Tél. 236-31-88, de 15 à 19 heures.

locaux commerciaux

Loc. 23 m² à conc. à us. comm. de la gare des BOULLEREAUX. Renseignements : S.N.C.F., service du Domaine, concessions commerciales dans les bâtiments voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 Paris. Tél. : 285-63-54.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Particulier vend locaux 800 m² en toute propriété sur 2 étages. Téléphone : 200-22-23.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN
Petit programme maisons individuelles de qualité. Prêts conventionnés. Tél. : 026-87-81 (sem.), 051-01-09 (w.-e.).

A vdre mais. de gros bourg touristique Auvergne, 6 P., 2 s. d'e. Ecr. s/n° 8.199 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VEND GARD
BELLE MAISON
Toit et façade refaits, chf cent., sanitaires, garage, dépendances. Tél : (66) 81-81-64, le soir.

GIF/YVETTE
Urgent vend maison, 200 m RER, beau séjour, plain-pied, terrasse et jardin, 4 chambres, vue vallée, garage, sous-sol, école, commerce, résidentiel, très calme. 680.000 F. Téléph. 907-48-59.

pavillons

BRUNOY
Jardin paysagé 1.250 m² bien situé, calme, pav. sous-sol, rez-de-ch. + 1 étage, 6 P., confort, dépendance. Prix 1.000.000. Tél. bureau 376-77-20 ou domicile 376-21-56.

villas

Exceptionnel s/380 m², Marnes-Vaucresson, maison de charme style rétro, 6/7 pièces, 110 m², sous-sol, garage, calme. 980.000 F. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

GARCHES Résidentiel VILLA récente 3 chambres, 3 bains, jardin 1.500 m². Tél. 562-16-40.

93, Montfermeil. Pav. à louer, gar. 2 voit., cuis., séj., 5 ch., 2 w.-c., s. de bs, bail 3 ans min. Téléphone : 308-43-01.

maisons de campagne

A vendre maison à rénover en Côte-d'Or, centre village. Tél. 16 (80) 20-22-63.

LUBERON Vends maison 18e s. sur 2 niv., 300 m² tt cft, chauff. cel, terrasse. Lourmarin, tél. (90) 68-08-62.

forêts

ARDECHE, 30 km sud de Valence, 12 hectares reboisés de 9.000 sapins Douglas. 180.000 F. Tél. 345-89-79.

fermettes

ARIÈGE - AUDE
Gdes, petites fermes, grd choix. Roger Cubilié - Agent immobil. Lavelanet. ARIÈGES - 01-01-27.

Vends fermette, en bon état, de plain-pied, 4 pièces, dépendances, terrain 1375 m², bord rivière, pêche, beau site, calme. Téléphone : (41) 41-71-16.

propriétés

Partie hameau typique, 2.000 m² mi-restaurée (sud Vercors, 700 m). Toutes commodités, nombr. possibilités. 300.000 F. Tél. : (75) 46-30-59, ap. 18 h.

MONTFORT-L'AMAURY
Grande maison sur terrain de 6.000 m², comprenant au rez-de-chaussée, séjour 53 m² avec cheminée, salle à manger, cuisine, équipée, cellier, en étage, 4 chambres, 2 salles de bains, combles aménageables. garage 2 voitures. Livrable immédiatement.

Visite sur place, route de Bluche, tous les jours sauf mardi, mercredi. Tél. 486-94-74 et sur rendez-vous en téléphonant au 766-02-11.

A VENDRE
cause départ près de MONTLUÇON (03)
BELLE DEMEURE
du 18e siècle. Bon état, tout confort, parc terrain, le tout de 4 hectares environ. S'adresser : Cabinet P. ROBIN, 28, avenue Max-Dormoy, BP 5003 MONTLUÇON. Tél. (70) 05-28-44.

PÉRIGORD
MAISON de MAITRE avec TOUR
+ DE 5 HA DE TERRE
Très belle vue, dépendances, 650.000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, Bergerac. Tél. (53) 57-53-75.

A VENDRE
Maison style anc., clot, 25 arbres, 1.200 m². Située à Bonnières-sur-Seine. Tél. heure bureaux, 16 (7) 820.02.51.

PROPRIETAIRE vd près
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI 60 km Paris. Vue s/Seine et parc s/3.000 m², entièrem. clos arbres. Permis constr. une maison 240 m² utiles. R.-de-ch. + un étage, gar., cave, tt conft. Px 1.360.000 F. IMMOBILIÈRE DAUPHINE, 220, bd Raspail, Paris-14e. Tél. 069-61-78.

EURE (27) 50' Paris, élégante propr. ancienne, séjour, 6 chbres, gd cft, jardin clos de murs, 1.200 m², vue, dépendances, 750.000 F. Tél. 16 (1) 555-67-61 ou le 16 (32) 52-52-43.

Entre HONFLEUR et DEAUVILLE fermette + 3 bât. colombages à restaurer, 5 ha, herbages, tr. belle vue. 16 (31) 88-66-52.

65 KM PARIS OUEST
Belle maison moderne 180 m² jardin, gd cft, 780.000 F. Vend. et samedi : 325-80-06, dimanche (37) 48-79-39.

châteaux

Beau CHATEAU class., 17 p., conf., gds arbr. Panorama. 90 km Ouest Paris. Prix : 1.500.000. C.I. Raynaud, 32, avenue de l'Opéra-2e. 742-68-34.

terrains

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel, proche gare (50 trains/jour : Saint-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier. Tél. : 742-68-34 Immobilière 78. Tél. : 969-50-56.

ST-DENIS, Mo, résidentiel, terrain 270 m², façade 9 m, COS 0,60. Tél. 826-24-43.

PART. vend magnifiques terrains boisés avec tennis, bord de mer. MORBIHAN, Bastard, 2, rue Meissonier, 75017 Paris.

Vends beau terrain viabilisé 6.000 m². Bd. rivière, beau site, calme, boisé, avec ruine du XVe. Téléphone : (41) 41-71-16.

Vds vallée de la DORDOGNE (19) 2 terrains à bâtir 1.400 m² chacun. 683-24-70 après 19 h.

ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Auton, près de Sisteron, beau terrain bout du monde, en partie boisé, torrent, maison en ruines 52 ha. 490.000 F. GUERIN, CREAPHONE, 115, rue d'Alésia, 75014 Paris. 546-04-13, H. B.

AMÉRIQUE DU SUD
Investissement sûr à l'abri de l'inflation et plus-value rapide, des terres agricoles.
Un prix attrayant depuis
100 $ L'HECTARE
Ecr. FINACOUNTING, réf. AS/MD 40, rue du Rhône, CH-1204 Genève.

viagers

Région Brie-Comte-Robert,

PROPRIÉTÉ TOUT CONFORT 200 m² habit. Poss. 2 appartem : 2 s. de bns, 2 w.-c., 2 terrasses, garage. Terrain planté 1.800 m². Avec comptant + rente viagère sur 1 personne, à discuter. Écrire s/n° 6.105 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

17e VILLIERS 2 pièces tout confort 135.000 F + 1.000 F. Occupé. F. 76 ans. Viagers, F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

SPORTS

SKI ALPIN

La marée soviétique

En raison de son suspense, le duel entre l'Américain Phil Mahre et le Suédois Ingemar Stenmark pour la possession du trophée de cristal récompensant le skieur le plus complet de la saison (*le Monde* du 31 mars) a masqué le phénomène le plus important de la Coupe du monde 1980-1981 : la formidable percée des skieurs soviétiques que les représentants des nations alpines ne semblent pas en mesure de contenir plus longtemps.

Sur les cent sept concurrents du « cirque blanc », les Soviétiques ont placé trois hommes dans les vingt premiers du classement général : Alexandre Zhirov (troisième), Valery Tsyganov (dix-huitième) et Vladimir Andreev (vingtième). Un tel résultat a porté l'U.R.S.S. au huitième rang des vingt nations classées.

Désormais les skieurs soviétiques sont les rivaux les plus sérieux de Stenmark, Mahre, Mueller ou Wenzel pour les championnats du monde de 1982 à Schladming (Autriche) et aussi pour les Jeux olympiques de 1984 à Sarajevo (Yougoslavie). Il faut dire que avec quatre victoires (trois « géants » et un « spécial ») dans les cinq dernières épreuves de la tournée, la carte de visite de Zhirov est aussi flatteuse que celle du vainqueur à l'arraché de la Coupe du monde, Phil Mahre, qui a gagné seulement trois courses.

La réussite des coureurs venus de l'Est – qui contraste avec la débandade des skieurs français dont les aînés s'étaient couverts de gloire au début de la dernière décennie – n'est pas surprenante. Après l'éphémère médaille olympique de Sidorova en 1956, les Soviétiques ont entrepris un travail en profondeur dont les premiers résultats sont apparus en 1978, lorsque Vladimir Makeev prit la neuvième place de la descente des championnats du monde à Garmisch-Partenkirchen, devançant notamment l'Italien Plank et le Suisse Russi. L'année suivante Zhirov et Andreev se classaient respectivement second et quatrième de la Coupe d'Europe qui est le tremplin le plus sérieux pour réussir en Coupe du monde. Cette saison, ces skieurs sont montés au total *cinq fois sur la plus haute marche* des podiums de la Coupe du monde avec la victoire de Tsyganov dans la descente d'Aspen (Colorado) et ils ont accumulé les places d'honneur.

Les hélicoptères de l'armée rouge

La cheville ouvrière de ces succès est un homme peu ordinaire : Leonid Tiagatschev, diplômé de l'Ecole de ski alpin de Kitzbuhel (Autriche). Pendant plus de dix ans, il a réalisé un travail de fourmi, glanant sur toutes les pistes du monde des masses d'informations qui lui ont permis de concevoir et de mettre en œuvre un plan de développement du ski alpin en U.R.S.S. La recette, qu'il donne facilement d'ailleurs, est simple : d'une part créer un corps d'entraîneurs compétents et dévoués ; d'autre part, détecter systématiquement les jeunes champions parmi les deux millions de pratiquants au moyen de compétitions en cascade partant des clubs jusqu'au niveau national.

De plus, Tiagatschev a disposé de moyens importants pour amener ses meilleurs éléments au niveau international. *Les « apprentis » ont passé* des semaines entières à raboter les glaciers autrichiens et français. Au besoin, l'armée rouge a prêté ses hélicoptères pour monter les skieurs sur les sommets. Les chiffres officiels de 38 000 roubles (1 rouble vaut environ 6 F) par an pour l'équipe de Coupe du monde et de 200 roubles par mois de dédommagement pour les skieurs ne donnent qu'une mince idée de l'effort réellement consenti.

En contrepartie, les coureurs n'ont pas rechigné à l'entraînement. En période de préparation, ils ont eu à leur menu quotidien trois ou quatre heures de ski essentiellement libre (ce qui favorise la glisse instinctive par opposition à la glisse technique des « mangeurs de piquets ») et autant d'heures d'exercices physiques qui leur donnent une stature peu commune par comparaison aux skieurs alpins traditionnels.

Ces efforts avaient été programmés pour porter leurs fruits dès les Jeux olympiques d'hiver de 1980. Or, l'ensemble de la formation fut décevante, à l'image de Tsyganov qui tomba à quelques mètres de l'arrivée du slalom géant alors qu'une médaille était à sa portée. Mais Tiagatschev n'assista pas à cet échec. Il avait été « écarté » quelques semaines auparavant. Y avait-il eu une relation de cause à effet ? Il retrouva ses fonctions après les compétitions de Lake-Placid. *« J'ai été promu, j'ai une nouvelle voiture, un grand appartement, une belle datcha »*, a-t-il dit en réapparaissant à Val-d'Isère pour les premières épreuves de Coupe du monde. Il trouva les succès attendus au bout de la route, à Aspen d'abord, puis à Furano (Japon), Borowets (Bulgarie) et Laax (Suisse).

En France, où aucun homme providentiel ne semble en mesure de redonner au ski alpin son lustre d'antan, on a tendance à se consoler en rappelant que les Soviétiques utilisent des skis et des fixations « bien de chez nous ».

ALAIN GIRAUDO.

D'UN SPORT A L'AUTRE

FOOTBALL. – *Le premier match aller des huitièmes de finale de la coupe de France, disputé le 2 avril, a vu la victoire à domicile de Metz face à La Paillade-Montpellier par 2 buts à 1.*

TENNIS. – *Le Français Pascal Portes a été éliminé 6-1, 6-0 par l'Américain John McEnroe, au deuxième tour du tournoi de Francfort, doté de 175 000 dollars.*

● *Le prix Drakkar 1981* a été décerné à Gérard d'Aboville pour *l'Atlantique à bout de bras*. Paru aux éditions Arthaud, ce récit retrace la traversée solitaire de l'Atlantique, d'Amérique en France, à bord d'un canot à rames durant soixante-douze jours (*le Monde* des 23 septembre et 27 décembre 1980).

BASKET-BALL

Deux étrangers pour résoudre la crise financière

Le championnat de France de basket-ball masculin (division nationale 1) est, depuis le 14 mars, dans sa phase finale. Les quatre « As », c'est-à-dire Villeurbanne, Tours, Orthez et Le Mans, se disputent âprement le droit de jouer le 25 avril, à Paris, la finale. Souvent le spectacle est autant dans les gradins que sur le terrain.

Toutefois, ces flambées de passion des supporters des meilleures équipes contrastent avec le manque d'intérêt qu'a engendré chez les joueurs et les spectateurs la formule du championnat, durant la phase préliminaire. Si bien que l'heure des comptes a sonné pour les clubs condamnés à la relégation en division inférieure comme pour les formations vedettes : ils ne sont pas bons !

Pour redresser la situation, les dirigeants sportifs n'ont trouvé qu'une solution : faire appel à un joueur étranger supplémentaire la saison prochaine.

Fixés sur leur sort depuis plusieurs mois, les joueurs du Nice Université Club (NUC) ne peuvent même pas se consoler de leurs déboires en pensant qu'ils feront mieux la prochaine fois. La municipalité niçoise a en effet décidé que le club rival, le Nice Basket Club (NBC) serait désormais considéré comme le seul porte-drapeau de la ville. Autrement dit, l'équipe universitaire ne bénéficiera plus d'une subvention suffisante pour envisager une remontée rapide en première division. Il est vrai que cette année, la manne municipale (430 000 F) n'avait pas empêché le NUC d'occuper le dernier rang de la première à la dernière journée du championnat.

On pourrait ironiser en observant qu'en dépit des 14 millions de centimes supplémentaires tombés dans sa cagnotte, le N.B.C. a suivi une trajectoire rigoureusement identique... Toujours est-il que de ce double échec, *les élus de la ville ont* déduit qu'entretenir deux équipes évoluant au plus haut niveau n'est pas raisonnable dans le système actuel. Force est aussi de reconnaître que la concurrence exercée par les formations d'Antibes et de Monaco n'est pas étrangère au fiasco sportif et financier des clubs niçois. Mais le phénomène de désaffection du public n'est pas seulement local. Il est général.

A Tours, où le football et le hockey sur glace font de l'ombre au basket, la moyenne des spectateurs a baissé de moitié au cours de la première partie du championnat. Du coup, l'Association sportive de préparation olympique (ASPO), championne en 1980, se trouve confrontée à d'inquiétantes difficultés de trésorerie. Ce n'est certes pas la première fois que l'équipe tourangelle se trouve en déficit : au terme de la saison 1979-1980, le passif dépassait 200 000 francs. Mais il y a des limites à tout. C'est en tout cas ce que laisse entendre M. Jean Lenoble, l'adjoint au maire chargé du sport, losqu'il précise que la subvention de 850 000 francs allouée à l'ASPO ne sera pas majorée en vue du prochain exercice : *« D'année en année, ce club traîne un déficit financier*, explique-t-il. *Nous avons essayé de le résorber. Apparemment sans succès. Afin de savoir s'il y a eu aggravation de la situation et donc, de juger ce que la ville sera amenée à faire, il convient toutefois d'attendre les chiffres définitifs. »*

Du coup pour coup

Si la municipalité de Tours maintient effectivement son intention de porter un coup d'arrêt à cette escalade, nul doute que l'ASPO serait obligée de réviser sa politique. En clair, il lui faudra encore réduire son train de vie et surtout effectuer des coupes claires parmi son effectif. Cette période de restrictions n'irait pas sans risques puisqu'une équipe soudain condamnée aux seconds rôles attire fatalement moins de spectateurs.

Devant cette menace à laquelle aucune formation n'échappe, les présidents de clubs de première division ont voulu adopter une position commune. Ils ont étudié tous les moyens susceptibles de regarnir *leurs caisses. De leur examen, ils ont* conclu qu'il était impératif de présenter un spectacle de qualité supérieure. Selon eux, la façon la plus efficace de procéder est d'autoriser un deuxième joueur étranger par équipe. Pour tout dire, dans l'esprit des dirigeants, il s'agit également de réaliser une sérieuse économie. Car ils ont fait monter si haut les enchères que, paradoxalement, un très bon joueur de nationalité française coûte aujourd'hui davantage qu'un « mercenaire » d'excellente valeur formé sous d'autres cieux.

Oubliant sans vergogne qu'ils sont à l'origine de la formule du championnat et qu'ils avaient réclamé à cor et à cri, il y a trois ans, la présence d'un seul joueur étranger par équipe, ils n'ont donc pas hésité à *changer radicalement leur fusil* d'épaule. Fallait-il encore faire accepter par la Fédération française cette nouvelle volte-face. Ils trouvèrent en M. Pierre Dao, l'entraîneur national, un avocat complaisant : *« Si nous voulons disposer d'une sélection ambitieuse à l'occasion des championnats d'Europe organisés en France en 1983, il nous faut durcir notre propre championnat »*, assura-t-il au comité directeur réuni le 14 mars à Paris. *« Auquel cas, il n'y a d'autre possibilité que d'autoriser deux joueurs étrangers par équipe. »*

A la surprise générale, cette intervention programmée à la dernière minute reçut l'aval de trente-deux des trente-cinq membres du comité directeur : à titre d'essai, au cours *de la saison 1981-1982, chaque club* pourra par conséquent utiliser trois joueurs d'origine étrangère si l'on compe l'inévitable naturalisé. De plus, le championnat sera organisé sous la forme de la poule unique (sans poule des « As » ni finale), pourtant abandonnée il y a tout juste deux ans. Par personne interposée, les présidents de club de première division avaient eu gain de cause sur toute la ligne.

Comme ce sont les mêmes raisons d'ordre financier qui, dans un passé récent, les avaient conduits à préconiser des solutions inverses, il reste maintenant à savoir si ces aménagements vont suffire à résoudre leurs problèmes.

JEAN-MARIE SAFRA.

INOVA 81, cinquième semaine

La cinquième semaine mondiale de l'innovation, INOVA 81, se déroule, du 6 au 11 avril, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris.

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis la première édition, en 1973, de cette manifestation organisée par le ministère de l'industrie. Non pas que le concept d'innovation ait sensiblement gagné en précision. Mais le mot même d'innovation a sans doute perdu le caractère quelque peu « léger » qu'on pouvait lui prêter pour devenir, au moins au niveau du discours, l'« ardente obligation » que tout chef d'entreprise digne de ce nom doit avoir en tête. En témoigne le fait que l'innovation fut, à l'automne dernier, le thème central des assises du C.N.P.F.

L'action des pouvoirs publics en faveur de l'innovation n'est évidemment pas étrangère à cette évolution, que devrait brillamment illustrer INOVA 81. Il est évidemment prématuré de dire si les visiteurs seront sensiblement plus nombreux qu'il y a deux ans, même si c'est probable. En tout cas, ces visiteurs, du monde entier, se trouveront face à un « plateau » encore plus consistant. Et qui aurait pu être encore plus copieux s'il avait été possible... d'agrandir le Palais des congrès. Les organisateurs ont en effet dû, depuis plusieurs mois, refuser, faute de place, des réservations de stands, et s'interrogent déjà sur l'endroit qui sera assez grand pour accueillir, dans deux ans, INOVA 83.

En deux ans, INOVA a en effet doublé de volume : le nombre d'exposants est passé, de 1979 à 1981, de cent cinquante à trois cents, occupant quatre mille mètres carrés quand deux mille avaient suffi il y a deux ans. Quinze pays, au lieu de sept, y tiendront des stands nationaux.

Comme à l'accoutumée, INOVA sera avant tout un forum d'échanges et de rencontres. La technique et la recherche auront bien sûr la première place, aussi bien sur les stands que dans les conférences et débats qui forment le deuxième volet, moins spectaculaire pour le grand public — dont la participation n'y est d'ailleurs pas du tout souhaitée (1), — mais important pour les industriels et les chercheurs concernés. Comme par le passé, un accent est aussi mis sur des facteurs qui, souvent négligés en particulier par les P.M.E., participent, ou devraient plus souvent participer, à l'innovation : propriété industrielle, design, qualité industrielle, métrologie, analyse de la valeur.

« La politique industrielle du gouvernement a une triple orientation, rappelait, en présentant INOVA 81 à la presse, M. André Giraud, ministre de l'industrie : il faut en effet libérer la capacité d'initiative et d'innovation des Français, tirer un meilleur parti de l'outil industriel, et conquérir les industries nouvelles. Et l'innovation doit intervenir sur chacun de ces axes. » La politique menée depuis plusieurs années par le gouvernement va sans doute dans le bon sens. Mais elle est encore incomplète, et ce n'est que dans quelques années qu'il sera possible d'en juger les résultats, sur le niveau de l'emploi, l'équilibre de la balance commerciale ou les statistiques des échanges techniques internationaux, qui ne portent guère, pour l'instant, à l'optimisme.

(1) Les droits d'entrée aux conférences sont à cet égard parfaitement dissuasifs : 294 F pour une demi-journée ! Le droit d'entrée à l'exposition seule est de 25 F.

Une politique fructueuse, mais

« *1979, année de l'innovation ?* » nous interrogions-nous ici à l'occasion d'INOVA 79. La réponse aura été globalement positive. Le diagnostic porté précédemment sur l'urgence à porter remède à la « *carence innovatrice* » de l'industrie française a en effet, cette année-là, conduit à certaines décisions d'action, principalement mises en œuvre par le ministère de l'industrie, notamment sa délégation à l'innovation et à la technologie.

Il s'est alors agi de travailler dans deux directions principales. La première, consistant à « *prêcher la bonne parole* », et surtout confiée à une mission à l'innovation créée à cet effet, s'est traduite par quelques essais notables (par exemple les assises du patronat sur l'innovation) mais qui restent à transformer. Le second volet de l'action entreprise, la réforme des procédures d'aide, a donné des résultats nettement plus brillants, tout particulièrement la réussite incontestable de la réforme de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

● **ANVAR : un bilan positif.**

Réformée au milieu de 1979, l'ANVAR s'est alors vu confier la mission d'attribuer aux entreprises l'ancienne « *aide au développement* », rebaptisée « *aide à l'innovation* ». Avec une sollicitude toute particulière pour les petites et moyennes entreprises, grâce à une régionalisation hardie des procédures — sans doute inédite, par son efficacité, dans l'histoire de l'administration française — menée de main de maître par le nouveau directeur général de l'agence, M. Christian Marbach.

L'ANVAR, qui emploie aujourd'hui, directement ou indirectement, environ deux cent cinquante personnes, a attribué en 1980 mille quarante-sept aides à l'innovation, représentant 547 millions de francs. Trois fois sur quatre, l'instruction et la décision ont été le fait de l'un des vingt-deux délégués régionaux de l'agence. Pour 1981, M. Marbach pense que seront traités environ quinze cents dossiers, et avance, pour 1982, le chiffre de trois mille.

Le démarrage rapide de l'ANVAR (qui a d'ailleurs nécessité, l'année dernière, une « rallonge » financière inscrite au collectif budgétaire), administre la preuve qu'existait bien, au niveau local, une demande qui ne pouvait s'exprimer quand tout se passait à Paris. Demande d'autant plus vigoureuse que l'ANVAR ne prend en compte que les projets précis — elle éconduit ceux, nombreux, qui affirment vouloir bien innover mais n'en prennent pas eux-même l'initiative — et que, en moyenne, un dossier sur trois est rejeté après examen.

L'ANVAR tend même, aujourd'hui, en raison même de l'afflux des demandes qui lui sont adressées, à devenir un véritable « observatoire » de l'état technique de l'industrie française. Elle a d'ailleurs déjà été amenée, en liaison avec d'autres administrations, à lancer des appels aux propositions sur des thèmes précis : transformation de la viande, matériel de sécurité, entrées-sorties vocales des ordinateurs.

La réforme de l'ANVAR lui a aussi donné pour tâche l'attribution de subventions ayant un caractère automatique pour toute entreprise passant un contrat d'études avec un laboratoire public ou assimilé : mille sept cent cinquante-six « *primes à l'innovation* » ont ainsi été distribuées en 1980, pour un montant global de 12,7 millions de francs, à la simple présentation d'une facture (la prime représente alors 25 % du montant du contrat).

● **RECHERCHE : l'ouverture nécessaire.**

Ces deux rôles d'attributions de crédits (prime) ou d'avances remboursables en cas de succès (aide) ont, bien normalement, absorbé l'essentiel des efforts de l'ANVAR. Celle-ci, cependant, a conservé, avec la réforme, ce rôle de « valorisation de la recherche » — notamment publique — qui lui a donné son nom. Aux termes des nouvelles conventions signées entre l'agence et les principaux organismes publics de recherche (Centre national de la recherche scientifique, Institut national de la recherche agronomique, Institut national de la santé et de la recherche médicale), la balle est, certes, dans le camp de ces derniers, qui doivent maintenant



POUR L'INDUSTRIE DE DEMAIN

5e SEMAINE MONDIALE DE L'INNOVATION

organisée par le Ministère de l'Industrie 6-11 AVRIL 1981

LE SALON

Plus de 4000 m2 de stands, quelques 300 sociétés ayant un caractère largement international : Autriche / Brésil / Finlande / Israël / Italie / Irlande / Pologne / Tchécoslovaquie / R.F.A. /Suède / U.R.S.S. / U.S.A. / Communautés Européennes / Bulgarie mais aussi la capacité innovatrice des régions françaises regroupant leurs industriels.

Ces exposants sont de grandes sociétés, des organismes de recherches techniques et scientifiques, des petites et moyennes entreprises, des banques de données, des organismes nationaux chargés, en particulier, du développement industriel, des spécialistes internationaux de transaction en brevets et licences, et transferts de technologies, etc...

Parallèlement aux Journées de l'Innovation, un programme spécial d'animation sera réalisé sur les stands :

- Robotique
- Automatisation flexible des systèmes de production, microélectronique
- Technologie du froid
- Information scientifique et technique informatisée — REPONDEUR TECHNOLOGIQUE
- Télématique
- Conception assistée par ordinateur
- Design industriel
- Biotechnologie
- Energies nouvelles
- Economies d'énergie et de matières premières
- Analyse de la valeur, etc...

Le Salon d'INOVA n'est pas seulement un lien d'information : rendez-vous international de la recherche et de l'industrie, par les contacts qu'il permet, il offre aux industriels l'occasion d'engager des négociations commerciales.

INFORMATIONS : TECHNOEXPO
8 rue de la Michodière
75002 PARIS Tél. : 742.92.56



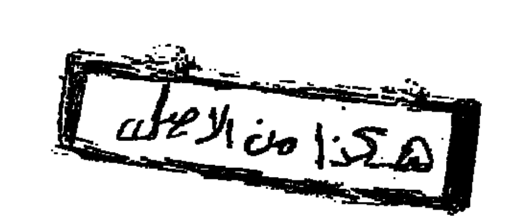
**PORTE MAILLOT
PALAIS DES CONGRÈS
PARIS - FRANCE**

DATES
Du lundi 6 avril (13h)
au samedi 11 avril (18 h 30)
LIEU
Centre International de Paris (C.I.P.), Porte Maillot (Palais des Congrès).
HORAIRE DES CONFERENCES
9 h à 18 h 30
Accès aux salles 15 minutes avant le début des séances.
HORAIRES DU SALON
Lundi 6 avril 13 h - 18 h 30
Du 7 avril au 11 avril 9 h - 18 h 30
SEANCE INAUGURALE
Le lundi 6 avril 1981 à 18 h.
POUR SE RENDRE A INOVA
- Autobus : lignes 73, 82, P.C.
- Métro : ligne n° 1
- Voiture : parking de 1 500 places
- Avion : Aéroport Charles-de-Gaulle (Roissy-en France), Orly. Prendre les autocars Air-France jusqu'au terminal Maillot.

PROGRAMME DES CONFERENCES (inscription sur place)

LUNDI 6 AVRIL	Après-midi	Séance inaugurale Salle bleue					
MARDI 7 AVRIL	Matin		La préservation du bois : un maillon de la filière bois	Les matériaux composites, facteur d'économie	Robotique et automatisation de la production	Energie solaire	
	Après-midi			Information scientifique et technique et les impératifs d'une nouvelle économie	Technologies vocales : acquis et perspectives	Développement récent de la géothermie en France	
MERCREDI 8 AVRIL	Matin		Matériaux et composants pour la construction	Design et innovation industrielle	Pénétration et applications de la microélectronique dans l'industrie	Valorisation énergétique de la biomasse	
	Après-midi	Stratégie des brevets, marques et licences dans l'entreprise				Les procédés innovants de l'énergie électrique dans l'industrie	
JEUDI 9 AVRIL	Matin	Transfert de techniques : source d'enrichissement	Biotechnologie	Innovation et qualité	L'usine du futur	L'hydrogène, vecteur d'énergie	
	Après-midi			Le management de l'innovation		Retour du charbon nouveaux modes d'utilisation	20h30 Soirée de conclusion «Design et Industrie» Salle Havane
VENDREDI 10 AVRIL	Matin	Technologies et produits adaptés aux marchés nouveaux	Présent et avenir du génie bio-médical			Innovation et économies d'énergie	
	Après-midi			Métrologie mesure, un outil rentable pour l'industrie			





mondiale de l'innovation

encore incomplète

être capables d'identifier par eux-mêmes, dans leurs propres laboratoires, les innovations intéressantes, effectives ou potentielles. L'agence attend donc que ces organismes prennent l'initiative, et son directeur souligne que l'ANVAR *« ne peut pas tout faire, mais aidera à ce que tout se fasse »*.

Pour faciliter les contacts entre les laboratoires publics et l'industrie — dont la nécessité est aujourd'hui reconnue par tous (elle l'a d'ailleurs été, du côté public, bien plus tôt qu'on l'a *parfois* dit) — quelques mesures ponctuelles, en plus de la prime, ont été prises.

● INDUSTRIALISATION : BIENTOT DES PROBLEMES ?

bientôt des problèmes ?

Paradoxalement, on peut sérieusement craindre que le succès de l'aide à l'innovation n'annonce des difficultés futures ; en toute logique, l'industriel qui termine un programme de développement va devoir investir pour passer à l'étape suivante — celle sans laquelle son travail, et le soutien public, resteraient vains, — l'industrialisation et la commercialisation. Il va donc devoir — si ce n'est pas une grande entreprise pour laquelle l'autofinancement peut largement suffire — faire appel à un marché financier dont l'une des qualités premières n'est assurément pas le goût du risque.

Pour pallier cette difficulté, les pouvoirs publics ont certes créé des structures et des procédures en principe adaptées : sociétés financières d'innovation, crédits dits *« moyen-terme innovation »*.

En dépit d'une réforme réalisée l'année dernière, le statut des premières paraît encore assez inadapté à leur objet : il n'a, en tout cas, pas provoqué d'intérêt passionné de la part des investisseurs. Les sociétés financières d'innovation, d'autre part, font un peu peur aux petits entrepreneurs qui ne voient pas d'un bon œil l'entrée d'un « étranger » dans leur capital social.

Cette difficulté est en principe tournée dans l'action que mène INODEV, aujourd'hui filiale de la Caisse d'équipements des petites et moyennes entreprises. INODEV propose en effet des prêts participatifs, et, surtout, met en œuvre le *« moyen-terme innovation »* (M.T.I.) : il s'agit d'une caution apportée à un prêt bancaire classique (sauf qu'il est « désencadré » aux trois quarts) ; 155 millions de francs ont ainsi été dégagés depuis la création d'INODEV en 1978.

Le M.T.I. facilite certes l'accès des P.M.E. innovatrices au marché financier puisque, si ce sont les banques qui prêtent, tous les risques sont pris en charge par INODEV. Mais il est douteux que la dotation en capital de cet organisme (inscrite sur les lignes budgétaires du ministère de l'industrie) puisse avoir, dans les années qui viennent, une croissance suffisante pour satisfaire les besoins d'argent frais que les clients actuels de l'ANVAR devraient normalement avoir. Et surtout, les crédits M.T.I. ont l'inconvénient d'être « antibonifiés » puisque, au taux bancaire normal, vient s'ajouter la commission d'INODEV.

Ne faudrait-il pas, au contraire, et comme le pensent certains responsables, de vrais prêts bonifiés ? Il faudra bien aussi se demander, à ce propos, quelles mesures il convient de prendre pour que les banquiers, à leur tour, aient le sens de l'innovation. Avant même de se demander jusqu'où peut et doit aller, dans sa politique de soutien à l'innovation, un Etat prétendument libéral. Celui-ci, d'ailleurs, ne contrôle-t-il pas les trois premières banques du pays, qui pourraient, dans la logique d'une politique interventionniste, avoir un rôle à jouer ?

● DES DIAGNOSTICS ENCORE SANS REMEDES

Ce type de questions devra bien être un jour résolu. D'autres problèmes, plus urgents, restent à affronter.

L'action de l'ANVAR, par exemple, a fait toucher du doigt toute une série de difficultés nouvelles : dans la mesure où, au niveau des régions, les P.M.I. se mettraient vraiment à innover — et de bons indices incitent à croire que ce pourrait être le cas, — il apparaît en effet que fait cruellement défaut, hors de Paris et des plus grandes métropoles, tout un « tertiaire de l'innovation ». L'administration, en particulier celle du ministère de l'industrie, accomplit un réel effort de décentralisation. De même a-t-on agi pour faciliter, au niveau local, l'accès à l'information scientifique et technique. Mais, souligne par exemple M. Marbach, *« il est déraisonnable que, dans une région sur deux, n'existent pas de sociétés de conseil en propriété industrielle »*. Il faudrait ainsi créer, au niveau local, toute une série d'activités de services : études de marchés, spécialistes d'opérations de diversification, etc. L'ANVAR, en collaboration avec certains professionnels, a commencé d'agir en ce sens. Beaucoup reste à faire.

Plus généralement, plusieurs problèmes essentiels ont été clairement identifiés. Mais les remèdes correspondants n'ont pas encore suivi. Il s'agit en particulier de rien de moins que de redéfinir, sur certains points, une politique de recherche industrielle articulée à la politique industrielle proprement dite. Avant même de trancher enfin le point crucial de savoir s'il faut une incitation générale, par exemple fiscale, à la recherche industrielle — une telle mesure est toujours souhaitée par le ministère de l'industrie et par le secrétariat d'Etat à la recherche, — reste par exemple irrésolue la tâche à confier à la recherche « collective ». Depuis plusieurs années est toujours posé le problème des centres techniques qui, en général grâce à une taxe parafiscale, mènent, quelquefois sans grand résultat sur l'outil industriel, des recherches intéressant des branches d'activités entières. Quelle forme doit-on donner à ce type de travail collectif ? Les responsables des centres techniques, qui sont pratiquement tous exposants à INOVA, attendent toujours la réponse.

XAVIER WEEGER.

Financement : faut-il recourir à l'épargne ?

SI chacun proclame à l'envi que l'innovation est la *« survie de notre économie »*, qu'elle doit être une *« conduite obligatoire »*, cette belle unanimité fait défaut dès lors qu'il s'agit de se jeter à l'eau ou de financer ces idées pour favoriser leur épanouissement. A cela bien des raisons sans doute, et parmi elles le fait que raisonner en termes d'innovation revient, pour certains, à se placer un peu en dehors des sentiers battus et, par conséquent, à entrer *« en conflit avec l'orthodoxie financière fondée sur l'expérience et le respect des normes »*. Il s'y ajoute que, bien souvent, les circuits bancaires trouvent l'innovateur français *« trop ingénieur et pas assez gestionnaire »*. Dans ces conditions, comment persuader l'industrie qu'il ne faut pas attendre, mais s'engager ? Comment l'inviter à se pencher sur le passé pour voir de quelle manière les gens ont pu résister ou vaincre ? Comment, enfin, démultiplier les sources de financement pour aider à compléter les efforts déjà consentis par l'Etat dans ce domaine ?

Dans deux rapports récemment parus, MM. Vivien Lévy-Garboua, de la Banque nationale de Paris, et Vincent Worms, du ministère de l'industrie, d'une part, et Michel Barnier, député de la Savoie, de l'autre, se sont efforcés d'analyser le problème en le limitant aux petites et moyennes entreprises et aux *« innovations autonomes »*, celles-là mêmes dont le financement peut mettre en péril la vie même de l'entreprise.

L'innovation, constatent-ils, est toujours risquée, en raison même de l'incertitude qui plane sur sa réussite.

Comme le notent MM. Lévy-Garboua et Worms, *« c'est parce que le risque est important que l'Etat a, depuis plusieurs années, tenté de mettre en place un ensemble de procédures — aides et primes à l'innovation, crédits à moyen terme innovation, sociétés de financement de l'innovation (S.F.I.) — permettant de prendre en charge certaines phases particulièrement inconfortables pour les pourvoyeurs de fonds usuels »*. Et pourtant, concluent-ils, au bout de dix ans d'une politique de l'innovation, *« alors que le besoin paraît plus pressant que jamais, les résultats paraissent encore modestes »*.

Créer des filiales de développement

Pourquoi ? Les deux rapporteurs y voient des explications d'ordre socioculturel (manque de volonté d'entreprendre plus que manque d'idée, comportement des Français préférant les placements immobiliers à leur industrie, manque de pragmatisme des innovateurs nationaux) et des explications de nature financière. Sur ce point, rejoints en partie en cela par M. Barnier, ils déplorent que, *« malgré un apparent foisonnement des procédures »*, l'innovateur en quête de financement ait peu de secours en dehors de la mise en jeu de fonds propres personnels. Le système bancaire est mal adapté, disent-ils, à la prise de risque liée à l'innovation ; les résultats peu encourageants des S.F.I., dus avant tout à l'insuffisante capacité bénéficiaire du tissu d'entreprises innovatrices, ne sont pas de nature à susciter les vocations ; quant à l'absence de certains financement par des personnes physiques ou morales, c'est, constatent-ils, la grande lacune du système français.

Aussi proposent-ils la création de filiales de développement de l'innovation au sein des grandes entreprises, qui, à leurs yeux, constituent sans doute *« les plus importantes sources potentielles de capital-innovation »*, et celles de *« S.F.I. grand public »*, dont les actionnaires seraient directement dans le public. Actions qui, tout en permettant de remédier à la carence de fonds propres des sociétés innovatrices, doivent s'accompagner d'un système de crédit mieux adapté au capital-innovation.

Dans son rapport, le député de la Savoie, tout en reprenant certains de ces thèmes, suggère que, en dépit de la rigueur budgétaire, les dotations consenties par l'Etat en faveur de l'innovation (570 millions de francs en 1981) soient doublées dans les deux années qui viennent, que le crédit d'équipement des P.M.E. consacre une enveloppe à l'innovation, que les investisseurs institutionnels (comme la Caisse des dépôts) consacrent 1 % de leurs fonds au financement des P.M.E. innovatrices sélectionnées par l'ANVAR, et que, enfin il soit fait appel à l'épargne privée en réanimant les organismes de placement collectif, soit en créant de nouvelles structures juridiques qui s'inspirent des sociétés d'investissement et de placement immobilier à capital variable, soit en utilisant les formules existantes (SICAV, fonds de placement, clubs d'investissement). Toutes formules qui, si elles ont une suite, devront prendre la forme d'une aide efficace sans pour cela contribuer à créer une nouvelle génération d'assistés.

J.-F. A.

LES MODES D'INTERVENTION EN FAVEUR DE L'INNOVATION

Stade de l'opération et critères d'attribution Mode d'action	Recherche appliquée (invention) Faisabilité et originalité techniques	Développement (prototype et présérie) Faisabilité et originalité techniques	Lancement industriel et commercial (série) Faisabilité financière et économique
Subvention	Prime à l'innovation (ANVAR)	—	—
Avance remboursable	—	Aide à l'innovation (ANVAR)	—
Commandes publiques	Actions concertées (délégation générale à la recherche scientifique et technique)	—	—
Crédit	—	—	Moyen terme innovation (INODEV)
Fonds propres	—	—	Sociétés financières d'innovation
Quasi fonds propres	Prêts participatifs (INODEV)		

(Source : INODEV.)

Ce tableau présente, très schématiquement, les principaux modes d'intervention en faveur des actions d'innovation menées par les entreprises. Suivant qu'il s'agit d'un projet au stade de la recherche, du développement ou de l'industrialisation (avec ce que ces catégories « classiques » peuvent avoir de grossièrement arbitraire), le soutien public pourra prendre la forme de subventions, d'avances remboursables en cas de succès de l'opération, ou d'apports de crédits ou de fonds propres.

Dans les deux premiers stades (les deux premières colonnes du tableau), le projet est jugé (principalement, mais pas exclusivement) sur son originalité et sa faisabilité techniques (mis à part la prime à l'innovation, automatique). Au troisième stade, les préoccupations économiques prennent normalement l'importance première, et il faut alors examiner de près la réalité du marché potentiel, les capacités de l'entreprise à supporter les charges financières de l'investissement et ses capacités à prendre place sur le marché (accès au réseau de distribution).

Depuis deux ans, l'action des pouvoirs publics s'est essentiellement attachée à renforcer les possibilités d'intervention aux deux premiers stades. Il est clair que si cette action porte bien ses fruits, c'est sur les moyens d'intervention de la troisième colonne que devra principalement porter l'effort.

Il faut souligner qu'il ne s'agit ici que des soutiens à l'innovation entendus d'une manière générale : dans de nombreux domaines désignés par les pouvoirs publics, comme la robotique, l'informatique... (en particulier les secteurs soutenus par le comité de développement des industries stratégiques du ministère de l'industrie), existent aussi des procédures de soutien spécifique aux entreprises innovatrices. Sans compter, bien sûr, les aides qui peuvent être obtenues à titre plus général (soutien aux entreprises en croissance par le ministère de l'économie, par exemple).

Le Monde

économie

AFFAIRES

Opposés à la cession de la société à un groupe américain

Le président et le directeur général de P.C.U.K. sont déchargés de leur mandat

MM. Amaury Halna Du Fretay, président des Produits chimiques Ugine Kuhlmann (P.C.U.K.), branche chimique du groupe P.U.K., et Jean Goyet, directeur général, ont demandé, jeudi 2 avril, au cours d'un conseil d'administration extraordinaire, à être déchargés de leurs mandats.

M. Bès de Berc, directeur général adjoint de P.U.K., a été chargé d'assurer la direction de P.C.U.K. En remplacement de MM. Fretay et Goyet, le conseil de la firme a désigné comme administrateurs MM. Paul Masson et Richard Armand, respectivement directeur délégué et directeur des affaires sociales et de la communication de P.U.K. MM. Du Fretay et Goyet ne quitteront pas cependant la direction du groupe P.U.K. où ils demeurent en qualité de conseillers.

Les dirigeants de P.C.U.K. sont-ils vraiment démissionnaires, ou ont ils été purement et simplement évincés ? Les syndicats penchent pour la seconde hypothèse, affirmant que ces départs sont motivés par un désaccord au sein du conseil d'administration sur la vente de la chimie de P.U.K. au groupe américain Occidental Petroleum-Oxy (*le Monde* des 21 et 25 mars).

A maintes reprises, M. Du Fretay nous avait confié que la politique menée depuis des années en France dans la chimie était aberrante et avait conduit, par dispersion des efforts, à un affaiblissement graduel et continu de la position nationale dans cette branche industrielle où aucun groupe n'avait atteint la taille critique. La chimie du chlore, un des chevaux de bataille de P.C.U.K., en était à ses yeux l'exemple frappant. De fait, bien qu'au quatrième rang mondial, la France se situe très loin, avec 1,8 millions de tonnes par an, derrière la R.F.A., le Japon et les Etats-Unis (près de 13 millions de tonnes), et son premier producteur, Chloe (actifs rachetés par Elf-Aquitaine à Rhône-Poulenc), arrive au seizième rang, avec 500 000 tonnes par an seulement.

Selon M. Du Fretay, il aurait fallu réunir le chlore de Rhône-Poulenc et de P.C.U.K., dix-huitième producteur mondial avec 450 000 tonnes. Dans le même ordre d'idées, M. Du Fretay regrettait que Rhône-Poulenc n'ait pas racheté Roussel-Uclaf en son temps.

On ne saurait être plus clair. M. Du Fretay est partisan d'une solution française. Dans ces conditions, rien n'interdit de penser que tous ses efforts ont tendu à y parvenir et qu'il s'est fermement opposé à la tentative de la direction de P.U.K. de se débarrasser de sa chimie en la cédant aux Américains. Il ne lui restait plus qu'à se soumettre ou à se démettre.

ANDRÉ DESSOT.

Matra-Harris signe un accord avec le groupe américain Intel

La société Matra-Harris semi-conducteur (51 % Matra, 49 % Harris) et la société américaine Intel viennent de signer un accord de coopération dans le domaine des circuits intégrés. Cet accord prévoit la création d'une filiale commune dont le capital sera détenu à hauteur 51 % par Matra-Harris et 49 % par Intel.

Cette filiale va construire en France une usine de production et un centre de conception de circuits intégrés (N-MOS). Intel s'engage à lui transmettre ses technologies en matière de circuits et d'équipements pour leur fabrication.

Engagées voilà près d'un an (*le Monde* du 29 juillet), les négociations avaient traîné en longueur. Au sein d'Intel, un des meilleurs spécialistes mondiaux des circuits intégrés, les opinions étaient partagées sur l'opportunité de l'accord. D'autant que, dans un premier temps, les pouvoirs publics français souhaitaient que la firme américaine apporte non seulement ses technologies mais aussi de l'argent dans la filiale commune.

Finalement, les « pro-européens » l'ont emporté chez Intel et les Français sont revenus sur leur idée de faire payer « cash » à la firme un ticket d'entrée sur le marché français.

Les modalités financières de l'accord ne sont pas officiellement connues. Il semble cependant que les 49 % détenus par Intel seront représentés par son apport technologique et la mise à la disposition de la nouvelle société de ses ingénieurs. C'est donc Matra-Harris qui financera la nouvelle usine. Elle sera située à Nantes sur le même site que l'usine Matra-Harris, spécialisée, elle, dans les circuits C-MOS et, depuis décembre dernier, dans les circuits bipolaires.

La nouvelle unité de production, qui serait opérationnelle à la mi-1982, nécessiterait un investissement de 120 millions de francs dont la moitié pour les équipements. Les pouvoirs publics, qui ont déjà accordé à Matra une aide de 220 millions de francs pour ses opérations avec Harris, s'apprêteraient à accorder une rallonge d'une centaine de millions de francs pour l'accord avec Intel.

Par ses accords avec les firmes américaines Harris et Intel, Matra va donc être présent sur les trois grandes filières en matière de circuits intégrés (C-MOS et N-MOS et bipolaires). — J.-M. Q.

Robotique

GENERAL ELECTRIC RACHÈTE UNE FILIALE DE UNITED TELECOMMUNICATIONS

La compagnie américaine General Electric va racheter, pour 100 millions de dollars, la société Calma, une filiale de United Telecommunications. Calma est considérée comme un des leaders dans la technologie de conception et de production assistées par ordinateur.

General Electric avait eu quelque peu tendance à s'assoupir ces dernières années. Le géant de l'industrie électronique américaine (plus de 120 milliards de francs de chiffre d'affaires) n'avait pas pris le virage des nouvelles technologies électroniques. Pour rattraper son retard, la firme a défini une « *stratégie* » pour les années 80, qui prévoit un redéploiement dans l'électronique, la génétique et l'ingénierie industrielle. N'ayant plus, dans ses laboratoires, le potentiel suffisant, General Electric a choisi la voie du rachat d'entreprises, petites ou grandes. En février, le groupe avait déjà acquis Intersil, un fabricant de circuits intégrés, pour la somme de 235 millions de dollars.

La robotique, les ateliers flexibles intéressent General Electric a un double titre. D'une part comme producteur traditionnel de biens d'équipements électriques et mécaniques, et il se constitue, à ce titre, une vaste division robotique. D'autre part, la firme va devoir rénover et automatiser bon nombre de ses usines, dans l'électroménager notamment, si elle veut rester compétitive face aux Japonais.

LA DIRECTION DE BOUSSAC-SAINT-FRÈRES PRÉCISE LA PROCÉDURE MISE EN ŒUVRE POUR LA SUPPRESSION DE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX EMPLOIS.

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours du comité central d'entreprise qui s'est tenu le 2 avril à Wambrechies, la direction de la société Boussac-Saint-Frères (groupe Willot) a précisé la procédure mise en œuvre pour la suppression de 990 emplois : il y aura 917 mises en préretraite qui donneront droit à la garantie de ressources avec l'accord des intéressés grâce à la conclusion d'une convention signée avec le Fonds national de l'emploi, et 73 licenciements qui concernent l'atelier de tissage de Dingsheim (Bas-Rhin), qui sera fermé.

Voici la liste des unités touchées par les préretraites : Ets Rousseau (134 à Paris dans l'Indre et à Arras) ; Tissus Boussac (130 à Paris et dans les Vosges) ; Saint-Frères Emballage (72 dans la Somme à Flixecourt, 47 à l'usine de Moyenmoutier dans les Vosges); Tissus Risler (46 en Haute-Saône et dans le Haut-Rhin) (1).

Les syndicats ont contesté la validité de ce comité d'entreprise, considérant que les éléments d'information qui leur ont été transmis ne leur permettent pas de se prononcer sur les mesures de licenciement envisagées.

En septembre 1980, la société Boussac-Saint-Frères avait déjà procédé à la suppression de 1834 emplois.

D'autre part, on annonce à la Belle Jardinière de Calais le licenciement de 44 personnes sur un effectif total de 174.

G. S.

(1) La liste des autres unités touchées avait été donnée lors de la réunion d'un comité central d'entreprise en mars (*le Monde* du 14 mars).

La hausse des profits bancaires en 1980

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas le cas pour les établissements sans guichets, obligés de se refinancer sur le marché à des taux élevés et dont les résultats ont fléchi en 1980, comme l'indiquent la Compagnie bancaire, par exemple, et les sociétés de crédit-bail mobilier.

Mais cette prospérité « tombée du ciel » en pleine crise économique a une contrepartie, à savoir l'augmentation spectaculaire des « sinistres » et des contentieux. Les dépôts de bilan se multiplient à une cadence effarante, et telle société qui paraissait « saine » un an auparavant s'écroule sans avertissement. Ce fut le cas, par exemple, des Constructions métalliques de Provence. Ajoutons-y la chute d'entreprises déjà menacées, comme la Franco-Belge de matériel de chemin de fer, la papeterie La Chapelle-Darblay et d'innombrables P.M.E. qui disparaissent journellement, laissant une « ardoise » à leurs créanciers, banques, fournisseurs et sous-traitants.

C'est pourquoi ces mêmes banques ont été amenées à augmenter très massivement leurs provisions pour créances douteuses, portées de 772 millions de francs à 1 993 mill s de francs pour la Société générale, dont le bénéfice net, après amortissements et impôts ne progresse que de 11,7 % à 571 millions de francs. Quant au Crédit lyonnais, il a presque quadruplé ses provisions purement bancaires (1 547 millions de francs contre 424 millions de francs), ce qui lui laisse tout de même un bénéfice net en progression de 60 % à 576 millions de francs. Mais, ce faisant, il ne fait que retrouver sa place en France, la deuxième après la B.N.P., au terme d'un long redressement poursuivi depuis la grève de 1974, qui lui fit perdre officiellement 155 millions de francs et, en réalité, près de 500 millions.

Pour l'année en cours, les banques prévoient des provisions aussi importantes. Par ailleurs, leurs activités à l'étranger, qui leur procurent 40 % environ de leurs bénéfices et constituent un véritable ballon d'oxygène en cette période d'encadrement des crédits en métropole, ne sont pas exemptes de risques. De l'autre côté de l'Atlantique, les banques françaises ont dû prendre leurs parts des abandons de créances consentis au titre du sauvetage de Chrysler et de Massey-Ferguson. On connaît, en outre, les incertitudes qui pèsent sur le sort des crédits accordés à la Pologne et aux pays en voie de développement.

Présentes dans quatre-vingt-seize pays

C'est à ces aléas que pensait M. Pierre Ledoux, président de l'Association professionnelle des banques, en présentant à la presse le bilan de la décennie. Certes, les banques françaises, dont quatre figurent dans le peloton des dix premières mondiales, sont fortes de leur expansion rapide depuis 1970, de leur dynamisme à l'étranger, où elles sont implantées dans quatre-vingt-seize pays et assurent une part appréciable des crédits internationaux.

Mais leur structure financière reste trop faible, et leur rentabilité très réduite par rapport à celles de leurs homologues étrangères : elle est presque le double aux Pays-Bas, le triple aux Etats-Unis et le quintuple en Grande-Bretagne, paradis des banques, avec — il est vrai — une concurrence très réduite (pas de Crédit agricole), des taux élevés et des salaires assez maigres.

En France, rappelle M. Ledoux, la concurrence des mutualistes est sévère, les services rendus aux particuliers sont peu rémunérés, à l'inverse de l'Allemagne, notamment, et de lourdes contraintes pèsent sur les établissements : multiplication désordonnée des formes de crédit à l'instigation de la puissance publique, obligations administratives, etc. Quant à l'encadrement du crédit, il est devenu tellement sévère que, selon M. Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit lyonnais, « *cela ne peut plus durer* ». Actuellement, « *tout le monde dépasse* ». Bref, selon les banquiers, « *colosses aux pieds d'argile* », leur prospérité actuelle, qui succède à un exercice 1979 médiocre et repose sur des taux d'intérêt anormalement élevés, risque de n'être que provisoire et de leur préparer des lendemains qui déchantent.

FRANÇOIS RENARD.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Renault augmente ses prix.* — Les tarifs de la gamme Renault ont été majorés de 2,5 % en moyenne depuis le 30 mars. L'application de cette hausse a été étalée sur une dizaine de jours, quatre modèles (Renault 4, 5, 18 et 30) ayant d'ores et déjà été touchés par cette majoration. La dernière augmentation de prix de Renault remontait au 22 décembre 1980.

● *Citroën et Peugeot annulent des journées de chômage partiel* prévues au cours du mois d'avril. Citroën a décidé d'annuler les deux jours de chômage technique qu'elle avait prévus dans ses usines de Rennes et de Levallois, du fait d'une légère amélioration de ses ventes en mars. Le lancement de la nouvelle Visa et une opération promotionnelle sur ses modèles de bas de gamme expliquent le redressement. Peugeot a également réduit d'une journée le chômage partiel prévu en avril à Sochaux en raison d'une progression des commandes de « 305 ».

Banque

● *Des assouplissements à la réglementation des changes* viennent d'être décidées par le ministère de l'économie en faveur des Français demeurant à l'étranger. Désormais, ceux-ci auront la qualité de non-résident après un an de séjour à l'étranger au lieu de deux ans actuellement. A partir de ce moment ils pourront disposer librement d'un compte étranger en France ; d'autre part, les Français de l'étranger auront l'autorisation d'ouvrir et de tenir un compte ordinaire pour leurs opérations habituelles en France, dans les mêmes conditions que les résidents, et cela, en sus de leur compte de non-résident. A leur retour en France, les Français de l'étranger pourront conserver pendant six mois leur compte étranger afin de pouvoir achever de régler les opérations engagées dans leur ancien pays de résidence.

Foires et salons

● *Le quatrième salon international de la publicité*, I.A.M. (International Advertising Market), se tiendra du 6 au 10 avril 1981 à la Défense, à Paris. Il sera réservé aux « *professionnels qui veulent acheter ou vendre de la communication, les yeux ouverts* », a déclaré M. Bernard Cheny, organisateur de la manifestation, où 180 exposants présenteront les plus récentes réalisations de marketing et de communication publicitaire. « *Notre secteur a « le » vent en poupe » avec un chiffre d'affaires dépassant 20 milliards de francs en 1980* », a dit M. Cheny. En même temps, un salon des arts et métiers graphiques (SAMEG) réunira pour la première fois des créateurs, des imprimeurs et des fournisseurs de matériels.

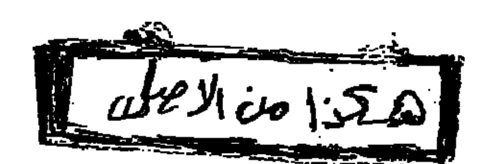
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dep —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,0240	5,0300	— 100	— 60	— 200	— 150	— 370	— 270
$ can.	4,2440	4,2500	— 200	— 140	— 350	— 280	— 600	— 470
Yen (100)	2,3480	2,3530	+ 100	+ 150	+ 210	+ 260	+ 600	+ 670
DM	2,3590	2,3630	— 10	+ 10	0	+ 30	+ 60	+ 130
Florin	2,1275	2,1315	+ 30	+ 55	+ 80	+ 115	+ 250	+ 320
F.B. (100)	14,3980	14,4200	—2700	—1800	—3000	—2000	—3500	—2400
F.S.	2,5850	2,5900	+ 90	+ 120	+ 200	+ 250	+ 640	+ 725
L. (1 000)	4,7360	4,7440	— 300	— 220	— 590	— 500	—1550	—1380
£	11,1040	11,1190	0	+ 100	+ 20	+ 150	+ 530	+ 770

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	12	12 1/2	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4	12 5/16	12 11/16
$ E.-U.	14 1/2	15	14 1/2	14 7/8	14 1/2	14 7/8	14 7/16	14 13/16
Florin	8 1/4	9 1/4	9 3/4	10 3/8	10	10 9/16	10 3/16	10 7/8
F.B. (100)	N. C.		N. C.		N. C.		N. C.	
F.S.	6 1/8	6 7/8	7 1/2	8	7 1/2	8	7 9/16	8 1/8
L. (1 000)	18 1/2	19 1/2	18 3/4	20 1/4	19	20 1/3	19 1/2	20 3/4
£	11 5/8	12 3/8	12	12 5/8	12 1/16	12 11/16	12	12 5/8
F français	12 3/8	12 5/8	13 3/8	12 5/8	12 1/2	13 3/4	13 3/4	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AGRICULTURE

DEUX NOUVEAUX ACCORDS EUROPÉENS

• Sucre : la totalité de la production sera taxée pour écouler les excédents
• Structures : un programme quinquennal pour les régions défavorisées

Bruxelles (Communautés européennes). — Parmi les décisions prises, le 2 avril, par les ministres de l'agriculture de la C.E.E. lors de la fixation des prix agricoles, figurent deux dossiers — *la nouvelle politique sucrière des Dix et les aides communautaires aux structures* — qui avaient recueilli l'accord du conseil, mais dont l'approbation dépendait d'un compromis sur l'ensemble des dispositions à arrêter pour la nouvelle campagne. Ces régle*mentations doivent s'appliquer pendant les cinq années à venir.*

De notre correspondant

Le règlement sucrier entrera en vigueur le 1er juillet. Il est très proche du précédent Marché commun du sucre. A cette différence près qu'il accentue la responsabilité financière des producteurs en leur faisant supporter toute la charge de la résorption des excédents. C'est là la seule organisation commune de l'« Europe verte » qui ne fasse appel aux contribuables pour son financement. Pour ce faire, elle prévoit, en cas d'excédents, la perception d'une taxe de 2 % sur l'ensemble des quantités bénéficiant de garantie de prix : prix d'intervention plein pour les « quotas A » et réduits pour les quotas B ; la cotisation sur ce dernier contingent pouvant aller jusqu'à 32 % si les recettes tirées du prélèvement de base se révélaient insuffisantes.

L'introduction d'une cotisation sur le « sucre A » répond aux demandes de la France qui — ne voulant pas que les entreprises les plus compétitives, c'est-à-dire celles qui produisent le plus de « sucre B » soient les seules à supporter la charge financière pour le soutien du marché, — souhaitait que toute la production couverte par la réglementation communautaire soit taxée en cas d'excédents. Ce nouveau principe a soulevé les réticences de plusieurs Etats, notamment de l'Italie. Elle a finalement levé sa réserve en échange d'un accroissement du volume de son quota A (+ 90 000 tonnes).

Ainsi les quotités bénéficiant de la pleine garantie de prix sont-elles supérieures à celles inscrites dans le règlement précédent : 9 226 000 tonnes au total auxquelles il faut ajouter 290 000 tonnes pour la Grèce ; le quota de la France étant de loin le plus élevé (2 966 000), y compris avec les quantités allouées aux départements d'outre-mer. La Commission, dans la crainte d'un marché excédentaire mondial dans les prochaines années, voulait, au contraire, restreindre la production des Dix.

Pour le reste, les dispositions précédentes sont conservées. C'est ainsi que les aides nationales, autre question qui a retardé l'accord de Rome, sont autorisées dans les DOM et en Italie. Le Trésor italien ne pourra cependant accorder ses *subventions que dans* la limite des quantités couvertes par un prix garanti (1 568 000 tonnes).

Le programme quinquennal pour la modernisation des *structures* porte sur une aide de 12 milliards de francs de la *C.E.E.* devant permettre des investissements équivalant au double, avec les contributions des Etats. Il s'ajoute au plan élaboré en 1979 pour le développement agricole des régions méditerranéennes (3,8 milliards de francs pour cinq ans).

Lancée en 1968, la politique des structures n'a pas eu les résultats escomptés. Conçue pour donner aux agriculteurs défavorisés un revenu proche de celui des salariés vivant dans la même région, elle a surtout servi aux exploitations suffisamment importantes, donc capables de présenter un plan de développement susceptible de *bénéficier* des aides nationales et communautaires.

C'est ainsi que vingt-cinq mille demandes seulement ont été présentées en moyenne par an aux autorités de Bruxelles, dont quatre mille *à cinq mille par la France et pratiquement* aucune par l'Italie. Les Belges, les Allemands et les Néerlandais ont relativement le mieux utilisé les facilités offertes par le plan communautaire.

La nouvelle réglementation modifie sensiblement les conditions d'octroi. Elle abaisse de façon significative l'objectif à atteindre permettant d'obtenir l'aide communautaire. Autrement dit, d'autres critères que la comparaison avec les revenus des autres secteurs sont pris en compte (nécessité notamment de freiner l'exode rural). Le nouveau plan s'assigne deux tâches principales : la première porte sur le développement de certaines productions (viande bovine en Italie et en Irlande par exemple) ; la seconde concerne le financement de programmes intégrés d'économie rurale dans les régions les plus défavorisées. A ce titre, les DOM bénéficieront de subventions communautaires d'un montant *de 500 millions de francs, et* la Lozère de 80 millions. Sont dans le même cas le sud-est de la Belgique, l'Irlande du Nord et certaines *régions* de l'Allemagne fédérale. Afin de permettre une complémentaire entre ces *aides et celles accordées* par le fonds régional de la C.E.E., la Commission doit assurer une coordination entre les deux types d'intervention.

Le programme quinquennal prévoit aussi des aides spécifiques aux jeunes agriculteurs (moins de quarante ans) et le financement de stages de qualification pour les personnes travaillant dans l'agriculture.

MARCEL SCOTTO.

Après la fixation des prix agricoles

Il faut maintenant peser sur les coûts de production

estiment les organisations françaises

Sauf en Grande-Bretagne, les termes du compromis pour les prix agricoles réalisé à Bruxelles sont accueillis plutôt favorablement dans l'ensemble des pays de la C.E.E. A Paris, M. Giscard d'Estaing a *déclaré devant les animateurs des* comités de soutien à sa candidature que *« des dispositions seraient prises pour assurer un complément de revenus aux agriculteurs français »,* au cas où le parallélisme entre la *hausse* des prix et celle des coûts de production ne serait pas maintenu. En Allemagne fédérale, on estime que l'augmentation obtenue *« assurera une hausse nominale de revenus aux exploitants équivalant à celle en cours de négociation dans l'industrie ».*

Au Danemark, le ministre de l'agriculture, M. Westh, satisfait lui aussi, a fait remarquer que, si les consommateurs avaient à payer plus cher leur nourriture (+ 4 % environ), *« pour chaque couronne versée en plus par les ménagères, la banque nationale en recevrait deux »,* puisque le Danemark exporte les deux tiers de sa production.

A Londres, le parti travailliste a qualifié le compromis de *« désastreux ».* Un député conservateur, M. Tony Marlow, estime que *« le ministre de l'agriculture britannique doit donner sa démission ».*

En France, les organisations professionnelles « officiellement reconnues » insistent sur les mesures à prendre pour peser sur la hausse des coûts de production. L'assemblée permanente des chambres d'agricul*ture met au crédit de cet accord* le report des décisions concernant la révision de la politique agricole commune.

Pour le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), qui exigera, *« avec plus de force que jamais, des mesures nationales de détaxation », « le gouvernement comptabilisera la baisse de son revenu le 26 avril ».* La Fédération française de l'agriculture écrit que *« le président de la République, le gouvernement et le ministre de l'agriculture viennent de trahir la paysannerie et de renier leurs plus solennels engagements ».*

La Fédération de la mutualité, de la coopération et du crédit insiste, pour sa part, sur la nécessité de veiller à la stricte application des mesures de soutien des marchés, ce que relève également la Fédération des coopératives laitières, qui s'inquiète de la volonté de la Commission européenne de fixer *« au niveau efficace le plus bas »* les restrictions à l'exportation et les aides diverses.

SOCIAL

Deux millions d'emplois peuvent être créés d'ici à 1985

estime la C.F.D.T.

Quelque 2 000 000 d'emplois peuvent être créés d'ici à 1985, estime la C.F.D.T., qui a rappelé et précisé, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi, ses propositions en la matière.

Critiquant le plan de lutte contre le chômage présenté par le président sortant — *« le candidat Giscard découvre le chômage parce que sa réélection n'est pas assurée »,* — M. Rolant, secrétaire national, responsable du secteur économique de la C.F.D.T., a indiqué que ces quelque 2 000 000 d'emplois — 2 060 000 exactement — pourraient se répartir ainsi, en chiffres, au cours du VIIIe Plan : 500 000 en réduisant la durée du travail — pour *atteindre les trente-cinq heures* par semaine en 1985 ; — 600 000 en soutenant la demande (avec une croissance économique de l'ordre de 3,4 % l'an) ; 250 000 en embauchant dans les services publics ; 290 000 en réalisant des « programmes d'urgence » (équipements collectifs, aménagement du territoire, etc.) ; 170 000 en développant le logement ; 150 000 en *mettant* sur pied des plans d'économies d'énergie et 100 000 en relançant les investissements productifs dans les grandes entreprises nationales.

La C.F.D.T. considère comme prioritaire la réduction du temps de travail et demande, en particulier, la généralisation du droit à la retraite à soixante ans, à taux plein.

Tandis que la centrale de M. Maire réclame aussi *« le développement d'un véritable système de formation professionnelle continue »,* M. Legendre, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a réaffirmé, mercredi, qu'*« aucun jeune ne sortira, en 1985, du système scolaire sans diplôme ».* Mais, pour cela, a ajouté M. Legendre, il faut que l'appareil de formation se mobilise, *« le gouvernement n'étant pas, à l'heure actuelle, en mesure de réaliser une adéquation parfaite entre les formations et les possibilités d'emploi ».*

L'adaptation de l'appareil de formation à l'appareil économique passe, selon M. Legendre, par *« une solution de coresponsabilité entre le monde de l'entreprise avec son expérience et le monde de la formation avec son sens de la pédagogie ».*

NOUVELLE GRÈVE A L'IMPRIMERIE SELIS

Un mouvement de grève se déclarait, voilà un mois, parmi le personnel de la SELIS (société d'exploitation de l'imprimerie spéciale) à Dammarie-les-Lys, imprimerie qui réalise la majeure partie des publications du P.C.F. pour l'Ile-de-France. 45 employés et cadres de l'entreprise avaient *alors arrêté le travail pour* réclamer le paiement intégral de leurs salaires de février. Après concertation, la direction réglait le différend et le travail reprenait.

Mais 45 des 71 employés de l'entreprise (la quasi-totalité des techniciens de l'imprimerie) viennent à nouveau de se mettre en grève, jeudi 2 avril. Ils réclament le paiement de leurs salaires de mars. 43 des grévistes ont intenté un procès en référé devant le conseil des prud'hommes de Melun, demandant à ce tribunal d'exiger de la direction le paiement immédiat des salaires de mars.

Un jugement dans ce sens est intervenu jeudi. Les ouvriers grévistes (près des deux tiers de l'effectif de l'entreprise), qui appartiennent tous à la Fédération française du Livre C.G.T. ont décidé de poursuivre la grève jusqu'au paiement de leur arriéré de salaires. — *(Corresp.)*

LE 3 % DES FONCTIONNAIRES

En décidant de relever le traitement des fonctionnaires de 3,1 % au 1er avril, le conseil des ministres n'a fait qu'appliquer l'accord salarial du 28 mars 1980, *qui prévoit que l'augmentation* est calculée ainsi : hausse des prix des mois connus depuis le début de l'année (janvier : + 1,2 %, février : + 0,90 %) plus 1 % au titre du maintien du pouvoir d'achat.

Les personnels civils et militaires de l'Etat ont vu leurs salaires accrus de 3 % au 1er janvier, mais ce relèvement a été accordé en tant que « rattrapage » pour l'année 1980, dégageant officiellement une progression du pouvoir d'achat de 0,57 %. L'accord salarial signé par le gouvernement et les organisations syndicales — sauf la C.G.T. et la C.F.D.T. — ayant expiré le 1er avril, de nouvelles négociations doivent s'engager après l'élection présidentielle.

● *Début des négociations entre la S.C.O.P.D. et les syndics de l'ancienne société Manufrance.* — Les négociations entre les représentants de la coopérative créée par la C.G.T. (S.C.O.P.D.) et les syndics de l'ancienne société Manufrance ont commencé jeudi 2 avril au tribunal de commerce de Saint-Etienne. A cette occasion, les premiers produits finis vélos, fusils, machines à coudre) ont été présentés par les ouvriers de la coopérative. Des propositions avancées par le conseil de surveillance de la S.C.O.P.D. ont été étudiées dans un « climat détendu » selon M. Giraud, membre du directoire de la S.C.O.P.D.

● *Saint-Etienne : cinquième jour de grève dans les transports.* — Saint-Etienne et douze communes voisines étaient encore privées de transports en commun, vendredi 3 avril, pour le cinquième jour consécutif. Depuis le déclenchement du conflit par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et la F.N.C.R. (autonome), les négociations quotidiennes ont permis aux points de vue de se rapprocher progressivement. Celles de jeudi ont échoué ; la délégation ouvrière ayant revendiqué le paiement des jours de grève et d'une prime de reprise, la direction opposa un refus catégorique. — *(Corresp.)*

● *Manifestation à Paris de la C.G.T. en faveur de trois permanents jugés en appel.* — Environ 2 000 militants de la C.G.T., venant d'entreprises de la région parisienne (1 400 selon la police) ont manifesté jeudi 2 avril à Paris. Ils entendaient apporter leur soutien à trois permanents cégétistes de la Seine-Saint-Denis qui comparaissent devant la 11e chambre de la cour d'appel. *Il s'agit de MM. Henri Orcette,* René Pineau et François Dilonardo — condamnés respectivement en décembre à quinze, douze et six mois de prison avec sursis en vertu de la loi anti-casseurs. Ils sont poursuivis pour *« avoir séquestré pendant un moment »,* le 22 février 1979, des membres d'un groupement patronal. Pour la C.G.T., ils se sont bornés à accompagner une délégation de salariés d'I.T.T.-Sonolor, menacés de licenciements, au siège de ce groupement, et *« l'intervention s'est déroulée dans le calme ».*

● *Immigrés : grève de la faim.* — Un pasteur protestant, un prêtre catholique et un immigré algérien en sursis d'expulsion ont commencé, jeudi 2 avril à Lyon, une grève de la faim « illimitée » pour protester contre les expulsions de travailleurs étrangers. Ils souhaitent notamment attirer l'attention sur le drame des jeunes immigrés de la deuxième génération, nés de parents étrangers, mais qui, le plus souvent, ignorent la langue et la culture du pays d'origine.

CONJONCTURE

Paris et Bonn envisageraient de prendre des mesures ponctuelles de relance concertée

De notre correspondant

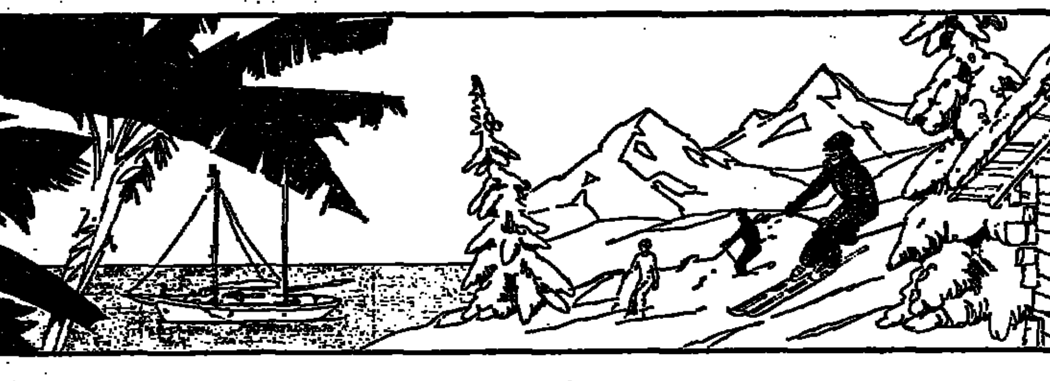
Bonn. — Paris et Bonn envisageraient de prendre des mesures ponctuelles de relance concertée. M. Barre est venu jeudi 2 avril à Bonn pour en discuter avec M. Schmidt. Certes, le premier ministre *s'est refusé* à toute déclaration, mais selon des informations recueillies du côté allemand, le déjeuner entre les deux chefs de gouvernement aurait été essentiellement consacré à l'étude de telles décisions.

Il paraît de plus en plus probable en effet que le chancelier devra prendre des mesures de relance à cause de la forte aggravation du chômage (il y avait, fin mars, 1,2 million de sans-emploi) et de la grogne qu'elle provoque au sein du parti *social-démocrate* (1). Mais les deux capitales sont d'accord pour considérer comme inefficace tout programme de relance globale.

Le gouvernement fédéral devra vaincre l'opposition du ministre de l'économie, M. Lambsdorff, hostile à toute aggravation du déficit budgétaire (27,4 milliards de marks prévus pour cette année). Le comité interministériel consacré à la conjoncture s'est prolongé tard dans la soirée de jeudi, sans doute à cause de ces divergences au sein de la coalition libérale - socialiste. M. Lambsdorff aurait accepté de donner son aval à des mesures de relance limitée, à condition que les dépenses supplémentaires en découlant soient financées sur des réductions opérées sur d'autres chapitres. *(Intérim.)*

[D'après nos informations aucune décision n'aurait été prise. MM. Schmidt et Barre seraient seulement tombés d'accord sur le fait qu'à partir d'une situation conjoncturelle à peu près semblable dans les deux pays (stagnation de l'activité économique ou récession, augmentation du chômage) des actions parallèles devraient être menées pour stimuler l'activité. Parmi ces actions, il aurait notamment été envisagé d'inciter les grandes banques françaises et allemandes à lancer des emprunts auprès des pays de l'OPEP. Garantis par les deux Etats ces emprunts permettraient de financer des programmes spécifiques dans certains secteurs de pointe comme l'électronique et l'aéronautique. Des firmes comme Matra et la SNIAS pourraient en bénéficier.]

(1) Selon les prévisions officielles, le produit national allemand devrait régresser d'environ 1 % en 1981.



ÉNERGIE

Contrainte de développer sa production pétrolière

L'Inde va faire appel à des compagnies étrangères

La facture pétrolière de l'Inde, en 1980-1981, devrait atteindre 56 milliards de roupies (1), soit 33 milliards de francs. Le ministre indien des finances, M. Venkataraman, a, en conséquence, annoncé, qu'une « haute priorité » serait accordée à la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz naturel, afin de réduire, autant que faire se peut, la dépendance du pays.

A cet effet, un ambitieux programme a été fixé aux deux sociétés du secteur public chargées de cette activité, l'O.N.G.C. — Oil Natural Gas Commission — et l'O.I.L. — Oil India Ltd. — qui poursuivront activement leurs recherches dans les zones qui leur sont déjà allouées.

Toutefois, a souligné le ministre, l'urgence est telle que le gouvernement a décidé de faire également appel à des sociétés étrangères avec lesquelles la production supplémentaire serait « partagée ». Les firmes sélectionnées pourraient commencer leurs opérations cet automne.

De notre correspondant

New-Delhi. — Le 10 novembre 1980, le ministre du pétrole, M. Sethi, avait annoncé que son pays avait retenu trente-cinq des soixante-sept compagnies étrangères qui s'étaient déclarées intéressées à procéder à des recherches dans les trente-deux zones (contre trois seulement lors d'une opération similaire en 1974) délimitées par les autorités indiennes (2). Vingt et une sociétés avaient, le 10 mars, confirmé leur volonté de participer à ces recherches.

Selon une formule déjà appliquée en Norvège, il avait précisé qu'un organisme distinct — ou une direction séparée du ministère — pourrait être chargé de coordonner l'ensemble de la politique pétrolière indienne.

Les termes des contrats qui seront conclus séparément, pour chaque zone, font l'objet de négociations qui devraient aboutir en avril. A l'époque, le ministre avait laissé entendre qu'une partie du pétrole découvert serait attribuée aux firmes étrangères, ces dernières pouvant le revendre à des pays tiers, étant entendu, toutefois, que, dans le choix final, la préférence serait donnée aux firmes qui offriraient à l'Inde une priorité d'achat. En fait, il semble que les Indiens souhaitent pouvoir acquérir la totalité du pétrole produit : ce facteur risque d'être déterminant dans les négociations en cours.

Une décision controversée

L'U.R.S.S., associée depuis l'origine, par l'intermédiaire de Techno-Export, aux efforts indiens, aurait obtenu des zones de recherche dans les Etats du Tripura et du Bengale occidental, à l'est du pays. *« L'U.R.S.S.*, a fait remarquer, sans sourire, un fonctionnaire indien, *est, en effet, un cas à part, dans la mesure où elle n'est pas intéressée à faire de l'argent. »*

La décision du gouvernement d'en appeler à l'étranger n'a pas manqué, dans un pays fort nationaliste, de susciter réserves et critiques. Les responsables de l'O.N.G.C. (qui sera d'ailleurs associée d'une manière ou d'une autre, à l'opération) n'ont pas caché leur déception, estimant qu'ils étaient capables de mener à bien un tel programme, si tant est qu'on leur en ait donné les moyens. Outre l'évocation de la précédente expérience, celle de 1974, jugée fort décevante *(« les groupes étrangers retenus n'avaient pas fait preuve d'une grande obstination »)*, ils ont fait également remarquer que l'Inde ne tirera aucun bénéfice technologique d'une opération qui, en revanche, verra des firmes étrangères s'attribuer une partie de la production nationale. De plus, on craint que les salaires offerts par ces dernières ne suscitent les convoitises des techniciens indiens.

Côté officiel, on en appelle au réalisme. D'une part, fait-on remarquer, les sociétés publiques indiennes ont devant elles, au cours des cinq prochaines années, un programme dont la réalisation monopolisera toutes leurs capacités. D'autre part, il faut savoir ce que l'on veut et, une fois fixées les priorités, accepter d'en payer le prix.

Si la capacité de production du pays est actuellement d'environ 14 millions de tonnes, l'Inde n'aura finalement tiré de son sous-sol, en 1980-1981, qu'un peu plus de 10 millions de tonnes de pétrole, les puits de l'Assam qui, en temps normal, produisent quelque 5 millions de tonnes, étant paralysés depuis décembre 1979 par la campagne d'agitation lancée par les étudiants afin de protester contre la présence, dans cet Etat du Nord-Est, d'un nombre de travailleurs immigrés jugé, à leurs yeux, excessif.

A cela est venu s'ajouter le déficit imposé à l'Inde par le conflit entre l'Iran et l'Irak — ses deux principaux fournisseurs : 11 millions de tonnes, — déficit couvert par des achats à d'autres pays ainsi que sur le marché au comptant. Il semble toutefois qu'en dépit du conflit l'Inde ait continué de recevoir du pétrole des deux belligérants, et qu'elle ait même signé avec l'Iran un accord portant sur 5 millions de tonnes.

Outre un contrat — renouvelable — conclu avec le Mexique (achat de 1,5 million de tonnes de brut en 1981), des pourparlers sont actuellement en cours notamment avec le Venezuela, le Koweït, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, la Malaisie, l'Algérie et le Nigéria. La Bulgarie fournira 50 000 tonnes de produits pétroliers. Quant à l'Union soviétique, elle a finalement accepté d'augmenter ses fournitures, pour 1981, de 1,5 à 2,5 millions de tonnes de brut, auxquels s'ajouteront 2,2 millions de tonnes de produits pétroliers.

Un répit de deux à trois ans

Fin mars 1981, les importations de pétrole de l'Inde devraient s'élever à environ 16,6 millions (contre 16,1 en 1979-1980), celles de produits pétroliers à quelque 7 millions, contre 4,5 en 1979-1980. Pour 1981-1982, qui devrait voir la production atteindre 17 millions, les prévisions sont respectivement de 15 et 5 millions.

Selon les spécialistes, l'Inde peut, sur le front pétrolier, espérer bénéficier d'un répit de deux à trois ans, les importations devant diminuer pendant cette période. Mais le courant s'inverserait ensuite si la production nationale n'était pas sérieusement augmentée ou si le pays ne se tournait vers d'autres sources d'énergie. En effet, malgré les efforts accomplis pour limiter la consommation de produits pétroliers, le gouvernement prévoit un doublement des besoins du pays en pétrole dans les vingt prochaines années : de 34 millions actuellement à 69 en l'an 2000.

Un chiffre qui, manifestement, préoccupe les responsables dans la mesure où il signifie une facture pétrolière encore alourdie. Or les sommes consacrées à l'achat de pétrole représentent déjà 50 % du montant total des importations indiennes et entre 70 et 80 % des ressources que le pays tire des exportations.

Si on ajoute aux 9 à 10 millions de tonnes que devrait à cette époque fournir l'Assam, la douzaine de millions de tonnes que l'on prévoit d'extraire, en 1984-1985, du gisement de Bombay-High, à 160 kilomètres au large de cette ville la production totale de l'Inde n'atteindrait alors que 22 millions, ce qui, compte tenu des besoins, serait très insuffisant.

D'où la décision d'exiger bien davantage de Bombay-High et des gisements voisins de Bassein et de Ratnagiri. Initialement, pourtant, les planificateurs avaient conseillé la modération dans l'exploitation du gisement de Bombay-High, commencée en 1976. Ainsi, le gouvernement précédent avait-il décidé d'en limiter la production annuelle à 10 millions. Aujourd'hui, nécessité faisant loi, l'objectif fixé pour 1983 est constamment réévalué : 12, puis 17 et, à présent, plus de 20 millions de tonnes.

Associée depuis trois ans avec l'O.N.G.C., la Compagnie française des pétroles (C.F.P.), dont le contrat d'assistance technique expire ce mois-ci, a proposé de porter la production totale du gisement à 17 millions en 1982, moyennant un pourcentage du pétrole supplémentaire produit. Les chiffres de 5 %, voire 10 %, ont été avancés par la presse indienne, mais, côté officiel, on n'envisage pas un chiffre supérieur à 2 %. La venue prochaine de représentants de la C.F.P. devrait permettre de clarifier les choses. Il apparaît en tout cas que l'O. N. G. C. souhaite voir reconduit le contrat qui la lie à la firme française.

Reste le financement de ce programme considérable auquel le gouvernement attache beaucoup d'importance. Il devrait notamment être réalisé grâce à un prêt de 400 millions de dollars de la Banque mondiale et un emprunt de 200 millions de dollars de l'O.N.G.C. sur le marché financier international (eurodollars). Sommes auxquelles viendraient s'ajouter divers crédits étrangers, notamment soviétiques.

PATRICK FRANCES.

(1) Une roupie = environ 0,60 F.

(2) Ces trente-deux zones se répartissent en quinze zones *onshore* et dix-sept *offshore* couvrant au total 700 000 kilomètres carrés. Les premières se trouvent au Cachemire, en Himachal-Pradesh, en Uttar-Pradesh, au Rajasthan, dans le bassin du Gange et de la Cauverie, et dans les marais du Kutch, au Gujerat. Les secondes sont situées sur les côtes du Konkan, du Kerala, de Coromandel, du Bengale, du Gujerat, dans le golfe de Mannar et autour des îles Lakshadeep.

Libres opinions

A quand une fiscalité européenne ?

par JULES STOFFELS (*)

LE rush des milliers d'automobilistes français sur les stations d'essence luxembourgeoises, qui dure depuis des années et s'aggrave au fur et à mesure que les prix du carburant augmentent et que l'écart entre les prix de part et d'autre de la frontière persiste, ne peut laisser indifférents tous ceux qui sont concernés par le va-et-vient incessant, en particulier les entreprises commerciales et artisanales mises sur la touche.

Les cortèges de voitures françaises qui, au dire des douaniers, font chaque semaine, en moyenne une trentaine de kilomètres pour se ravitailler en carburant luxembourgeois, créent, du côté luxembourgeois, un surpassement de zèle et d'investissement, la désaffection et le chômage chez les homologues français. Au Luxembourg, très souvent, une dizaine de distributeurs d'essence, établis côte à côte, se démènent pour satisfaire la clientèle française et arrivent à vider leurs citernes en un rien de temps. Au même moment, du côté français, c'est le désert.

Ce phénomène absurde est occasionné uniquement par la disparité arbitraire des prix de certains produits, engendrée par l'incidence discordante de la fiscalité, malgré les efforts incessants de la Commission européenne pour inciter aux économies d'énergie par une politique de prix adaptée aux circonstances actuelles. Au Luxembourg, tandis que la fiscalité sur le revenu est la plus pesante de l'Europe des Neuf, les taux de la T.V.A. (5 % et 10 %) sont relativement très modérés ; les taxes sur l'énergie et les produits pétroliers en particulier sont très peu élevées par rapport à la situation générale dans la Communauté, et notamment en France. Il en va de même pour les droits d'accises et autres grevant l'alcool et le tabac. Le 28 mars, 1 litre d'essence super coûtait à Longwy 3,78 F contre 2,92 F au Luxembourg ; pour l'essence ordinaire on payait 3,56 F en France et 2,82 F chez le voisin. A Longwy, 1 litre de Ricard était vendu 62 F : à Rodange (Luxembourg), le prix était de 35 F. Pour faciliter les transactions commerciales et monétaires, pour améliorer la transparence des prix, les distributeurs de carburant et les commerçants luxembourgeois affichent leurs prix en francs luxembourgeois et en francs français, acceptent la monnaie française au même titre que la monnaie luxembourgeoise. Inutile d'ajouter que la plupart des automobilistes français profitent de l'aubaine pour s'approvisionner en alcool d'origine française et autre, cela au détriment du fisc et du commerçant français. La clientèle française, pour tirer le parti maximum de ses déplacements, achète fréquemment dans les stations d'essence luxembourgeoises toutes sortes d'accessoires qui, essentiellement pour des raisons d'ordre fiscal, coûtent moins cher au Luxembourg.

***

Les effets du dérèglement économique et social ci-dessus n'échappent à personne. En France, en 1980, la consommation de fuel domestique a accusé une baisse de 7,8 % et la demande de carburant auto une hausse de 0,6 %. Le gouvernement français, afin d'atténuer le déficit de la balance énergétique et celui de la balance des paiements, s'efforce de limiter la croissance de la demande de carburant auto. Il semble, à première vue, que l'approvisionnement des frontaliers français en carburant luxembourgeois constitue un élément favorable à la solution du problème pétrolier de la France. Pratiquement il n'en est rien. Les automobilistes français paient des droits et taxes au profit de l'Etat luxembourgeois qui échappent au fisc français. L'abandon des stations de distribution et des garages français, celui des commerçants vendeurs de spiritueux et autres, a causé de fortes réductions de certains chiffres d'affaires, quelquefois la fermeture et la mise au chômage.

Ainsi, plusieurs circonscriptions du bassin de Longwy, très durement touchées par la crise structurelle et conjoncturelle de la sidérurgie, se trouvent-elles en butte aux interférences provoquées par l'économie dominante luxembourgeoise en rapport avec les disparités exorbitantes d'ordre fiscal au sein de la « grande région ». En cette occurrence, la régression des entreprises françaises n'est nullement le résultat de la libre concurrence, mais celui d'une économie de marché, dont la concurrence est faussée d'emblée par la situation d'inégalité arbitraire au départ.

Sur le plan européen proprement dit, si l'on tient compte de la consommation supplémentaire de carburant entraînée par le déplacement des milliers d'automobilistes français se ravitaillant au Luxembourg, on est amené à constater une augmentation de la consommation pétrolière globale de l'Europe, ce qui n'améliore en rien le problème énergétique de la C.E.E.

A tout prendre, l'exemple ci-dessus, parmi bien d'autres, hélas ! révèle à quel point l'Europe est malade de ses déséquilibres régionaux, dus, très souvent, à la non-application, voulue ou non, des principes fondamentaux du traité de Rome. Dans le cas présent, alors que l'article 3 du traité exige *« l'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée »* et, par conséquent, *« le rapprochement des législations nécessaires au fonctionnement du marché »*. Vingt-quatre ans après la signature, on est loin de l'harmonisation envisagée. Faut-il, en attendant, que certaines régions interfrontalières se déséquilibrent et se désagrègent complètement ? Longwy et son bassin, qui figuraient longtemps parmi les portes de France les plus en vue, sont-ils voués au rôle de dortoir et de remise à l'époque du Marché Commun ? Pour l'instant, les faits ne sont pas de nature à calmer nos appréhensions.

(*) Professeur de sciences économiques et sociales à Luxembourg.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE FRANCE

Le compte rendu de la Banque de France relatif à l'année 1980 vient d'être remis par le gouverneur au président de la République. En voici les principaux éléments.

Plus encore qu'en 1979, l'économie mondiale a été dominée, en 1980, par la hausse du prix du pétrole et ses conséquences néfastes : les déséquilibres croissants des balances extérieures, le renforcement des tensions inflationnistes, et le ralentissement général de l'activité. En France, la politique économique a permis d'atténuer les aspects les plus défavorables de la situation, mais sur certains points importants les progrès tardent à se manifester ou sont encore trop lents : ainsi, les efforts entrepris doivent-ils être intensifiés.

Malgré une nouvelle progression du produit intérieur brut en volume, le marché de l'emploi a continué à se dégrader comme dans les autres pays industrialisés. Il en est de même de la balance des paiements courants qui s'est détériorée par rapport à 1979 du fait de l'aggravation de la facture pétrolière, ainsi qu'on le constate dans tous les pays non producteurs de pétrole. Cependant, la progression des services rendus à l'étranger et l'afflux des capitaux ont permis de financer sans difficulté le déficit commercial, et même d'accroître les réserves publiques de change. Quant à l'inflation, après avoir progressé en rythme annuel jusqu'au printemps dernier, elle s'est ensuite stabilisée et a commencé à régresser depuis le début de cette année, mais, si elle demeure au niveau de celle de certains pays étrangers importants, elle est encore très supérieure à celle d'autres pays non moins importants.

L'élimination des déséquilibres internes et externes est une condition nécessaire de tout développement générateur d'améliorations pour l'emploi, et du maintien du pouvoir d'achat. Dans ce but, il y a lieu de consacrer une part croissante de la production au paiement des importations (c'est-à-dire à exporter) et, par conséquent, une part décroissante aux emplois intérieurs (en particulier à la consommation). Les progrès de la compétitivité des entreprises françaises par rapport à leurs concurrents étrangers, notamment par le développement des investissements productifs, sont le meilleur moyen d'accentuer la pénétration de nos entreprises sur les marchés extérieurs, de reprendre des parts de marché sur le territoire national, et de soutenir l'expansion dans une conjoncture internationale déclinante. Quant à la hausse des prix, elle est sans cesse relancée par les chocs pétroliers, les anticipations inflationnistes et l'indexation des prix, des salaires et des revenus non salariaux ; or il ne faut pas oublier que l'augmentation du pouvoir d'achat ne dépend en définitive que des gains de productivité.

La politique monétaire n'est qu'une partie de la politique économique, et il serait dangereux de lui demander trop. Mais s'il est vrai que la monnaie ne peut être stabilisée que par une politique économique globalement cohérente, celle-ci ne peut atteindre ses buts sociaux en l'absence de rigueur monétaire.

La politique monétaire doit tendre tout d'abord à contrôler la quantité de monnaie mise à la disposition des agents économiques ; depuis 1977, les autorités monétaires se sont attachées à réduire d'année en année leur objectif de création monétaire ; ainsi, en 1980, l'objectif fixé à 11 % a été atteint, et pour 1981 il a été ramené à 10 %. Mais la politique monétaire ne doit pas être uniquement quantitative ; elle doit aussi s'efforcer de contrôler les taux d'intérêt et le taux de change. Pour les taux d'intérêt, ils doivent être assez élevés pour que, compte tenu du taux d'inflation, l'épargne soit abondante, et les investissements sélectionnés selon leur productivité ; ces principes ont été appliqués avec souplesse et modération, et c'est pourquoi en termes réels ou en termes nominaux les taux d'intérêt français, bien que relevés au niveau du taux d'inflation, demeurent en général plus faibles que dans les autres pays industrialisés d'Occident. Pour le taux de change du franc, il a été maintenu stable au sein du système monétaire européen, et a pu ainsi constituer une référence claire autour de laquelle les prix et les revenus devraient peu à peu s'ajuster ; vis-à-vis des monnaies extérieures à ce système, les fluctuations ont malheureusement été trop fréquentes et trop amples, et il faut souhaiter qu'un processus de stabilisation puisse s'amorcer dans ce domaine également.

Les résultats encourageants obtenus dans les différents compartiments de la politique monétaire conduisent à persévérer dans la même voie. En particulier tant que l'inflation n'aura pas été réduite et le système financier français rendu plus sensible au rôle régulateur des taux d'intérêt, l'encadrement du crédit devra être maintenu malgré ses inconvénients, afin de conserver le contrôle de la masse monétaire ; s'il était abandonné prématurément, les taux d'intérêt devraient être relevés brutalement. Quant au système monétaire européen, il convient de souligner la qualité de son fonctionnement depuis sa création ; son développement pourrait contribuer à la restauration d'un meilleur ordre monétaire international.

La politique monétaire ainsi définie est conduite graduellement afin que l'affaiblissement des comportements inflationnistes se fasse sans conséquence excessive sur la production en volume et sur l'emploi : d'ailleurs, la lutte contre l'inflation doit être aussi permanente que la tentation de l'inflation ; l'intensité de la lutte ne détermine pas sa durée ; elle ne relève que de la gravité du mal.

B.F.A. - BANQUE FRANCO-ALLEMANDE S.A.

Forte progression en 1980

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1981, a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Au cours de cet exercice, la B.F.A. a connu une évolution sensible de l'ensemble de ses activités (chiffres en milliers de francs) :

	Fin 1980	Fin 1979
Total du bilan	3 453 116	2 188 967
Volume d'affaires	3 660 332	2 323 912
Fonds propres	164 372	62 419
Dépôts clientèle	444 792	390 103
Ressources banques	2 646 880	1 585 959
Volume des crédits à la clientèle	1 890 627	1 266 540
Volume des opérations de trésorerie	1 556 137	862 372
Bénéfice de l'exercice	4 080	2 135

L'Assemblée a voté la distribution d'un dividende net de 37,50 francs assorti d'un avoir fiscal de 18,75 francs, soit un revenu global de 56,25 francs par action de 1 000 francs nominal.

Après le départ de M. R. Steiblen, le directoire de la Banque se compose de deux membres, *MM. K. Baldauf* et *R. Lang*, agissant sur un pied d'égalité.

L'événement marquant de l'exercice 1980 a été l'augmentation importante des fonds propres de la Banque intervenue le 30 octobre 1980. Le capital social a été porté de 30 à 80 millions de francs. Compte tenu d'une prime d'émission de 100 %, l'apport d'argent frais s'est élevé à 100 millions de francs.

BEGHIN - SAY

Aux termes d'un accord en date du 30 mars 1981, le groupe Suez-Vernes et le groupe Ferruzzi détiendront chacun 30 % environ du capital de Beghin-Say, après l'acquisition par le premier groupe de la moitié des actions détenues par le second, en dehors d'European Sugars France, et le rachat de la part de la Raffinerie Tirlemontoise, dans cette dernière société, par le groupe Ferruzzi.

Chacun des deux groupes sera représenté par cinq membres au sein du conseil d'administration, dont le président-directeur général est M. Marc Vernes.

D'un commun accord, un onzième siège demeure détenu par la société Betteravière d'expansion européenne, représentée par M. Georges Garinois.

Les deux groupes continueront, comme par le passé, détenant le contrôle de la société, à la gérer paritairement.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

L'assemblée générale ordinaire des *sociétaires de la Caisse centrale des* Banques populaires s'est tenue, le 2 avril 1981, sous la présidence de M. Henri Barre.

Le bilan, arrêté au 31 décembre 1980, totalise 25,8 milliards de francs contre 22,6 milliards de francs à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de plus de 14 %.

Le bénéfice net, après dotation aux amortissements (11 339 377 F) et constitution de différentes provisions, s'élève à 28 387 591 F contre 25 184 689 F pour l'année 1979.

Compte tenu du montant des emprunts obligataires et des affectations décidées par l'assemblée générale, les capitaux permanents de la société dépassent 3,82 milliards de francs ; les fonds propres « stricto sensu » s'établissent à 418 millions de francs.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice ; l'intérêt, qui sera mis en paiement le 1er juin 1981, a été fixé au maximum légal, soit 6 F par part sociale, ce qui détermine, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, un montant global de 9 F.

L'assemblée générale a ratifié la nomination en qualité d'administra*teurs de MM. Georges Debant, Bruno* Desjonquères et Philippe Neuhoff, et renouvelé le mandat d'administrateurs de MM. Pierre Dap, Jean Desvergnes et Jean Ledoux.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire, qui s'est réunie à l'issue de la précédente, a décidé d'autoriser le conseil à porter le capital fiscal, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, de 150 millions de francs, son montant actuel, à 300 millions de francs.

ECONOMATS DU CENTRE

Le chiffre d'affaires T.T.C. pour l'exercice d'une durée exceptionnelle de quinze mois (1er octobre 1979 - 31 décembre 1980) s'est élevé à 3 255 745 472 F.

Le bénéfice net (après provisions, amortissements et impôts) est de *22 609 452 F*.

Les investissements nets ont été de 37 359 655 F, réalisés entièrement par autofinancement.

Le budget des immobilisations pour l'exercice en cours, d'une durée normale de douze mois (1er janvier 1981 - 31 décembre 1981), s'élève à 58 millions de francs. Il sera réalisé par autofinancement et par un emprunt à moyen terme de 25 millions de francs.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni, le 31 mars 1981, sous la présidence de M. Philippe Chareyre. Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le mercredi 17 juin 1981 à 10 h. 30 au Royal Monceau, 39, avenue Hoche à Paris (8e).

Les recettes totales ayant atteint 116 261 000 F contre 104 561 000 F en 1979, le résultat d'exploitation s'élève à 81 424 862 F contre 74 246 803 F, et le bénéfice net à 90 016 304 F, compte tenu des plus-values réalisées sur les ventes effectuées pendant l'exercice.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 14 F par action dont 2,91 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, en augmentation de 12 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 12,50 F.

Après avoir pris connaissance des conclusions des commissaires aux comptes et des commissaires aux apports, le conseil d'administration a, par ailleurs, approuvé le projet d'absorption d'UFIMEG, qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire et qui, s'il est approuvé par les actionnaires, prendra effet rétroactivement au 1er janvier 1981.

L'examen de la valeur réelle des actifs des deux sociétés et de l'évolution de leurs rendements respectifs a conduit à arrêter la parité d'une action SEFIMEG pour deux actions UFIMEG.

Après fusion, le patrimoine de SEFIMEG dépassera huit mille logements et 105 000 mètres carrés de locaux commerciaux, ce qui accroîtra sensiblement sa capacité d'autofinancement et ses possibilités d'arbitrages patrimoniaux. Au surplus, grâce notamment aux économies de frais généraux prévisibles, les bénéfices devraient connaître une plus forte progression au cours des prochains exercices.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A HOUSTON (TEXAS)

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, accompagné de M. Léopold Jeorger, directeur général adjoint, a inauguré, les 31 mars et 1er avril, le bureau de représentation de la Société générale à Houston (Texas).

Après la réouverture, début 1979, de la succursale de New-York, cette nouvelle implantation s'inscrit dans le cadre du développement de la Société générale sur les principales places financières et économiques des Etats-Unis.

Ainsi, par sa présence directe, par sa participation de 20 % dans l'European American Bank, vingt-quatrième banque U.S., et par son investment bank, Hudson Securities Inc, la Société générale dispose aux Etats-Unis de moyens d'action étendus propres à répondre à l'ensemble des besoins de la clientèle du groupe.

Le bureau de représentation de Houston est dirigé par M. Dennis Petito, vice-président. Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : 1100 Louisiana Street, Suite 3620, Houston, Texas 77002. Telephone : (713) 650-1777. Telex : ITT 5620059.

elf gabon

Le conseil d'administration d'Elf-Gabon s'est réuni à Paris le 2 avril 1981. Il a constaté les résultats de l'exercice 1980, dont le bénéfice net s'élève à 41,9 milliards de francs C.F.A. et a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra au Gabon le 11 juin 1981, la distribution d'un dividende de 6 000 F C.F.A. par action (120 FF), net d'impôts, au titre de l'exercice 1980.

Un acompte de 2 400 F C.F.A. par action (48 FF) ayant été mis en paiement en décembre 1980, le solde du dividende restant à verser s'élèvera à 3 600 F C.F.A. (72 FF).



BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE

Réuni le 27 mars 1981, le conseil d'administration de la Banque intercontinentale arabe (B.I.A.) a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le bilan totalise 7 181 millions de francs contre 4 801 millions de francs au 31 décembre 1979, soit une progression de 49,6 %.

Le bénéfice net après impôts en instance d'affectation ressort à 21 725 644 F contre 15 191 533 F pour l'exercice 1979, en progression de 43 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 5 juin 1981 de distribuer un dividende de 9 % contre 8 % en 1979.

ARBED

Société anonyme

Siège social à Luxembourg - R.C. Luxembourg n° B 6990

M. les actionnaires de la société anonyme ARBED sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 avril 1981, à 14 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société.
2) Rapport des commissaires sur la comptabilité et le bilan de l'exercice écoulé.
3) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes.
4) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
5) Nomination dans les conseils.
6) Divers.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à MM. les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'article 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 18 avril 1981 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg

1) Au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg ;
2) A la Banque Internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;
3) A la Banque Générale du Luxembourg, à Luxembourg ;
4) *Au Crédit Lyonnais, à Luxembourg* ;
5) A la Caisse d'Epargne d'Etat, à Luxembourg ;
6) A la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;
7) A la Société Générale Alsacienne de Banque, à Luxembourg ;
8) Au Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.

En France

1) Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;
2) A la Banque de l'Union Européenne, 4/6, rue Gaillon, à Paris ;
3) Au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;
4) A la Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 20 avril 1981 au siège de la société.

Luxembourg, le 3 avril 1981.

Le Conseil d'Administration :
Emmanuel TESCH, président.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Conseil d'administration du 31 mars 1981

Après avoir enregistré la réalisation de la récente augmentation de capital en espèces, ayant porté celui-ci à 94 603 800 francs divisé en 473 019 actions de 200 francs nominal, le conseil, lors de sa réunion du 31 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Les recettes locatives ont atteint 47 523 000 francs contre 42 022 000 francs en 1979, soit une augmentation de 13,09 %. Compte tenu, en outre, de l'augmentation des produits financiers et de la diminution de la charge d'intérêt résultant des conversions d'obligations, les profits nets d'exploitation s'établissent, après amortissements et provisions courantes pour un total de 9 880 000 francs, à 27 475 000 francs contre 18 122 000 francs (+ 51,61 %). Le compte de pertes et profits enregistre, pour sa part, des plus-values nettes à long terme pour 5 810 000 francs. Le bénéfice net de l'exercice 1980 s'établit finalement à 20 346 000 francs.

Grâce à l'assainissement réalisé au cours des dernières années, la Société se retrouve maintenant en mesure de servir à ses actionnaires un dividende normal entièrement couvert par les profits d'exploitation. En conséquence, le conseil proposera à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 17 juin 1981, de porter les plus-values nettes en réserve et de fixer le dividende à 28 francs contre 16 francs au titre de l'exercice 1979 (42 francs et 24 francs avoir fiscal compris), ce dividende devant bénéficier à un nombre d'actions augmenté de 10 % du fait des conversions d'obligations intervenues en 1980. En outre, le report à nouveau serait augmenté de 2 138 000 francs.

Par ailleurs, le conseil proposera à une assemblée extraordinaire, qui sera réunie à l'issue de l'assemblée annuelle, de décider la distribution gratuite d'actions aux salariés de la Société dans les conditions prévues par la loi du 24 octobre 1980.

CERABATI

Le conseil d'administration, réuni le 1er avril 1981, sous la présidence de Mme de Vogüe, a examiné les comptes de l'exercice 1980. Le chiffre d'affaires de CERABATI France s'est élevé à 402,6 millions de francs H.T., en progression de 26 %. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est de 438,2 millions de francs H.T. contre 396,4 millions de francs en 1979.

Le compte de pertes et profits de *CERABATI* France, après amortissements (17,6 millions de francs, avant réévaluation), provisions et impôts présente un résultat net de 8 millions 170 583,26 francs. Avec le report à nouveau de l'exercice précédent, le montant à répartir est de 12 millions 160 613,07 francs. Le conseil propose à l'assemblée convoquée le 25 juin 1981, le vote d'un dividende net de 13 francs (19,50 francs avec l'impôt déjà versé au Trésor) au titre de l'exercice 1980 (contre 10 francs et 15 francs pour l'exercice précédent).

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le montant total net distribué s'élèvera à 4 055 051 francs, le report à nouveau à 6 390 133,60 F; 631 383 francs étant portés en réserve pour investissements et 874 045,47 F en réserve spéciale de plus-value à long terme.

Les filiales belge et luxembourgeoise déficitaires en 1979 sont en 1980 légèrement bénéficiaires. Le résultat net de la filiale d'extraction CERATERA passe de 543 000 francs en 1979 à 1 389 000 francs en 1980. En revanche, la filiale de porcelaine HAVILLAND, à Limoges, termine l'exercice 1980 en léger déficit (— 200 000 francs) ; les perturbations causées par la réalisation d'importants investissements en sont la cause essentielle.

Le conseil a examiné les perspectives de l'exercice 1981. La conjoncture du début de l'année est défavorable. A fin mars, en volume, les ventes sont légèrement inférieures à celles de l'an passé. Cependant, la société devrait dépasser les performances de 1980 et améliorer de nouveau ses résultats grâce à une meilleure conjoncture durant le second semestre.

SOURCE PERRIER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Source Perrier s'est tenue à Vergèze (Gard), le 31 mars 1981.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1980, se soldant par un bénéfice de 87 248 605,28 francs (après reprise de provision sur titres de participation de 34 758 963,44 francs) contre 57 893 963,72 francs pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé s'est élevé à la même date à 81 133 808,36 francs contre 75 617 468,06 francs au 30 septembre 1979.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 8 francs par action, soit 12 francs, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, dividende qui s'appliquera à un capital augmenté, au cours de l'année 1980, de 33 % par distribution d'une action gratuite nouvelle pour trois anciennes.

Ce dividende sera mis en paiement le 14 avril 1981 contre remise du coupon n° 42.

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire tenue à l'issue de la précédente a décidé, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, de procéder à une distribution d'actions en faveur des salariés.

LA B.N.P. A NEW-YORK

La Banque nationale de Paris inaugure officiellement cette semaine les nouveaux bureaux de sa succursale, 499 Park Avenue à New-York.

M. Jacques Calvet, président, accompagné de M. Gérard Llewellyn, directeur général, et d'une délégation de la direction générale, a présidé cette cérémonie.

La présence du groupe B.N.P. à New-York est ancienne, puisque sa filiale à part entière, la French American Banking Corporation, dont le siège est 120 Broadway, a été créée en 1919.

La French American Banking Corporation et la succursale de la B.N.P. de New-York sont complémentaires l'une de l'autre : la première est spécialisée dans le financement des opérations internationales et des commodities ; elle a une importante clientèle de banques étrangères et de non-résidents. La succursale opère sur le marché monétaire et travaille avec les sociétés multinationales américaines ainsi qu'avec les filiales aux U.S.A. de groupes étrangers, français notamment.

Outre ses implantations new-yorkaises, la Banque nationale de Paris possède également une succursale à Chicago, deux agences à San-Francisco et Los Angeles et un bureau de représentation à Houston.

Par ailleurs, la B.N.P. a acquis en 1980 la totalité du capital de la Bank of the West, qui dispose en Californie, après fusion avec la French Bank of California, créée par la B.N.P. en 1972, d'un réseau de quarante-cinq agences.

ÉDITION ET PRESSE

Les relations avec l'audiovisuel agitent le monde de l'édition

Après le rachat de Hachette par Matra, qui a provoqué un trouble considérable dans le monde de l'édition, d'autres mouvements sont en cours dans ce secteur. C'est ainsi que la Gaumont a pris la majorité chez Ramsay (« le Monde » daté 29-30 mars) et poursuit des négociations avec Gallimard. Des changements pourraient également avoir lieu chez Robert Laffont et aux Presses de la Cité. Ces bouleversements sont provoqués par les rapports nouveaux qui s'établissent entre l'édition et l'audiovisuel.

Le rachat de Hachette par Matra se traduit par une profonde réorganisation du secteur éditorial de ce groupe. Ces changements sont observés avec attention par les autres éditeurs parce qu'ils donneront une idée de la stratégie du groupe. Les premières mesures — d'autres seront prises au cours de cette quinzaine — ont déjà suscité des craintes chez le personnel, en dépit de la démarche prudente que semble avoir adoptée le nouveau P.-D.G., M. Yves Sabouret. Des rumeurs de licenciements circulent : certains avancent même le chiffre de plusieurs centaines pour l'ensemble du groupe.

L'édition serait répartie en quatre branches : produits lourds (encyclopédies, dictionnaires, fascicules), grande diffusion (ouvrages à destination d'un large public tels les livres de poche), classiques (ouvrages scolaires et parascolaires) et littérature générale. Cette dernière branche comprendrait les éditeurs comme Grasset, Stock, Le Chêne, Fayard, les départements « littérature générale » de Hachette, etc. Bien que cela paraisse peu probable actuellement, en raison de la structure juridique des filiales, certains y voient l'amorce d'un regroupement dans des locaux communs, avec des services communs qui conduirait tout naturellement vers la spécialisation, la perte d'autonomie éditoriale et les réductions d'effectifs. A l'évidence, le choix de la personne qui dirigera cette branche éclairera sur les intentions de Matra.

De fait, les éditeurs s'intéressent à l'audiovisuel depuis longtemps, depuis que Mac Luhan avait promis son avènement aux dépens de l'écrit. Certains avaient créé des départements ou des filiales à cet effet, qui n'avaient pas donné les résultats fabuleux escomptés. Mais l'hypothèse d'une quatrième chaîne de télévision, l'arrivée prochaine des vidéodisques, etc. et surtout l'irruption du groupe Matra-Europe 1, a donné un caractère d'urgence à ce qui ne soulevait jusqu'alors qu'un intérêt épisodique. Les besoins de l'audiovisuel seront tels que les « groupes de communication » ne peuvent rester indifférents à la « réserve » en auteurs et en œuvres qu'est l'édition. De plus, disposant d'importants moyens financiers, ils pourront drainer à leur profit les auteurs à grands tirages, ne laissant aux éditeurs indépendants que les écrivains aux ventes plus incertaines et à la rentabilité aléatoire.

Pour faire face à cette éventualité, les éditeurs ont plusieurs possibilités :

— soit ils continuent à remplir leurs fonctions éditoriales en espérant à l'avenir se ménager un « espace de liberté » entre les « groupes de communication » ;

— soit ils prennent les devants en créant des entités audiovisuelles et s'assurent ainsi une position de force ;

— soit ils s'intègrent le plus tôt possible à l'un de ces groupes, en profitant des circonstances favorables et en jouant la stratégie de l'audiovisuel.

M. Jean-Pierre Ramsay, P.-D.G. des éditions du même nom, chez qui la Gaumont vient de prendre une participation majoritaire, s'inspire visiblement de cette dernière analyse. « *Mon équipe et moi (quinze personnes) avons évalué la taille idéale d'une maison d'édition qui, à partir d'un minimum de structures, rendrait le plus de services au maximum d'auteurs*, dit-il. *L'autofinancement n'était plus possible. Nous avons voulu les moyens de notre politique. La Gaumont, qui finance également le cinéma d'essai, présente une complémentarité : son concours donne la possibilité à des écrivains de vivre aussi de l'image. Ils pourront écrire des scénarios d'après des livres, ou des livres d'après des films. Le film « portera » le livre et réciproquement. Nos auteurs pourront espérer l'exploitation par l'audiovisuel des droits annexes de leurs œuvres.* »

M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de la Gaumont, présente cette opération comme une « alternative » à la nébuleuse « Matra » : « *Nous proposons aux écrivains — et nous espérons qu'ils seront séduits — une autre alternative que des concentrations majeures. Nous préférons avoir Fellini avec nous plutôt que d'acheter les studios de Cinecitta.* » Mais, dira-t-on, Gaumont mène tout compte fait une politique classique de diversification. Ainsi, elle a pris récemment le contrôle de la firme de disques Erato (1). Pourtant, chez Gaumont, on estime avoir un je-ne-sais-quoi en plus : « *Nous sommes un éditeur de musique à part entière : ce n'est pas un hasard si Pierre Boulez est venu chez Erato depuis que nous avons racheté cette maison. Le cinéma, la musique, le livre, vivent parce qu'il y a des auteurs,* poursuit M. Toscan du Plantier. *L'éditeur doit avoir le flair de reconnaître le talent chez les auteurs et doit être à la fois un industriel et un artisan.* » C'est pourquoi la Gaumont a misé sur « *l'homme nouveau avec qui se fera l'édition de demain* ».

Sur les discussions en cours avec Gallimard, M. Toscan du Plantier se fait plus discret. Pourtant, il y a longtemps que la vénérable maison de la rue Sébastien-Bottin lui sert de référence culturelle. Chez Gallimard, on est aussi peu bavard que d'habitude. Il semble toutefois que la stratégie de cette maison soit du deuxième type : prendre les devants et adapter soi-même à l'audiovisuel un prestigieux fonds littéraire. Si accord il y avait, il donnerait à Gaumont la priorité — mais non l'exclusivité — des œuvres publiées par Gallimard qui les ferait adapter par ses auteurs.

Chez Robert Laffont (2), quatrième éditeur français, une prochaine augmentation de capital pourrait être l'occasion d'un élargissement de l'actionnariat. On parle d'un possible renforcement de la banque Worms qui détient déjà 3 %, et d'une éventuelle entrée d'un ou deux groupes de l'audiovisuel, parmi lesquels R.T.L.

Le second groupe éditorial, les Presses de la Cité, est aussi sur la sellette. De mystérieux achats d'actions en Bourse, considérés comme de simples prises de bénéfice par les uns, seraient, pour d'autres, le prélude à une opération de grande envergure, qui trouverait sa conclusion après les élections. On cite là encore des firmes de l'audiovisuel.

Ces opérations s'inscrivent pour la plupart dans une logique où les considérations financières prennent le pas sur les questions d'art et de littérature. D'ores et déjà, celles qui sont réalisées font peser trois menaces ; la première, sur la qualité générale d'œuvres fabriquées pour une consommation de masse ; la seconde, sur la diversité culturelle d'une production, où les œuvres non conformistes pourraient être définitivement marginalisées ; la troisième, sur les libertés des idées ; par le jeu de ses relations privilégiées et de ses participations dans les firmes audiovisuelles, l'Etat conduirait le bal et chacun devrait alors évoluer au rythme du maître de ballet.

BERNARD ALLIOT.

(1) *Le Monde* du 27 septembre 1980
(2) Son fondateur fêtera en mai-juin le quarantième anniversaire de sa maison.

A LYON

Le projet de mise en place d'un journal électronique d'informations municipales suscite de nombreuses réactions

La société Jean-Claude Decaux va procéder dans les semaines prochaines, à Lyon, à l'installation de vingt-cinq panneaux de dimensions respectables (5 mètres de hauteur pour une surface affichable de 1,70 mètre sur 1,37 mètre) qui serviront de support à un journal électronique lumineux d'informations municipales. Disséminés dans tous les quartiers, ces panneaux — qui se présentent sous la forme de « raquettes » — suscitent bien des controverses. Les défenseurs de l'environnement y voient une menace sur la qualité déjà contestable du mobilier urbain. Les milieux politiques s'inquiètent du contrôle de l'information municipale. Le P.-D.G. du Progrès *note une « coïncidence » entre son arrivée à la tête du premier quotidien de la ville et une décision votée par le conseil municipal qui gonfle singulièrement le budget de la délégation à l'information. Son responsable, Me André Soulier, adjoint au maire, se veut rassurant :* « Il ne s'agit absolument pas d'une « machine de guerre » contre quiconque. Les messages seront essentiellement d'ordre pratique. »

De notre correspondant régional

Lyon. — Le dernier-né des panneaux Decaux a fait son apparition à Lyon à l'occasion de la soixante-troisième Foire internationale. Le panneau prototype, qui diffuse pendant la durée de la manifestation — jusqu'au 6 avril — des informations pratiques, aura dans quelques semaines vingt-quatre modèles semblables répartis dans la ville. L'inauguration du réseau, initialement prévue au soir du second tour de l'élection présidentielle, a été différée : les intentions avouées de se limiter à des informations municipales auraient, dès le premier jour, été bafouées. De plus, l'information prévue (les résultats du scrutin de la ville même) aurait été diffusée tardivement et « dans le désert » : les Lyonnais seront devant leur écran de télévision domestique, à l'écoute des radios et disposeront, le lendemain, de détails locaux dans leurs quotidiens.

Le journal électronique aura vingt-cinq éditions simultanées avec des possibilités de décrochages locaux pour des annonces particulières à un quartier ou à une zone déterminée. Ce « journal » aura huit « pages » de huit lignes de dix-huit caractères.

A qui s'adressent les messages ? Aux Lyonnais bien sûr, piétons et automobilistes, selon les lieux ; « *soixante à quatre-vingt-dix mille personnes chaque jour* », pronostique Me André Soulier. Seront-ils tous touchés par l'information diffusée ? Il faudra bien des coïncidences pour que la « cible » — comme disent les publicistes — soit frappée par le message (qui intéresse) au bon moment (qui relève du hasard de la présence devant un panneau). En tout cas, les premières semaines de fonctionnement diront si, oui ou non, l'outil n'est pas surdimensionné par rapport aux besoins réels des citadins.

Les panneaux « *vont constituer un mobilier urbain particulièrement encombrant et difficile à intégrer dans le site des rues et des places* ». Le président de l'Union des comités d'intérêt locaux (UCIL), M. Paul Scherrer, a précisé dans une lettre ouverte que « *la population commence à être excédée par l'invasion du domaine public par des journaux publicitaires, flèches lumineuses en tous genres, sans parler des abris-bus situés à des emplacements fictifs d'arrêts* ». Face à cette opposition au nom de la qualité du cadre de vie, des réunions de concertation ont eu lieu. Huit emplacements sur vingt-cinq ont fait l'objet de réserves de la part du service départemental de l'architecture. Ils seront modifiés. Le vieux Lyon (quartier Renaissance) sera épargné, et la valse des panneaux sera limitée à six ou sept exemplaires, après avis de la commission concernée.

A Paris à la rentrée ?

La contestation écologique apaisée, restent les sérieuses objections relatives au fond de l'affaire. Le député R.P.R. de la Croix-Rousse et conseiller municipal de Lyon, M. Michel Noir, a adressé une question écrite au ministère de la culture et de la communication le 4 avril 1980. Le parlementaire demande « *si les services juridiques* (du ministère) *ou le Conseil d'Etat ont été consultés sur la conformité à la loi du 3 juillet 1972 et au décret du 23 mars 1978 (1) des nouveaux services d'information électroniques destinés au grand public proposés par la Société Decaux* ». A ce jour, il n'a pas reçu de réponse. Elle sera intéressante à analyser dans la mesure où, après Lyon, d'autres municipalités souhaitent essayer la formule. Sur la ligne de départ : Orléans, Nice, Nancy, Aix-en-Provence. Plus tard, peut-être, Paris (à la rentrée ?), Le Mans et Saint-Etienne. Face à cette extension prévisible et pour éviter l'anarchie et la concurrence sans contrôle des autres moyens d'information, bien des élus s'interrogent...

« *Nous ne traiterons pas des sujets qui sont de la compétence plus particulière des quotidiens. Pas de nécrologie, pas de petites annonces, pas de publicité du tout... jusqu'en 1983, date de la fin de notre mandat.* » Me Soulier ajoute qu'il n'y aura pas de discrimination et donc pas de « *mise en cause directe ou indirecte du* Progrès de Lyon ». L'équipe de la délégation à l'information envisage même une revue de presse pour « renvoyer à l'écrit ». En revanche, pour éviter les contraintes du droit de réponse, on ne devrait pas citer de noms propres ni délivrer de messages politiques. Il reste donc les annonces des associations, des spectacles ou des embarras de la circulation...

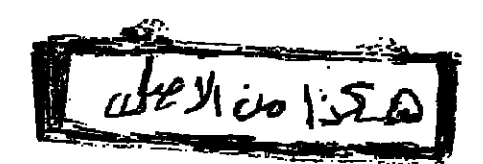
Les propos apaisants du responsable de l'information municipale ne séduisent pas — c'est un euphémisme — le P.-D.G. du *Progrès*, M. Lignel souligne la coïncidence entre son arrivée à la tête du quotidien et la naissance du projet : « *S'il n'y avait pas eu bataille de presse,* nous a-t-il déclaré, *cela ne se serait pas passé ainsi. De plus, je vous rappelle que Me Soulier est l'avocat de mon concurrent,* le Dauphiné libéré. » Ce rappel s'ajoute aux différends journalistico-juridiques qui opposent les deux hommes. M. Lignel a été condamné à deux amendes de 2 500 F dans une sombre affaire de droit de réponse ; une note de service interne au *Progrès* interdit la citation du nom de Me Soulier, adjoint à l'information. Mais ces épiphénomènes ne doivent pas masquer le fond. « *L'argent des contribuables doit servir aux contribuables* », estime M. Ligne, dont le quotidien mène campagne sur ce thème. Il n'est pas persuadé que le « plus » d'informations municipales apporté par le journal électronique ne soit pas disproportionné par rapport à la dépense engagée (650 000 F pour l'installation et 1 100 000 F de frais annuels de fonctionnement). « *Les Informations-Service sont données, au moins pour les trois quarts, par les quotidiens,* poursuit M. Lignel. *La municipalité a déjà un mensuel gratuit* — Vivre à Lyon — *et contrôle un bimensuel,* Courly Informations, *diffusé à la communauté urbaine. A vrai dire, ce nouveau support sert les intérêts de l'équipe en place, ou plus exactement les intérêts de Me Soulier par lui-même. Avant lui ce genre de problème ne s'était jamais posé.* »

Réponse de l'avocat accusé : « *Il faut avoir le courage de dire aux contribuables qu'ils devront consacrer 1, 2 ou 3 centimes par jour à l'information municipale et non pas, par le biais de publications gratuites, faire de la concurrence déloyale à la presse écrite. A la limite, les journaux pourraient nous remercier de ne pas leur prendre de la publicité. Enfin, sur le plan politique, nous saurons nous méfier de l'effet boomerang d'une propagande sans contrôle. Le journal électronique,* conclut Me Soulier, *n'est ni la bête du Gévaudan ni la tisane des Borgia.* »

La municipalité s'est engagée à ne pas utiliser les vingt-cinq nouveaux panneaux pour insérer des annonces publicitaires. Mais cet engagement, pour des raisons électorales, ne dépasse pas l'année 1983. De plus, le contrat signé avec la société Decaux prévoit cette possibilité. La limite a même été prévue : « *pas plus de 50 % de messages publicitaires* »... A terme, cette clause est inquiétante. Dans l'immédiat, on peut également s'interroger sur les conditions de rédaction des messages. « *C'est le maire qui est le responsable* », indique Me Soulier, qui l'assistera avec les salariés permanents de la délégation. Un maire et un adjoint directeurs de publication, cela s'est déjà vu imprimer sur de nombreux bulletins municipaux. Mais des salariés dépendant d'une équipe politique transformés en « journalistes de l'électronique » auront à apporter la preuve de leur indépendance.

CLAUDE RÉGENT.

(1) La loi définit le monopole radio-télévision dans le cadre des « *intérêts généraux de la collectivité* ». Le décret définit les dérogations au monopole, notamment « *les programmes en circuit fermé, dans des enceintes privées* » et toutes les diffusions pour « *un public déterminé, limité et identifiable* » : deux conditions restrictives non remplies par le journal électronique municipal. Reste un point de droit particulièrement délicat : la transmission d'un texte par câble téléphonique relève-t-elle du droit de la radio et de la télévision ?



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 AVRIL

La baisse se ralentit

Le mouvement de baisse largement amorcé jeudi 2 avril à la Bourse de Paris, avec un repli de 1,3 % en moyenne, s'est poursuivi vendredi 3 avril, mais à une cadence plus modérée : l'indice a perdu 0,6 %.

Parmi les reculs les plus sensibles, citons Essilor (− 5,7 %), Schneider (− 4,7 %), Penarroya (− 3,8 %).

Quelques hausses tout de même : Bic (+ 2,6 %), Galeries Lafayette (+ 1,7 %), Veuve Clicquot (+ 1,5 %). Sommer-Allibert, qui avait perdu plus de 20 % la veille sur des rumeurs pessimistes (les boursiers allaient même jusqu'au dépôt de bilan), après que sa cotation eut été différée, a remonté de 17,4 % à 135 F contre 143,80 F mercredi, un communiqué de la société indiquant que le bénéfice net comptable serait inchangé, grâce à la vente d'actif.

Vendredi comme la veille, ce sont les propos de M. Chirac ou de son représentant qui ont déprimé le marché. Jeudi, M. Pons, agitait, à Nouméa, la possibilité, pour M. Chirac, d'appeler des ministres socialistes s'il était élu président. A la veille du week-end, l'annonce, par le président du R.P.R., qu'il proposait un prélèvement sur les bénéfices exceptionnels des banques en 1980, pour réduire le coût des crédits du P.M.E., a jeté un froid.

Du moins le dit-on, car les cours des valeurs de banque ont à peine baissé. Le repli des deux derniers jours de la semaine a été jugé inévitable par les professionnels, compte tenu de l'approche du scrutin et de l'incertitude qui règne sur son issue. Les « gendarmes » (investisseurs institutionnels) seraient intervenus mais très discrètement, pour limiter les baisses. Sur le marché de l'or, le lingot a monté de 1 350 F à 87 350 F en liaison avec la hausse du cour de l'once à Londres (523,50 dollars contre 517 dollars). Tandis que le napoléon perdait 4,90 F à 850 F, sa « prime » sur le kilo revenant de 71,20 % à 67,59 %.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SEFIMEG. — Le dividende est fixé à 14 francs (+ 12 %), dont 2,91 francs exonérés d'impôt.

FACOM. — *Le chiffre d'affaires hors taxes* a été de 639,6 millions de francs en 1980 (+ 17,7 %), le bénéfice d'exploitation de 187,5 millions de francs contre 84,2 millions de francs, et le bénéfice net de 40,1 millions de francs contre 29,1 millions de francs, après 21,7 millions de francs de déduction pour l'intéressement et la participation du personnel et 41,3 millions de francs d'impôt. Le dividende global est porté de 25,50 francs à 33 francs (+ 29 %).

ELF-GABON. — Le bénéfice net de l'exercice 1980 s'élève à 41,9 milliards de francs C.F.A. (838 millions de francs) contre 26,9 milliards de francs C.F.A. (538 millions de francs). Le dividende est porté de 4 000 francs C.F.A. (80 francs) à 6 000 francs C.F.A. (120 francs).

SOMMER-ALLIBERT. — « Pour couper court à des bruits inconsidérés circulant dans les milieux financiers et dès avant la réunion du conseil d'administration le vendredi 3 avril à 15 heures, M. Deconinck, président du groupe, tient à préciser que le résultat net consolidé de l'entreprise en 1980, grâce à une opération exceptionnelle, sera du même ordre qu'en 1979 », le communiqué fait suite à une forte baisse (20,5 %) du titre en Bourse de Paris jeudi 2 avril, déclenchée par des rumeurs suivant lesquelles les résultats d'exploitation accuseraient un déficit appréciable en 1980, ce qui n'est pas vraiment démenti par le communiqué, parlant seulement de « bénéfice comptable ».

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	1er avril	2 avril
Valeurs françaises	101,7	100,1
Valeurs étrangères	109,3	110,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,1	110

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 avril ...... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/4	3/4
1 dollar (en yens)	212,60	213,65

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Après deux séances de hausses, des ventes bénéficiaires ont commencé à se produire jeudi à Wall Street. Mais ce sont surtout les titres pétroliers, les valeurs d'entreprises, dont l'activité s'exerce soit dans le secteur de la défense, soit dans le domaine des technologies de pointe, et les « blue chips » en général que ces dégagements ont concernés. Mais le marché les a assez absorbés dans l'ensemble et, bien qu'en recul, l'indice Dow Jones des industrielles est parvenu à se maintenir au-dessus de la barre des 1 000 pour s'établir à la *cloture à 1 009 (− 5,13 points). Plus* significatif de la résistance de la Bourse new-yorkaise : sur 1 913 valeurs traitées, 765 ont monté, 755 ont baissé et 393 n'ont pas varié.

Une forte activité a continué de régner et 52,57 millions de titres ont changé de mains contre 62,84 millions la veille.

Ce repli technique n'a pas surpris les spécialistes, qui le jugent d'autre part salutaire pour assainir le marché. Beaucoup pensent, autour du « Big Board », que le marché va entrer dans une phase plus calme.

VALEURS	Cours 1er Avril	Cours 2 Avril
Alcoa	35 1/2	35 1/4
A.T.T.	51 7/8	52 1/4
Boeing	35 1/8	35
Chase Manhattan Bank	45 3/8	45 5/8
Du Pont de Nemours	50 3/8	50 5/8
Eastman Kodak	82 3/4	82 7/8
Exxon	69 3/4	68 3/8
Ford	23 1/8	22 5/8
General Electric	67 1/4	68 1/4
General Foods	33	33 1/8
General Motors	53 5/8	53
Goodyear	19 7/8	19 3/4
I.B.M.	62 7/8	62 1/8
I.T.T.	33 3/8	33 5/8
Kennecott	55 5/8	56 1/8
Mobil Oil	66 1/4	66 3/8
Pfizer	53 3/4	53 3/4
Schlumberger	100 1/4	102
Texaco	37 3/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	25 1/2	25
Union Carbide	61	60 5/8
U.S. Steel	34 1/4	33 3/8
Westinghouse	31 1/2	31
Xerox Corp.	58 5/8	58 1/8

BOURSE DE PARIS — 3 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 50	1 521
5 %	41	0 849
3 % amort. 45-54	71	2 022
4 1/4 % 1963	95 20	2 408
Emp. N. Eq. 6 % 66	111 80	3 041
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	5 047
Emp. 7 % 1973	7675	..
Emp. 8,80 % 77	99 50	7 619
Emp. 9,80 % 78	91 70	7 142
E.D.F. 7,8 % 61	115 80	1 475
E.D.F. 14,5 % 80-82	97 70	11 084
Ch. France 3 %	195	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	335 60	338
Epargne de France	379	380
Fonc. Victoire	303	305
France I.A.R.D.	140	140
GAN (Sté Centr.)	740	736

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	170	170
U.A.P.	580	580
Actibail	143	143
— (oblig. conv.)	165 20	....
Alsacienne Banque	346	345
Banque Hervet	215	210
Bque Hypoth. Eur.	332	332
Bque Nat. Paris	280	280
B.O.I.C.	28 25	25 20
(Li) B. Scalb. Dup.	147	148
Banque Worms	230	230
C.G.I.B.	27 50	27 50
Cie Crédit Univ.	376	384
C.A.M.E.	95 50	94
Crédibail	109 90	109
Créd. Gén. Ind.	251	248
Crédit Lyonnais	282 20	280 50
Electro-Banque	192	192 30
Eurobail	144	144 60
Financière Sofal	368	370
Fr. Cr. et B. (Cie)	152	150 50
France Bail	329	....
Hydro-Energie	21	21 80
Immobail B.I.P.	220	220
Immobanque	280 20	290
Immofice	294 70	294 50
Interbail	254 50	252
— (obl. conv.)	....	....
Lafitte-Bail	194	191
Locabail Immob.	330	317
Loca-Expansion	134	....
Locafinancière	172	170
Marseille Créd.	298	298
Paris-Réescompte	475	465
Séquanaise Banq.	291	289
Sicotel	141 50	141 50
Sliminco	286 10	286 10
Sté Cent. Banq.	80 60	80
Société Générale	256	253
Soficomi	241	240
Sovabail	301	312
Unibail	320	320
Un. Ind. Crédit	230	225
Cie Foncière	160 50	169 70
C.G.V.	202	....
Fonc. Ch.-d'Eau	902	938 d
(M) S.O.F.I.P.	91	91
Fonc. Lyonnaise	1280	1310
Immob. Marseille	1790	1760
Louvre	300	288
Sinvim	153 50	159 50
Cogifi	196 10	196 30
Foncina	156 50	156 50
Gr. Fin. Constr.	197 50	197 20
Immindo	182	181
Immivest	163	163
Cie Lyon. Imm.	137	137
Ufimeg	95 10	95 50
Ugimo	160 50	160 50
Union Habit.	270	266
Un. Imm. France	239	236
Sofragi	295	292
Applic. Hydraul.	216	226
Artois	311	311
Centen. Blanzy	401 50	391
(NY) Centrest	113	113
(NY) Champex	130	....
Comindus	412 50	411 50
Cie Industrielle	301 50	300 50
(Li) Dév. R. Nord	138	139 50
Electro-Financ.	319	315 10
(M) Et. Particip	76	74
Fin. Bretagne	86	85 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	742	742
Fin. Sénalle-Maub.	103	102 70
Fin. et Mar. Part.	90 10	90 90
France (La)	524	525
Lebon et Cie	369	367
(NY) Lordex	110 50	111
Cie Marocaine	28 10	28 30
OPB Paribas	128 10	125
Paris-Orléans	110	113
Part. Fin. Gest. Im.	255	255
Placem. Inter.	106	107
Providence S.A.	370	371
Rosario (Fin)	167	160 30
Santa-Fé	77	78
Soffo	146	150
Cambodge	180	178
Clause	385	398
Indo-Hévéas	171	170 10
Madag. Agr. Inc.	26	28
Padang	385	385
Salins du Midi	316	311
Allobroge	296	296
Banania	217	....
Fromageries Bel	345	345
Bongrain	755	742
Cedis	960	945
(M) Chambourcy	492	494
Cofradel	691	670
Economats Centr.	540	539
Epargne	1104	1120 d
Euromarché	811	810
From. P.-Renard	492	492
Générale Biscuit	435	430
Gervais	207	209 80
Goulet-Turpin	190	185
Gds Moul. Corbeil	151	155 60
Gds Moul. Paris	322	323
Nicolas	475	475
Piper-Heidsieck	300	....
Potin	988	948 o
Promodès	1470	1440
Rochefortaise	183	190 30
Roquefort	575	....
Taittinger	364	382
Unipol	110	108 50
Bénédictine	900	880
Bras. et Glac. Ind.	610	611
Dist. Indochine	467	465
Ricqlès-Zan	117 50	....
Saint-Raphaël	110	106 60
Sogepal	465	447
Union Brasseries	64	62 60
Française Sucr.	530	510
Equip. Véhicules	28 45	25 50
Borie	445	445
Camp. Bernard	287	267 30 o
Carabati	201 50	208 50
Ciments Vicat	225 10	223
Cochery	67	66 10
Drag. Trav. Pub.	263	265
Fougerolle	169 50	175
Gds Trav. de l'Est	28	25 90
Herlicq	87 50	87 50
Lambert Frères	121	118
Leroy (Ets G.)	67 50	65
Origny-Desvroise	145 10	145
Porcher	298	290
Rougier	86	86
Sablières Seine	152 50	152 50
Sacer	43	42 60
Sainrapt et Brice	135	132 10
Savoisienne	96	....
SMAC Acieroïd	166 10	168 90
Spie Batignolles	88	89
Dunlop	9 30	....
Hutchinson	41 90	41 30
Safic-Alcan	190	195
Comiphos	145 60	145 20
Gaumont	416	418
Pathé Cinéma	71 50	72
Pathé-Marconi	27	26 80
Tour Eiffel	155	161
Air-Industrie	23	22 10
Applic. Mécan.	47 15	....
Arbel	153 80	153 80
Bernard-Moteurs	50 50	50
B.S.L.	126 50	128 20
C.M.P.	29 80	20 80 o
De Dietrich	492	490
Duc-Lamothe	373	347 o
E.L.M.-Leblanc	565	565
Ernault-Somua	48 90	48 90
Forges Strasbourg	126	125
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	352	362 90
Huard-U.C.F.	101	101
Jaeger	175	174
Jaz	84	85
Luchaire	195	191
Métal Déployé	323 40	311
Nadella	20	19 25
Nodet-Gougis	391	396
Peugeot (acc. out.)	132	130
Ratier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	165	160 20
Satam	127	122
Sicli	77 50	76 50
Soudure Autog.	160	160
Speichim	186 50	186
Testut-Aequitas	126	125
Trailor	340	340
Virax	51 80	52 85
Ar. Ch. Loire	49	47
Ent. Gares Frig.	165	165
Indust. Maritime	305 50	305
Mag. Gén. Paris	200 20	200 20
Cercle de Monaco	88 40	84
Eaux de Vichy	1038	1060
Vichy (Fermière)	290	295
Vittel	476	482
Aussedat-Rey	35	34
Darblay S.A.	31	....
Didot-Bottin	379	372
Imp. G. Lang	7 90	....
La Rizla	23	....
Rochette-Cenpa	28 10	29 20
A. Thiery-Sigrand	61	56 85 o
Bon-Marché	120	118
Damart-Servip	1050	1008
Fnac	280	264
Mars. Madagasc.	42 60	....
Maurel et Prom.	25 70	....
Optorg	186	165 50
Palais Nouveauté	301	300
Uniprix	55	55 20
Europ Accumul.	185	184
Fin. piles CIPEL	131	131
Intertechnique	1000	1000
Lampes	155	152
Merlin-Gerin	400	390
Mors	172	173
Piles Wonder	214 50	208
Radiologie	100 50	....
SAFT Acc. Fixes	1010	1009
Sfim	1390	1350
Sintra	770	757
Unidel	96	96 20
Carnaud S.A.	88 50	88 50
Escaut-Meuse	226	222
Gueugnon (F. de)	43 10	42 50
Profilés Tubes Es.	17	16 30
Tissmétal	54 60	54 10
Vincent-Bourget	21	....
Kinta	354	340
Mokta	465	444
Amrep G.	995	995
Elf-Antargaz	348	....
Hydroc. St-Denis	135 10	138
Lille-Bonnières-C.	352 50	344
Carbone-Lorraine	64	63
Delalande S.A.	168	165 20
Finalens	71 20	72
FIPP	177	....
(Ly) Gerland	309	310
Gévelot	83 30	....
Grande-Paroisse	128 80	123 80
Ripolin-Georget	66	67
Rousselot S.A.	267	270
Soufre Réunies	161 10	161 10
Synthelabo	124 80	126
Thann et Mulh.	54 90	55
Ulmer S.M.O.	85	85
Agache-Willot	410	406
Files-Fourmies	5 70	5 95
Lainière-Roubaix	35	35
Roudière	212	212
M. Chambon	164	160
Gén. Maritime	18	....
Delmas-Vieljeux	330	330
Gérance et d'Arm.	19 80	19 50
Nation. Navigation	73	....
Navale Worms	114	114
SCAC	257	252 80
Sterni	379	379 -
Transp. Citram	143	145
Transp. et Indust	113	113 10
Blanzy-Ouest	246 50	246 50
La Brosse	110 40	115
Conte S.A.	39 60	41
Degrémont	115	115 20
Ecco	1811	1780
Ferraille C.F.F.	214	214
Havas	816	806
Locatel	317	....
Lyon-Alemand	220	220
G. Magnant	47	47
MIC	177 50	243
O.F.P.-Omn. F. Paris	585	570
Publicis	703	710
Safaa	54	58 90
Sellier-Leblanc	285	288
Waterman S.A.	194	200
Brass. du Maroc	217 30	....
Brass. Ouest-Afr.	41	40 50
A.E.G.	167 50	144 o
Akzo	48	....
Alcan Alum	183 50	....
Algemene Bank	620	633
Am. Petrofina	282	....
Arbed	154 10	153 20
Asturienne Mines	51 10	51 10
Bco Pop Español	84	83
B. N. Mexique	32 50	32 30
B. Régl. Internat.	37010	38210
Barlow Rand	47 60	....
Bell Canada	74 10	....
Blyvoor	77 20	80 10
Bowater	26	26 10
British Petroleum	43 10	44 50
Br. Lambert (G.B.L.)	140	....
Caland Holdings	62	63
Canadian-Pacific	203	207
Cockerill-Ougrée	23 90	....
Cominco	270	287
Commerzbank	294	298
Courtaulds	6 05	....
Dart. and Kraft	253	262
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	194 50	192
Dresdner Bank	361	....
Est-Asiatique	41 10	42
Femmes d'Auj.	80 10	....
Finoutremer	122	....
Finsider	0 29	....
Foseco	15 80	....
Gén. Belgique	172	....
Gevaert	185	....
Glaxo	31	32
Goodyear	95 10	96
Grace and Co	250 30	265
Grand Metropolitan	18	20 50 d
Gulf Oil Canada	114 90	114
Hartebeest	316	320
Honeywell Inc.	513	....
Hoogovens	40	....
I. C. Industries	186	181
Int. Min. Chem	245	260
Johannesburg	311	319
Kubota	8 60	8 60
Latonia	121 60	123 40
Mannesmann	286	290
Marks-Spencer	13 50	13 70
Matsushita	28 90	28 10
Mineral-Ressourc.	73	69 50
Nat. Nederlanden	260	258
Noranda	124 50	126
Olivetti	20 70	20 30
Pakhoed Holding	83	....
Petrofina Canada	435	....
Pfizer Inc.	280	276
Phoenix Assuranc.	24 60	....
Pirelli	9 70	10 70
President Steyn.	208	212 60
Procter Gamble	340	341
Rolinco	490 20	498 90
Robeco	488 20	476 60
Shell fr. (port.)	40 50	....
S.K.F. Aktiebolag	123 10	....
Sperry Rand	285	....
Steel Cy of Can.	158	162
Stilfontein	107	106
Suéd. Allumettes	129 80	....
Tenneco	243	245
Thorn EMI	38	....
Thyssen c. 1 000	150	143 c
Val Reefs	353 70	364
Vieille Montagne	134	....
Wagons-Lits	132	136
West Rand	18 30	18 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	172 50	173 50
Sicomer	180	185
Sofibus	225	....
Rodamco	244 60	245 20

Autres valeurs hors cote

Alser	127 50	....
Cellulose du Pin	34	32 10
Coparex	536	523
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	85
Métallurgique Minière	167	164
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	424	....
Pronuptia	270	275
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 58	....
Romanco NV	267 80	269 80

SICAV

2/4	Emission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9801 46	9357
Actions France	155 77	148 71
Actions-Investiss.	171 78	163 97
Actions sélectives	199 33	190 29
Aedificandi	235 21	224 54
A.G.F. 5000	198 40	189 40
Agfimo	309 45	295 42
Altefi	144 30	137 76
A.L.T.O.	162	154 65
Amérique Gestion	285 56	272 61
Bourse-Investiss.	189 43	180 84
C.I.P.	593 87	566 94
Convertimo	184 08	175 73
Cortexa	625 72	597 35
Creditner	223 85	213 70
Croiss. Immobil.	241	230 07
Drouot-France	191 60	182 91
Drouot-Investiss.	427 16	407 79
Energie	195 33	186 47
Epargne-Croiss.	813 26	776 38
Epargne-Industr.	328 87	313 96
Epargne-Inter	401 73	383 51
Epargne-Oblig.	132 36	126 36
Epargne-Unie	498 59	475 98
Epargne-Valeur	252 23	240 79
Euro-Croissance	244 82	233 72
Financière Privée	516 48	493 06
Foncier Investiss.	473 79	452 31
France-Epargne	270 45	258 19
France-Garantie	234 87	230 26
France-Investiss.	237 87	227 08
Fr.-Obl. (nouv.)	312 30	298 14
Francic	194 27	185 46
Fructidor	173 30	165 44
Fructifrance	314 08	299 84
Gestion Mobilière	333 42	318 30
Gest. Rendement	361 17	344 79
Gest. Sél. France	269 46	257 24
I.M.S.I.	251 41	240 01
Indo-Suez Valeurs	396 12	378 16
Intercroissance	181 78	173 52
Interoblig.	6058 13	5783 42
Intersélect France	197 16	188 22
Intervaleurs Indust.	291 18	277 98
Invest. St-Honoré	399 20	381 10
Laffitte-France	153 11	146 15
Laffitte-Oblig.	135 10	128 97
Laffitte-Rend.	153 75	146 78
Laffitte-Tokyo	429 65	410 17
Livret portefeuille	282 12	269 33
Multi-Obligations	314 58	300 30
Multirendement	121 54	116 03
Mondial Investiss.	233 54	222 95
Natio.-Inter.	530 02	505 98
Natio.-Valeurs	369 16	352 42
Obligam	124 73	119 07
Paribas Gestion	302 37	288 66
Pierre Investiss.	305 81	291 94
Rothschild Expans.	470 50	449 16
Sécur. Mobilière	338 57	323 22
Sélec. Mobil. Div.	232 22	221 69
S.P.I. Privinter	155 37	148 32
Sélection-Rendem.	142 46	136
Sélect. Val. Franç.	151 92	145 03
S.F.I. fr. et étr.	257 12	245 46
Sicavimmo	381 60	364 30
Sicav 5000	143 38	136 88
S.I. Est	643 21	614 04
Sivafrance	246 90	235 70
Sivam	176 90	168 88
Sivarente	166 98	159 41
Sivinter	192 36	183 64
S.I.G.	459 94	438 58
S.N.I.	698 63	666 95
Sogepargne	272 40	260 05
Sogevar	511 04	487 87
Sogister	593 79	566 86
Soleil Investiss.	284 90	271 98
U.A.P. Investiss.	188 88	180 32
Unifrance	173 08	165 23
Unifoncier	440 17	420 21
Unigestion	369 11	352 37
Uni-Japon	514 30	490 98
Unirente	1170 93	1132 43
Valorem	248 08	236 84
Worms Investiss.	426 12	406 80

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2430	2459	2458 80	2439
3001	C.N.E. 3%	2905	2880	2880	2880
510	Afrique Occ.	485	482	482	480
480	Air Liquide	468	459	456	451 10
120	Als. Part. Ind.	128 20	123 50	123	121 20
370	Als. Superm.	358	358	358	358
127	Alsthom-Atl.	125 30	125	125	125
260	Applic. gaz	231	232	234	230 10
120	Arjom. Prioux	120	119	119 50	119
645	Aux. Entrepr.	668	665	665	665
800	Av. Dass.-Br.	742	725	725	715
191	Bail-Equipem.	194	194	194	192
194	— (obl.)	196	201	201	201
310	Bail-Investiss.	311 40	311 50	310	310
180	B. Rothschild	180	180 50	182	177 40
105	Bazar H.-V.	105	106	106	105
128	B.C.T. Midi B.	124	121 20	121 20	120
280	Béghin-Say	242	225 90	225 90	235
450	Bic	441 50	453	453	445
610	B.I.S.	441	430	430	427
885	Bouygues	859	866	866	868
1000	B.S.N.-G.D.	1040	1020	1020	1020
1020	— (obl.)	1074	1063	1063	1043
1750	Carrefour	1715	1720	1719	1701
310	— (obl.)	308	305 10	305 10	304
1320	Casino	1320	1300	1309	1280
36	CEM	38 90	38	38 40	38
220	Cetelem	205	196	196	199 90
165	Charg. Réunis	159	157	156 80	155
10	Chiers-Châtil.	13 65	13	12 75	12 75
115	Chim. Rout.	115	115	115 10	115
128	— (obl.)	125 20	125 20	125 20	124
180	Ciments franç.	173	170 10	170	168 20
184	— (obl.)	166 50	159 80	159 80	159 80
940	C.I.T. Alcatel	983	973	973	970
425	Club Médit.	418	416	415 80	415
105	Codetal	110 50	110	110	110
140	Cofimeg	140	139 50	139 50	137 10
445	Colas	415	404	404	410
365	Cie Bancaire	366	361	360	363 80
400	C.G.E.	401	400	398	392
420	— (obl.)	422	420	420	420
115	Compt. Entrepr.	114 50	114	114	114
480	Compt. Mod.	463	480	480	460 80
210	Créd. Comm. F.	209	206 10	206 10	210
970	— (obl.)	970	970	970	970
400	Créd. Foncier	399 90	398 80	398	398 10
255	Crédit F. Imm.	240	240	239	236 20
275	Cr. Ind. Al.-L.	273	277	277	277
185	Créd. Indust.	182	162	182	182
140	C. Ind. Ouest	145	145 10	145 10	145 10
345	Crédit Nat.	345	344	344	341 80
62	Créd. Nord	79 10	78	78	78
82	Creusot-Loire	83	83	82 90	81 50
350	Crouzet	350	338	338	335
370	C.S.F.	369	358	359	358
405	— (obl.)	420	403	403	400 10
570	Darty	563	563	563	563
980	Docks France	944	930	930	912
38	Dollfus-Mieg	38 30	38 25	38 25	38 95
860	Dumez	851	849	849	850
340	Cie Gle Eaux	345	344	345	337
1200	Elf-Aquitaine	1200	1188	1188	1187
215	— (certific.)	217 10	217 10	217	215 10
245	E.J. Lefebvre	245	250	250	245 10
123	E. Saun.-Duv.	128	123	123 80	120 80
555	Essilor	538	505	508	495
250	Esso S.A.F.	289 10	262	282	282
340	Eurafrance	343	340 50	339	336
1110	Europe n°1	1100	1100	1100	1087
510	Facom	510	510	510	506
62	Fin. Dév. Ent.	61 30	62	62	60 80
250	Fin. Paris P.B.	260	258	259	254 20
285	— (obl. conv.)	294	288	288	288
158	Finextel	159	157	157	155 20
151	Fives-Lille	148 50	147	147	145
50	Fraissinet	53	53	53	53
225	Fr. Pétroles	218	216	215 20	216
205	— (obl. conv.)	202	204	204	204
54	— (certific.)	54 60	52 70	53 80	53 50
120	Galeries Laf.	119	123	121	123
230	Gén. d'Entrep.	235	230	230	230
132	Gén. Fonderie	130	129 10	129 10	130
180	Gén. Ind. Part.	182 40	181	181	178 80
390	Générale Occ.	376	374	374	374
420	Gr. Tr. Mars.	414	405	405	....
405	Guyenne-Gasc.	400 50	395 50	395 50	396 50
345	Hachette	325	320	319	320
99	Imétal	105	104 80	102 50	102 70
1050	Inst. Mérieux	979	940	940	940
138	J. Borel Int.	135 20	131	132	130
185	Jeumont Ind.	176 20	175	176	174
108	Kali Ste-Thér.	109	108 50	108 50	108
43	Kléber-Colombes	41	40 60	40 50	39 90
385	Lab. Bellon	374 90	380	380	376
290	Lafarge	280	280 10	280	276
296	— (obl.)	293	294	294	294
430	La Hénin Cie	400	400	400	392
1550	Legrand	1512	1500	1500	1500
2260	— (obl.)	2240	2195	2195	2155
750	Lesieur	719	716	716	716
188	Locafrance	191 20	192 20	192 20	193
350	Locindus	342	333	333	333
635	L'Oréal	647	640	635	632
3120	— (obl. conv.)	3175	3155	3155	3151
200	Lyonn. Dépôts	200	200	200	200
410	Lyonn. Eaux	390	376	393	376
58	Machines Bull	58	55 60	56 50	55 05
545	Mais. Phénix	518	520	520	515
1150	(Ly) Majorette	1159	1150	1150	1142
780	Manurhin	774	774	774	781
42	Mar. Wendel	45 50	46 10	45 10	45 10
49	Mar. Ch. Réun.	47 50	48 60	48 60	47 80
595	Martell	599	590	590	582
595	— (obl.)	590	585	585	585
2140	Matra	2173	2170	2175	2200
33	Més. Nav. D.-N.	28 70	29	28 50	28 50
785	Michelin	766	773	774	758
550	— (obl.)	551 50	551 50	551 50	551 50
1030	Midi (Cie)	1001	1000	1000	997
485	Moët-Hennessy	470	466	465 50	462
650	— (obl.)	659 50	640	640	640
575	Mot. Leroy S.	551	544	544	544
82	Moulinex	75	75	75 10	73 50
380	Muzam	360	354	354	360
280	Nancéienne Cr.	272 60	275	275	275
180	Navig. Mixte	191	189	189	185 20
39	Nobel-Bozel	39 40	39 10	39 10	39 10
33	Nord-Est	32 40	32 40	32 40	32
76	Nouvelles Gal.	72 50	71 90	71 90	70 50
310	Olida-Caby	310 60	313	313	313
103	Opfi-Paribas	102 90	102 60	102 80	103
98	Papet. Gascogne	94	93 50	93 50	93 50
117	Paris-France	118 30	117 50	117 50	118
107	Pechelbronn	109	108 50	108 50	106 40
100	P.U.K.	100 60	101	101 50	100
121	— (obl.)	123 80	122 50	122 50	121
78	Penarroya	72 80	70	70	71 20
300	Penhoët	310	312	312	309
295	Pernod-Ricard	284	279	278 90	279
164	Perrier	167 50	169 80	169	169
111	Pétroles B.P.	115 30	114	116	111 80
148	Peugeot S.A.	140 50	141	141	141
295	— (obl.)	298	298	298	298
72	P.L.M.	74 50	74	76	72 60
200	Poclain	191	191	192	189
420	Poliet	398 50	390 50	390 50	390 50
104	Pompey	104	104 10	104 10	103
280	P.M. Labinal	232	232	232 10	230 10
515	Presses Cité	519	519	518	516
485	Prétabail Sic.	471	471	470	466
160	Pricel	169 50	165	168	162
335	Primagaz	325 10	323	323	320
117	Printemps	117 50	118 50	118 50	116 50
480	Radar S.A.	496	500	500	490 10
485	— (obl.)	495	500	500	500
220	Radiotechn.	223	224 90	224 90	224 90
125	Raffin. (Fse)	138 10	135	136	132 50
545	Redoute	575	574	569	574
680	Révillon Fr.	665	660	680	660
90	Rhône-Poulenc	89	89	89	89
190	Roussel-Uclaf	189 50	187 80	187 80	187 80
505	Ruche Picarde	518	518	518	519
980	Rue Impériale	987	987	987	982
15	Sacilor	15 20	15	15	14 70
145	Sade	143 50	144	144	144
900	Sagem	859	815	815	799
140	Saint-Gobain	139 10	138 10	139 50	138 10
216	St-Louis B.	214	214	214	211 10
445	Sanofi	445 10	442	441	441
605	— (obl.)	604	605	605	605
370	S.A.T.	371	371	371	371
60	Saulnes	59 80	60	60	59
300	Saupiquet	298	298	298	298
165	Schneider	158 50	154	151 50	151
57	S.C.O.A.	52	52	52	51
86	— (obl.)	85 80	85 80	85 80	85 80
150	Seb	147 80	144	141 10	141 30
192	Sefimeg	200	198	198	196
510	S.I.A.S.	518	512	512	510
560	Sign. Ent. El.	580	550	549	553
275	Silic	276	274	274	274
275	Simco	298	295	295	285
125	Simnor	124	123	123	122
520	Skis Rossignol	517	509	509	518
350	Sogerap	358 50	355	355	355
163	Sommer-Allib.	115	135	135	136
345	Suez	328	330	329 50	325 10
235	Talcs Luzenac	240 10	245	245	240
790	T.R.T.	814	795	795	787
1170	Tél. Electr.	1045	1050	1050	1040
143	— (obl.)	139 50	139	139	139
225	Thomson-Br.	219 80	218 20	218 20	214 10
280	— (obl.)	240	241 50	241 50	240
295	U.I.S.	296 50	296	296	292
156	U.C.B.	154	153	153	154 40
171	Un. Fr. Banque	171 60	171 10	171 10	168 60
169	U.T.A.	173 80	164	166	161
9	Usinor	9 30	9 20	9 10	9 20
95	— (obl.)	95 10	95 20	95 20	95 20
260	Valeo	274	276	276	275
375	— (obl. conv.)	377	377	377	377
52	Vallourec	54	54	53 50	53 05
1030	V. Clicquot-P.	965	975	975	975
660	Vinipix	661	661	661	658
1650	Elf-Gabon	1650	1645	1642	1636
275	Amax Inc.	325 80	338 10	334 50	331
230	Amer. Express	230 90	228 50	228 50	224
265	Amer. Teleph.	261	266	266	261 10
74	Anglo Amer. C.	75 40	75 80	75 80	75 70
510	Amgold	498	507	513	513
485	B. Ottomane	519	517	517	507
310	BASF (Akt)	321	322	322	319
270	Bayer	285	284	284	281
220	Buffelsfont.	217	224 30	224	225
25	Charter	26 70	26 90	26 90	26 40
230	Chase Manh.	221 50	227	227	225 10
132	Cie Pétr. Imp.	147 10	148 80	147 50	147 60
43	De Beers	45 10	45 80	45 90	45 60
675	Deutsche Bank	690	690	691	685
435	Dome Mines	433	439 10	440	436 90
240	Du Pont-Nem.	253	254	254	250
400	Eastman Kodak	406 50	412	412	410 60
97	East Rand	94 10	96	96 50	96
144	Ericsson	153	154	154	152
335	Exxon Corp.	345	348 30	348 30	348 30
122	Ford Motor	116	115	116	116
255	Free State	243 80	254 80	254	249 90
99	Gencor	99	100	100 90	100
330	Gen. Electr.	341	348	348	345
270	Gen. Motors	270 20	270	270	269 90
50	Goldfields	52 95	54 30	54 80	53 70
99	Harmony	95 80	97 50	97 50	97 90
9	Hitachi	10 40	10 35	10 40	10 25
280	Hoechst Akt.	285	285	285	280
28	Imp. Chemical	27 50	27 90	27 90 c	28 c
105	Inco Limited	114 20	113 60	113 60	113 40
305	IBM	315 20	316 50	316 80	312 60
163	ITT	165 20	167	167	167 10
430	Merck	437 20	446 80	446 80	446 80
310	Minnesota M.	310 50	323 50	323	321
320	Mobil Corp.	336	335 30	336 10	335 30
7800	Nestlé	8700	8600	8600	8610
400	Norsk Hydro	400 80	389	398	396 10
645	Petrofina	647	650	648	650
250	Philip Morris	256	257 40	257 40	254
41	Philips	43	44 30	44	44
220	Pres. Brand	222	229 50	230	230
760	Quilmès	728	716	725	702
320	Randfontein	319	327	327	330
400	Royal Dutch	194	194	194	194 50
51	Rio Tinto Zinc	51	52	51 80	51 35
225	St Helena Co	216 90	224	221 50	224
490	Schlumberger	500	510	510	505
42	Shell transp.	42 20	42 50	42 70	....
585	Siemens A.G.	584	582	586	580
89	Sony	93 20	92 95	92 95	93
280	Unilever	298	293	293	....
104	Un. Min. 1/10	102 80	103 50	103 60	103 50
280	Unit. Techn.	285 80	290 50	290	292
375	West Drief.	379	391	389	388
245	West Deep	246	254 50	257 80	260
370	West Hold.	376	389 10	388 50	389 10
296	Xerox Corp.	290 90	290 90	290 90	295
3 75	Zambia Corp.	3 29	3 30	3 31	3 25

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 949	5 021	4 890	5 140
Allemagne (100 DM)	236 100	236 100	229	241
Belgique (100 F)	14 395	14 395	13 300	14
Pays-Bas (100 fl.)	213	213 120	206	217
Danemark (100 krd)	74 960	74 890	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 110	92 680	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 073	11 094	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 660	9 685	....	....
Italie (1 000 lires)	4 733	4 739	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 680	258 800	254	267
Suède (100 krs)	107 940	108 410	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 370	33 340	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 816	5 808	565	6 050
Portugal (100 esc.)	8 750	8 760	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 188	4 240	4 120	4 350
Japon (100 yens)	2 327	2 352	2 240	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/4
Or fin (kilo en barre)	85500	87250
Or fin (en lingot)	86000	87350
Pièce française (20 fr)	854 90	850
Pièce française (10 fr)	462	465
Pièce suisse (20 fr)	609	620
Pièce latine (20 fr)	583	580 50
Souverain	740	745 10
Pièce de 20 dollars	3200	3190
Pièce de 10 dollars	1500	1549
Pièce de 5 dollars	775	.....
Pièce de 50 pesos	3480	3579
Pièce de 10 florins	602	612

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En République centrafricaine

M. SIMON NARCISSE BOZANGA DEVIENT PREMIER MINISTRE

Bangui (A.F.P.). — M. David Dacko a chargé, le vendredi 3 avril, M. Simon Narcisse Bozanga, ministre de la justice dans le précédent gouvernement et membre de l'Union démocratique centrafricaine (parti au pouvoir), de former le nouveau gouvernement centrafricain.

En prêtant serment comme président de la République devant la cour suprême de Bangui, M. David Dacko a, en outre, lancé un appel à l'unité nationale.

Le conflit saharien

LE POLISARIO ANNONCE UN VIOLENT ENGAGEMENT A OUM-GHREID

Un nouvel et violent engagement a opposé le lundi 30 mars une unité du Front Polisario et une colonne marocaine à Oum-Ghreid, entre Guelta-Zemmour et Bou-Craa, au Sahara occidental, a annoncé mercredi un communiqué du « ministère sahraoui de l'information » publié à Alger. Selon ce communiqué, les Marocains auraient eu 80 morts et perdu 7 chars, dont 2 dotés de missiles, 15 camions G.M.C., 24 Land-Rover, 12 Unimog et une vingtaine de canons et de mortiers de divers calibres.

Le même communiqué donne un nouveau bilan de la bataille de Guelta-Zemmour, qui a été, apparemment, une des plus féroces de la guerre, si l'on en croit les deux camps. Les pertes marocaines, selon le Polisario, sont chiffrées à 310 tués, 400 blessés et 6 prisonniers.

Le quotidien *Maroc-Soir* parle de 2 000 morts sahraouis, mais après les combats l'état-major avait fait état de 300 cadavres et de 36 tués marocains. Le Polisario a déclaré avoir occupé Guelta-Zemmour le 25 mars, mais des journalistes marocains ont visité la localité mercredi. Le chef de la garnison, le commandant Abdelkhalek Allika, a déclaré que les assaillants ont abandonné dans leur fuite des sacs de marine marqués « Nouadhibou » et que les insignes d'un soldat mauritanien ont été trouvés sur le terrain. « *Plus de 3 000 Sahraouis ont participé à la bataille et leur nombre a doublé le deuxième jour de la bataille* », a-t-il précisé.

M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, arrivé mardi soir 31 mars, a passé quelques heures mercredi à Nouakchott. Les autorités mauritaniennes l'ont accueilli avec sympathie, mais elles doutent que la mission de médiation qu'il effectue entre Nouakchott et Rabat aboutisse tant que la Ligue arabe ne s'attaquera pas au problème de fond : le conflit du Sahara occidental. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

PROJET DE FILIALE A L'ÉTUDE A L'A.F.P.

M. Henri Pigeat, P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a évoqué, jeudi 2 avril, devant le conseil d'administration, le projet de création d'une filiale — dont l'A.F.P. posséderait 99 % des actions — qui pourrait être chargée de l'exploitation de certains services de l'Agence (tel Agora, sa base de données).

La nouvelle de ce projet ayant, dès jeudi matin, provoqué une vive agitation parmi les organisations syndicales, avec menace de grève, il a été convenu, après concertation, que l'affaire serait évoquée à la prochaine réunion du comité d'entreprise, mardi 7 avril. Le conseil de l'A.F.P., pour sa part, aurait autorisé M. Pigeat à poursuivre l'étude du projet.

M. JACQUES MARCHANDISE NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA LIBRAIRIE JULES-TALLANDIER

M. Jacques Marchandise, ancien P.-D.G. de la Librairie Hachette, conseiller de M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. du groupe Hachette-Matra, vient d'être nommé président de la Librairie Jules Tallandier. Le conseil d'administration de la Librairie Jules Tallandier a pris acte de la démission de M. Maurice Dumoncel, qui, à la suite de l'échange d'actions intervenu entre sa famille et Hachette, fin 1980, a souhaité, indique un communiqué, s'écarter de la vie active de la société.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

M. Lajoinie (P.C.) : la vraie censure ce sera le 26 avril

Au cours de la première séance de la session parlementaire de printemps, qui s'est ouverte jeudi 2 avril, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale (élu pour la durée de la législative), a donné lecture de la composition du nouveau bureau de l'Assemblée. Celui-ci est formé de six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires. Vice-présidents : MM. Bonhomme (R.P.R., Tarn-et-Garonne), Brocard (U.D.F., Haute-Savoie), Nucci (P.S., Isère), Mme Privat (P.C., Seine-Maritime), MM. Stasi (U.D.F., Marne) et Richard (P.S., Val-d'Oise) ; questeurs : MM. Corrèze (R.P.R., Loir-et-Cher), Bégault (U.D.F., Maine-et-Loire) et Bayou (P.S., Hérault). A l'occasion d'un rappel au règlement, M. Rigout (P.C., Haute-Vienne) a, une nouvelle fois, protesté, au nom de son groupe, contre la suspension des travaux législatifs — qui devait intervenir dès ce vendredi 3 avril, — estimant que les députés se devaient de délibérer « *sur des questions aussi importantes et urgentes que l'emploi, l'indemnisation des chômeurs non secourus, les prix agricoles* », etc. M. Chaban-Delmas a, d'autre part, prononcé l'éloge funèbre de Robert Ballanger, ancien président du groupe communiste. Celui-ci, a déclaré le président de l'Assemblée, « *a fait l'unanimité de notre estime* ».

Avant l'ouverture de cette séance, M. Lajoinie, président du groupe communiste, avait déclaré que les communistes ne déposeraient pas de motion de censure, parce que, dans les conditions actuelles, celle-ci serait « *inefficace et mal comprise* ». « *La vraie motion de censure*, avait-il ajouté, *ce sont les électeurs et les électrices qui la déposeront en votant pour Georges Marchais le 26 avril.* » De son côté, M. Defferre, président du groupe socialiste, avait précisé que son groupe ne déposerait une motion de censure que si le groupe communiste en déposait une. La vraie censure, avait ajouté le maire de Marseille, sera celle de l'élection du président de la République, le 10 mai.

LES SÉNATEURS RÉCLAMENT UNE SESSION D'ÉTÉ

La première séance de la session de printemps a été brève, jeudi 2 avril, au Sénat. Après avoir approuvé l'ordre du jour, prévoyant le lendemain l'examen d'une série de questions orales et mardi 7 avril la ratification de plusieurs conventions internationales ou accords de coopération, les sénateurs ont eu une courte discussion pour réclamer une session extraordinaire dans le courant de l'été. « *Le Sénat*, a déclaré M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, *ne pourra pas reprendre ses travaux utilement avant le 20 mai. Nous ne disposerons que de six semaines, et, compte tenu des nombreux jours fériés du mois de mai, de vingt-cinq jours au maximum. Or, il serait de fort mauvaise méthode de reporter à l'automne des textes législatifs sans rapport avec le budget.* » « *Le Sénat*, proclame-t-il, *doit affirmer dès maintenant son refus de délibérer dans le désordre et la précipitation des séances de nuit.* »

MM. Raymond Dumont (P.C., Pas-de-Calais) et Robert Schwint (P.S., Doubs) protestent aussi contre la minceur des prochains ordres du jour, tandis que M. Jacques Eberhard (P.C., Seine-Maritime) demande au gouvernement quel est le montant des dépenses engagées, sur les deniers publics, pour l'impression et la diffusion des très nombreuses publications officielles, qui viennent d'être éditées par lui. Cette propagande aux frais de l'Etat, en faveur du président sortant, place les autres candidats, estime-t-il, en position d'infériorité.

A l'issue de la séance, le groupe de la Gauche démocratique a publié un communiqué réclamant une session extraordinaire d'été et refusant « en tout état de cause » que la session d'octobre soit « encombrée par des textes qui entraveraient la discussion de la loi de finances ».

● *Deux bombes* ont explosé le vendredi matin 3 avril dans la ville sainte de Qom, à 150 kilomètres au sud de Téhéran, faisant une vingtaine de blessés, a annoncé Radio-Téhéran.

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1981 a été tiré à 543 559 exemplaires.

En un an

LA PROGRESSION DU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES OUVRIÈRES A ÉTÉ COMPRISE ENTRE 1,15 % ET 7,18 %

Les familles ouvrières de cinq enfants ont bénéficié, en 1980, d'une forte progression de pouvoir d'achat en raison de l'évolution favorable des allocations familiales et surtout de l'application du « revenu minimal familial » créé par la loi du 17 juillet 1980, indique le ministère du travail et de la participation en publiant l'enquête trimestrielle sur ces données.

Le « revenu mensuel net des ouvriers » — qui tient compte des salaires, des prestations familiales après déduction des cotisations et des impôts directs dus au titre des revenus de l'année précédente, mais ne comprend pas les primes et les prestations sociales non permanentes — a augmenté de 14,3 % de janvier 1980 à janvier 1981 (+ 1,4 % en pouvoir d'achat) pour l'ouvrier célibataire d'Ile-de-France et de 14,4 % (+ 1,5 %) pour celui de province. Ce revenu net progresse moins rapidement pour les pères de famille de deux enfants ayant plus de trois ans : + 14 % (+ 1,15 %) en Ile-de-France et + 14,1 % (+ 1,24 %) en province. A l'extrême, on trouve le père de famille de cinq enfants : + 17,6 % (+ 4,34 %) en Ile-de-France et + 20,8 % (+ 7,18 %) en province.

Cette forte progression du revenu mensuel net nominal s'explique pour 2,2 % chez les pères de famille de cinq enfants en Ile-de-France et pour 4,8 % chez ceux de province par la mise en place du revenu minimum familial.

Par rapport à janvier 1973 — référence utilisée par l'enquête du ministère, — l'évolution du revenu mensuel net a été plus forte (+ 161,4 %) pour le père de famille de cinq enfants de province et pour le célibataire toujours de province (+ 157,1 %). En queue, viennent le célibataire d'Ile-de-France (+ 143,6 %) et le père de famille de trois enfants de plus de trois ans (+ 138,5 %).

HAUSSE DU DOLLAR ET DE L'OR

Le dollar s'est inscrit en hausse très nette à la veille du week-end, retrouvant et dépassant la barre des 5 F à Paris (5,02 F à 5,03 F), tandis qu'à Francfort il s'établissait un peu au-dessous de 2,13 DM contre 2,0950 DM jeudi 2 avril.

Ce raffermissement est attribué d'abord à une légère remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, à caractère technique dit-on, et, ensuite, aux propos de M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, suivant lesquels les forces armées soviétiques auraient intensifié leurs mouvements en Pologne.

C'est également à ces propos qu'est attribuée la hausse du cours de l'once d'or à Londres, passé de 517 dollars à 523,5 dollars.

● *Bernard Hinault* a remporté le 2 avril, l'Amstel Gold Race. Il a battu le peloton au sprint, laissant derrière lui des finisseurs aussi réputés que Roger de Vlaeminck, Raas ou de Wolf, le vainqueur de Milan-San Remo.